TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 009 — 38 PAGES — MARDI 5 AVRIL 1977

Le français pourrait devenir l'unique langue officielle au Québec

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le malaise italien

M. Berlinguer juge dépassée l'actuelle formule gouvernementale

Les communistes dans la majorité ?

Une nouvelle exigence des communistes vient de rendre un peu plus subtil encore le débat politique en Italie. Désormais, ce n'est pas un simple « accord de programme » que le parti de M. Enrico Berlinguer veut conclure avec la démocratie chrétienne et les autres forces « démocratiques », mais un « accord politique » en bonne et due forme. Autrement dit, après avoir fait bénéficier de son abstention pendant près de neuf mois le cabinet de M. Andreotti, il exige d'entrer dans la majorité gouvernementale.

Cette demande est aussi une clarification, car on voyait mal comment le P.C.I. pouvait être associé à un programme sans modifier sa manière de voter au Parlement. Elle a été formulée de manière inhabituelle par un éditorial de « l'Unita », publié le dimanche 3 avril et signé Enrico Berlinguer. Il est très rare que le secrétaire général du parti communiste italien prenne lui-même la plume. Son intervention prend donc un relief particulier.

Selon M. Berlinguer, la « majorité de l'abstention », créée en *juillet 1976, a fait ses preuves.* Mais elle a fait aussi son temps. La situation italienne est arrivée à un tel point de gravité qu'un accord sur un programme « ne peut certainement pas être suffisant ». Il faut donc, dit le dirigeant communiste, « un changement aussi profond que possible dans les rapports entre les partis, dans les rapports entre ceux-ci et le gouvernement, qui aille dans le sens de la solidarité et de la collaboration ». Or, l'actuel équilibre politique ne remplit pas ces exigences. « Cette formule a eu une fonction positive, mais aujourd'hui elle est dépassée. Le problème du changement de formule est ouvert. Il doit être *résolu* aussi *vite que* possible, sans pour autant donner lieu à des vides politiques improvisés. »

Cette dernière phrase témoigne de l'impatience des communistes, mais aussi de leur désir de ne pas provoquer ce qu'on appelle en Italie « une crise dans le brouillard ». Avant de faire tomber le gouvernement démocrate-chrétien de M. Andreotti, laisse entendre le secrétaire général du P.C.I., il faudrait qu'un accord, ou un début d'accord, soit trouvé.

La démocratie chrétienne, qui concluait dimanche à Rome une « conférence d'organisation », a répondu sans tarder : oui à une entente *sur* un programme, non à un accord politique.

Les deux camps restent donc dans une certaine ambiguïté. Le parti communiste ne dit pas quel type de gouvernement il veut, tandis que la démocratie chrétienne n'explique pas publiquement comment un accord sur le programme ne déboucherait pas sur une nouvelle majorité. Les dirigeants des deux formations doivent tenir compte des autres petits partis abstentionnistes, qui sont pour la plupart favorables à une entrée du P.C.I. dans la majorité, mais pas à n'importe quelles conditions.

Ils doivent aussi et surtout compter avec leurs propres troupes, assez réservées vis-à-vis d'une formule trop vague pour qu'on puisse savoir à quoi elle conduirait. Cette attitude s'est exprimée nettement dimanche à la conférence démocrate-chrétienne : seul un petit groupe de gauche a réclamé des « rapports ouverts » avec le P.C.I. ; tous les autres ont exprimé leur inquiétude ; et les dirigeants se sont posés en médiateurs. Au sein du parti communiste, il n'est pas dit que la perspective d'entrer dans la majorité sans être au poste de commande soulève un fol enthousiasme.

On pense généralement que le sort du gouvernement Andreotti sera scellé au lendemain de Pâques. Il faudra sans doute trouver un compromis — un de plus — entre l'« entente sur le programme » et l'« accord politique ».

M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du parti communiste italien, écrit dans l'Unita *que la formule gouvernementale actuelle est dépassée. Le cabinet démocrate-chrétien homogène formé l'été dernier vit grâce à l'abstention des communistes, des socialistes, des sociaux-démocrates, des républicains et des libéraux. Le P.C. souhaite entrer maintenant dans la majorité.*

Le malaise endémique dans le monde politique à Rome affecte aussi les syndicats, dont les dirigeants sont contestés par les étudiants et par la base ouvrière.

Le syndicalisme en crise

De notre correspondant

Rome. — Le syndicalisme italien traverse des moments difficiles. Et même *« les plus difficiles de son histoire »*, si l'on en croit les délégués de la métallurgie, réunis récemment à Florence. Jamais, pourtant, ses membres n'avaient été aussi nombreux : plus de huit millions, contre six millions seulement en 1972.

Dotées d'une structure unitaire, les trois grandes confédérations (C.G.I.L., C.I.S.L. et U.I.L.) (1) continuent, certes, à jouer un rôle de premier plan et sortent des sentiers battus, en acceptant, par exemple, l'austérité. On est loin, cependant, de la fin des années 60, quand, après un « automne chaud », qui fut aussi un « mai rampant », les conseils d'usine de Milan ou de Turin semblaient présenter un nouveau modèle à l'Europe entière.

Les signes de cette crise sont multiples. Le 17 février, M. Lama, secrétaire général de la puissante C.G.I.L. (équivalent de la C.G.T. française), était chassé de l'université de Rome par des étudiants en colère. Le 30 mars, un accord était conclu avec le gouvernement pour modifier une institution sacro-sainte : l'échelle mobile. Le rapprochement de ces deux faits résume la situation.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 34.)

(1) Le C.G.I.L. (4 300 000 inscrits) compte parmi ses dirigeants deux tiers de communistes et un tiers de socialistes. La C.I.S.L. (2 800 000 inscrits) est une association de syndicats proches de la démocratie chrétienne. Enfin, trois tendances — républicaine, social-démocrate, socialiste — se partagent l'U.I.L. (1 140 000 inscrits).

Un entretien avec M. Sadate

• Appel à l'Europe pour la conférence de Genève
• Inquiétude devant les « manœuvres de l'Union soviétique en Afrique »

Le président Sadate, qui est arrivé le dimanche 3 avril à Washington, venant de Paris, devait être reçu ce lundi par le président Carter. Au cours de son séjour, il rencontrera d'autres *dirigeants américains, dont le secrétaire d'État Cyrus Vance.*

Avant de quitter Paris, il nous a déclaré qu'il se félicitait de la « normalisation » intervenue entre la France et Israël. Il estime encore que « la Communauté européenne devrait contribuer à la préparation de la conférence de Genève ». D'autre part, il s'est montré « très, très inquiet » des « sombres manœuvres » auxquelles se livre l'U.R.S.S. en Afrique. Ce sujet avait déjà été *longuement évoqué entre M. Giscard d'Estaing* et M. Cyrus Vance, qui a regagné Washington samedi, après un séjour de vingt-quatre heures à Paris.

« Suis-je préoccupé par le rapprochement franco-israélien ? Bien au contraire, nous nous félicitons de la normalisation entre les deux pays, qui sera bénéfique à la cause de la paix », nous déclare d'emblée le président Sadate.

« Voyez-vous, ajoute-t-il, *aujourd'hui plus que jamais nous avons besoin que la France puisse exercer son influence en Israël afin d'amener ce pays à renoncer à son arrogance et à ses chimères. La France, qui a joué un rôle de pionnier dans la recherche d'une paix juste au Proche-Orient, ainsi que la Communauté européenne pourraient lever les obstacles qui se dressent sur la voie d'un règlement, et contribuer activement à la préparation de la conférence de Genève, avant d'assumer, dans une deuxième étape, des responsabilités au niveau des garanties.*

» Je me réjouis d'autant plus de la cordialité qui s'est instaurée entre Paris et Tel-Aviv que la France demeure ferme sur ses positions quant à la manière de résoudre le conflit. Je n'ai en tout cas décelé, au cours de mon entretien avec le président Giscard d'Estaing, aucun changement dans son attitude, notamment à l'égard des Palestiniens.

Propos recueillis par
ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

Le sort des institutions

Pour M. Chirac, le succès de la gauche mettrait fin à la Ve République

La reprise des travaux parlementaires s'effectue au ralenti, tandis que M. Barre prépare le plan d'action de douze mois qu'il soumettra à la mi-avril au vote des deux Assemblées.

M. Chirac est venu troubler cette pause pascale en exposant ce que seraient les thèmes et le ton de la campagne du R.P.R. pour les prochaines élections législatives. Après « la bataille de Paris », M. Chirac engage celle de « la France » d'une manière qui le sépare nettement de M. Giscard d'Estaing et qui le conduit à refuser l'alternance au pouvoir au profit de la gauche en raison des options « marxistes » du programme commun.

Le président du R.P.R. assure que le président de la République ne pourrait pas exercer son mandat avec une majorité de gauche et estime *que cette dernière préférera modifier les institutions plutôt que de procéder* à une nouvelle élection présidentielle. Ce serait donc la fin de la Ve République (ce que le programme commun ne prévoit nullement, puisque l'élection du président au suffrage universel y est conservée).

M. Chirac précise, en outre, de manière impérative, les garanties exigées par le R.P.R. en ce qui concerne l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel et indique qu'il ne se satisfera pas d'une « simple affirmation d'ordre politique ».

L'équivoque

COMMENT en est-on arrivé là ? A ces deux photographies de famille que rapproche et oppose un hebdomadaire (1) : d'un côté, à Paris, un gouvernement, groupé autour d'un sage, dont on a peine à imaginer *qu'il puisse être un* gouvernement de combat ; de l'autre, aux Baux-de-Provence, neuf anciens et nouveaux combattants du gaullisme rassemblés et même réconciliés autour d'un « homme fort ». Deux familles d'une majorité qui n'a jamais été profondément unie, face à une gauche assez unie, pour qu'elles la *redoutent après l'avoir si longtemps* méconnue.

A cette division face à l'union il y a des causes, lointaines et proches, européennes et proprement françaises, des erreurs économiques et politiques.

* * *

Tous les pays européens industrialisés connaissent des difficultés comparables. Aucun n'est sorti de la crise. Partout les pouvoirs établis sont impopulaires et menacés. Il n'y a pourtant pas de communistes en Allemagne, en Grande-Bretagne, ni de gaullistes en Italie ou en Belgique.

Simplement, la France est l'une des grandes nations que l'on a constamment bercées d'une illusion les dispensant de véritables efforts : n'étant ni dans le peloton de tête ni dans le peloton de queue, elle s'en tirerait, disait-on, moins bien que le premier, mais toujours mieux que le second. Mais la France est aussi le seul pays où une gauche qui entend *réaliser de profonds changements de* structures a des chances sérieuses d'assurer la relève.

Tout a été dit sur le défaut d'alternance qui fait que des partis, des cadres, des classes, se trouvent privés depuis vingt ans non seulement du pouvoir, mais de l'espérance même du pouvoir.

* * *

Lorsqu'il a été écrit dans ces colonnes au lendemain de l'élection présidentielle que la France était coupée en deux, ce fut pour beaucoup un sacrilège, c'est aujourd'hui une évidence. Lorsqu'il a été observé que la partie la plus jeune et la plus active — la plus *masculine* aussi — du pays avait voté pour la gauche, c'était, paraît-il, du parti pris, de la ségrégation, du racisme !

JACQUES FAUVET.

(Lire la suite page 9.)

(1) *L'Express.*

LA RÉVOLUTION CHINOISE EN SUSPENS

I. — Quel coup d'État ?

Selon une rumeur circulant à Pékin, l'armée est en état d'alerte dans la capitale chinoise pour le premier anniversaire des manifestations en hommage à la mémoire de Chou En-lai. Deux jours après l'« incident contre-révolutionnaire » du 5 avril 1976 sur la place Tien-An-Men, M. Teng Hsiao-ping, alors vice-premier *ministre, vice-président du comité central* et chef d'état-major général, avait été destitué. L'accord qui serait intervenu récemment au sein du bureau politique pour le rétablir dans ses fonctions avant le 1er mai (« le Monde » du 31 mars) semble remis en question.

Les péripéties de la crise politique qui règne à Pékin ne sont pas toujours faciles à interpréter, mais il paraît clair qu'il existe un problème entre M. Hua Kuo-feng, qui s'est hissé à la première place dans la hiérarchie du parti, et M. Teng Hsiao-ping, dont la personnalité et le prestige sont difficilement compatibles avec des fonctions de second rang. Dans une série d'articles dont nous commençons la publication, notre correspondant à Pékin explique d'abord comment M. Hua Kuo-feng a tenté de démontrer la légitimité de son pouvoir.

De notre correspondant
ALAIN JACOB

Pékin. — Six mois après *avoir* succédé à Mao Tse-toung — l'annihilation politique de ses principaux adversaires étant apparemment consommée, — M. Hua Kuo-feng semble encore singulièrement préoccupé de démontrer la légitimité de son pouvoir. Démonstration *a contrario*, fondée sur la preuve apportée par des révélations quotidiennes relatives aux événements récents, selon lesquelles ce pouvoir a failli être « usurpé » par la « bande des quatre » — Mme Chiang Ching, MM. Wang Hong-wen, Chang Chun-chiao et Yao Wen-yuan. *« La bataille en cours,* précisait lui-même le 25 décembre le nouveau président du P.C. chinois, en définissant les tâches essentielles de *l'année 1977, a pour objet principal de dénoncer et de condamner le complot qu'elle* (la « bande des quatre ») *avait tramé en vue d'usurper le pouvoir du parti et de l'État* ».

Telle qu'elle se dessine de plus en plus clairement à travers les articles de la presse chinoise elle-même, la réalité est plus complexe. Dès que fut connu le sort des dirigeants du « groupe de Changhaï » et de la veuve du président Mao, on put légitimement se demander qui, si un « coup d'État » était en préparation, en avait pris l'initiative. N'est-ce pas, en définitive, M. Hua Kuo-feng qui décida, au soir du 6 octobre, de faire appréhender ses adversaires ? Une telle opération contre quatre membres du bureau politique pouvait-elle avoir lieu sans une soigneuse préparation ? Ce secret fut si bien gardé que, le lendemain 7 octobre encore, *le quotidien du peuple*, non prévenu, pouvait publier sous la signature de Liang Hsiao (1), principal pseudonyme associé à la « bande des quatre », un article sur la critique de M. Teng Hsiao-ping. N'avait-il pas fallu s'assurer, en temps utile, *des soutiens nécessaires* — celui de l'armée en particulier — pour étouffer toute résistance éventuelle ?

La version officielle est que tout cela n'a été fait que pour barrer la route à des « comploteurs » qui s'apprêtaient à passer à l'action. Sans préjuger les « révélations » à venir, les preuves d'un tel complot sont encore minces. S'il est évident que les « quatre » avaient prévu de mener auprès de l'opinion une lutte intense contre ceux qu'ils soupçonnaient ou accusaient de « révisionnisme », si leur action au cours des mois précédents a pu donner lieu à des heurts entre leurs partisans et les autorités locales, le seul cas à ce jour d'un projet de rebellion armée contre le pouvoir central — c'est-à-dire contre M. Hua Kuo-feng — est celui de Changhaï.

(Lire la suite page 4.)

(1) Ce pseudonyme désignait un groupe de trente-neuf personnes basé à l'université de Tsinghua.

AU FESTIVAL D'ART CONTEMPORAIN DE ROYAN

La fin d'une époque

Le quatorzième Festival international d'art contemporain de Royan a commencé, samedi 2 avril, dans une atmosphère assez curieuse, celle d'une fin d'époque peut-être : tout change, même le premier magistrat de la ville, M. Jean de Lipkowski, dont l'appui a été décisif pour le succès du Festival et qui, battu aux élections, a dû laisser sa place à l'un de ses adjoints, M. Guy Têtard, dans une municipalité où l'union de la gauche a obtenu sept élus.

Malgré la disparition d'une personnalité nationale et les critiques qui s'abattaient naguère sur une manifestation que l'on considérait comme trop élitaire et réservée aux « Parisiens », il semble que le nouveau conseil municipal tienne à ce Festival qui a puissamment promu le renom de la ville et qui s'est mieux implanté localement, ces dernières années, avec des animations de folklore et, ces jours-ci, avec la musique traditionnelle de l'Afrique du Sahel et de l'Afrique noire (*le Monde* du 31 mars).

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 25.)

AU JOUR LE JOUR — Un rude métier

De nouvelles équipes gouvernementales, comme on dit, ont été formées à New-Delhi, à Pékin, à Paris, à Washington, pour remplacer d'anciennes nouvelles équipes gouvernementales. Partout, les équipiers sortent du petit vivier où se croisent et s'entrecroisent ceux qui font profession de gouverner leurs frères.

Mais n'allons pas déplorer que le gouvernement des hommes soit un domaine réservé. Réjouissons-nous, au contraire, qu'un petit nombre prenne sur lui d'exercer la rude profession de gouvernant car nous avons besoin de tous nos moyens pour exercer l'encore plus rude métier de sujet.

ROBERT DE MONTVALON.

EUROPE

Belgique

Une vive tension règne en Wallonie après l'interruption des grèves tournantes

Après l'annonce d'élections anticipées fixées au 17 avril, le climat politique et social s'est dégradé en Belgique. Les partis d'opposition — socialistes, communistes, Volksunie (nationalistes flamands), Rassemblement wallon et F.D.P. (Front démocratique des francophones à Bruxelles, — reprochent à M. Léo Tindemans, premier ministre, d'avoir décidé la dissolution des Chambres après la révocation de deux ministres wallons.

Cette mauvaise humeur contraste avec la modération des dirigeants nationaux des grandes organisations syndicales, qui ont suspendu ces derniers jours les grèves tournantes organisées depuis le début du mois contre le plan gouvernemental d'austérité. Cette décision, cependant, n'a pas fait l'unanimité, notamment en Wallonie, où une certaine tension est observée à Liège et à Namur.

Un mouvement « apolitique »

Namur. — Un coq rouge sur fond d'or : le drapeau wallon surgit une fois de plus à la tête des cortèges ouvriers. Sur la place de l'église à Auvelais — une petite ville industrielle du bassin de la Basse-Sambre entre Namur et Charleroi, — la foule applaudit. Des hommes en casquette, des femmes en fichu. Les « jusqu'au-boutistes » de la grève du front commun.

« *Camarades*, s'écrie l'orateur, *nous avons encore été bernés. Nous ne le serons plus à l'avenir. Plus jamais !* » C'est un syndicaliste qui parle, un permanent de la Fédération générale du travail de Belgique, la puissante F.G.T.B., d'obédience socialiste. Un autre responsable prend la parole, un membre de la Centrale des syndicats chrétiens (C.S.C.) : « *On est écœuré, mais la lutte va continuer. Nous autres, Wallons, nous ne sommes pas des polichinelles.* » Cette référence à un personnage de la *commedia dell'arte*, cher au folklore local, n'amène pas l'ombre d'un sourire sur les visages.

Souvent, en Wallonie, depuis le vendredi 11 mars, des assemblées de personnel et des meetings se sont tenus aux abords des usines, à l'initiative de ceux qui critiquent le contre-ordre des bureaux nationaux de la F.G.T.B. et de la C.S.C. interrompant la grève générale hebdomadaire organisée par provinces couplées — une wallonne et une flamande — depuis le 25 février. Après le Hainaut et la Flandre occidentale, puis le Luxembourg wallon et la Flandre orientale, c'était au tour du Namur et du Limbourg de participer, le 11 mars, à ce mouvement, le premier du genre lancé en commun par les deux centrales ouvrières. Tout laissait prévoir que cette action remporterait le même succès que les vendredis précédents, où l'on avait vu le port d'Anvers paralysé.

L'objectif, il est vrai, avait de quoi mobiliser les masses. Sous la triple revendication : « *sauvegarde des acquis sociaux, maintien de l'emploi et réduction de la durée de travail* », c'est l'ensemble du plan Egmont — le plan de sauvetage économique gouvernemental — qui était mis en cause. Qu'ils fussent wallons ou flamands, affiliés à la F.G.T.B. ou à l'organisation chrétienne C.S.C., les travailleurs étaient appelés à lutter contre l'austérité, dans l'unité, par-dessus les frontières linguistiques et idéologiques. C'était là un fait nouveau, ouvrant, selon certains observateurs, des perspectvies de rassemblement pour une « *alternative progressiste* », une sorte d'union de la gauche belge.

Il n'en a pas été ainsi. Après une entrevue avec le premier ministre, les leaders de la F.G.T.B. et de la C.S.C., MM. Debunne et Houthuys, réunissaient leurs bureaux nationaux respectifs et, estimant que la dissolution des chambres avait renversé la situation, suspendaient les grèves en cours.

De notre envoyé spécial

Le moins que l'on puisse dire est que cette décision n'a pas suscité un enthousiasme excessif parmi les militants de base, ni même au sein des appareils syndicaux, surtout dans la partie francophone du pays. Alors qu'aucune grève n'était signalée ce vendredi-là dans le Limbourg flamand, en Wallonie on enregistrait de nombreux actes d'indiscipline.

Ainsi, des grèves totales ou partielles ont perturbé un certain nombre d'entreprises dans le sillon industriel de la Sambre à Gembloux, Andenne, Auvelais, Jemeppe-sur-Sambre, Floreffe, aux usines Wabco, Kalorik, Solvay, H.M.S., Saint-Roch ou Glaverbel. A La Louvière, dans le Hainaut, une assemblée de la centrale générale des services publics (F.G.T.B.) se terminait dans la confusion, certains militants reprenant à leur compte le vieux thème anarcho-syndicaliste : « *Les élections, c'est du bidon.* » Et d'autres ajoutaient : « *Notre grève est apolitique. Nous n'avons pas à nous embarrasser de la conjoncture électorale.* »

« *La pilule est trop amère*, nous déclarait M. Antoine Pochet, l'un des dirigeants de la centrale wallonne des métallurgistes (F.G.T.B.) pour la région Namur-Luxembourg. *Nous étions prêts à l'action. Nous n'avions jamais vu une telle unité depuis l'époque d'André Renard, et je puis vous dire que si le pouvoir fait le moindre faux pas, en Wallonie, ce sera l'explosion.* »

L'allusion à André Renard, le leader syndicaliste liégeois mort en 1962, fondateur du Mouvement populaire wallon et organisateur des grèves dites insurrectionnelles de l'hiver 1960-1961, n'est pas un hasard. De nouveau, une certain clivage est observé entre les directions « unitaires », à majorité flamande, des partis et des syndicats nationaux, et leurs sections régionales wallonnes qui analysent différemment le double malaise, politique et économique, qui frappe la Belgique.

Le 20 avril, trois jours après les élections, des leaders syndicaux de l'interrégionale wallonne F.G.T.B. et de la C.S.C. participeront à une réunion des trois principaux mouvements fédéralistes (Mouvement populaire wallon, Wallonie libre et Rénovation wallonne) pour jeter les bases d'un « programme commun » qui sera proposé aux hommes politiques. Mais il n'est pas question de rupture pour l'instant : le syndicalisme belge en a vu d'autres.

Mais il n'est pas question de rupture pour l'instant : le syndicalisme belge en a vu d'autres.

« *Ce n'est pas tellement la décision de suspendre la grève qui est critiquée que la façon dont nous l'avons appris, par la presse*, nous dit calmement M. Jacques Yerna, secrétaire général de la fédération régionale F.G.T.B. de Liège-Huy-Waremme. *Mais, si nous ne voulons pas perdre le fruit de deux ans d'effort, il nous faut maintenant substituer aux grèves tournantes de nouveaux mots d'ordre pour de nouveaux objectifs. Il en est un que l'interrégionale wallonne de la F.G.T.B. estime prioritaire, c'est celui de la régionalisation, à quoi les fédérations wallonnes de la C.S.C. sont également favorables.* »

Mais n'est-ce pas un objectif politique ? Pour M. Yerna, le gouvernement se débat depuis deux ans dans une crise économique sans précédent : « *Il a voulu juguler le chômage, mais il a accéléré l'inflation. Il a voulu ensuite maîtriser la hausse des prix, mais il a provoqué le chômage. Les réformes industrielles promises par le pouvoir unitaire n'ont abouti qu'à gaver de subsides les filiales des holdings et des multinationales, alors que la Wallonie reste dotée de structures périmées. Il faut donc un changement en profondeur.* »

André Renard, déjà, tenait ce langage. Il y a dix-sept ans.

JEAN BENOIT.

Union soviétique

Ami d'Alexandre Soljenitsyne

M. KOPELEV EST EXCLU DE L'UNION DES ÉCRIVAINS

(De notre correspondant.)

Moscou. — *Le critique littéraire Lev Kopelev a annoncé, dimanche 3 avril, qu'il avait été expulsé de l'Union des écrivains soviétiques la semaine dernière.*

Agé de soixante-cinq ans, M. Kopelev a fait paraître il y a un an, dans plusieurs pays occidentaux, ses souvenirs sur l'occupation de l'Allemagne par les troupes soviétiques. Il y dénonçait notamment certains excès de l'Armée rouge. C'est pour s'être opposé à ces excès que Kopelev, qui était alors commissaire politique d'une des armées d'occupation, avait été arrêté, exclu du parti et condamné à dix ans de détention.

Lev Kopelev fit la connaissance d'Alexandre Soljenitsyne dans un des camps du Goulag. Il apparaît sous le personnage de Roubine dans *le Premier Cercle*. Il y a une vingtaine d'années, M. Kopelev avait jouer un rôle primordial dans la carrière littéraire de Soljenitsyne : c'est lui qui présenta le futur prix Nobel à Tvardowsky, le rédacteur en chef de *Novy Mir*, qui devait publier *Une journée dans la vie d'Ivan Denissovitch*.

Dimanche, également, on a appris à Moscou que les autorités soviétiques avaient retiré à la femme de Soljenitsyne sa nationalité soviétique. La nouvelle est annoncée dans le bulletin du Soviet suprême, qui publie un décret signé de M. Podgorny. Ce décret, qui est daté du 27 octobre dernier, affirme que « *les actions de Mme Soljenitsyne portent dommage au prestige de l'U.R.S.S. et sont incompatibles avec la citoyenneté soviétique* ». Les autorités avaient retiré la citoyenneté soviétique à Soljenitsyne au moment de son expulsion d'U.R.S.S. en 1974.

La semaine dernière, également, un écrivain géorgien, Zviad Gamsakourdia, a été expulsé de l'Union des écrivains de Géorgie pour « propagande antisoviétique ». Ce traducteur d'anglais avait été limogé de l'université de Tbilissi, l'an dernier, pour ses activités en faveur du respect des droits de l'homme et pour la publication de plusieurs textes dans des « zamizdats ». M. Gamsakourdia est le fils del'écrivain Constantin Gamsakourdia décédé l'an dernier. — J. A.

AU CONSEIL NORDIQUE

Polémique entre Finlandais et Norvégiens sur la participation allemande aux manœuvres de l'OTAN

De notre correspondant

Helsinki. — Le vingt-cinquième anniversaire du conseil nordique — qui s'est réuni à Helsinki du 31 mars au 3 avril — a été marqué par une sévère mise en cause de la politique étrangère norvégienne par des Finlandais.

Les questions de la coopération dans le domaine de l'énergie, de la télévision par satellite ou de l'organisation du marché de l'emploi, qui figuraient à l'ordre du jour, ont été quelque peu oubliées.

Traditionnellement, les problèmes de politique étrangère ne sont pas abordés par le conseil nordique. Celui-ci est un organe consultatif qui ne peut prendre aucune décision. En adhérant au conseil en 1955, la Finlande avait fait cette réserve : « *Si au conseil, et contrairement à l'usage suivi jusqu'à présent, sont introduites pour examen des questions de nature militaire, ou qui conduiraient à prendre parti dans les différends des grandes puissances, les représentants de la Finlande ne devraient pas participer à l'examen de telles questions.* » Le débat de l'année dernière sur la guerre de la morue devait être une exception.

Cette année, le premier ministre finlandais, M. Martii Miettunen, semblait bien décidé à ce que ne soient pas abordées les « révélations » de la presse d'Oslo sur les déclarations du président Kekkonen en septembre 1976 concernant la participation de troupes allemandes aux manœuvres de l'OTAN en Norvège. Le président Kekkonen aurait alors évoqué les pressions auxquelles serait soumise la Norvège de la part de certains milieux politiques favorables à un resserrement des liens avec l'OTAN.

« *Il est clair, et généralement accepté que les questions de sécurité des pays membres ne figurent pas à l'ordre du jour du conseil* », a rappelé M. Miettinen. Passant outre à cette recommandation, et en présence du président Kekkonen venu assister à cette première séance du conseil, le chef du parti communiste finlandais, M. Saarinen, a vivement attaqué la politique norvégienne de défense : « *Tout le monde comprend que la participation de l'Allemagne fédérale à des manœuvres militaires sur le territoire de la Norvège marque un changement considérable dans la politique norvégienne et qu'elle préoccupe la Finlande.* » Bien qu'il ne s'agisse que de petites unités (un corps sanitaire et une unité d'hélicoptères), « *c'est un début dont nous ne connaissons pas la suite* », a ajouté M. Saarinen.

La réplique norvégienne ne se fit pas attendre. L'ancien premier ministre, M. Bratteli, répondit : « *Tous ceux qui ont des responsabilités en Norvège comprennent que la politique étrangère de la Finlande se décide à Helsinki. Il va de soi que la politique étrangère de la Norvège se décide seulement à Oslo.* »

Le premier ministre norvégien, M Nordli, lors d'un entretien avec M. Kekkonen, le soir même de son arrivée à Helsinki, et M. Frydenlund, ministre norvégien des affaires étrangères, avaient assuré la Finlande de la permanence de la ligne adoptée par la Norvège, même après les importantes découvertes pétrolières en mer du Nord. « *Notre activité pétrolière ne modifie pas d'une manière fondamentale les conditions actuelles de la politique étrangère et de la sécurité de la Norvège* », a déclaré M. Frydenlund. Il a indiqué que la participation de troupes allemandes à des manœuvres « *signifiait une coopération dans le cadre militaire multilatéral de l'OTAN* » et qu'il n'était « *pas question d'un rôle militaire bilatéral spécial de l'Allemagne fédérale sur le territoire norvégien* ». « *La Norvège n'a fait l'objet de pressions d'aucune sorte* », a conclu M. Frydenlund.

Le climat du conseil s'est encore assombri avec l'annonce de la dévaluation des couronnes suédoise, danoise et norvégienne Le premier ministre suédois, M. Thorbjön Fälldin, qui avait annoncé la nouvelle quelques heures auparavant au président Kekkonen, a confirmé que la Suède avait pris l'initiative d'une dévaluation de 6 %, le Danemark et la Norvège se contentant d'un simple ajustement de 3 %.

La décision suédoise place les autorités d'Helsinki dans une situation difficile. Le gouverneur de la Banque de Finlande a rappelé que cette décision n'avait aucune conséquence « *automatique pour la devise finlandaise* » et qu'il n'était pas « *absolument nécessaire de prendre une décision immédiate* ». Mais la valeur du mark finlandais se détermine par rapport à treize devises, selon l'importance qu'elles occupent dans les échanges extérieurs de la Finlande. La couronne suédoise occupe la première place, la Suède étant, après l'Union soviétique, le deuxième partenaire commercial de la Finlande. Depuis quelques mois, on estime que la devise finlandaise est surévaluée et la Finlande peut être contrainte d'aligner sa monnaie sur la couronne suédoise au moins pour ne pas mettre davantage en difficulté ses exportations de bois et de papier.

La dévaluation du mark finlandais aurait au moins deux conséquences négatives : alourdir la dette extérieure, qui se monte à près de 24 milliards de marks (soit 20 % du produit national brut), dont 15 milliards pour l'industrie, et compliquer la négociation des accords entre le patronat et les syndicats, qui prévoient la dénonciation des conventions en cas de modification de la parité de la devise nationale.

Le marché des changes d'Helsinki est fermé à partir de ce lundi et jusqu'à nouvel ordre.

GILLES GERMAIN.

LA CRISE IRLANDAISE

Le Mouvement des femmes pour la paix s'est réuni en « convention constitutionnelle »

De notre correspondant

Belfast. — Le Mouvement des femmes pour la paix s'est réuni en « convention constitutionnelle » du 1er au 3 avril, dans la petite ville d'Enniskillen (comté de Fermanagh), à 138 kilomètres de Belfast.

Depuis la fin des grands défilés de l'automne dernier, les « Peace People » n'ont guère fait la « une » des journaux. Ils se sont attachés à canaliser l'émotion et l'élan soulevés par la mort de trois enfants le 10 août 1976, à Belfast. Cent vingt « comités de la paix » ont été créés. Aujourd'hui, le Mouvement compte environ sept cents membres actifs et près de sept mille adhérents.

La convention d'Enniskillen a permis aux « Peace People » de faire le point. Quelque cent cinquante délégués et observateurs venus de toutes les îles Britanniques ont décidé que « L'assemblée de la communauté du peuple de la paix » se réunira deux fois par an après son élection, à l'automne prochain. Le comité exécutif formé cet hiver a été reconduit et élargi (il y a vingt et un membres). Le projet de Constitution présenté en janvier dernier a été longuement discuté et amendé.

En huit mois, le Mouvement de la paix a perdu de son aspect charismatique et « amateur ». Les deux fondatrices, Mme Betty Williams, et Mlle Mairead Corrigan, reçoivent désormais un salaire. Les dons massifs (200 000 livres sterling de Norvège et près de 300 000 livres sterling de l'Allemagne de l'Ouest) sont gérés par un « trust » (fondation sans but lucratif). Les groupes de la paix se sont surtout consacrés à des œuvres sociales et à des rencontres inter-communautaires.

R. D.

VIOLENTE MANIFESTATION DEVANT UNE PRISON PROCHE DE DUBLIN

(De notre correspondant.)

Dublin. — Soixante personnes, dont plusieurs policiers, ont été blessées, dimanche 3 avril, lors d'une manifestation devant la prison de Portlaoise, à 70 kilomètres de la capitale. Un millier de manifestants — un grand nombre venus d'Irlande du Nord — protestaient contre l'attitude des autorités de Dublin à l'égard d'une vingtaine de détenus, membres de l'aile provisoire de l'IRA, qui font depuis quelque temps une grève de la faim. Dix des prisonniers ont dû être emmenés à l'hôpital militaire de Curragh, à 20 kilomètres de Dublin.

J. M.

Suisse

De vifs incidents ont opposé à Moutier la police aux autonomistes francophones

De notre correspondant

Berne. — Une fois de plus, la ville de Moutier, dans le Jura méridional, a été le théâtre, samedi 2 avril, de vifs incidents entre autonomistes francophones et troupes de choc de la police bernoise. Bien que le gouvernement cantonal ait interdit toute réunion publique, plus d'un millier de manifestants s'étaient rassemblés près de la gare de la localité : ils protestaient parce que le peuple jurassien n'est plus mentionné dans la Constitution bernoise.

Adoptée quelques jours plus tôt par le Parlement du canton de Berne, cette modification constitutionnelle a aussitôt provoqué des réactions indignées dans les milieux autonomistes. Contestant déjà vigoureusement la partition du Jura, ils ont ressenti cette décision comme « *un nouvel acte de guerre* ». En 1950, l'existence du peuple jurassien avait été formellement reconnue dans la Constitution du canton de Berne. Cette concession n'avait pas suffi à ramener le calme dans les districts francophones, comme l'espéraient les autorités cantonales. Au contraire, elle avait donné un nouvel élan au mouvement, qui a finalement obtenu la création d'un vingt-troisième canton au sein de la Confédération helvétique.

Alors que les Jurassiens du Nord viennent d'approuver largement leur future loi fondamentale, le canton de Berne adapte sa Constitution à ces nouvelles frontières. Le gouvernement bernois a donc estimé qu'il n'y avait plus lieu de mentionner le peuple jurassien puisque trois des six districts francophones ont choisi de faire sécession. Les autonomistes rétorquent que « *la moitié du peuple jurassien n'a pas perdu son identité sous prétexte qu'il demeure sous tutelle bernoise* ».

En manifestant samedi à Moutier, les autonomistes entendaient réaffirmer autant leur identité que leur détermination de récupérer le Jura méridional. Centre industriel important à proximité immédiate de la nouvelle frontière, Moutier est divisé en deux camps sensiblement égaux. Pour tenter d'empêcher la manifestation, la police avait établi des barrages sur les routes et, samedi, la ville n'était accessible que par le train. Un important dispositif avait été mis en place par les forces de l'ordre, qui ont dissuadé les manifestants à coups de grenades lacrymogènes. Après ces échauffourées, quelques blessés légers ont été relevés de part et d'autre. Reprochant au gouvernement bernois d'avoir violé le droit de réunion, le mouvement jurassien a décidé de porter plainte. De leur côté, les anti-séparatistes ont « *constaté l'échec de la tentative nordiste de transformer Moutier en un nouveau Belfast* ». — J.-C. B.

Suède

LE PROJET D'ENLÈVEMENT DE Mme LEIJON

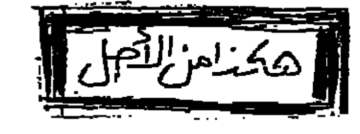
Deux ressortissants ouest-allemands sont extradés

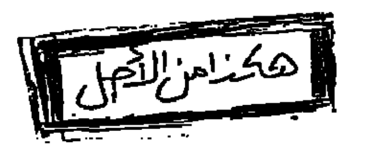
De notre correspondant

Stockholm. — Le gouvernement suédois a décidé, dimanche après-midi 3 avril, d'extrader les deux leaders présumés de l'organisation terroriste internationale, démantelée par la police à Stockholm (« le Monde » daté 3-4 avril). Norbert Kröcher et Manfred Adomeit ont été remis aux autorités ouest-allemandes dans la soirée du 3 avril. Aucune décision n'a encore été prise en ce qui concerne les quatre autres ressortissants étrangers appréhendés : un Britannique, deux Mexicains et une Chilienne. Ces trois derniers bénéficiant du statut de réfugiés politiques, le gouvernement attend le résultat définitif de l'enquête pour se prononcer. Par ailleurs, six Suédois accusés de tentative d'enlèvement, chantage et sabotage ont été écroués. Au total, douze personnes ont donc été arrêtées.

Les détails de l'opération préparée par le commando sont maintenant largement connus. C'était bien Mme Anna-Greta Leijon, ancien vice-ministre de l'emploi (social-démocrate), qui était visée. L'arrestation de Norbert Kröcher a eu lieu à Stockholm dans la soirée du 31 mars. Il était armé et en possession d'un plan d'action détaillé. Mme Leijon devait être enlevée le 24 avril prochain — deux ans jour pour jour après l'attaque de l'ambassade — dans la petite ville de Södertälja, à une trentaine de kilomètres de la capitale, à l'issue d'une conférence sociale-démocrate. Elle devait ensuite être emmenée dans le sous-sol d'un immeuble de Stockholm où la police a saisi des armes, des explosifs, des masques à gaz, ainsi qu'un poste émetteur-récepteur très perfectionné. L'objectif des terroristes était d'obtenir la libération de plusieurs membres du groupe Baader-Meinhof détenus en Allemagne de l'Ouest, ainsi qu'une forte rançon du gouvernement suédois.

ALAIN DEBOVE.





DIPLOMATIE

Un entretien avec M. Sadate

(Suite de la première page.)

» Il est, tout autant que moi, persuadé de la nécessité d'une participation de l'O.L.P. aux négociations de Genève. Il y a là, depuis le général de Gaulle, une remarquable continuité de la diplomatie française. »

La conjoncture paraît d'autant plus encourageante au président Sadate qu'il constate, dit-il, une évolution positive de l'attitude américaine à l'égard du conflit.

« Le président Carter, explique-t-il, *a compris l'urgence d'un règlement en accordant une attention prioritaire au problème, en chargeant le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, d'une mission d'information dans la région avant d'inviter à Washington les responsables arabes, dont moi-même. Il est significatif qu'il ait annulé une transaction conclue avec Israël prévoyant la livraison à ce pays de bombes à percussion. Mieux encore, il est le premier président américain à admettre la nécessité de doter les Palestiniens d'une patrie qui leur soit propre, un « homeland ».*

— Pourtant, monsieur le président, le représentant de M. Carter au Conseil de sécurité s'est opposé la semaine dernière à ce que ce mot de « homeland » figure dans un projet de résolution ayant la faveur du délégué égyptien.

— C'est un problème délicat que je préfère ne pas évoquer publiquement. Les extrémistes israéliens et arabes en profiteraient pour susciter de nouvelles difficultés.

— Pourriez-vous être plus explicite au sujet de l'opinion que l'on prête à M. Carter, selon laquelle les « rectifications mineures » de frontières devraient se situer entre 5 et 10 kilomètres ?

— Aucun dirigeant arabe n'est en mesure, à supposer qu'il y soit disposé, de céder à Israël même un centimètre de territoire. C'est tout simplement impossible, en particulier pour le Sinaï et le Golan. Quant à la Cisjordanie, dont la frontière avec l'Etat juif n'avait pas été définitivement établie, des rectifications mineures pourraient être négociées, par exemple pour réunifier des villages qui avaient été coupés en deux par la ligne d'armistice. Ces aménagements, en tout cas, ne pourraient se faire que sur la base de la réciprocité, chacune des deux parties devant consentir des concessions territoriales.

» Il est, en tout cas, ridicule de soutenir que quelques kilomètres de lopins de terre soient indispensables à la sécurité d'Israël. Nous possé-
mais aussi d'une utilité cruciale
des missiles sol-sol qui qui peuvent atteindre les agglomérations israéliennes à partir de la rive occidentale du canal de Suez. En revanche, nous sommes disposés à discuter de toute autre disposition, y compris la création de zones démilitarisées de part et d'autre de la frontière, susceptibles de garantir la sécurité de tous les belligérants.

Un dialogue entre Washington et l'O.L.P. est indispensable

— L'ampleur des divergences qui vous séparent encore d'Israël, monsieur le président, est telle que l'on peut se demander par quoi vous justifiez votre optimisme quand vous répétez que *« l'année 1977 sera celle de la paix... ».*

— Tout d'abord, je suis optimiste par nature. Personne, sauf moi, n'imaginait que le second accord sur le dégagement du Sinaï (en septembre 1975) *pourrait être conclu. Même Henry* (M. Kissinger) *n'en croyait pas ses yeux. Ensuite, les Américains, à l'égard desquels les Israéliens sont totalement dépendants, pourraient, s'ils en ont la volonté, amener l'Etat juif à signer avec nous un accord de paix dans un délai d'un mois.*

— L'expérience paraît avoir démontré que les Américains ne veulent ou ne peuvent pas exercer des pressions sur Israël...

— Ils le peuvent ! Souvenez-vous de l'énergique intervention du président Eisenhower en 1956 ; il a obtenu promptement l'évacuation du Sinaï par Israël. Aujourd'hui, les Etats-Unis ont davantage de motivations pour exercer des pressions, car il ne s'agit plus d'un accord partiel ou provisoire entre Israéliens et Arabes, mais d'une paix globale, totale et définitive. Une paix qui ne coûterait rien à l'Etat juif, puisque nous ne lui demandons rien d'autre que la paix.

— Pensez-vous pouvoir convaincre le président Carter de reconnaître l'O.L.P. comme interlocuteur valable dans les négociations ?

— Cette question a été longuement évoquée lors de mes conversations avec M. Giscard d'Estaing. Je soutiens qu'un dialogue entre le gouvernement américain et l'O.L.P. est non seulement indispensable, mais aussi d'une utilité cruciale pour toutes les parties en cause, y compris pour les Israéliens. Cela facilitera leur tâche, ainsi que la nôtre, dans la recherche d'un règlement définitif.

— Cependant, les Israéliens insistent sur le fait qu'ils ne peuvent traiter avec une organisation dont la charte prône le démantèlement de leur Etat.

— Cela n'est qu'un prétexte. Les résolutions adoptées au récent Congrès national palestinien constituent un tournant capital puisque l'O.L.P. est désormais habilitée à négocier l'instauration d'un Etat en Cisjordanie et à Gaza. Je sais que la position de M. Arafat sera encore plus souple s'il est invité à participer aux négociations de Genève. Il va de soi, en tout cas, que ces négociations déboucheront sur une paix définitive à laquelle souscriront tous les représentants arabes, je dis bien tous. Que faut-il de plus ? Des garanties pour l'avenir ? Elles seront données de part et d'autre. »

Les « sombres manœuvres » de l'U.R.S.S. en Afrique

En énumérant les questions qu'il a abordées avec M. Giscard d'Estaing, le président Sadate expose spontanément leurs préoccupations communes quant à l'évolution en Afrique. La mine grave, le front soucieux, il nous déclare, en détachant ses mots :

« Je suis très, très inquiet de la tournure que prennent les événements en Afrique, en particulier au Zaïre. Les Soviétiques se livrent à de sombres manœuvres d'un bout à l'autre de ce continent. Au Soudan, ils ont essayé de renverser le régime du général Nemeiry, qui a dû affronter une sédition fomentée par des milliers de guérilleros envoyés et armés par le colonel Kadhafi. Le chef de l'Etat libyen est devenu, en quelque sorte, le bailleur de fonds de l'U.R.S.S. Il finance toutes les entreprises subversives ; les armes soviétiques, achetées par lui, sont livrées directement aux intéressés, souvent par des appareils qui font une escale technique à Tripoli. L'Ethiopie, qui est devenue un centre majeur des manigances soviétiques, est l'une des bénéficiaires des largesses libyennes et de l'armement russe.

» Quant à la guerre civile au Zaïre, il ne s'agit pas, de toute évidence, d'une affaire intérieure, comme on le prétend. Les Katangais sont dotés de chars soviétiques perfectionnés, notamment de T-54 et T-55, qui sont tout autant efficaces que les chars américains M-60. C'est beaucoup, nous en savons quelque chose, puisque l'armée égyptienne a utilisé ce matériel soviétique lors de la guerre d'octobre. Or ces tanks ne sont pas tombés du ciel. La situation est critique. Je me demande où se produira le prochain coup en Afrique.

— Vous pensez à l'Egypte ?

— Oui, puisque les Soviétiques ont déjà commencé à susciter des troubles chez nous. Mais je songe surtout au Soudan, où tout bouleversement risque fort d'avoir des répercussions en Egypte. Nous serons directement impliqués puisque un pacte de défense commune nous lie au général Nemeiry. Bien que la direction politique unifiée créée récemment entre l'Egypte, le Soudan et la Syrie ne soit dirigée contre personne, il est entendu que nous nous défendrons contre toute subversion, d'où qu'elle vienne, d'U.R.S.S., de Libye ou d'ailleurs.

Pour le président Sadate, ceux qui ont fomenté les émeutes en Egypte, en janvier dernier, sont des *« communistes » : « Les procès en cours ont révélé que ce complot avait été préparé de longue date. Une première tentative avait échoué le 25 novembre 1976. La dernière en date a été déjouée de justesse. Ce n'est pas la politique économique et sociale que nous appliquons qui est en cause, car c'est l'exploitation démagogique de nos difficultés qui a déclenché les troubles. »*

— Vous avez déclaré, aussitôt après, que les nassériens, en collaboration avec les communistes, étaient responsables de ces journées d'émeutes.

— J'ai dit que Nasser est mort le jour de la défaite qu'il a subie en juin 1967. Il était tombé dans un guet-apens que lui avaient dressé les Américains. Deux jours avant la guerre, il avait assuré le président Johnson qu'il était disposé à négocier un compromis avec Israël et qu'il envoyait à Washington, à cet effet, le vice-président de la République. Mais le président Johnson, tout en feignant d'accepter cette offre, a donné le feu vert à Israël pour attaquer. Cette manœuvre est maintenant du domaine public, puisque la presse américaine en a fait état.

» D'autre part, le nassérisme n'est plus ce qu'il était. J'ai instauré un système social-démocrate qui n'a rien à voir avec le socialisme marxiste-léniniste dont se réclament les soi-disants nassériens d'aujourd'hui. J'ai aussi fermé à jamais les camps de concentration. Je n'ai pris aucune mesure répressive contre la gauche.

— Vous avez pourtant privé la gauche de sa revue Al Talia (1)...

— Le rédacteur en chef de cette publication, M. Lotfi El Kholi, qui incitait l'opinion, par ses écrits, à se dresser contre le gouvernement, refusait de se soumettre au contrôle du directeur, qui a accepté sa démission. Contrairement à ce que prétend M. Kholi, il n'a pas été démis de ses fonctions.

— La gauche se plaint qu'elle ne dispose pas de tribune de presse, d'un quotidien...

— Tout cela sera réglé en temps voulu, quand la loi sur la constitution des partis sera promulguée par le Parlement. »

(1) *Le Monde* daté 3-4 avril.

Propos recueillis par
ERIC ROULEAU.

M. SADATE ET LES « NEUF »

Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée dimanche sous l'égide de l'Association de la presse franco-arabe, M. Sadate a notamment demandé aux pays de la Communauté européenne de publier la déclaration qu'ils ont adoptée le 31 janvier dernier à propos du Proche-Orient. Ce texte, qui a été publié en février par le quotidien cairote Al Ahram *(le Monde* du 3 février), *estimait en particulier qu'une solution du conflit* « ne sera possible que si se concrétise le droit du peuple palestinien à exprimer son entité nationale » *et demandait qu'Israël* « cesse l'occupation qui se poursuit depuis la guerre de 1967 ».

A l'époque, les neuf ministres des affaires étrangères avaient « approuvé » cette déclaration, mais, sur l'insistance de divers pays membres, notamment de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas et de la République fédérale (ce dernier pays en avait pourtant pris l'initiative), ils avaient décidé de ne pas la publier officiellement pour ne pas gêner la mission que M. Vance, secrétaire d'Etat américain, allait entreprendre au Proche-Orient (le Monde du 2 février). Maintenant que cette mission a eu lieu et que M. Carter a exposé avec force détails ses idées sur un règlement de paix, on peut se demander, en effet, pourquoi les Neuf ne se décident pas à publier leur propre texte dans sa version officielle.

A son arrivée à Berlin-Est

M. FIDEL CASTRO FAIT LE BILAN DE SA TOURNÉE AFRICAINE

Berlin-Est (A.F.P., Reuter, U.P.I.). — M. Fidel Castro, président du Conseil d'Etat cubain, est arrivé samedi 2 avril, venant d'Alger, dans la capitale de la République démocratique allemande. M. Castro a annoncé qu'il se rendrait à Moscou (probablement ce lundi 4 avril) avant de rentrer à La Havane. Le chef du P.C. cubain a eu dimanche des entretiens avec M. Erich Honecker, secrétaire général du P.C. est-allemand (SED), et s'est félicité publiquement du rôle joué par la R.D.A. dans les affaires africaines. M. Castro a d'autre part déclaré : « Il y a des Cubains en Afrique, en Asie (...), qui apportent leur modeste contribution à la lutte révolutionnaire. (...) Nous ne le faisons pas pour des raisons de prestige national ni pour jouer un rôle dans la vie internationale. Nous le faisons parce que nous sommes des internationalistes. »

M. Castro a affirmé qu'il avait pu voir, au cours de sa récente tournée africaine, « tout le mal que le capitalisme, le colonialisme et l'impérialisme ont infligé à une grande partie de l'humanité ».

● L'IRLANDE DECRETE UNILATERALEMENT UNE LIMITE DE PECHE DE 50 MILLES. — La République d'Irlande vient de décider d'imposer, unilatéralement, une limite de pêche de 50 milles marins autour de ses côtes, à partir du 10 avril. Après l'échec, la semaine dernière, du conseil des ministres de la Communauté, le gouvernement irlandais veut, par ce moyen, préserver ses réserves de poisson. Cette nouvelle limite, qui concerne les bateaux de plus de 100 pieds de long (36 mètres environ) avait été envisagée une première fois en février. Les Irlandais, en attendant le résultat des discussions communautair.s, avaient à trois reprises remis leur décision. Cette attitude avait provoqué la colère des pêcheurs d'Irlande du Sud.

TOUT EN MAINTENANT SES POSITIONS SUR LES ARMEMENTS STRATÉGIQUES

M. Carter cherche à apaiser les inquiétudes soviétiques

Quarante-huit heures après le retour de M. Vance à Washington, la presse soviétique commente abondamment l'échec de sa mission à Moscou à propos de la limitation des armements stratégiques. La « Pravda » a publié dimanche cinq commentaires ou informations à ce sujet; accusant notamment les Etats-Unis d'avoir « déformé la réalité » dans leurs explications et d'avoir fait des propositions « irréfléchies ». M. Brzezinski, conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité, se voit reprocher de s'être livré à « un nouvel exercice de propagande » au cours de sa conférence de presse du 1er avril.

A Pékin, l'agence Chine nouvelle écrit, ce lundi 4 avril, que la « vive querelle » apparue entre Washington et Moscou est « une bonne chose », car « elle ouvre les yeux des gens et leur montre que les pourparlers soviéto-américains sur la limitation des armements stratégiques ne servent qu'à couvrir leur course aux armements nucléaires ».

De notre correspondant

Washington. — Apparemment soucieux de dissiper les nuages accumulés ces derniers jours sur les relations américano-soviétiques, le président Carter a changé de ton. Sans attendre le rapport détaillé de M. Vance sur les conversations infructueuses de Moscou, le président, qui, de façon inhabituelle, avait accueilli en personne, samedi 2 mars, son secrétaire d'Etat à l'aérodrome de la base militaire d'Andrews, près de Washington, a déclaré que son gouvernement ferait *« un gros effort pour poursuivre les conversations avec les Soviétiques »* sur la limitation des armements stratégiques (SALT). M. Carter a souligné qu'il ferait de son mieux pour *« renforcer les liens d'amitié et de respect mutuel avec les dirigeants soviétiques ».*

Le président a même exprimé ses « remerciements » à MM. Brejnev et Gromyko pour leur *« attitude très positive sur d'autres points »* [que les SALT]. Le ton de ses propos était assez différent de celui de ses premières déclarations dans lesquelles il semblait jeter un doute sur la bonne foi des Soviétiques. (*Le Monde* du 1er avril.)

Sans annoncer un changement substantiel de ses positions, mais désireux de mettre fin aux récriminations réciproques, M. Carter a donc tenu à rectifier le tir pour rétablir un meilleur climat dans la perspective de la reprise des négociations en mai, à Genève. *« Les Soviétiques finiront par être d'accord avec nous pour estimer qu'il est de l'intérêt de nos deux peuples et du monde entier de réduire notre dépendance à l'égard des armes de destruction »*, a déclaré le président, affichant beaucoup de sérénité au milieu des remous et des critiques provoqués par ce que certains appellent déjà *« son premier revers diplomatique ».*

Les commentaires de la presse continuent d'être partagés. Certains estiment que le président a commis une erreur d'appréciation fondamentale sur l'état d'esprit des Soviétiques. Ainsi, Pour M. Joseph Kraft, la remarque antérieure du président : *« Il y a des gens qui s'inquiètent dès que M. Brejnev éternue »* est une *« plaisanterie stupide et irréfléchie qu'aucun président américain ne devrait faire sur un dirigeant soviétique ».*

En revanche, l'éditorialiste du *Washington Post* félicite le président pour sa tentative, ajoutant qu'il est largement soutenu par l'opinion américaine et internationale et probablement, *« à en juger par les remarques défensives de M. Gromyko »* par une fraction de l'opinion russe. Le *New-York Times* affirme que les Soviétiques feraient bien d'étudier de plus près les propositions américaines qui ne sont pas, estime-t-il, à prendre ou à laisser. Ces appréciations et interprétations différentes se rejoignent sur le thème que l'échec de Moscou, temporaire ou non, risque de rendre plus difficiles les prochaines négociations, aussi bien sur le contrôle des armements stratégiques que sur les autres problèmes comme la limitation des ventes d'armes classiques, la démilitarisation de l'océan Indien, voire le Proche-Orient.

Pour les diplomates professionnels du département d'Etat, l'échec de Moscou illustre surtout les inconvénients de la diplomatie « publique » poursuivie par M. Carter. Ayant pris l'initiative de porter devant l'opinion internationale le délicat débat sur les armes nucléaires, le président devait s'attendre, selon eux, à ce que Moscou lui rendît la monnaie de sa pièce sur le même terrain de la propagande.

L'adoucissement du ton du président répond aussi au souci de décourager la réaction des milieux les plus *« nationalistes »* du Capitole, hostiles à la détente. Les leaders du Congrès estiment que les Soviétiques ont délibérément voulu mettre à l'épreuve le nouveau président, et ils lui ont accordé un très ferme soutien qui va sans doute au-delà de ce que le président Carter lui-même souhaitait. Les propos du sénateur Byrd, leader de la majorité démocrate, sont significatifs : *« Il faut tenir bon,* a-t-il déclaré, *ne pas changer nos propositions et faire comprendre aux Russes que nous nous en tenons là... Les négociations antérieures avec ces gens-là, démontrent qu'il faut attendre des mois avant qu'ils ne deviennent raisonnables... Les Russes ont autant besoin que nous d'empêcher une reprise de la course aux armements... »*

Cette attitude venant d'un personnage aussi élevé dans la hiérarchie du Congrès ne peut évidemment qu'« encourager » des éléments moins responsables ou plus antisoviétiques tant au Capitole qu'au Pentagone.

La diatribe de M. Gromyko a sans doute paradoxalement renforcé la position de M. Carter au Capitole. Mais le président américain, en affirmant son intention de *« s'accrocher solidement »* à ses positions, et en menaçant les Soviétiques d'une éventuelle reprise de la course aux armements a peut-être joué les apprentis sorciers. Il risque de provoquer, notamment au Congrès, une réaction d'extrême fermeté vis-à-vis des Soviétiques qui pourrait l'embarrasser le jour où, éventuellement, il faudra envisager des concessions.

HENRI PIERRE.

ASIE

LA RÉVOLUTION CHINOISE EN SUSPENS

(Suite de la première page.)

Encore ce qu'on en sait donne-t-il l'impression d'un plan de « résistance » plutôt que d'« offensive », à mettre en œuvre seulement au cas où la bataille politique, livrée ailleurs, aurait été perdue. « *Nous devons être prêts,* fait dire à ses auteurs l'agence Chine nouvelle, *à répandre notre sang et même à perdre nos têtes.* » Là, du moins, si un combat a été envisagé, c'était celui du désespoir, le dos au mur, non celui qui ouvre le chemin du pouvoir.

En fait de coup d'Etat, tout indique que la crise d'octobre 1976 n'a été que l'aboutissement d'un combat politique acharné, qui s'est étendu sur plusieurs années, entre deux groupes antagonistes, et qui ne pouvait trouver d'issue que par l'élimination de l'un d'eux.

L'ombre de Lin Piao

L'ombre de Lin Piao plane sur les origines de l'affaire. L'ancien ministre de la défense est aujourd'hui dénoncé comme « ultra-réactionnaire », mais on doit se souvenir qu'il fut d'abord accusé d'« ultra-gauchisme ». Un an après sa disparition, en septembre 1971, la dénonciation des « *erreurs de gauche* » constitue le thème dominant de la propagande officielle. Parallèlement, toute une série de mesures sont prises, dont l'objectif est de corriger, de rectifier certains héritages de la révolution culturelle.

Le 14 juillet 1972, après avoir reçu le professeur Yang Chen-ming, Américain d'origine chinoise, Chou En-lai, premier ministre, donne au recteur de l'université de Pékin, M. Chou Pei-yuan, instruction d'examiner les conditions d'un « *renforcement des études théoriques de base* ». C'est le point de départ d'une tentative de reprise en main de l'enseignement dans un sens plus traditionnel, qui aboutira, en avril 1973, à la diffusion d'une directive du comité central sur le recrutement des étudiants, réintroduisant — pour un temps — le principe des examens à l'entrée des universités. C'est à la même époque qu'est tourné au Hunan — sous le patronage de M. Hua Kuo-feng, premier secrétaire du comité provincial du parti — le film *le Chant du jardinier*, qui met en valeur des vertus comme l'application à l'étude et l'obéissance des élèves à leurs maîtres. Comme par hasard, c'est également au Hunan que l'on signale, en 1973, le rétablissement, dans l'industrie, de « règlements » disparus pendant la révolution culturelle, et dénoncés à l'époque comme « oppressifs » pour la classe ouvrière. A la fin de la même année, consigne est encore donnée d'améliorer la discipline de l'armée.

Déjà, quelques-uns des « points chauds » de la crise de 1976 se précisent. Le Hunan, par exemple, que M. Hua Kuo-feng quitte dès 1971, pour venir travailler à Pékin, mais où il continue à diriger de loin les affaires, notamment pour y liquider les séquelles locales de l'affaire Lin Piao. Le Chekiang également, qui sera, en 1975 et 1976, le théâtre de troubles assez graves, se trouve déjà dans une situation qui nécessite une directive du pouvoir central sur « *la solution du problème du Chekiang et l'approfondissement de la critique de Lin Piao* ».

Tout cela ne va pas sans provoquer des résistances dans l'aile gauche, « *fondamentaliste* », du parti. MM. Wang Hong-wen, Chang Chun-chiao et Yao Wen-yuan sont aujourd'hui accusés de s'être subrepticement (?) rendus à l'époque à Changhaï afin d'y organiser des « *équipes de propagande* ». M. Wang Hong-wen aurait en outre, peu après, visité le Chekiang pour y prendre la défense d'éléments en difficulté avec les autorités. En juillet 1973, grand bruit est fait du cas d'un jeune homme du Liaoning, Chang Tien-Chang (2), qui remet copie blanche pour protester contre le rétablissement des examens à l'entrée de son université. Le même thème est repris dans les universités de Pékin, où, lors de réunions internes, le renforcement des études théoriques est qualifié de « *tendance déviationniste de droite* ».

La bataille défensive de la gauche

Le décor est planté, et l'affrontement sur toutes sortes de plans — le développement de l'industrie chimique, celui des constructions navales, l'envoi des jeunes instruits à la campagne, le rôle de la milice ouvrière et, bien entendu, l'art et la littérature, car on se bat à coups de films et d'opéras — ne fera que s'envenimer. Quelques grandes dates jalonnent cette lutte : en avril 1973, le retour de M. Teng Hsiao-ping ; quatre mois plus tard, le Xe Congrès, qui élit, à la surprise générale, M. Wang Hong-wen à la vice-présidence du parti ; en janvier 1974, l'entrée de M. Teng Hsiao-ping au bureau politique.

Fin 1974, Mao Tse-toung est à Changsha, capitale de la province du Hunan. La préparation de la session de la quatrième Assemblée nationale populaire bat son plein, et, le 27 décembre, Chou En-lai prend l'avion, pour la dernière fois de sa vie, afin de présenter au président son projet de « *Rapport sur les activités du gouvernement* ». Dès octobre, M. Wang Hong-wen était, lui aussi, venu à Changsha pour y plaider auprès de Mao sa cause et celle de ses amis. Ne pouvait-il prétendre avoir l'oreille du fondateur du régime, qui, un an plus tôt, à Pékin, avait vanté ses mérites devant le président français Georges Pompidou. Entre-temps, en juin 1974, une éphémère campagne d'affiches murales, les *dazibaos*, en plein centre de Pékin, avait porté de graves accusations contre plusieurs hauts dirigeants, M. Hua Kuo-feng en particulier, coupables, selon les journaux mureaux d'« *opprimer les masses* ».

La formation du nouveau gouvernement, en janvier 1975, marque en fait un échec de la gauche. Ni Mme Chiang Ching, ni M. Wang Hong-wen, ni M. Yao Wen-yuan ne reçoivent le moindre poste dans l'organisation de l'Etat. Si M. Chang Chun-chiao accède au poste de vice-premier ministre, ce n'est qu'au deuxième rang, après l'un des principaux personnages qu'il avait combattus lors de la révolution culturelle, M. Teng Hsiao-ping. A partir de là, le « groupe de Changhaï » mène une bataille défensive, comme s'il cherchait à contenir la montée d'une tendance adverse, mais en vain. Les « réhabilitations » se succèdent (l'une des plus remarquées étant, en août 1975, celle de l'ancien chef d'état-major général de l'armée, le général Lo Jui-ching), la campagne sur « *l'étude de la théorie de la dictature du prolétariat* » se heurte à d'évidentes résistances ; à l'automne 1975, M. Teng Hsiao-ping lance son mot d'ordre : « *Stabilité, unité, développement de l'économie nationale.* »

Y a-t-il eu, dans l'autre camp, erreur tactique ? Pour une brève période, le pendule politique revient à gauche. C'est pendant l'hiver suivant la bruyante campagne contre « *le vent déviationniste de droite* », alimentée de commentaires répétés de Mao Tse-toung, notamment sur la « *bourgeoisie au sein du parti* », qui aboutit, le 5 avril 1976, aux incidents de la pace Tien-An-Men et, le 7, à à la destitution de M. Teng Hsiao-ping de toutes ses fonctions dans le parti, l'Etat et l'armée.

Journée des dupes ? Au soir de ce 7 avril, en tout cas, on note une anomalie de taille dans les décisions que le bureau politique a prises, paraît-il, à l'unanimité : le « *cas* » de M. Teng Hsiao-ping a pris, nous dit-on, la nature « *d'une contradiction antagonique* » ; néanmoins, « *sa qualité de membre du parti est maintenue aux fins d'observation* ». C'est une manière de préserver un avenir qui, au demeurant, avait déjà commencé à être sérieusement aménagé, dès le 3 février, avec la désignation de M. Hua Kuo-feng comme « premier ministre intérimaire » aux dépens du prétendant principal — M. Teng Hsiao-ping étant alors déjà critiqué — à la succession de Chou En-lai, M. Chang Chun-chiao. Comme pour compenser la destitution de M. Teng Hsiao-ping, M. Hua Kuo-feng est *nommé*, ce même 7 avril, premier ministre en titre et « premier vice-président du comité central » c'est-à-dire — comme *le Quotidien du peuple* l'expliquera quelques mois plus tard — « dirigeant » du bureau politique et successeur désigné de Mao.

La suite appartient à l'histoire récente, mais ces antécédents laissent peu de doutes sur la situation dans laquelle se trouvaient les membres de la future « bande des quatre » au moment où s'est éteint le fondateur du régime. Dès le mois de juin 1976, après une dernière entrevue, le 27 mai, avec M. Bhutto, premier ministre du Pakistan, le monde est informé que Mao Tse-toung n'est plus en mesure de recevoir des visiteurs étrangers. L'échéance, connue de tous, est proche. La disparition de l'arbitre suprême va laisser face à face deux groupes politiques entre lesquels des heurts de plus en plus vifs, sinon publics, ont rendu la coexistence impossible.

ALAIN JACOB.

(2) Aujourd'hui arrêté.

Prochain article :

MAO, CHOU, TENG ET LES AUTRES

BIBLIOGRAPHIE

L'« incident contre-révolutionnaire » du 5 avril 1976

Il y a un an, le 5 avril 1976, des milliers de Chinois rassemblés sur la place Tien-An-men, dans le centre de Pékin, refusaient d'obéir à un ordre de dispersion et chantaient l'*Internationale*. Une charge des forces de l'ordre fit une centaine de morts. A proximité de la résidence où Mao Tse-toung vivait les derniers mois de son existence, des Chinois manifestaient pour la première fois contre le régime, allant jusqu'à incendier une caserne, parce que les autorités avaient fait emporter les couronnes déposées en hommage à la mémoire du Chou En-lai, considéré comme l'homme le plus libéral du parti.

Hua Lin — un de ces Chinois qui, au rythme d'un millier par mois environ, se sont réfugiés illégalement à Hongkong ces dernières années — a publié le récit lyrique et circonstancié de cette journée historique dans la revue *Fleuve jaune*, fondée dans les « nouveaux territoires » par une dizaine d'anciens gardes rouges, qui, sans s'être « convertis » au capitalisme, récusent le régime de Pékin, et constituent une des meilleures sources d'information pour les *China watchers* » (les observateurs de la Chine, par allusion à l'expression anglaise « *bird* [oiseau] *watchers* »).

Ce texte — « *Tian-An-men l'empourprée* » — vient d'être publié en français par deux sinologues, MM. Chang Ying-hsiang et Claude Cadart, qui le commentent et expliquent ce qui s'est passé en Chine avant et après le 5 avril 1976. L'ouvrage est intitulé *les Deux Morts de Mao Tse-toung*, parce que, aux yeux des auteurs, le décès du « Grand Timonier », le 9 septembre 1976, a été précédé par sa « mort politique », le 5 avril. MM Cheng Ying-hsiang et Claude Cadart voient dans l'hommage à Chou En-lai une protestation silencieuse, mais sans équivoque, contre la politique du fondateur de la Chine populaire à la fin de sa vie.

Venant après ceux de Simon Leys, Evelyne Tschirhart, Claudie et Jacques Broyelle (*le Monde* du 23 mars), ce livre s'inscrit dans le courant actuel de remise en question des idées reçues sur la Chine. Récusant la thèse officielle selon laquelle seule la « lutte des classes » menée par les « larges masses » explique les événements de l'an passé en Chine, les auteurs décrivent au contraire une lutte pour le pouvoir qui rappelle les mœurs du Bas-Empire ». Se référant à un tract intitulé : « *Crions-le sur tous les toits* » — imprimé en Chine par des « dissidents » et parvenu à Hongkong — ils écrivent par exemple que l'hypothèse de l'assassinat de Chou En-lai « *n'a rien d'invraisemblable, compte tenu du « style de travail » de Mao et de ses fidèles* ».

Les lecteurs non initiés auront peut-être du mal à les suivre dans certaines de leurs spéculations. Mais, grâce à ce livre, ils pourront clarifier leurs connaissances sur le fonctionnement des institutions chinoises, ils apprendront à décrypter le langage officiel (s'agissant de personnes tuées lors d'une opération de police, on parle d'hommes ayant reçu « *une punition bien méritée* ») et, surtout, ils comprendront comment travaillent les « *China watchers* » sérieux.

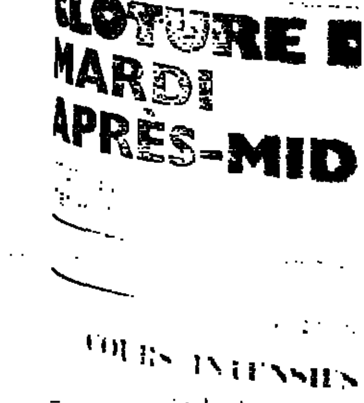
Pour MM. Cadart et Cheng Ying-hsiang, les *manifestants de la place* Tian-An-men exigeaient que « *la dictature du parti unique soit remplacée par la démocratie socialiste pluraliste* ». « *Il est,* écrivent-ils, *de bon ton, en Occident, d'affirmer qu'il est impossible aux pays sous-développés de réaliser leur décollage économique autrement que par la grâce de régimes politiques extrêmement autoritaires, et de citer à ce propos l'exemple de... la Chine. Que ce soit des profondeurs de la Chine que nous arrive maintenant un message de sens exactement inverse, le message même du Mouvement du 5 avril ne manque pas de piquant.* »

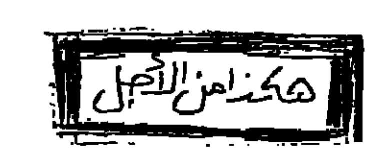
Remarquablement documenté, ce livre est à la hauteur du débat qu'il ouvre.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

★ *Les Deux Morts de Mao Tse-toung, commentaires pour Tian-An-Men l'empourprée*, de Cheng Ying-hsiang et Claude Cadart. Ed. du Seuil, 167 p., 29 F.







ASIE

Chine

L'accord sur la place qui reviendrait à M. Teng Hsiao-ping ne paraît pas unanime

De notre correspondant

Pékin. — La semaine des anniversaire s'ouvre dans une atmosphère d'incertitude. On arrive à l'échéance à laquelle devraient être résolus deux graves problèmes en suspens : la réintégration de M. Teng Tsiao-ping dans les organes du pouvoir et la *« révision du verdict »* sur les incidents du 5 avril 1976. Or, non seulement rien n'est encore officiellement réglé, mais de multiples signes témoignent de difficultés persistantes, sinon de désaccords entre les hauts dirigeants du régime.

Des mouvements de troupes, qui ne s'expliquent pas tous par la participation de l'armée à la lutte contre la sécheresse, sont signalés dans diverses régions, et notamment autour de Pékin. Dans la capitale même, le nombre des militaires visibles dans les rues a fortement augmenté ces derniers jours. La plupart sont sans armes, mais les factionnaires et les patrouilles se sont également multipliés. Veut-on impressionner quelqu'un ou simplement être prêt à toute éventualité ? Le pouvoir n'a pas l'air disposé à tolérer des manifestations spontanées. A vingt-quatre heures de la traditionnelle fête des morts, Ching Ming, la place Tian-An-Men était encore vierge de la moindre couronne, et, sur la grande avenue Changan, deux militaires montaient la garde à l'endroit où furent posées, le 6 janvier, les toutes premières affiches prenant la défense de M. Teng Hsiao-ping.

Si de multiples sources confirment qu'une réunion du bureau politique « élargi » s'est bien tenue dans la première quinzaine de mars pour examiner le cas de M. Teng Hsiao-ping, des indications plus récentes incitent maintenant une majorité d'observateurs à penser soit que la discussion n'a abouti qu'à un accord boiteux, soit que l'accord réalisé en principe a rapidement été remis en question par certains des participants. Outre d'étranges rumeurs en provenance de Hongkong — fondées sur quelles « fuites » ? — et naturellement invérifiables, plusieurs raisons sont avancées pour justifier cette opinion.

Les « radicaux de droite »

Divers mouvements de personnel réalisés en province — dernier en date, le remplacement du premier secrétaire du parti dans le Kirin par un militaire « réhabilité » en 1975 et venu de Nankin, M. Wang En-mao — concernent des personnages dont *l'allégeance n'est pas nécessairement* acquise à M. Hua Kuo-feng. A quelle force s'apparentent ces nouveaux promus ? Au monde politique en place avant la révolution culturelle, d'une part, à une tendance « droitiste », d'autre part, que l'on tend de plus en plus à identifier avec le général Hsu Shih-yu, commandant de la région militaire de Canton.

Personne ne met en doute que de sérieuses divergences de vues se manifestent à l'heure actuelle dans l'équipe dirigeante, aussi bien en ce qui concerne la place qui peut revenir à M. Teng Hsiao-ping que certaines des grandes options à prendre : choix des investissements, méthodes de relance de l'économie, politique de défense. Une école de la « continuité » paraît se regrouper autour du président Hua, qui s'oppose à une tendance — déjà qualifiée à Pékin de *« radicale de droite »* — pour laquelle l'héritage maoïste n'est guère acceptable que jusqu'en 1978 environ. Telle est, en gros, la ligne de clivage sur laquelle on se sépare à propos du cas de M. Teng Hsia-ping, ce dernier faisant figure, *volens nolens*, de champion de la seconde école.

Une prochaine session plénière du comité central ?

Qui tranchera ? Des rumeurs d'origines diverses, mais concordantes, annoncent une « prochaine » session plénière du comité central. Est-ce à dire qu'il reviendra au « Parlement » du parti de se prononcer ? Tel n'est pas l'usage du P.C.C., où le comité central n'est généralement invité qu'à approuver des décisions préalablement arrêtées dans un cercle plus restreint.

L'actuel comité central est celui que désigna, en 1973, le dixième congrès : on y compte *grosso modo* 60 % de « survivants » de la révolution culturelle ; 30 % de « nouveaux » ; 10 % de « rhéabilités ». Les militaires représentent un peu moins d'un tiers des effectifs. Dans cette assemblée, fortement secouée par les événements des derniers six mois, la tendance à la continuité l'emporte sur celle d'une remise en cause fondamentale des politiques suivies depuis plus de dix ans. Un tel recours semble difficilement acceptable, fût-ce à titre de compromis, pour ceux qui souhaitent précisément des révisions radicales. A moins, bien sûr, qu'ils n'estiment être en mesure d'imposer par des moyens divers, y compris le poids des forces armées, les décisions qu'ils attendent. — A. J.

Inde

La démission collective de son comité directeur devrait faciliter la réorganisation du Parti du Congrès

De notre envoyé spécial

New-Delhi. — L'ancien premier ministre, Mme Gandhi, le président du Congrès, M. Boroosh, et tous les autres membres du « comité directeur » du parti qui dirigea l'Inde pendant trente ans remettront leur démission le 12 avril. Cette décision, annoncée le 1er avril, devrait faciliter la réorganisation de la direction du parti après sa débâcle aux élections législatives.

De nombreux membres commençaient en effet à demander des comptes, et certains avaient menacé de déclencher un mouvement de protestation si les responsables de l'appareil dirigeant ne démissionnaient pas. Ils avaient réclamé l'expulsion du fils cadet de l'ancien premier ministre, M. Sanjay Gandhi, et de son homme lige, M. Bansi Lal, ancien ministre de la défense (l'un et l'autre ont renoncé depuis à toutes leurs fonctions au sein du parti). Une bonne partie des élus et des deux cents anciens parlementaires congressistes battus aux élections n'estiment pas que la défaite des principales personnalités associées à la répression pendant l'état d'urgence constitue un châtiment suffisant. Ils pensent que le Congrès traverse *« la crise la plus grave de son histoire »* et qu'un sérieux examen de conscience est souhaitable.

Les critiques n'épargnent pas l'ancien premier ministre. Il lui est reproché d'avoir fait une politique de droite ces trois dernières années et de s'être écartée des directives du parti. Mme Gandhi, qui semble reconnaître certaines de ses erreurs, a exprimé l'opinion que les responsables de la débâcle — à commencer par elle-même — ne devraient pas se mettre en avant pendant quelque temps.

La présidente des jeunesses congressistes, Mme Ambika Soni, a donné sa démission. Les chefs de la police et des services de renseignements politiques ont été remplacés. Aucune des personnalités de l'ancien régime n'a cependant été inquiétée pour le moment. Le gouvernement ne montrera pas d'esprit de vengeance, assure-t-on. La justice, redevenue indépendante du pouvoir politique, suivra son cours. Une enquête sur les agissements de M. Sanjay Gandhi a été demandée par des parlementaires de la majorité.

Comment, demandent ceux-ci, M. Gandhi a-t-il pu, avec un apport initial très faible, se trouver en quelques années à la tête d'une affaire aussi importante que la société Maruthi ? Bénéficiant de l'indulgence aveugle de sa mère, mais investi — sans mandat populaire — de hautes responsabilités politiques, le jeune homme a sans nul doute commis des légèretés et des abus de pouvoir.

Après avoir essayé sans succès de fabriquer une « voiture populaire », la société Maruthi s'était spécialisée dans les transactions commerciales. Elle achetait des équipements qui étaient ensuite revendus, dans certains cas, à l'administration. Les commissions prélevées au passage alimentaient les caisses du « jeune Congrès »

Les hommes d'affaires étrangers trouvaient auprès de M. Sanjay Gandhi un interlocuteur haut placé pouvant hâter les décisions. Certains parlementaires ont souligné la rapidité avec laquelle fut conclu le contrat d'achat de trois Airbus et de Boeing par l'Inde, alors que les services techniques faisaient des réserves à propos de ces marchés. Le nouveau gouvernement ne peut guère faire moins que porter, comme il a dit, une *« attention urgente »* à ces problèmes et ordonner une enquête. Ira-t-il plus loin ?

GÉRARD VIRATELLE.

Conséquence de la sécheresse

LA CONSOMMATION DE RIZ AURAIT ÉTÉ RATIONNÉE

Selon des informations publiées par la presse de Hongkong, la ration de riz aurait été ramenée, dans plusieurs provinces de Chine, de 6,8 à 6,2 kilos par mois. Les erreurs commises dans l'estimation de la récolte de 1976 seraient à l'origine de cette décision, mais aussi les menaces qui, en raison de la sécheresse, pèsent sur la prochaine récolte (« le Monde » du 23 mars).

Le niveau des réserves, selon les mêmes sources, serait si bas dans certaines régions que le produit de la récolte en cours serait immédiatement consommé sur place. Bien qu'à Pékin les autorités prennent la situation très au sérieux, il est encore difficile d'évaluer les conséquences à long terme de la sécheresse.

AMÉRIQUES

Canada

Un projet de loi du gouvernement vise à faire du français l'unique langue officielle du Québec

Montréal. — M. Camille Laurin, ministre québécois du développement culturel, a présenté, vendredi 1er avril, une « charte du français » qui définit la politique linguistique du gouvernement indépendantiste. Celle-ci est claire : le Québec ne sera plus à l'avenir une province bilingue mais une province francophone, où les droits linguistiques des minorités seront protégés.

De notre correspondant

Un projet de loi qui reprend les idées du Livre blanc de 75 pages présenté par le ministre sera soumis à l'Assemblée provinciale du Québec dans une quinzaine de jours. Ce sera la troisième loi sur la langue au Québec depuis huit ans. Le gouvernement de l'union nationale avait adopté, en 1969, la loi 63, garantissant le libre choix de la langue d'enseignement. Le gouvernement libéral adoptait quant à lui, en 1972, la loi 22, faisant du français la langue officielle de la province, mais réservant de nombreux droits à l'anglais.

Le ministre du développement culturel a expliqué les choix de son gouvernement, en soulignant *« la situation dangereuse de la langue française au Québec »* : la natalité des francophones est en diminution depuis plusieurs années ; les nouveaux immigrants s'intègrent difficilement à la minorité anglophone ; en outre, a-t-il indiqué, *« l'incapacité du gouvernement fédéral à faire appliquer sa politique de bilinguisme »* justifie l'intervention du gouvernement québécois. Celle-ci est fondée sur deux principes : *« La langue est plus qu'un mode d'expression, c'est un milieu de vie et nous reconnaissons les minorités comme faisant partie de notre héritage. »*

Ces minorités, qu'elles soient anglophone, italienne, juive, grecque ou autre (elles représentent environ 20 % de la population du Québec) seront reconnues et respectées, a dit en substance le ministre, mais les Québécois francophones constituent, d'autre part, *« un peuple pour qui la période de dépendance et de tutelle est terminée et qui choisit son destin »*. La définition d'un statut officiel et prioritaire du français au Québec, a-t-il poursuivi, *« est une question de justice sociale, car les travailleurs francophones sont défavorisés dans de trop nombreuses entreprises où l'anglais est nécessaire, notamment pour accéder aux meilleurs postes »*.

Au terme du projet de loi, le français devient la langue officielle de l'administration publique : les lois ne seront plus désormais promulguées qu'en français, les jugements des tribunaux seront rendus en français, et, s'il en est fait une traduction, seule la version française aura valeur juridique.

Les documents publiés par le gouvernement provincial seront uniquement en français et non plus en français et en anglais, comme aparavant. Toutefois, les administrés pourront s'adresser à un ministère dans une autre langue que le français et recevoir une réponse dans la langue qu'ils auront employée.

Dans les entreprises

Dans les entreprises, la francisation de l'activité économique, qui était encouragée mais facultative sous le régime de la loi précédente (la loi 22), devient obligatoire. Elle devra être réalisée avant 1983 dans toutes les entreprises de plus de cinquante employés (cela concerne deux tiers de la main-d'œuvre québécoise) Des sanctions sont prévues pour les contrevenants, notamment la suppression des commandes gouvernementales. En tant que consommateur, le Québécois devra pouvoir être servi en français à tout moment ; l'affichage publicitaire, l'étiquetage des biens de consommation seront eux aussi francisés.

En ce qui concerne la langue d'enseignement, le réseau d'éducation en anglais sera maintenu (les éléments les plus radicaux du parti québécois avaient demandé qu'il soit supprimé). Seuls pourront être instruits en anglais les enfants dont un des parents aura fait une partie de ses études en anglais au Canada. A compter de l'entrée en vigueur de la loi, tous les immigrants, d'où qu'ils viennent, devront mettre leurs enfants à l'école française. Ils pourront néanmoins recevoir un enseignement privé payant en anglais. Dans le système d'enseignement en français, l'anglais aura une place importante avec le statut de seconde langue.

Divers organismes veilleront à l'application de la loi sur le français : un conseil consultatif de la langue française, un office de la langue française, qui remplacera l'actuelle Régie de la langue, et un conseil de la toponymie.

Cette loi — qui sera appelée loi n° 1 — est-elle constitutionnelle ? Le premier ministre fédéral, M. Trudeau, avait laissé entendre dernièrement que si cela devait aller à l'encontre de la loi fédérale, qui fait du Canada un pays bilingue, le gouvernement d'Ottawa pourrait « désavouer » la législation québécoise, la déclarer en somme nulle et non avenue, en vertu d'un droit qu'il n'a pas exercé depuis soixante ans.

Sans dissimuler que le problème de la constitutionnalité de la charte du français pourrait effectivement se poser, M. Camille Laurin a simplement déclaré : *« Si le gouvernement fédéral voit là violation de la Constitution, c'est que la Constitution est anormale. »*

Les premières réactions ont été très diverses. M. Fernand Lalonde, député libéral, ancien ministre de l'éducation dans le gouvernement Bourrassa, a déclaré que ce projet *de loi manifestait une grande « ignorance des forces économiques qui gouvernent le Québec »*. Un autre député libéral, M. John Ciacca, élu d'une circonscription montréalaise à majorité anglophone, a estimé que *« les fous ont pris la direction de la ville »*, tandis que les milieux nationalistes québécois se déclaraient très satisfaits. Toutefois, les états-majors des partis politiques ont réservé leur opinion, ils veulent se donner le temps d'étudier le document. On s'attend que M. Trudeau fasse connaître sa réaction au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, mardi prochain.

ALAIN-MARIE CARRON.

Brésil

LA MORT D'UN JOURNAL

(De notre correspondant.)

Rio. — Tant que les censeurs le laissaient en paix, l'hebdomadaire *Opiniao* de Rio-de-Janeiro était un grand journal. Son directeur, M. Fernando Gasparian, industriel de Sao-Paulo, avait fait en 1972 un pari courageux : publier chaque des analyses critiques sur un régime alors en pleine euphorie.

Mais la paix a été de courte durée. Dès le début de 1973, la censure commençait à émasculer *Opiniao* et atteint au bout de quatre ans son objectif. Appauvri financièrement et journalistiquement, l'hebdomadaire annonce cette semaine qu'il disparaîtra s'il ne recouvre pas son entière liberté. Dans son éditorial d'adieu *« à la censure, mais non aux lecteurs »*, le journal précise de quelle nature a été, depuis le premier numéro, son engagement : *« Notre engagement a toujours été en faveur des libertés démocratiques, sans lesquelles il n'y a pas développement politique ; en faveur d'une meilleure distribution des revenus, sans laquelle il n'y a pas développement social ; en faveur de notre patrimoine écologique, sans lequel il ne peut y avoir amélioration de la qualité de la vie ; en faveur d'une économie indépendante, sans laquelle il ne peut y avoir de nation ; en faveur des droits de la personne humaine, sans lesquels il n'existe que des sujets au lieu de citoyens. (...) »*

Dans ce même numéro, *Opiniao*, qui publie la sélection hebdomadaire du *Monde*, reproduit l'éditorial consacré le 25 mars dernier par Jacques Fauvet au dix millième numéro de notre journal. Rien ne pouvait éclairer davantage l'ambition d'*Opiniao* que ce plaidoyer en faveur d'un journalisme libre, et rien ne pouvait mieux illustrer la situation d'une certaine presse brésilienne que la longue coupe effectuée par la censure dans l'article de Jacques Fauvet.

Les journalistes qui *« ne sont au service d'aucune idéologie et d'aucun parti »* sont-ils dénués pour autant de tout sentiment, de toute passion, notamment pour la *justice* ? Par une pente fatale, tout pouvoir n'est-il pas *« enclin à abuser des pouvoirs dont il dispose »* ? La presse n'est-elle pas, dans ces conditions, une sorte d'« anti-pouvoir » ?

C'est ce que les lecteurs d'*Opiniao* ne sauront pas en lisant le numéro de cette semaine, sans doute le dernier. En fait, ils savent déjà. — Ch. V.

PROCHE-ORIENT

Liban

LE CONSEIL DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES REJETTE TOUT PROJET DE PARTITION DU PAYS.

Les combats se poursuivent au sud du Liban, a indiqué, dimanche 3 avril, la radio phalangiste (droite libanaise). Selon les dernières informations disponibles, les forces conservatrices ont concentré, samedi, leurs tirs sur le dernier réduit palestino-progressiste dans la région Ainata-Aitaroun-Bent-Jbeil, ainsi que sur le village de Houla.

Dans une déclaration faite samedi soir, le patriarche de la communauté maronite, Mgr Khoreiche, a mis en garde contre le danger résultant de la situation dans le sud du pays. Il a invité les autorités responsables à faire appliquer sans délai les résolutions des « sommets » arabes de Ryad et du Caire d'octobre 1976.

De son côté, le conseil des archevêques et évêques catholiques du Liban a publié samedi, à l'issue de la session ordinaire qu'il a tenue du 28 mars au 2 avril, une déclaration dans laquelle il rejette catégoriquement la partition du Liban. Le conseil épiscopal se déclare hostile, pour le moment du moins, à la suppression du système confessionnel, même par étapes. Il réclame la constitution d'une forte armée libanaise et demande que soit réglé le problème du Sud-Liban.

D'autre part, M. Camille Chamoun, président du parti national libéral, a rencontré, dimanche, le général Victor Khoury, le nouveau chef des forces armées libanaises, à la nomination duquel il s'était opposé.

Le général Moustapha Tlass, ministre syrien de la défense, a accompli pour sa part une tournée d'inspection au Liban. Dans une allocution prononcée, samedi, à l'occasion de cette visite, le général a déclaré que la Syrie soutenait les efforts du général Khoury afin que *« les forces armées libanaises puissent remplir leur rôle dans la défense de la nation arabe tout entière »*. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Israël

● M. MOSHE DAYAN CANDIDAT TRAVAILLISTE. — L'ancien ministre israélien de la défense a annoncé dimanche 3 avril qu'il se présenterait aux élections législatives du 17 mai sous l'étiquette du parti travailliste. M. Dayan a fait cette déclaration à l'issue d'un entretien avec le premier ministre et chef du parti travailliste, M. Rabin. — *(A.F.P.)*

Irak

DIX « TERRORISTES » CONDAMNÉS A MORT DANS LA PROVINCE DU KURDISTAN

Bagdad *(A.F.P.)*. — Dix « terroristes » ont été condamnés à mort par un tribunal exceptionnel dans le nord de l'Irak, pour avoir *« tenté de perpétrer des actes terroristes et des meurtres dans la ville de Souleymanieh »* (province automonme du Kurdistan irakien), annonce dimanche 3 avril *l'agence irakienne d'informations* (INA). Le tribunal a ordonné la remise en liberté d'une onzième personne, une femme. Deux autres membres de la *« bande terroriste sont en fuite »*, ajoute l'INA.

Selon l'agence irakienne, les condamnés ont *« avoué avoir voulu mettre sur pied un réseau terroriste, assassiner le gouverneur de Souleymanieh, et le directeur de l'éducation »* de cette importante ville du nord irakien.

L'agence INA a indiqué d'autre part dimanche que la langue kurde sera désormais utilisée dans les documents officiels de la région kurde autonome du nord de l'Irak, et à *tous* les niveaux de l'administration locale.

Cette décision, adoptée samedi par le conseil exécutif de la région, a été prise conformément à la loi sur l'autonomie interne qui reconnaît la langue kurde comme langue officielle à côté de la langue arabe.

Égypte

HOMMAGE POPULAIRE DU CAIRE AU CHANTEUR ABDEL HALIM HAFEZ

(De notre correspondant.)

Le Caire. — Une foule immense, évaluée par la presse cairote à un demi-million de personnes, a suivi le samedi 2 avril, au Caire, les obsèques du chanteur Abdel Halim Hafez, récemment décédé à Londres (« le Monde » du 1er avril). De nombreuses personnalités, dont le premier ministre, M. Mahmoud Salem, ont suivi à pied le cercueil. La chanteuse Oum Koulsoum, morte il y a deux ans, avait seule eu droit jusqu'ici, depuis la disparition de Nasser, à un hommage populaire et officiel d'une telle ampleur. Le pouvoir craignait qu'un tel rassemblement de personnes ne soit l'occasion de désordres. Lorsque des gamins se mirent à jeter des pierres sur la police, on a pu craindre le pire. Finalement, il n'y eut que des blessés dus aux bousculades. — J.-P. P.-H.

AFRIQUE

Tunisie

Un grave différend oppose le gouvernement au groupe italien ENI

De notre correspondant

Tunis. — Le différend tuniso-libyen sur la limitation du plateau continental dans le golfe de Gabès (*le Monde* du 26 mars) risque de perturber les relations établies depuis plus de quinze ans entre la Tunisie et le groupe italien ENI.

Le ministre tunisien de la défense, M. Abdallah Farhat, a, en effet, annoncé le samedi 2 avril — sans autre précision — que la justice tunisienne était saisie de l'affaire de la SAPIEM, filiale de l'ENI, qui, aux termes d'un contrat de service passé avec le gouvernement libyen, a installé une plate-forme de forage « *en zone maritime tunisienne* », dans le golfe de Gabès.

Cette plate-forme est en place dans la zone litigieuse depuis le début de l'année. La Libye considère qu'elle se trouve dans ses eaux territoriales, et la société italienne ne l'a pas retirée malgré les mises en demeure tunisiennes formulées depuis le mois de février (*le Monde* du 23 février).

Depuis que la Tunisie a racheté, au mois d'août 1975, ses parts dans la raffinerie de Bizerte et dans la société de distribution AGIP, l'ENI n'est plus associée, en Tunisie, qu'à l'exploitation du plus important gisement pétrolier du pays, situé à El Borma, dans l'extrême - Sud, et qui produit 3 millions et demi de tonnes par an, soit environ les trois quarts de la production totale.

Voici deux ans encore, le groupe italien et l'Etat tunisien avaient investi en commun 120 nouveaux millions de dollars dans les champs pétrolifères d'El Borma. D'autre part, l'ENI est particulièrement intéressée à la construction d'un gazéoduc devant relier l'Algérie à la Sicile par la Tunisie. Ce projet, longtemps mis en veilleuse, serait sur le point d'être relancé.

A la fin du mois dernier, le gouvernement tunisien avait à nouveau tenté de régler à l'amiable son différend avec la Libye, en dépêchant soon ministre des affaires étrangères, M. Habib Chatty, auprès du colonel Kadhafi. Mais, à son retour à Tunis, M. Chatty avait dû reconnaître l'échec de sa mission, Tripoli demeurant intransigeant tant en ce qui concerne l'arbitrage de la Cour internationale de justice de La Haye pour la délimitation du plateau continental dans le golfe de Gabès, souhaité par Tunis, qu'à propos de la plate-forme italienne de forage.

La Tunisie n'en continue pas moins d'espérer qu'une solution « amiable » pourra intervenir, et le ministre chargé des relations avec l'Assemblée nationale, M. Moncef Bel Hadj Amor, a annoncé sans autre précision que les bons offices de « *plusieurs pays voisins frères* » sont prévus.

(Intérim.)

Gambie

Quatre partis sont en compétition pour les élections législatives

De notre envoyé spécial

Banjul. — Dimanche soir 3 avril, à quelques heures de l'ouverture du scrutin, les citoyens gambiens, appelés lundi et mardi à réélire pour cinq ans leur président, Sir Daouda Jawara, et à désigner leurs députés, conservaient leur flegme et leur sens de l'humour, après une campagne électorale qui n'a guère été troublée.

Ce *fair play* est d'autant plus remarquable que la compétition est très ouverte. Petite République de 11 295 kilomètres carrés et d'environ 500 000 habitants, vivant d'agriculture (arachide), de commerce et de tourisme, la Gambie, presque complètement insérée dans le Sénégal, a maintenu très vivantes les traditions libérales héritées de l'ancien colonisateur anglais. A la différence de la quasi-totalité des autres pays africains, et même de son voisin francophone, qui a vécu de 196" à 1975 sous un régime de parti unique, le pluralisme politique y a toujours été de règle.

Au pouvoir depuis l'indépendance, proclamée en 1965, le Progressive People's Party (P.P.P.) de Sir Daouda Kawara, fortement implanté en brousse et dans les bourgades de l'intérieur du pays, ne se heurtait guère cependant à une opposition sérieuse, jusqu'à une date récente, que dans la capitale, Banjul. Celle-ci a toujours été, et demeure, le fief de l'United Party (U.P.), qui a notamment la faveur des Akus, originaires souvent métissés d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest, plus anciennement et mieux scolarisés que le reste de la population, et tout-puissants dans l'administration depuis l'époque coloniale. Mais à cette opposition traditionnelle peu dangereuse, dans la mesure où elle n'avait que trois représentants au Parlement sur un total de trente-cinq députés, s'est ajoutée depuis un an et demi une autre, plus vigoureuse.



Ancien bras droit de Sir Daouda, destitué de son poste de vice-président de la République en 1973, puis exclu du P.P.P. en 1975, M. Sheriff Mustapha Dibba a constitué aussitôt, en septembre de cette même année, un nouveau parti, le « National Convention Party » (N.C.P.), dont l'implantation a été rapide dans l'ensemble du pays. Il présente des candidats dans toutes les circonscriptions sauf dans la capitale, laissée à l'U.P., il s'est allié à une quatrième formation de petite envergure, le « National Liberation Party » (N.L.P.). M. Dibba brigue, lui aussi, la magistrature suprême, concurremment au président sortant.

La compétition entre ces divers partis se situe plus au niveau des personnes que des programmes, tandis qu'à l'arrière-plan on perçoit nettement des rivalités ethniques et de castes. Les Mandingues, qui constituent le groupe le plus important du pays et dont font partie les deux candidats à la présidence, s'estiment sous-représentés dans le gouvernement par rapport aux Oualofs. Il est aussi reproché à l'équipe sortante de n'être pratiquement composée que de vieux politiciens, de modeste origine sociale, pour la plupart sans grande formation universitaire, alors que nombre de jeunes techniciens de valeur seraient délibérément tenus à l'écart.

PIERRE BIARNÈS.

République populaire du Congo

LE COLONEL YHOMBI-OPANGO DEVIENT CHEF DE L'ÉTAT

Radio-Brazzaville a annoncé, dimanche 3 avril, que le colonel Joachim Yhombi-Opango succédait à la tête de l'Etat au président Marien Ngouabi, assassiné le 18 mars dernier, et dont les obsèques ont eu lieu samedi. Le colonel Yhombi-Opango assume également la présidence du conseil militaire de onze membres formé après la disparition du commandant Ngouabi.

Le commandant Sassou Nguesso devient premier vice-président, chargé de la défense et de la coordination des activités du Parti congolais du travail.

Le commandant Louis Sylvain Ngoma reste premier ministre et ministre du plan.

D'autre part, les autorités de Brazzaville ont annoncé qu'« *une nouvelle équipe gouvernementale sera mise en place dans les tout prochains jours* ».

La population de Brazzaville a accueilli ces nouvelles sans réaction particulière. La capitale congolaise reste calme depuis la disparition du commandant Ngouabi et l'assassinat de Mgr Emile Biayenda, cardinal-archevêque de Brazzaville, le 23 mars.

Le couvre-feu est maintenu et les frontières du pays demeurent fermées. La chasse à l'homme entreprise pour retrouver l'ancien capitaine Barthélemy Kikadidi, chef présumé des assassins du président Ngouabi, se poursuit sur l'ensemble du territoire. — *(A.F.P., U.P.I.)*

[Le colonel Yhombi-Opango a été chef d'état-major de l'armée, poste qu'il a occupé jusqu'en août 1968. Commandant d'armes délégué de la place de Brazzaville, il fut inspecteur général de l'armée d'octobre 1973 à février 1974, époque à laquelle il fut nommé secrétaire général du Conseil d'Etat, avec rang de ministre. En juin 1975, il était ministre délégué à la défense et à la sécurité du Congo.]

Zaïre

Kinshasa fait état de la présence de Soviétiques dans les rangs de rebelles

Le lieutenant-général Bumba Moasso, chef d'état-major de l'armée zaïroise, a affirmé samedi 2 avril, au cours d'une conférence de presse à Kinshasa, que ses troupes avaient tué des Soviétiques, des Cubains et des Portugais parmi les rebelles qui ont envahi la province du Shaba à partir de l'Angola. Le chef d'état-major a assuré que plusieurs Blancs figuraient parmi les ennemis abattus par ses hommes, ajoutant : « *Nous ne les avons malheureusement pas fait prisonniers, et nous regrettons de ne pouvoir vous présenter les corps.* » Comme on lui demandait pourquoi il était si certain qu'il s'agissait de Russes, de Cubains et de Portugais, le chef d'état-major a répondu : « *Ne soutiennent-ils pas l'Angola ?* »

Selon le lieutenant-général Bumba Moasso, ces hommes, qui ne portent pas de signe distinctif, se tiennent surtout sur les arrières des anciens gendarmes katangais, et servent les armes de fabrication soviétique que ceux-ci possèdent. Le chef d'état-major a assuré, d'autre part, que son armée allait bientôt lancer une offensive généralisée pour chasser les « envahisseurs » du pays.

La majorité des rebelles appartiennent à l'ethnie lunda, installée au Shaba. Daniel Tshombé, frère de Moïse, ancien premier ministre du Katanga, tente de prendre contact avec les rebelles au nom du président Mobutu pour négocier un éventuel compromis, mais sa tentative s'est pour l'instant soldée par l'échec.

Un porte-parole du gouvernement zaïrois a affirmé, d'autre part, samedi : « *L'obligation à laquelle croient être contraints les journalistes étrangers de soumettre leur copie à la lecture préalable avant leur transmission est l'œuvre de quelques militants trop zélés, mis entre-temps au pas, que la déformation des faits au sud-ouest du Shaba par la presse étrangère a indignés, et ne répond pas à une décision du Conseil exécutif d'introduire la censure en République du Zaïre.* »

« *Le Conseil exécutif*, a-t-il ajouté, *a déjà indiqué à plusieurs reprises que le Zaïre n'avait rien à cacher, et que, de ce fait, la censure n'avait pas de sens.* » « *Cependant*, a relevé le porte-parole, *nous déplorons souvent que cette liberté d'action laissée aux journalistes de la presse étrangère fasse perdre à ces derniers tout souci d'objectivité, qui devrait pourtant caractériser leur profession... Mais cette recherche du sensationnel par les correspondants étrangers ne nous empêche pas de continuer à leur faire confiance.* »

Enfin, moins de vingt mille personnes se sont rendues, dimanche, dans un stade de la capitale zaïroise, où les autorités avaient organisé une manifestation de solidarité avec le président Mobutu. Celle-ci a duré une heure et a été marquée par une absence quasi totale d'applaudissements et d'enthousiasme spontané. M. Sakongi Inongo, gouverneur de Kinshasa, a prononcé un discours passionné, qui n'a pas une seule fois été interrompu par les applaudissements.

« AFRIQUE-ASIE » : ni gendarmes ni katangais.

Dans la dernière livraison d'*Afrique-Asie* (n° 132, du 4 au 17 avril), Jack Bourderie, commentant les événements au Zaïre, écrit :

« *Les « gendarmes katangais » d'aujourd'hui ne sont plus ni gendarmes ni katangais. Mobutu s'est chargé de leur quasi totale liquidation. Il les avait placés, entre autres, dans deux camps d'extermination, à Lisala, dans le Nord, et à Inongo, près du lac Tumba — après leur « réintégration » dans l'armée nationale zaïroise.* »

Jack Bourderie poursuit : « *La surprise fut grande, en rencontrant quelques-uns d'entre eux, à la fin d'octobre 1975, dans le Lunda, de constater que les fameux « gendarmes » n'avaient pour la plupart guère plus de vingt ou vingt-cinq ans, ce qui rend peu probable leur participation active à l'aventure de Tschombé.*

» *Leur chef actuel, le général Nathanaël Mbumba, est en 1967 commissaire de la police nationale dans la province du Shaba (Katanga), région ouest de Lualaba. A la création du M.P.R. — parti unique de Mobutu, — une police spéciale est créée, qui a tous pouvoirs pour continuer la répression dans les villages, et qui ne dépend directement que de la présidence. Voulant intervenir contre une arrestation illégale à ses yeux, Nathanaël Mbumba est lui-même arrêté, incarcéré, battu, et lorsqu'on lui offre de reprendre sa place, son attitude ayant été reconnue normale, le bouillant jeune homme de vingt-six ans présente sa démission. Et en janvier 1968 il s'éclipse discrètement. Il va alors s'intégrer dans les commandos utilisés par les Portugais, où il gravira les échelons de la hiérarchie.* »

A travers le monde

Autriche

● QUATRE CENTS SLOVENES, venus de Carinthie en voitures et en autocars, ont bloqué la circulation, le samedi 2 avril, dans le centre de Vienne. La manifestation coïncidait avec la conférence des Nations unies sur la discrimination raciale qui se tient actuellement à Vienne. — *(Reuter.)*

Espagne

● LA GARDE CIVILE a dispersé dimanche 3 avril, avec des grenades lacrymogènes, quelque trois cents personnes qui s'étaient rassemblées devant un stade de la banlieue est de Madrid pour assister à un meeting auquel devait participer M. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C. — *(A.F.P.)*

Egypte

● PLUS DE TRENTE-HUIT MILLIONS D'EGYPTIENS. — De mai 1966 à novembre 1976, la population de l'Egypte s'est accrue de 8 152 322 habitants, pour atteindre 38 228 180 habitants, a indiqué au Caire le chef du bureau des statistiques, qui communiquait les résultats du dernier recensement. Le taux d'accroissement annuel est de 2,31 %. — *(U.P.I.)*

États-Unis

● UN NAVIRE GARDE-COTE AMERICAIN a abordé, samedi 2 avril, un chalutier soviétique, le *Yukhan Sutiste*, à a dressé une contravention. 210 kilomètres) au sud-est du cap Cod (Massachusetts) et lui a adressé une contravention. (Les Etats-Unis, ainsi que de nombreux autres pays ont porté leurs zones de pêche à 200 milles.) L'équipage soviétique pourrait être condamné, s'il était reconnu coupable, à une amende de 100 000 dollars (environ 500 000 F. — *(A.F.P.)*

Ethiopie

● CENT HORS-LA-LOI ont été tués au cours d'opérations menées ces jours derniers par la milice populaire et l'armée dans la province du Harrar, à l'est d'Addis - Abeba, a rapporté, samedi 2 avril, l'agence éthiopienne d'information (ENA). *Quarante-trois* hors-la-loi avaient été tués dans cette province éthiopienne, frontalière avec le Territoire français des Afars et des Issas, au cours de la première quinzaine du mois de mars. — *(A.F.P.)* *(Reuter.)*

Grande-Bretagne

● LE SECRETAIRE DU COMITE EXECUTIF DE LA LIGUE DES COMMUNISTES YOUGOSLAVE, M. Stane Dolants, est arrivé dimanche 3 avril à Londres, pour une visite de deux jours, à l'invitation du parti travailliste. — *(Reuter.)*

Iran

● QUATRE « TERRORISTES », dont trois femmes, ont été tués mercredi 30 mars à Téhéran, au cours d'un accrochage avec les forces de l'ordre, a-t-on annoncé, dimanche, de source officielle. Ce nouvel accrochage porte à neuf, dont cinq femmes, le nombre des « terroristes » tués à Téhéran dans des circonstances identiques depuis le début de l'année. — *(A.F.P.)*

Namibie

● L'ORGANISATION AMNESTY INTERNATIONAL, dont le siège est à Londres, a exprimé dimanche 3 avril son inquiétude devant « *la vague actuelle d'interrogatoires et d'arrestations* » effectuées par les forces sud-africaines en Namibie. Dans un communiqué, l'organisation indique que de nombreux prisonniers politiques namibiens sont torturés et maintenus en prison sans jugement. — *(A.F.P.)*

Norvège

● LES REPRESENTANTS DES PARTIS SOCIALISTES et des syndicats de dix-huit pays d'Europe occidentale, réunis samedi 2 et dimanche 3 avril, à Oslo, ont publié un document dans lequel ils estiment à cinq millions le nombre des chômeurs actuels et invitent l'O.C.D.E. à préparer un plan assurant le plein emploi d'ici à 1980. MM. James Callaghan, premier ministre britannique, Odvar Nordli, premier ministre norvégien, Anker Joergensen, premier ministre danois, Joop Den Uyl, premier ministre néerlandais, Olof Palme, ancien premier ministre suédois, assistaient à cette conférence. La délégation française était composée de MM. Michel Rocard, Jacques Delors, Jacques Gallus et Bernard Carrière pour le parti socialiste, de M. André Bergeron pour Force ouvrière et de MM. Michel Rolant, Jacques Moreau et Hubert Prevot pour la C.F.D.T. — *(A.F.P., Reuter.)*

Philippines

● LES DIRIGEANTS DE LA REBELLION MUSULMANE du sud de l'archipel n'ont pas donné suite à la proposition de participer à un gouvernement régional provisoire dans les treize provinces susceptibles d'accéder à l'autonomie, a annoncé dimanche 3 avril le président Marcos. — *(A.F.P.)*

R.D.A.

● L'ASSOCIATION DES ECRIVAINS EST-ALLEMANDS DE BERLIN a adressé, le samedi 2 avril, une lettre d'allégeance à M. Erick Honecker, premier secrétaire du parti communiste (SED). Les cent soixante-dix écrivains de l'association ont élu comme président de leur comité directeur M. Günter Görlich. Un certain nombre d'auteurs qui avaient protesté contre le bannissement du chanteur Wolf Bierman avaient été exclus du comité en décembre dernier. *(A.F.P.)* nier. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● M. VALENTIN CHACHINE, ministre soviétique de l'industrie pétrolière depuis 1965, est décédé récemment à Moscou, à l'âge de soixante et un ans, à la suite d'une longue maladie. Elu membre suppléant du comité central au XXIV° congrès du parti, en 1971, il était devenu titulaire, au XXV° congrès, en mars 1976.

Somalie

M. PODGORNY A EU UN ENTRETIEN DE CINQ HEURES AVEC LE GÉNÉRAL SYAAD BARRE

M. Podgorny, qui a regagné l'Union soviétique dimanche 3 avril, s'est rendu samedi 2 avril à Mogadiscio, où il s'est entretenu durant cinq heures avec le général Syaad Barre, chef de l'Etat somalien.

Cette visite en Somalie, non prévue au programme officiel de la tournée africaine du président du présidium du soviet suprême, pourrait être en rapport avec la tension entre ce pays et l'Ethiopie. La Somalie est, en effet, une importante alliée de l'Union soviétique. Un traité d'amitié analogue à celui signé jeudi entre le Mozambique et l'Union soviétique lie Mogadiscio et Moscou depuis quelques années.

Mais l'Ethiopie s'est récemment orientée encore plus à gauche que la Somalie, et l'U.R.S.S. a cherché à se rapprocher d'Addis-Abeba. Le président cubain, M. Fidel Castro, dont la visite en Afrique a immédiatement précédé celle de M. Podgorny, s'était également rendu en Somalie et en Ethiopie, et les hypothèses vont bon train, dans les capitales africaines, sur l'éventualité d'une tentative de réconciliation entre Addis-Abeba et Mogadiscio.

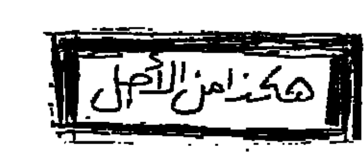
Un traité d'amitié de vingt ans avec le Mozambique

Le traité d'amitié conclu pour une durée de vingt ans par l'Union soviétique et le Mozambique à l'occasion de la visite, la semaine dernière, du président Podgorny à Maputo, prévoit une coopération militaire et des consultations en matière de défense.

Les deux pays continueront de développer leur coopération dans le domaine militaire conformément aux accords déjà conclus. En cas de « *situation susceptible de menacer ou de porter atteinte à la paix, les deux parties entreront immédiatement en contact dans le but de coordonner leurs positions en vue d'éliminer la menace ou de rétablir la paix* », indique le traité. Le document prévoit également que les deux pays accroîtront leur coopération dans les secteurs suivants : industrie, transports et communications, agriculture, pêche et ressources naturelles.

Dans le domaine du désarmement, le traité lance un appel en vue de la création d'une zone de paix dans l'océan Indien.

Le Mozambique est le troisième pays à avoir signé un traité d'amitié avec Moscou, après la Somalie et l'Angola. — *(Reuter.)*



POLITIQUE

LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DU P.S.

L'élection du Parlement européen : les socialistes se prononceront une fois le texte connu

Les journées parlementaires du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche se sont tenues à huis clos les vendredi 1er et samedi 2 avril à Alfortville (Val-de-Marne). A cette occasion, plusieurs rapports ont été présentés.

M. Louis Mermaz, secrétaire national, député de l'Isère, a analysé le résultat des élections municipales, se félicitant de l' *« échec de l'ex-majorité »* et estimant le score réalisé par la gauche à 53 des voix. Il a relevé la *« bonne qualité »* des relations au sein de cette dernière *(« une des clés de 1978 »)* et observé que dans les dix-huit primaires qui avaient eu lieu dans les villes de plus de trente mille habitants le P.S. l'avait emporté sur le P.C. dans treize villes, *« ce qui justifie les rapports qui se sont établis au sein de la gauche depuis quelques années »*.

M. Jean-Pierre Chevènement, membre du bureau exécutif, député du Territoire de Belfort, a ensuite présenté un rapport sur le projet de loi autorisant la réforme des statuts du Fonds monétaire international (F.M.I.) et l'augmentation de la quote-part de la France.

Non à la ratification des accords de la Jamaïque

Il a présenté les trois raisons qui, à son avis, devraient conduire son groupe à s'opposer à la ratification des accords de la Jamaïque :

1) *Ils institutionnalisent le désordre monétaire mondial et ne peuvent que conduire à un redoublement de l'inflation, de la spéculation et des déséquilibres des paiements ;*

2) *Ils consacrent l'hégémonie monétaire américaine vis-à-vis de l'Europe et des pays sous-développés ;*

3) *Ils marquent un abandon de la politique monétaire française qui visait à revenir à un régime de taux de change stables et à maintenir le rôle de l'or. »*

Estimant que ces accords manifestent *« l'impuissance de la France à faire prendre en compte ses intérêts »*, M. Chevènement s'est prononcé pour un système mixte, *« où le rôle de l'or serait maintenu, en attendant que de nouveaux types de réserves viennent, sinon remplacer, du moins équilibrer le rôle du dollar »*.

Il a préconisé la création d'un nouveau droit de tirage spécial dont la valeur serait gagée sur des stocks de matières premières.

Dans son rapport sur les principaux textes sociaux susceptibles d'être examinés lors de la session de printemps, M. Jean-Paul Bachy, délégué national au travail et à l'emploi, a estimé que les projets concernant l'emploi sont *« particulièrement inexistants »*. En ce qui concerne la réforme de l'entreprise, il a relevé l'étroitesse du champ d'application du projet gouvernemental relatif au *« bilan social »* et observé que *« son élaboration unilatérale pour les chefs d'entreprise n'offrait aucune garantie quant à la valeur des affirmations qu'il permettait théoriquement de diffuser »*.

La matinée de samedi a été consacrée à un débat sur le projet de ratification du traité tendant à l'élection au suffrage universel direct de l'Assemblée européenne. Les deux thèses en présence au sein du parti socialiste ont été développées par MM. André Chandernagor, député de la Creuse, et Pierre Joxe, député de la Saône-et-Loire. Le premier a rappelé la résolution finale du congrès extraordinaire de Bagnolet (15-16 décembre 1973), favorable à l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct. Plus récemment, le 31 janvier 1976, le comité directeur du P.S. avait confirmé ce choix. Le second a souhaité que son groupe oppose au projet une question préalable dont l'adoption entraînerait le rejet du texte. Il a estimé qu'un gouvernement *« décrié »* ne pouvait demander au Parlement de se prononcer sur un tel sujet à un an des élections législatives.

Répondant aux journalistes, après les travaux, M. Gaston Defferre, président du groupe, a observé que le texte n'était toujours pas connu et qu'on ne savait pas encore s'il serait discuté lors de cette session. *« Les élus socialistes se prononceront le moment venu »*, a-t-il précisé, tout en faisant remarquer qu'il appartiendrait au parti, et non au groupe, de fixer la position des socialistes sur ce sujet.

Au cours de ces journées, M. Defferre a été réélu, à l'unanimité, président du groupe.

P. F.

M. POPEREN LE P.S. ET LE SUIVISME A L'ÉGARD DU P.C.

Synthèse-Flash, bulletin des clubs Etudes, Recherche et Informations socialistes (ERIS), qu'anime M. Jean Poperen, député du Rhône, membre du secrétariat du P.S., souligne dans son numéro du 1er avril à propos des résultats des élections municipales : « *Le P.S. ne peut ne pas être attentif au fait que, parfois, une partie des militants, des responsables a pu appliquer avec quelque laxisme la politique unitaire : dans un certain nombre de cas, les socialistes ont trop aisément cédé à des demandes du P.C.F. que ne justifiait pas l'appréciation du rapport des forces. Les communistes — contre toute vraisemblance — ont joué souvent les « opprimés » durant les négociations et il est arrivé que les socialistes s'en trouvent intimidés et se laissent aller à d'excessives concessions. (...) Cette constatation d'une certaine faiblesse, d'un certain « suivisme » d'une partie du P.S. oriente la préparation du congrès. (...)*

» Le contresens d'une partie des socialistes sur la politique unitaire, tel qu'il est exprimé durant la préparation des municipales, ne doit pas se renouveler : la politique unitaire ne doit pas être comprise ni pratiquée au détriment du parti socialiste lui-même. Le zèle « suiviste », s'il nuit au parti socialiste, nuit en même temps à l'union. Beaucoup, au P.S., ont le sentiment que certains éléments du CERES n'ont pas toujours été assez attentifs à cet aspect des choses. (...)

» Les circonstances exigent en général la cohésion, et cette exigence prévaut d'abord pour ce qui sera la majorité du parti : les décisions envisagées à l'occasion de la réunion du comité directeur visent à substituer à la coalition majoritaire une majorité politiquement et organiquement homogène. »

● *Les maires socialistes des villes de plus de trente mille habitants* se réuniront en colloque jeudi 21 avril à Dreux. M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., participera à leurs travaux.

LES GAULLISTES D'OPPOSITION SOUHAITENT UN PROGRAMME COMMUN ENRICHI

Le secrétariat national du Front progressiste (gaullistes d'opposition), déclare, dimanche 3 avril, que *« la nécessité d'élargir l'union de la gauche aux gaullistes d'opposition comme celle de réactualiser le programme commun s'imposent aujourd'hui pour assurer à la gauche une large victoire »*. Le Front progressiste ajoute que sa position propre a déjà été exprimée et *« peut se résumer dans la volonté de signer un programme commun enrichi. »*

« Nous souhaitons que tous les gaullistes qui partagent ce choix se joignent à nous pour mener ce dialogue », poursuit le Front progressiste.

De son côté, le groupe Initiative républicaine et socialiste, que préside M. Léo Hamon, ancien ministre, a adopté une position analogue. Il indique :

« Nous sommes tout disposés à nous associer à de semblables travaux, sous une forme déterminée, si l'invitation nous en est faite et nous pensons qu'une délégation commune des gaullistes d'opposition traduirait ici — heureusement — le nécessaire processus en cours de notre unification. »

M. Marchais : les Français veulent du neuf et ils l'ont dit avec éclat

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Afin de « saluer le succès de la gauche unie et l'élargissement de l'audience du parti communiste », la fédération de la Loire du P.C.F. a organisé, samedi 2 avril, au palais des sports de Saint-Etienne, une fête populaire avec la participation de M. Georges Marchais, qu'entouraient cent quatre-vingt-huit conseillers municipaux communistes, dont six maires, élus dans quarante-trois villes du département.

Le secrétaire général du P.C.F. a déclaré à cette occasion : *« L'expérience que nous venons de vivre confirme donc que la bonne voie c'est celle d'une union claire et loyale, c'est celle d'une gauche équilibrée où le parti communiste français a sa juste place. (...) Aujourd'hui il faut se rendre à l'évidence : les Françaises et les Français ne veulent pas du plan Barre, qui se révèle tout à la fois injuste pour le grand nombre, inefficace devant la crise et dangereux pour la France elle-même. Ils ne veulent pas de la politique antisociale, antinationale et autoritaire de M. Giscard d'Estaing. Ce que veulent les travailleurs, ce que veut notre peuple, c'est le changement, un changement réel. Ils n'ont que faire des conseils intéressés des bonnes fées giscardiennes. Ils veulent du neuf, et ils l'ont dit avec éclat. »*

Selon M. Marchais, un des buts les plus clairs du remaniement ministériel consiste à libérer — après M. Chirac — MM. Poniatowski et Lecanuet, afin de leur permettre *« de mener tambour battant la campagne électorale de la droite sans avoir à porter le chapeau de la politique gouvernementale »*. *En somme, M. Giscard d'Estaing donne du champ à ses ténors et leur répartit les rôles*, a-t-il ajouté. *Le pluralisme est décidément bien organisé.* »

Le passé du P.C.F.

LE FRONT POPULAIRE : RUPTURE DE FAIT AVEC LE STALINISME

Le débat sur *les Communistes et l'Etat* s'est élargi en englobant les discussions sur la révision doctrinale du XXIIe congrès du P.C.F. (abandon du concept de dictature du prolétariat) et sur le centralisme démocratique et les séquelles du stalinisme *(le Monde* du 31 mars et du 2 avril). Il est loin d'être clos.

L'Humanité du 2 avril y est déjà revenu en publiant les réflexions d'un *« spectateur moyen »* au débat du 31 mars à la Mutualité au cours duquel les auteurs de l'ouvrage *les Communistes et l'Etat*, notamment M. Lucien Sève, répondirent à plusieurs interventions dont celle de M. Louis Althusser. Ce spectateur moyen, en l'occurrence M. Claude Prévost, écrivain, chroniqueur de *France nouvelle*, hebdomadaire du P.C., regrette l'absence au cours du débat de la dialectique et de l'histoire.

Il s'en explique et répond ainsi à ceux qui mettent en cause « le passé stalinien du P.C.F. ».

Evoquant à son tour le passé, il note : « *Un des meilleurs analystes du stalinisme, un Allemand de l'Ouest, le regretté politologue de Marburg Werner Hofmann, ne fait-il pas remarquer (dans des travaux d'ailleurs superbement ignorés en France) que la stratégie du Front populaire a constitué une* rupture de fait *avec le stalinisme. Ce que l'on sait de la biographie de Dimitrov (notamdepuis le petit livre sans prétention mais fort utile de Jean Mérot, aux Editions sociales) vient corroborer cette hypothèse. Ce que l'on sait, par les sources les plus diverses, sur les premières réunions du Kominform après la guerre, confirme que cette stratégie et ses développements de type « Front national » pendant la résistance et à la libération, en France et en Italie, ne furent jamais admis vraiment par ce qu'on appelle en bloc « le stalinisme ». Que la rupture « frontiste » n'ait été que de* fait, *qu'elle n'ait pas tiré ses propres conclusions théoriques, qu'elle ait été remise en cause, et même longtemps abandonnée, montre ses limites et, justement, les contradictions de cette période. Mais notre réflexion actuelle n'est-elle pas la tentative de développer la théorie de cette pratique politique novatrice ?* »

M. Prévost regrette que l'histoire soit ignorée, alors que *« la stratégie du parti communiste français n'est pas compréhensible, si on ne la rapporte pas au passé national et à ses caractéristiques originales, à la lutte des classes en France depuis bientôt deux siècles »*.

BIBLIOGRAPHIE

UN GUIDE DU SOCIALISME

Le socialisme faisant recette dans les urnes, les maisons d'édition suivent le mouvement. Le P.S. devient un sujet privilégié d'études, Pascal Sevran propose quant à lui une sorte de manuel d'initiation. Il brosse brièvement une présentation de l'idéologie qui inspire le P.S., un historique, et propose une sorte de dictionnaire de ses principaux dirigeants depuis 1905 auxquels viennent s'ajouter Marx, Engels, Lénine, Jules Vallès et quelques autres précurseurs.

L'ensemble reste très schématique et l'auteur se garde de tout jugement critique sur les hommes qu'il présente. Le portrait de M. François Mitterrand qui ouvre l'étude relève même plus de la « Bibliothèque rose » que de l'analyse politique ou historique. Un livre qui pourra figurer dans toutes les bibliothèques des sections socialistes. — T. P.

★ *Le Guide du socialisme*, par Pascal Sevran. Ed. Guy Authier, 217 pages. 28 F.

POLITIQUE

A EUROPE 1

L'alternance au pouvoir est aujourd'hui impossible, estime M. Chirac

M. Jacques Chirac était, dimanche 3 avril, l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1. Il a notamment déclaré :

« Je ne vois pas très bien où l'on veut en venir en enfermant les partis et les mouvements politiques de la majorité dans une sorte de ghetto politique, en déclarant qu'il doit y avoir une séparation complète entre l'action gouvernementale et l'action des partis politiques. Je ne vois pas très bien comment ce phénomène ne provoquerait pas une certaine démobilisation au moment même où l'action devient éminemment politique. Enfin, à moins de changer notre Constitution et d'en venir à un régime présidentiel, je ne vois pas comment on peut dissocier actuellement le programme de la majorité du programme de gouvernement (...).

» J'ai eu l'occasion de déclarer, lors des journées parlementaires du R.P.R. en Provence, que le mouvement gaulliste est certainement intransigeant et vigilant. Intransigeant pour ce qu'il considère pour la France et pour son avenir. Vigilant quant aux propositions qu'on lui fait et même quant aux amabilités qu'on lui prodigue.

» Pour avoir trop longtemps souffert d'être mal aimés, ils [les gaullistes] *sont devenus prudents. Pour avoir subi de fréquents assauts qui avaient pour objet de les réduire, de les disloquer ou de les démanteler, on appelait pudiquement cela le « rééquilibrage », ils se sont regroupés et affirmés. Aujourd'hui, il ne faudrait pas que l'on s'imagine ou que l'on compte les mettre en quelque sorte « au coin, avec une sucette ».*

» Nous verrons bien. Nous apporterons notre soutien au gouvernement de M. Barre, mais après avoir examiné, jugé ce qu'il nous proposera. (...)

» L'arrivée d'un gouvernement de gauche dirigé par M. Mitterrand provoquera forcément la libération d'un certain nombre de tensions, l'exaspération d'un certain nombre d'espoirs, qui seront d'ailleurs d'autant plus difficiles à satisfaire que la situation économique sera forcément mauvaise, et la situation financière également, et rendue mauvaise, d'une part, par la conjoncture actuelle, d'autre part, et surtout, par les conséquences, notamment en matière de capitaux, que ne manquera pas d'avoir cette arrivée.

» C'est la raison pour laquelle il y aura forcément un mouvement, qui n'aura rien de révolutionnaire, mais qui manifestera très clairement l'impossibilité pour le chef de l'Etat — c'est mon avis, c'est ma conviction, — de rester aux affaires. Nous nous trouverons donc en face d'un changement total de nos institutions, avec la nécessité pour M. Mitterrand de prendre des mesures extrêmement fermes pour tenir une situation qui sera très difficile. (...)

» Toute stratégie de recours de la part d'un gaulliste est tout à fait absurde. Elle impliquerait d'abord que nous acceptions le principe même de la défaite. Or, cela est tout à fait contraire à notre mentalité. Mais, surtout, c'est tout à fait irréaliste, car je suis pour ma part persuadé — c'est là encore une conviction, mais je serais bien étonné que cette analyse soit démentie par les faits, — qu'il n'y aura pas de recours. On a dit souvent, M. Mitterrand lui-même a dit — et c'est la thèse communiste constante, — que le passage d'une société au socialisme était irréversible. De cela je suis tout à fait persuadé, non pas du tout que je mette en cause l'attachement de M. Mitterrand au principe de la démocratie...

» Je disais donc que l'affirmation permanente des communistes, celle que M. Mitterrand a lui-même reprise un certain nombre de fois, c'est que le passage d'une société au socialisme était irréversible. C'est évident, c'est dans la nature des choses, et il suffit de lire le programme commun attentivement, d'imaginer ce qu'implique la mise en place des structures qu'il prévoit pour comprendre qu'il n'y a pas de retour en arrière possible. C'est un leurre que de le dire et de le croire. D'ailleurs, un pays passé au socialisme est-il jamais revenu d'une façon normale et démocratique à une société de type libéral ?

» Donc, je le répète, je ne pense pas qu'il y aurait possibilité de recours. J'ajoute que je n'imagine pas un seul instant que, dans le cas de l'arrivée au pouvoir de la gauche, celle-ci puisse remettre rapidement en cause son éventuelle victoire en organisant des élections : il y a vingt ans qu'elle se bat ; si elle gagne, il n'y aura pas de nouvelle élection présidentielle, il y aura un changement des structures institutionnelles, un changement de Constitution. J'ai toujours pensé que si nous perdions, M. Giscard d'Estaing serait le dernier président de la Vᵉ République.

» C'est la raison pour laquelle je suis convaincu que, ensuite, pendant de très longues années, dix ans, vingt ans — on ne peut aller au-delà dans les perspectives historiques, — nous n'aurions plus l'occasion d'avoir un recours ou de revenir en arrière. C'est ce qui fait toute l'importance de l'enjeu de 1978, c'est ce qui fait que je ne crois pas à la stratégie du recours.

» Alors, vous me demandez : « Comment pensez-vous éviter » les choses ? » Eh bien ! je crois que c'est la bataille de la dernière chance pour une société libérale. Après, nous passons à une société d'un autre type, à une société socialiste, et les exemples que nous en avons nous permettent de la juger. »

La bureaucratie décidera de l'économie

M. Chirac est revenu sur le contenu du programme commun concernant les nationalisations :

« Je passe pour ordre celui qui prévoit que toute entreprise pourra être nationalisée si la majorité des travailleurs qui la composent le demande. Ceci quelle que soit sa forme ou son importance. Et quand on connaît la nature et les méthodes d'intervention de certains syndicats français, on est en droit de penser qu'il ne s'agit pas là d'une simple question de forme, mais d'une véritable question de fond. On passe tout à fait sous silence le fait des conséquences qui seront celles de la nationalisation des banques. Je sais bien que lorsqu'on dit : « On va nationaliser » les banques », on n'inspire de pleurs à personne, et c'est évidemment un argument facile, mais on ne souligne pas que par la nationalisation des banques, indépendamment du caractère incompatible d'ailleurs avec la réglementation européenne, que cela représenterait d'ailleurs, comme beaucoup d'autres affirmations du programme commun, c'est la nationalisation totale du crédit qu'on implique. La nationalisation totale du crédit, c'est l'arme absolue, qui peut être utilisée comme on l'entend, bien sûr, qui peut être neutre si on ne veut pas s'en servir, mais je m'étonnerais qu'on se dote d'une force aussi considérable, qu'on la donne aux socialistes qui deviennent de plus en plus marxistes — et aux communistes — pour qu'ils n'en fassent rien. Cela veut dire que c'est la bureaucratie — et je reviens sur ce point quelles que soient les affirmations qui peuvent être ailleurs faites à l'égard de la bureaucratie — c'est la bureaucratie, conformément aux objectifs qu'elle se fixera de développement économique, de la nature du développement, du type d'entreprise que l'on souhaite maintenir, et ce que l'on veut éliminer, qui décidera qui pourra avoir ou non accès au crédit. Ce qui veut dire, en clair, que c'est un moyen de transformer totalement les structures de notre société. »

M. Chirac a encore déclaré :

« Je crois que l'alternance est un élément de progrès dans une société. Nous n'avons rien de commun avec la situation allemande, anglaise ou américaine. Ce qu'on veut, c'est changer complètement les bases de notre société, et c'est ce dont les Français ne s'aperçoivent pas et notamment tous ceux qui, par déception, vont voter pour des gens qui, en réalité, ont des conceptions totalement opposées aux leurs. Alors, je regrette de constater effectivement que cette alternance dans le cadre de ce que peuvent espérer la grande majorité des Françaises et des Français est aujourd'hui impossible. Elle ne l'est pas de notre fait. Elle l'est du fait des options marxistes, réactualisées par le parti socalistes aujourd'hui, qui sont celles de l'opposition. »

Des garanties sur l'Europe

M. Chirac a précisé la position du R.P.R. sur l'Europe en déclarant :

« En ce qui concerne le projet sur l'Europe, nous avons dit très clairement que nous considérions qu'il ne nous donnait pas les garanties nécessaires.

» Il ne nous donne pas les garanties nécessaires au regard de nos exigences en matière d'indépendance nationale — c'est là un point sur lequel notre analyse n'est pas très éloignée de celle du parti communiste — dans la mesure où nous n'avons pas la conviction que cette Assemblée ne sera pas tentée, et autorisée, de prendre des décisions dans des domaines qui ne sont pas les siens. Autrement dit, nous ne sommes pas certains qu'elle respectera véritablement ce que prévoit pour elle le traité de Rome, qui, je le rappelle, ne lui confère aucun pouvoir législatif, lequel est de la compétence du conseil des ministres. »

Le président du R.P.R. estime qu'il n'y a aucune garantie en ce qui concerne le mode de scrutin, l'entrée en vigueur simultanée de la réforme dans tous les pays européens et les modalités de fonctionnement de l'Assemblée (durée des sessions, ordre du jour).

« Ce que nous disons donc, c'est que, dans son état actuel, ce projet ne nous paraît pas conforme aux intérêts de la France lorsqu'on les apprécie au regard des exigences de l'indépendance nationale. Nous l'avons dit au gouvernement, je l'ai dit à M. Barre et au président de la République.

» Il appartient par conséquent au gouvernement — à qui nous ne faisons aucun procès d'intention, car je suis persuadé que cette analyse est fondamentalement très proche de celle de M. le premier ministre et du chef de l'Etat — de nous donner les garanties nécessaires, sous une forme appropriée, mais indiscutable. Nous ne voulons pas d'une simple affirmation d'ordre politique, qui n'engagerait que ceux qui la font, au moment où ils la font. Nous voulons une garantie réelle, solide et permanente, qui nous conduirait, dans la mesure où elle serait satisfaisante, à voter ce projet. Mais, dans l'état actuel des choses, je le répète, celui-ci n'est pas satisfaisant. »

● *A l'occasion de son élection à la mairie de Paris,* M. Jacques Chirac a accordé un jour de congé supplémentaire au personnel de la Ville (*le Monde* daté 3-4 avril). Ce jour, pris par roulement, soit avant, soit après les fêtes de Pâques, ne devrait pas perturber les services municipaux.

LA POSITION DU PROGRAMME COMMUN SUR LA FONCTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Dans le second chapitre du programme commun, intitulé *« les institutions nationales »*, le paragraphe consacré au président de la République précise :

« Dans le régime actuel, le chef de l'Etat détient, dans la conduite de la politique intérieure et extérieure, des pouvoirs exorbitants qu'il exerce sans contrôle.

» Les dispositions du texte constitutionnel qui ont servi à l'instauration et aux abus du pouvoir personnel doivent être supprimées ou corrigées.

» Il appartient au gouvernement, responsable devant l'Assemblée nationale, de déterminer et de conduire la politique de la nation.

» L'article 16, qui permet au président de la République de s'arroger tous les pouvoirs, sera abrogé. Le pouvoir de décision sans contreseing sera limité à la désignation du premier ministre, aux messages au Parlement, aux rapports avec la Cour suprême et à la dissolution ; l'article 19 de la Constitution sera modifié en ce sens.

» Le référendum ne pourra être utilisé comme un moyen de faire plébisciter la politique présidentielle contre le Parlement ; l'article 11 de la Constitution sera précisé en ce sens.

» La durée du mandat du président de la République sera fixée à cinq ans, un délai suffisant entre son élection et celle des députés à l'Assemblée nationale évitant toute simultanéité. »

Les révisions constitutionnelles visant à limiter les pouvoirs du président de la République prévues par le programme commun et qui ne concernent nullement son mode d'élection, doivent s'insérer dans le calendrier que les signataires du programme commun envisagent à présent de dresser afin d'échelonner les réformes qu'ils annoncent.

LA GAUCHE ET LE VERDICT DU SUFFRAGE UNIVERSEL

M. Chirac affirme que pour M. Mitterrand comme pour le parti communiste le passage au socialisme est irréversible. L'un des principaux points de discussion entre socialistes et communistes, de 1969 jusqu'à la signature du programme commun en 1972, était précisément celui de l'alternance au pouvoir, c'est-à-dire l'acceptation de revenir sur une expérience socialiste refusée par une majorité de l'électorat. M. Marchais a écrit à ce sujet, dans son ouvrage *le Défi démocratique* (Grasset, 1973) :

« Nous respecterons dans tous les cas *le verdict exprimé par le suffrage universel direct, secret et proportionnel, qu'il nous soit favorable ou défavorable. Comment, par exemple, pourrions-nous envisager d'entreprendre ou de poursuivre la construction d'une société socialiste en France sans le soutien de la majorité du peuple français ? (...)*

» En tout état de cause, c'est notre peuple qui décidera. Et notre parti respectera sa volonté démocratiquement exprimée. Comme l'a maintes fois dit Waldeck Rochet, le socialisme ne peut être que le résultat du mouvement majoritaire de la nation laborieuse. On ne fait pas le bonheur d'un peuple sans lui, et moins encore malgré lui. »

CORRESPONDANCE

M. Chirac et le collectivisme

Un de nos lecteurs, M. Jean Capiaux, de Levallois-Perret, nous écrit :

Selon Jacques Chirac, le parti socialiste de 1977 aurait renié les enseignements de Jaurès et de Blum ; il serait devenu, ce faisant, « marxiste » et « collectiviste ». On ne saurait trop conseiller à M. Chirac de se plonger dans la lecture des écrits de ces deux théoriciens : il aurait (peut-être) la surprise d'y trouver les passages suivants : Jaurès, dans *Etudes socialistes*, page 159 (article paru dans *la Dépêche de Toulouse*, 25 septembre 1893) :

« M. Lavergne me prie de répudier le collectivisme. Je ne le ferai point, car je crois que le collectivisme, bien compris, contient la vérité et l'avenir. M. Lavergne insiste et me demande: approuvez-vous, adoptez-vous les conceptions économiques de Marx ? Je lui réponds encore : « oui, dans la mesure où Marx est » collectiviste... ». *Pour moi, je trouve admirables et vraies ses analyses de l'idée de valeur et de formation du capital par un prélèvement incessant sur le travailleur. Enfin, il a montré avec force que, pour aider à cette transformation nécessaire, il ne fallait point compter sur le dévouement spontané, sur l'union et le groupement de tous les intéressés, c'est-à-dire des privilégiés, mais du prolétariat. A tout cela je souscris. Ces vérités je les fais miennes. »*

Blum, dans *A l'échelle humaine* : *« La bourgeoisie n'exerce son privilège économique qu'avec une débilité hésitante et maladroite, mais elle le possède encore formellement, juridiquement ; il faut rétablir l'harmonie. Il faut procéder à une expropriation légale, progressive mais* inéluctable — *expropriation qui ne sera réellement qu'une appropriation. »*

Quel dommage que M. Chirac n'ait pas vécu il y a quelques dizaines d'années. Ne doutons pas de l'ardeur dont il aurait fait preuve pour défendre Jaurès et Blum contre les attaques malveillantes des hommes de droite de l'époque...

M. EDGAR FAURE : la crise justifie une entreprise d'union nationale.

M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, a déclaré dimanche 3 avril au micro de France-Inter : *« Sur une bonne douzaine de grands problèmes il n'y a pas de divergences fondamentales quant aux solutions entre la majorité et l'opposition. L'ouverture d'une grande concertation entre l'union de la gauche et la majorité permettrait de clarifier ces problèmes. (...) La crise économique actuelle justifie une entreprise d'union nationale. »* M. Edgar Faure a ajouté : *« C'est de la France qu'il s'agit. (...) Croyez-vous que les hommes de l'opposition ne sont pas suffisamment patriotes pour accepter de se concerter avec ceux de la majorité ? »*

[M. Edgar Faure a déjà fait des suggestions allant dans le sens de « l'union nationale ». En novembre 1972, il avait lancé la formule des « majorités d'idées », possible à l'Assemblée nationale. Il avait alors proposé un « contrat de concertation » à la gauche et la constitution de groupes de travail auxquels l'opposition serait conviée.]

● *M. Bernard Stasi,* ancien ministre, vice-président du Centre des démocrates sociaux, écrit dans le numéro du 31 mars de *Démocratie moderne*, hebdomadaire de son parti :

« La division de la majorité ne cessera pas comme par enchantement dans les prochains jours, si le rôle des partis et l'organisation de leurs rapports ne sont pas nettement définis. Il convient, à notre sens, que les partis de la majorité, dégagés eux aussi par rapport au gouvernement, puissent s'exprimer librement et mobiliser l'opinion, avec leur tempérament propre, leurs priorités, leurs exigences. Mais il est essentiel que cela se fasse dans la recherche d'une réelle complémentarité et avec le souci de renforcer tout ce qui soude la majorité et d'écarter tout ce qui divise. »

L'équivoque

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui, c'est une constatation qui se lit dans l'âge et la profession des nouveaux maires de gauche. Si l'on ne peut gouverner aisément avec une seule partie du pays, on le peut moins encore quand l'autre partie a conscience de détenir la réalité du pouvoir social et même économique, et espère, comme cela est arrivé plus d'une fois dans l'histoire, avoir aussi le pouvoir politique.

***

Georges Pompidou pensait que, de Gaulle n'étant plus là pour retenir des suffrages populaires, il fallait, face à la gauche, rassembler tous les modérés ; ce qu'il fit en 1969. M. Giscard d'Estaing est allé jusqu'au bout de cette logique en ralliant les derniers « centristes d'opposition » en 1974. Dès lors, la bipolarisation, facilitée par tous les modes de scrutin, était achevée.

Mais M. Giscard d'Estaing pensait, lui, que le gaullisme était mort avec le général de Gaulle. Sans doute avait-il plus ou moins survécu après son départ. La statue du commandeur était toujours debout. Mais Georges Pompidou était le dernier gaulliste à pouvoir se réclamer de l'héritage. Après lui...

C'est alors qu'une série d'erreurs s'enchaînèrent. En favorisant les radicaux, francs-maçons ou non, on pensait élargir la majorité vers le centre gauche. Mais, comme toutes les familles de pensée, la franc-maçonnerie est divisée politiquement. En accueillant des héritiers des démocrates-chrétiens, on espérait ancrer l'électorat centriste à la majorité, alors que l'évolution du clergé l'a souvent conduit, là où ce dernier a encore de l'influence, à en faire bénéficier les socialistes.

En absorbant les derniers centristes d'opposition dans la majorité, on rejeta une partie de leurs électeurs vers la gauche. Erreur de prospective. On aurait pu au moins se souvenir qu'au second tour en 1965 un tiers de l'électorat de M. Lecanuet avait préféré voter pour M. Mitterrand.

En spéculant sur une éventuelle division des socialistes ou même sur une rupture entre eux et les communistes — on y rêva même entre les deux tours de l'élection présidentielle ! — on méconnaissait la réalité et l'évolution politique profonde des deux partis. On aurait pu de toute façon se rappeler que seul le remplacement du scrutin majoritaire (qui condamne aux alliances) par la représentation proportionnelle (qui redonne à chacun sa liberté) était la condition nécessaire, mais de moins en moins suffisante du relâchement des liens entre les trois partis de gauche. Nouvelle erreur d'appréciation.

Enfin parce que le gaullisme était mort, on voulut l'enterrer, c'est-à-dire l'éliminer du jeu politique en le laminant ou en le récupérant. Et cela a conduit jusqu'à la bataille — perdue — de Paris. Le plus surprenant est que centristes et giscardiens ne s'en cachèrent jamais et le plus étonnant est que les gaullistes encaissèrent tous les coups, sauf le dernier, grâce à M. Jacques Chirac.

***

Si M. Poniatowski a pu être le « mauvais génie » de la majorité et plus tardivement, celui du président, Mme Marie-France Garaud et M. Pierre Juillet ont été les bons génies de M. Chirac après avoir été, pour un temps, ceux de Georges Pompidou. De la route de l'Elysée, ils ont aisément réussi à écarter M. Chaban-Delmas, après l'avoir jour après jour desservi dans l'esprit de Georges Pompidou et chassé de l'hôtel Matignon en 1972. La « nouvelle société » du premier ministre de l'époque leur semblait aussi illusoire que la « société libérale avancée » de l'actuel président. Aujourd'hui, plus encore qu'hier, l'exercice de l'autorité et l'esprit du régime leur paraissent exclure tout compromis avec les idées et les hommes du camp adverse. Le pouvoir ne pactise pas.

Évincer les gaullistes

L'élection présidentielle, qui aurait dû être le fondement de l'union et de l'action, a été bâtie sur trop d'équivoques.

Aucun gaulliste n'a jamais adhéré au fond de lui-même à la candidature de M. Giscard d'Estaing. De longue date, tous se méfiaient du ministre des finances, le jugeant porté au compromis en politique intérieure et aux concessions en politique étrangère, allant jusqu'à soutenir qu'il n'avait pas le sens de l'Etat. En votant pour lui, les uns se prononçaient contre M. Chaban-Delmas, tous contre M. Mitterrand. La perspective, la crainte d'un succès de la gauche, qui aurait dû conduire à l'union étaient et demeurent la cause première des contradictions et des divisions de la majorité.

N'ayant pu, faute de nouvelles élections législatives, réduire à néant les gaullistes, on voulut les réduire à merci. Et ce fut une nouvelle équivoque. En approuvant l'O.P.A. lancée par M. Chirac sur une U.D.R. frondeuse et même hostile, M. Giscard d'Estaing pensait que son premier ministre la mettrait à son service à lui, président de la République ; en réalité, M. Chirac allait s'appuyer sur le groupe gaulliste pour s'opposer progressivement aux méthodes, aux initiatives, aux réformes du chef de l'Etat.

Deux tempéraments, deux entourages, deux camps ou deux clans, deux conceptions de la vie publique et de la fonction présidentielle. Il s'ensuivit une paralysie du pouvoir jusqu'à la fatale année 76. Un à un des déséquilibres économiques et financiers fondamentaux allaient s'aggraver, tandis que la discorde politique s'établissait à tous les niveaux.

Fallait-il que la réalité soit méconnue pour que le président de la République refuse en juillet la démission de M. Cihrac ! Plus d'un mois allait encore être perdu. En août, de la discorde on passait à la guerre, et bientôt à la bataille de Paris.

Alors qu'ils fournissent le plus gros bataillon de la majorité, les gaullistes s'étaient vu évincer de tous les centres de décisions ; ils n'avaient plus ni la présidence, ni les finances, ni l'intérieur, ni les affaires étrangères. Et voici qu'on les privait de la direction du gouvernement et qu'on allait les priver de la mairie de la capitale.

***

Quelle accumulation d'erreurs, et d'abord celle du statut de Paris ! Il fallait vraiment alléger la tutelle préfectorale, créer, comme dans d'autres capitales, de véritables municipalités d'arrondissement, élisant à leur tour celle de la ville, ne pas en tout cas concentrer autant de moyens administratifs et financiers, et finalement politiques, dans les mains du maire de Paris, qui, s'il ne l'avait pas déjà, ne pouvait manquer d'acquérir une stature d'homme d'Etat. On comprend que, ayant tenu à cette réforme, le président ait voulu qu'elle ne bénéficie pas à l'opposition ; on comprend plus mal qu'il ait décidé — au nom de quoi ? — qu'elle bénéficierait à l'un des siens et non aux gaullistes, majoritaires dans la capitale. Ayant choisi le maire de Deauville — depuis un demi-siècle Paris n'a pas produit un seul élu qui soit un homme politique de premier plan — quelle erreur de l'avoir présenté contre le président sortant. M. Lafay ! C'était offrir une occasion inespérée à la contre-attaque foudroyante du député de la Corrèze, autre enfant de la capitale qui, pour réussir, a dû se faire élire en province.

Pour couronner le tout, M. Dominati, qui avait illustré sa perspicacité en proclamant que jamais M. Chirac ne serait maire de Paris, pourra l'exercer au gouvernement alors qu'il a été ni plus ni moins battu que M. Durafour ou M. Brousse et que seule est évincée Mme Giroud, choisie, promue et aventurée dans la bataille de Paris. Le méritait-il ? Le méritait-elle ?

***

Débarrassé des ministres d'Etat, M. Raymond Barre sera-t-il plus heureux dans ses arbitrages et ses engagements électoraux ? Pourra-t-il concilier son plan de redressement à moyen terme avec ce nouveau plan à moins d'un an que lui a prescrit le président de la République ? Comment pourra-t-il lutter contre l'inflation et accroître des dépenses nécessairement inflationnistes ? Comment pourra-t-il convaincre les chefs d'entreprise d'embaucher et d'investir à moins d'un an de l'éventuelle application du programme commun ? Car plus encore à droite qu'à gauche, chacun croit à la victoire de l'opposition et se comporte comme si elle était acquise.

Seules des élections anticipées, à supposer qu'elles soient gagnées, auraient pu permettre au gouvernement d'agir efficacement. Un an de campagne et d'incertitude électorales compromettra ses efforts, un an pendant lequel la majorité continuera de douter d'elle-même et se divisera, un an pendant lequel la gauche s'organisera et se renforcera dans les villes qu'elle vient de conquérir, un an pendant lequel la pression syndicale s'accroîtra dans les entreprises et dans le pays, alors que ce n'est de l'intérêt ni du gouvernement d'aujourd'hui ni de l'éventuel gouvernement de gauche de demain.

On connaît l'objection juridique ; elle ne tient pas. En prononçant la dissolution de l'actuelle Assemblée, le président ne pourrait dissoudre pendant un an la nouvelle Assemblée ; il se priverait de l'arme de la dissuasion contre la majorité de gauche. Mais il est le seul à croire qu'il pourrait rester longtemps à l'Elysée si l'opposition l'emportait nettement en 1978. Le voit-on mettre en œuvre consciencieusement ce qu'il a appelé le « *mauvais choix* », signer les décrets écartant des hauts fonctionnaires qu'il aura nommés, promulguant les nationalisations qu'il aura condamnées, présidant le conseil des ministres en ayant à sa droite le ministre d'Etat Georges Marchais, dont son ministre de la justice siégeant aujourd'hui à la même place a dit un jour, le jugeant à la mine, qu'il ne le prendrait pas en auto-stop ! Ce serait digne du *Canard enchaîné* et chacun y perdrait un peu de sa dignité.

Il n'y a qu'une objection, d'ordre moral. En perdant les élections à la suite d'une dissolution, le président prendrait la responsabilité personnelle de la défaite qui serait sa défaite. On comprend qu'il s'y refuse. Mais sa responsabilité ne serait-elle pas plus grande, au regard de l'histoire, si dans un an la situation *du pays est plus difficile et la* victoire de la gauche plus sûre ?

« Encore un peu de temps, monsieur le bourreau. » On peut toujours croire au miracle qui arrête le couperet, à la reprise de la guerre froide qui pourrait mettre à l'épreuve l'union de la gauche, à une agitation intérieure, à des mouvements de grèves prolongées et impopulaires qui permettraient alors d'espérer de bonnes élections après une dissolution, comme en 1968.

Changer le mode de scrutin comporterait moins de risques. La représentation proportionnelle permettrait de reconstituer le centre, affaiblirait les gaullistes, menacerait à terme l'union de la gauche ; elle redonnerait un peu de souplesse à un jeu politique complètement bloqué. Encore faudrait-il que le comportement des électeurs et celui des partis évoluent.

De toute façon, il fallait faire cette réforme quand il était encore temps. Aujourd'hui elle apparaîtrait, elle apparaît déjà comme un truquage pour la plupart des gaullistes, et comme un piège pour une bonne partie de la gauche qui, de ce fait, ne la voterait sans doute pas bien qu'elle soit inscrite dans le programme commun.

Si le gouvernement est pris tout à coup d'un souci d'équité électorale, il pourrait au moins remodeler une dizaine de circonscriptions qui, comme d'autres, n'élisent qu'un député, alors qu'elles sont cinq fois plus peuplées.

***

Que peut faire le président s'il ne veut décidément *pas procéder* à des élections anticipées à l'automne ?

Inciter la majorité à se donner enfin un programme « réaliste et réalisable » comme l'a souhaité M. Edgar Faure ? M. Barre a déjà son plan de redressement, M. Giscard d'Estaing son plan de douze mois et M. Jean-Jacques Servan-Schreiber ses projets de réformes qu'il a mission de mettre à l'étude.

En appeler à l'union nationale ! Cette vieille recette était généralement utilisée après les échecs de la gauche, en vertu de cette fameuse « loi de deux ans » : venue au pouvoir à la suite d'n courant politique, la gauche gouverne en tout ou en partie avec la droite deux ans après pour réparer ses échecs économiques et financiers : 1924-26 ; 1932-34 ; 1936-38 et même 1945-47 ! Cette fois l'union nationale est proposée — par M. Edgar Faure — pour aller au secours d'une majorité conservatrice en péril. Mais le président de l'Assemblée nationale la suggère au moment même où, travestissant le programme commun, M. Chirac prête à la gauche, parmi d'autres crimes, celui de vouloir supprimer l'élection du président de la République au suffrage universel. Le programme commun comporte assez de risques pour ne pas en ajouter d'imaginaires.

La majorité peut-elle se contenter de la seule arme de la panique ?

JACQUES FAUVET.

(Dessin de KONK.)

CORRESPONDANCE

L'élection de M. Hernu à Villeurbanne

Dans le Monde *du 24 mars nous indiquions que la direction du P.S. reproche à M. Rolland Massard, animateur du CERES à Villeurbanne, membre du comité directeur, d'avoir soutenu la liste constituée par le P.C.F. contre la liste socialiste dirigée par M. Charles Hernu. M. Massard, qui a aujourd'hui quitté le P.S., nous a répondu* (le Monde *du 30 mars) que cette affirmation est inexacte et a justifié son départ du parti socialiste. Pour mettre un terme à cette querelle nous publions une mise au point de M. Hernu. Le nouveau maire de Villeurbanne nous écrit :*

Que M. Rolland Massard nie aujourd'hui avoir préféré, à un certain moment, M. Desgrand ou M. Gagnaire à moi-même, c'est son affaire, mais il ne peut pas dans *le Monde* affirmer qu'au parti socialiste en général, à Villeurbanne en particulier, il y aurait « élimination, remise en ordre », absence de démocratie, etc. Lorsque M. Massard était encore membre du parti socialiste, il a voté, et cela dans toutes les instances auxquelles il participait, pour ma candidature comme tête de liste, je dis bien : il a voté, et non pas il s'est abstenu. Certes, M. Rolland Massard pensait (souhaité peut-être) que notre liste ne serait pas élue. C'est son droit. Son pronostic s'est révélé inexact. Il y faut trouver une autre explication et, aujourd'hui, le journal *le Monde* — pour la troisième fois, ce qui me paraît un peu excessif — se fait l'écho du « compromis » qui aurait été passé entre le club Villeurbanne 2000 M. Chiado, ancien adjoint au maire, et moi-même. Etrange façon d'oublier le passé, un passé où je n'étais pas, pour ma part, membre de la S.F.I.O., mais où M. Massard l'était.

M. Massard oublie que sur la liste devenue, au deuxième tour, liste d'union de la gauche, que j'avais l'honneur de conduire, il n'y avait aucun conseiller municipal sortant, alors que sur la liste du parti communiste français il y en avait deux qui n'ont jamais publiquement désavoué l'action de M. Gagnaire, ce qu'au moins M. Chiado a fait, puisqu'il a reproché à M. Gagnaire la présence du R.P.R. sur sa liste.

Je rappelle qu'il n'y a donc aucun conseiller municipal sortant dans notre équipe municipale et qu'il n'y en aura pas à la communauté urbaine de Lyon.

De quoi veut donc parler M. Massard? Le journal *le Monde*, en date du 30 mars, a précisé que notre liste comprenait vingt-six socialistes, quatre radicaux de gauche et onze personnalités diverses qui ne représentent aucune organisation, aucun club, aucun groupe, même si certaines appartiennent à diverses association dont Villeurbanne 2000, ce qui est bien leur droit. (...)

Les insinuations de M. Rolland Massard, qui a démissionné du comité directeur du P.S., de la fédération du Rhône, de la section de Villeurbanne, sans esprit de retour — il n'est que de lire ses lettres pour s'en convaincre, — portent donc des accusations sans fondement et par l'intermédiaire d'une mise au point à un journaliste du *Monde* dont on ne saurait dire qu'il a gardé la vérité.

Controverse sur l'aménagement de Nice

M. Jacques Bounin, ancien député, élu conseiller municipal de Nice en 1971 sur la liste Médecin, et démissionnaire en décembre 1976 à la suite d'un désaccord sur la politique menée par le maire, nous écrit :

Dans *le Monde* du 29 mars vous publiez une lettre de M. Jacques Médecin. Il avait refusé pendant la campagne électorale de parler à un de vos journalistes, se ravisant, il répond avec l'esprit de l'escalier. Mais dans son escalier il fait plusieurs faux pas, je ne cite que cette phrase : « *Il n'y a jamais eu de ZAC du mont Vinaigrier* ». C'est une colline voisine de l'observatoire de Nice.

Dans le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30 avril, M. Jacques Médecin avait refusé de laisser insérer ma protestation contre le projet et précisait le 3 septembre : « *Quant à la ZAC du mont Vinaigrier, elle fait partie intégrante du plan d'occupation des sols et il n'y a aucune raison particulière de lui consacrer une mention spéciale au procès-verbal.* »

Mais, après le 30 avril, l'opinion publique s'alarmait, les écologistes, des élus de Nice, MM. Virgile Barel et Charles Caressa, intervenaient. Tant et si bien que M. Jacques Médecin était obligé d'accepter, avant ma démission, ces déclarations que j'extrais, du procès-verbal du 29 octbre, page 5.

Joute n'est pas jeu

M. Arnavielle, assistant à l'université Paul-Valéry de Montpellier, nous écrit :

Dans *le Monde* du 29 mars, je lis (p. 35), dans les déclarations de M. Mitterrand au Club de la presse (Europe 1, 27 mars) : « *Le premier ministre se permet d'appeler « joutes politiques » (jeux, jouer) des élections* » ; plus bas : « *Je suis presque indigné que le premier ministre puisse employer une expression pareille.* » On comprend mal l'indignation de M. Mitterrand si l'on se souvient que le nom « joute » n'a aucun rapport, du point de vue étymologique, avec « jeu » ou « jouer », comme paraît le penser M. Mitterand (même si le mot peut désigner un jeu ou un sport bien connu dans certaines régions de France). Ce qui domine dans « joute » ; c'est l'idée de « combat » ; particulièrement de « combat de près avec des lances (cf Bloch et V. Wartburg, Dictionnaire étymologique de la langue française, 4e éd., P.U.F.).

Loin d'estimer désobligeante l'expression, ont peut au contraire lui trouver une certaine noblesse, venant de ses origines chevaleresques. Plaise au ciel que nos « joutes politiques » méritent toujours ce nom !

Sur le même sujet un de nos lecteurs parisiens, M. Chavaudret, nous fait observer :

Si M. Barre se permet d'appeler « joutes politiques » les récentes élections, c'est que le mot « joute », contrairement à ce que suggère M. Mitterrand, vient du bas latin *jouxtare* (se battre au corps à corps) et n'a donc rien à voir avec « jeux » et « jouer » qui viennent, eux de *jocus* (plaisanterie).

Le langage de M. le premier ministre est peut-être léger et incongru, voire technocratique ; celui de M. Mitterrand est imprécis, pédant et donc ridicule.

POLITIQUE

Les maires élus après le scrutin municipal du 20 mars

• Villes de moins de trente mille habitants.

BETHUNE (Pas-de-Calais). — M. Jacques Mellick, P.S. Il succède à M. Breynaerd, div g., dont la liste a été battue.

[Né le 22 juillet 1941 à Premicourt-le-Dolmen (Pas-de-Calais), M. Jacques Mellick, cadre de société, a été secrétaire des Jeunesses socialistes de 1964 à 1967. Conseiller régional depuis 1974, il est membre du comité directeur de la fédération du parti socialiste du Pas-de-Calais.]

BURES-SUR-YVETTE (Essonne). — M. Georges Bonneville, P.S. Il succède à M. Cord'homme, sans étiq., qui ne se représentait pas.

[Agé de cinquante-quatre ans, M. Georges Bonneville, agrégé de lettres, est maître assistant à la faculté de Nanterre.]

CHATEAUDUN (Eure-et-Loir). — M. Jean Hardy, P.C. Il succède à M. Gauchery, rad., qui ne se représentait pas.

[Agé de quarante et un ans, M. Jean Hardy, tourneur-régleur, enseigne au collège d'enseignement technique de Châteaudun.]

ORSAY (Essonne). — M. André Laurent, P.S. Il succède à M. Georges Thévenon, conseiller général, mod. maj., dont la liste a été battue.

[Agé de trente-huit ans, M. André Laurent, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, est chef de bureau au ministère du travail.]

LE PRADET (Var). — M. Alain Le Léap, P.C. Il succède à M. Cravero, P.S., qui ne s'était pas représenté.

[Inspecteur des impôts en retraite, âgé de soixante et onze ans, M. Alain Le Léap a siégé pendant dix ans au bureau confédéral de la C.G.T. de 1947 à novembre 1957, date à laquelle il avait donné sa démission pour raisons de santé. Arrêté en octobre 1952, au moment du « complot des pigeons », pour « participation à une entreprise de démoralisation de l'armée, en liaison avec l'Union des jeunesses républicaines de France et d'autres organisations communistes et paracommunistes, M. Le Léap avait été libéré en août 1953. Ancien vice-président de la Fédération syndicale mondiale, il a également appartenu au Conseil mondial de la paix et s'est vu attribuer en 1955 le prix Lénine international de la paix. Elu conseiller municipal du Pradet en 1971, M. Le Léap était adjoint au maire dans le conseil municipal sortant.]

LES ULIS (Essonne). — M. Paul Loridant, P.S., a été élu premier maire de cette commune récemment créée.

[Né en 1948 à Ille-sur-Têt (Pyrénées-Orientales), M. Paul Loridant, premier secrétaire adjoint de la fédération du parti socialiste de l'Essonne, est adjoint de direction à la Banque de France.]

EVRY. — La liste d'union de la gauche, conduite par M. Jeanlin, conseiller général socialiste, a été élue dès le premier tour. La préfecture de l'Essonne n'est donc pas acquise au P.C., comme Athis-Mons, Corbeil-Essonnes, Sainte-Geneviève-des-Bois et Savigny-sur-Orge, mais au P.S., comme Massy (*le Monde* du 22 mars).

• Villes de plus de trente mille habitants.

NOISY-LE-GRAND (Seine-Saint-Denis). — Mme Marie-Thérèse Goutmann, P.C. Elle succède à M. Serelle, mod. maj., dont la liste a été battue.

[Née le 29 août 1933 à Pontchartrain, Mme Marie-Thérèse Goutmann, institutrice, a occupé les fonctions de directrice d'école maternelle de 1966 à 1968, année au cours de laquelle elle a été élue sénateur. Conseillère municipale de Montfermeil, Mme Goutmann préside le groupe communiste du Sénat.]

ROUBAIX (Nord). — M. Pierre Prouvost, P.S. Il succède à M. Victor Provo, P.S., sénateur, qui ne s'était pas représenté.

[Né le 25 août 1932 à Roubaix, M. Pierre Prouvost, diplômé des études supérieures de droit et de sciences économiques, directeur de société, a été élu conseiller municipal en 1959. Adjoint au maire depuis 1965, il est conseiller général depuis 1973 et conseiller régional depuis 1974.]

SAINT-MAUR-DES-FOSSES (Val-de-Marne). — M. Jean-Louis Beaumont, R.I. Il succède à M. Noël, cent. g., qui s'était retiré après le premier tour.

[Né le 1er novembre 1925 à Paris, M. Jean-Louis Beaumont, professeur agrégé de médecine, dirige l'unité de recherches sur l'athérosclérose de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale. M. Beaumont est chef de service du C.H.U. de Créteil depuis 1969. Ancien doyen de la faculté de médecine de Créteil, il a présidé de 1971 à 1975 l'université Paris-Val-de-Marne.]

M. NEUWIRTH : la leçon de Saint-Etienne doit servir

Saint-Etienne. — M. Lucien Neuwirth, ancien ministre, député R.P.R. de la Loire, a publié dimanche 3 avril, à Saint-Etienne, une déclaration dans laquelle on lit notamment : « *La situation nouvelle créée par le changement des municipalités ne modifie en rien ma ligne de conduite (...). Je reste présent et continue à remplir un mandat qui m'a été confié par les Stéphanoises et Stéphanois.* » Absent de Saint-Etienne pendant la campagne des élections municipales (il a été candidat à Cannes, sans succès), M. Neuwirth ajoute ce commentaire, après la défaite de M. Michel Durafour, maire centriste sortant, devant M. Sanguedolce (P.C.), qui conduisait une liste d'union de la gauche : « *Les récents événements confirment qu'il ne peut y avoir d'union réussie sans partage véritable des responsabilités, une définition claire des objectifs à atteindre et la résolution dans les démarches. La leçon doit servir.* »

AU PARLEMENT

Ouverture de la session de printemps

Les deux Assemblées du Parlement ont tenu, samedi après-midi 2 avril, la première séance de leur session de printemps : séance purement formelle au Sénat, où, en présence des deux nouveaux ministres, MM. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, et René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, M. Alain Poher a fait approuver l'ordre du jour des prochains travaux.

A l'Assemblée nationale, M. Edgar Faure a présidé une brève séance à laquelle assistaient environ deux cents députés et, au banc du gouvernement, le premier ministre, M. Raymond Barre, et Christian Poncelet, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement. Après avoir indiqué les modifications intervenues dans la composition de l'Assemblée pendant l'inter-session, le président a procédé à la nomination, puis à l'installation, du nouveau bureau, ainsi constitué :

Vice-présidents : MM. Roland Nungesser (R.P.R., Val-de-Marne), Yves Allainmat (P.S., Morbihan), Maurice Andrieux (P.C., Pas-de-Calais), Jean Brocard (R.I., Haute-Savoie), Mlle Anne-Marie Fritsch (réf. Moselle), qui succède à M. Eugène Claudius-Petit (réf., Paris), et M. Joseph Franceschi (P.S., Val-de-Marne) :

— *Questeurs* : MM. Roger Corrèze (R.P.R., Loir-et-Cher), Raoul Bayou (P.S., Hérault), Albert Voilquin (R.I., Vosges) ;

— *Secrétaires* : MM. Nicolas Alfonsi (rad. de g., Corse), Jean Bégault (réf., Maine-et-Loire), Charles Ceyrac (R.P.R., Corrèze), Jacques Chaumont (R.P.R., Sarthe), Jean Degraeve (R.P.R., Marne), Lucien Dutard (P.C., Dordogne), Jean-Jacques Fouqueteau (réf., Vienne), René Gaillard (P.S., Deux-Sèvres), Roger Gouhier (P.C., Seine-Saint-Denis), Daniel Goulet (R.P.R., Orne), Xavier Hamelin (R.P.R., Rhône), Louis Maisonnat (P.C., Isère).

M. Edgar Faure a indiqué qu'il prononcerait ultérieurement les éloges funèbres des députés décédés pendant l'inter-session. Il s'agit de MM. Jean de Broglie, Albert Bignon, Bernard Lafay, Louis Le Sénéchal, Hervé Laudrin.

La prochaine séance se tiendra mardi 5 avril, à 16 heures.

LE GROUPE COMMUNISTE : un bilan-vérité complet

Dans une déclaration publiée samedi, les députés communistes demandent que le premier ministre engage, devant l'Assemblée nationale, la responsabilité du gouvernement sur son programme dès le début de la session parlementaire.

Ils précisent notamment : « *Une large discussion doit permettre d'établir un bilan-vérité complet sur tous les problèmes essentiels : le chômage, les prix, la réalité de la misère en France, la stagnation de notre économie et la responsabilité des grandes sociétés, le commerce extérieur et la monnaie, l'énergie, la sidérurgie. Les Français doivent connaître la situation objective telle qu'elle se présente.* »

● *M. Roger Chinaud*, député de Paris, a été réélu président du groupe des R.I. de l'Assemblée nationale. Le bureau du groupe est composé de MM. Michel d'Aillières, Henri Baudouin, Jacques Blanc, Jean Boyer, Bertrand Denis, Jacques Dominati, René Feït, Emmanuel Hamel, Alain Mayoud et Maurice Tissandier. M. Feït a été désigné pour représenter le groupe des républicains indépendants au Parlement européen en remplacement de Jean de Broglie, décédé le 24 décembre dernier.

Après la formation du gouvernement de M. Raymond Barre

M. JEAN PAOLINI DIRECTEUR DU CABINET DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Le *Journal officiel* du 3 avril a publié un décret nommant directeur du cabinet de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, M. Jean Paolini, préfet hors cadre, qui occupait les mêmes fonctions au cabinet de M. Michel Poniatowski.

M. Gabriel Vught, maître des requêtes au Conseil d'Etat, qui était directeur du cabinet de M. Bonnet au ministère de l'agriculture, est nommé directeur adjoint du cabinet du ministre de l'intérieur.

M. Gilles Bouilhaguet, sous-préfet, demeure chef de cabinet de M. Bonnet au ministère de l'intérieur, poste qu'il occupait déjà quand ce dernier était ministre de l'agriculture.

LES ATTRIBUTIONS DE M. FOURCADE

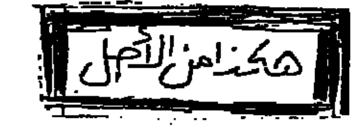
Le *Journal officiel* du 3 avril publie un décret relatif aux attributions du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire en matière d'aménagement du territoire et d'action régionale.

M. Jean-Pierre Fourcade, aux termes de ce décret, exerce, par délégation du premier ministre, les attributions relatives à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. Pour l'exercice de ces attributions, M. Fourcade dispose de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR).

UN GOUVERNEMENT RAJEUNI

Avec la nomination des vingt-cinq secrétaires d'Etat, dont la moyenne d'âge, identique à ce qu'elle était dans le précédent gouvernement, s'établit à quarante-six ans et six mois, l'âge moyen du second gouvernement de M. Barre est sensiblement inférieur à celui du premier : quarante-neuf ans et deux mois contre cinquante ans et quatre mois.

Si M. Pierre Méhaignerie est le plus jeune des quinze ministres (il est né le 4 mai 1939), M. Pierre Bernard-Reymond, né le 16 janvier 1944, est le benjamin du gouvernement.



ÉDUCATION

Un colloque à l'occasion du centenaire de la « catho » de Lille

Les valeurs humaines dans l'enseignement supérieur

De notre envoyé spécial

Lille. — A l'occasion des cérémonies de son centenaire, la Fédération universitaire et polytechnique de Lille a organisé, du 31 mars au 2 avril, un colloque intitulé : « L'enseignement supérieur... vers quels types d'hommes ? » (1).

La « catho » de Lille célèbre par des manifestations artistiques et populaires cent ans de réussite scolaire et universitaire. Mais elle a aussi profité de cet anniversaire pour amorcer une réflexion sur l'avenir de son enseignement, en conviant une centaine d'universitaires — pour la plupart membres des écoles supérieures catholiques françaises ou belges — à étudier la place des valeurs humaines et sociales dans la formation.

Faute de certitudes sur la forme future de la société, ce colloque s'est surtout attaché à définir une série d'objectifs permettant d'améliorer la part « *morale* » de l'enseignement dans une université catholique : création d'équipes pédagogiques, relations plus étroites entre les enseignants et les étudiants, recherche de l' « *autonomie de l'élève* »... Les participants ont cherché à établir un équilibre entre la simple transmission des connaissances — et les méthodes pédagogiques qui s'y rattachent — et la « *synthèse personnelle et sociale* » que l'étudiant devait être capable de tirer de sa propre formation supérieure.

Image de marque et ouverture

C'est ainsi qu'ont été fixées, dans les différents travaux auxquels sont soumis les élèves des écoles d'ingénieurs ou techniques, des « *objectifs d'épanouissement* ». Un groupe de travail a même tenté d'évaluer, durant le colloque, les qualités humaines (bonne éducation, responsabilité, esprit critique, ouverture aux autres, etc.), mises en valeur par certains exercices, comme le « *projet* » (une thèse), le travail en groupe ou les stages. Les participants ont aussi demandé que l'enseignement — et sa sanction par un diplôme — tienne mieux compte de ces valeurs et ont proposé que le principe de leur « *évaluation* » soit généralisé.

L'absence au colloque d'organisations syndicales ou politiques, de personnalités extérieures qui auraient pu apporter l'expérience des universités d'Etat, n'a pas permis aux responsables catholiques de préciser le rôle social de leur enseignement supérieur. « *Cette absence prouve que notre image de marque n'est pas encore celle de l'ouverture* », a déclaré à ce propos le Père Gérard Lepoutre, professeur de chimie à la faculté libre des sciences et responsable du colloque.

La réflexion a en effet buté sur la définition du « *pari social* » que doit nécessairement faire une université qui s'interroge sur la formation de futurs « *types d'hommes* ». Et si les deux voies connues jusqu'à ce jour, le « *système émietté de l'individualisme* » et le « *système unitaire ou collectif* », ont été refusées pour leurs défauts respectifs, les participants ne sont pas parvenus à proposer une solution de rechange à la mission de l'enseignement supérieur. « *L'université devrait devenir le lieu de rencontre de tous ceux qui auraient la même conviction* », a expliqué un universitaire. Mais personne n'a vraiment répondu à la question : pour quelle société ?

Il était également dommage que cette initiative ne s'appuie pas sur la recherche menée à l'extérieur de l'enseignement catholique depuis la grande crise universitaire de 1968. C'est ce que les quelques étudiants présents ont implicitement regretté en affirmant qu'ils n'avaient pas senti durant ces trois jours « *le souci des enseignants de former les élèves à l'action collective* ». Plus radicaux que leurs maîtres, les étudiants ont réclamé qu' « *un réel pouvoir de décision* » leur soit donné dans les écoles supérieures, dans la mesure, ont-ils ajouté, où ils désirent « *un réel changement* ».

PHILIPPE BOGGIO.

(1) La Fédération, créée en 1973, regroupe les établissements de l'ancienne « catho » : quatre facultés, un collège théologique, vingt-trois instituts (dont l'Institut supérieur d'électronique du Nord, l'Institut supérieur d'agriculture, les Hautes Etudes industrielles, etc.) et des centres de recherche.

Les écoles mobilisées contre les poux

Une circulaire, récemment publiée au « Bulletin officiel du ministère de l'éducation », prévoit les modalités d'une lutte efficace contre les poux. Aux termes de ce texte, une campagne d'information devra être entreprise auprès des familles, mais l'éviction scolaire des enfants atteints sera évitée dans la mesure du possible.

Désormais, les directeurs d'école et chefs d'établissement pourront s'adresser aux services sociaux afin d'obtenir rapidement les traitements et les désinfections nécessaires. Ces mesures sont dictées par une recrudescence des poux dans les écoles maternelles et primaires à travers la France entière.

Pourquoi ce retour d'une épidémie que l'on croyait finie ? D'abord, les traditionnelles « *équipes dépouillage* », qui autrefois plaçaient l'instituteur à l'avant-garde de la lutte anti-poux, ont disparu. Ensuite, la mode des cheveux longs et l'absence de shampooings fréquents expliquent partiellement cette recrudescence.

En fait, le pou est beaucoup plus rebelle au D.D.T. qu'on ne l'avait cru, et la contagion peut intervenir par le biais de la literie, du dossier des sièges chez le coiffeur, dans le métro, au cinéma.

Des shampooings fréquents et un peignage correct suffisent généralement à garder le cuir chevelu indemne de parasites. Le problème commence au moment où les poux sont installés et ont pondu leurs œufs — les lentes, — dont l'évolution se fait en deux à trois semaines. Les démangeaisons s'amorcent. On ne voit en général pas les poux ; on aperçoit seulement les lentes, collées aux cheveux. Il faut commencer le traitement. Celui-ci consiste en un saupoudrage de produits vendus en pharmacie contenant 10 % de D.D.T. ou 1 % de Lindane. Lorsque vingt-quatre heures se sont écoulées après le saupoudrage, il faut faire un shampooing et passer le peigne fin très fréquemment, pendant toute une semaine, afin d'éliminer avec certitude les lentes mortes qui auraient pu demeurer sur les cheveux. Souvent un seul traitement suffit. Toutefois, il peut s'avérer nécessaire de recommencer dix jours plus tard. Il est recommandé de « *traiter simultanément tous les membres d'une même famille* ».

Parfois, lorsque le traitement n'est pas intervenu à temps, de petites lésions du cuir chevelu, dues aux piqûres des poux et au grattage, peuvent intervenir. Il sera alors nécessaire de s'adresser au médecin traitant, qui prescrira un traitement anti-infectieux. Parallèlement au traitement appliqué sur les cheveux, un nettoyage très sérieux de la literie, des coiffures, des écharpes et des cols des vestes ou des manteaux devra être fait.

Même si certains sujets sont plus « réceptifs » que d'autres, la seule prévention contre les poux consiste en une surveillance régulière et une bonne hygiène du cuir chevelu. — M. S.

LES BOURSES DU RAYONNEMENT FRANÇAIS

Comme en 1976, le comité central du Rayonnement français attribuera en 1977 six bourses, d'un montant total de 60 000 F : deux bourses Louis-Armand (5 000 F) à deux étudiants français, en contribution à un voyage d'étude à l'étranger ; deux bourses Marc-Boegner (10 000 F) à deux étudiants étrangers, en contribution à un voyage d'étude en France ; la bourse Jules-Romains (10 000 F) à un chercheur français ; la bourse Louis-Pasteur-Vallery-Radot (20 000 F) à un chercheur étranger en vue d'un stage dans une unité de recherche française.

Les candidatures seront acceptées jusqu'au 15 avril. Renseignements au siège de l'association, 11, rue Nicolo, 75016 Paris.

● PRECISION. — Une erreur de transmission nous a fait écrire, dans *le Monde* du 2 avril, que le SGEN-C.F.D.T. avait « *recherché un accord avec le SNES* » à propos des grèves du troisième trimestre. En réalité, le SGEN a pris une décision de principe lors de son congrès, mais n'avait pas auparavant recherché cet accord.

MÉDECINE

A l'hôpital de Dijon

BLOUSES DE PROTECTION...

(De notre correspondant.)

Dijon. — *L'hôpital général de Dijon vient de doter ses agents de service (femmes de ménage et assimilées) de nouvelles blouses en polyester-coton, très esthétiques. Mais il ne faut pas les salir, car, dit une note de service,* « toute blouse anormalement tachée résultant d'une réelle négligence (crayons à bille, feutre, portés sans capuchon...) fera l'objet auprès de l'intéressée d'un titre de recettes pour son remboursement ».

Pour éviter « de sérieuses difficultés » *dans le lavage desdites blouses, les agents sont invités à porter des tabliers* « surtout lors du lavage de la vaisselle, au cours de laquelle un risque de projection de matières grasses est à craindre ».

Il semblerait cependant que les tabliers actuels ne donneraient pas satisfaction, puisque la même note de service signée du directeur de l'hôpital et du directeur des services économiques indique qu'une « étude est en cours pour la réalisation de tabliers mieux adaptés aux nouvelles blouses ». *La direction attend à ce sujet les suggestions des employés, mais, avant de faire connaître leurs réactions, les agents de service demandent si* « les blouses sont destinées à protéger les travailleurs ou si c'est aux travailleurs de protéger leurs blouses ».

C. M.

[Dans les statuts des hôpitaux publics, il est précisé que « les établissements hospitaliers sont tenus de fournir des vêtements de travail ». Cette obligation existe en raison de la nature même de ces professions de santé. La note de service du directeur de l'hôpital ne repose donc sur aucun fondement juridique.]

UN APPEL POUR LES ENFANTS ATTEINTS DE MALADIES MALIGNES

Toutes les maladies virales, en particulier le zona, la varicelle et les oreillons, sont extrêmement graves chez les enfants atteints de maladies malignes (cancers, leucémies).

Seul le sérum provenant de convalescents ayant été récemment atteints de l'une de ces maladies infectieuses permet d'en diminuer les risques, il peut être injecté, dès la contamination, à ces enfants particulièrement fragiles.

Les quantités de sérum collectées étant très insuffisantes, le laboratoire de séroprophylaxie du Centre national de transfusion sanguine (1) lance un appel aux personnes venant d'être atteintes de l'une de ces affections, pour qu'elles acceptent de donner leur sang dans les trois à huit semaines qui suivent la fin de la maladie.

Le laboratoire recueille aussi, et dans les mêmes délais, le sang de toute personne vaccinée contre le tétanos et la variole, dont le sérum présente un grand intérêt thérapeutique dans ces maladies. Des volontaires peuvent également venir se faire vacciner ou revacciner contre certaines de ces affections et donner leur sang dans les deux à quatre semaines qui suivent.

Chez les enfants, les prélèvements ne peuvent être effectués qu'à partir de l'âge de sept ans.

(1) Laboratoire de séroprophylaxie, hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres, 75015 Paris, tél. 555-92-80, poste 3144, métro Duroc. Du lundi au vendredi inclus, de 8 h. 30 à 13 h. 30 ; le samedi, de 8 h. 30 à 12 heures ; les mardi et mercredi soir, de 16 h. 30 à 20 heures.

RELIGION

LE DIMANCHE DES RAMEAUX

Cinq mille traditionalistes à Saint-Nicolas-du-Chardonnet

Les traditionalistes sont venus encore plus nombreux que les dimanches précédents à l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet le 3 avril pour célébrer le dimanche des Rameaux. Ils étaient près de cinq mille à envahir cette église, occupée depuis le 27 février, mais qui doit être évacuée aux environs de Pâques, selon l'ordonnance rendue par le tribunal de Paris (le Monde, *daté 3-4 avril).*

Au premier rang des intégristes on notait la présence de l'écrivain Julien Green, de l'Académie française, de M. Michel Droit et de M. Michel de Saint-Pierre, président de l'Association Credo. Ce dernier a déclaré, à la sortie de la messe, qu'il n'avait pas le sentiment que les traditionalistes allaient quitter cette église et que ce n'était pas « le papier timbré qui allait les en chasser ». *Il a ajouté qu'il allait écrire au pape à propos de cette occupation et que M. Jean Guitton, choisi par le juge des référés comme médiateur,* « pouvait toujours faire quelque chose, car c'est une admirable personnalité ».

Les fidèles habituels de Saint-Nicolas se sont rendus, pour la plupart, à l'église Saint-Séverin. L'abbé Pierre Bellégo, curé de Saint-Nicolas, a lancé un appel au calme et au silence. Après avoir parlé des droits revendiqués d'une part par des paroissiens, « dépouillés malgré eux » *et, de l'autre, imposés par les intégristes* « par la force », *il a déclaré :* « Aujourd'hui, devant Jésus qui se fait serviteur, devant le Christ aux outrages, devant Notre Seigneur mourant nu sur une croix, comment les uns et les autres oserions-nous encore, au moins en ces jours, revendiquer des droits ? Une seule attitude convient : le silence. »

Cinquante mille fidèles à Rome

D'autre part, à Rome, Paul VI a souhaité « une vraie paix » *aux quelque cinquante mille fidèles réunis place Saint-Pierre, à l'occasion de la fête des Rameaux. S'adressant plus particulièrement aux jeunes, le pape leur a dit :* « Si vous promettez d'être fidèles, levez la main et agitez vos rameaux ». *Des milliers d'adolescents brandirent alors leurs rameaux en entraînant toute l'assistance avec eux.*

LA JUSTICE EN ESPAGNE

Ce qu'il en coûte de brûler des images pieuses

Dans l'Espagne d'après Franco, il se passe encore au point de vue religieux des événements qui présentent des relents du Moyen Age. La législation civile porte les traces d'une mentalité octroyant à l'Eglise catholique des droits excessifs.

Témoin le fait suivant qui nous a été signalé par une lectrice française et sur laquelle notre correspondant à Madrid nous a apporté d'intéressantes précisions :

En mars 1976, à Guadix, dans la province de Grenade, en réponse à une invitation du pasteur Pio Isidoro Muñoz Rodriguez, de l'Eglise évangélique de Californie, qui s'était élevé contre le culte des « idoles », *un groupe de gitans remirent à leur prédicateur toutes les images ou lithographies de saints ou de saintes qui ornaient leurs roulottes. Ils y mirent le feu en public.*

Dénoncé par le curé de la paroisse voisine, le pasteur fut déféré devant le tribunal provincial de Grenade et condamné, le 10 décembre 1976, à six mois et un jour de prison pour délit de sacrilège en vertu de l'article 208 du code pénal. Actuellement le pasteur est en liberté conditionnelle

Les quatre gitans qui avaient été déférés devant le tribunal avec le pasteur furent acquittés. Les circonstances atténuantes furent retenues pour tous les accusés, considérant « qu'ils avaient agi dans un but louable étant donné qu'ils étaient poussés par leurs croyances religieuses ». *Le prédicateur fut condamné également à une amende de 15 000 pesetas (environ 1 100 F), l'enseignement lui a été interdit pendant huit ans et ses droits civiques lui ont été retirés. Un recours contre la sentence a été déposé devant la Cour suprême, faisant valoir que les accusés n'avaient commis aucun sacrilège puisque ces images brûlées* « n'avaient pas été bénies, qu'elles n'avaient pas un caractère sacré et qu'elles ne pouvaient être considérées comme objets de culte ».

Le Révérend Cardona Gregori, président de la Commission de défense évangélique, estime que la Cour suprême n'a pas voulu se prononcer jusqu'à présent sur cette affaire, le pasteur Pio devant être gracié en vertu du tout récent décret du 11 mars sur les amnisties (le Monde des 13-14 mars). *Il a fait parvenir au ministre de la justice une note de protestation et a communiqué les faits au Conseil œcuménique des Eglises.*

De tels faits sont évidemment de nature à alimenter les résistances au rapprochement entre les chrétiens qui dans certaines régions d'Espagne est largement amorcé. — H. F.

DÉFENSE

M. BOURGES DÉCLARE TOUT IGNORER DE LA CRÉATION D'UNE ASSOCIATION EUROPÉENNE DES INDUSTRIES DE L'ARMEMENT

Le ministère de la défense, en réponse à M. Michel Debré, déclare tout ignorer du projet de création d'une association européenne des industriels de l'armement sur lequel le député R.P.R. de la Réunion interrogeait M. Yvon Bourges, dans une question écrite rendue publique vendredi 1er avril (*le Monde*, du 3-4 avril). Dans un communiqué, le ministère fait savoir que « *le ministre de la défense n'a pas connaissance* » de ce projet d'association et qu'il « *serait reconnaissant* » à M. Debré « *de lui communiquer les éléments d'information dont il pourrait disposer à ce sujet* ».

● *Le 20e régiment d'artillerie*, qui depuis de nombreuses années tenait garnison à Limoges, va s'installer à Poitiers. Il sera remplacé à Limoges par un régiment de commandement et de soutien créé dans le cadre de la 15e division d'infanterie commandée par le général Verguet, qui est aussi, à Limoges, à la tête de la 23e division militaire. — *(Corresp.)*

● *La quatorzième liste* des unités ayant combattu en Afrique du Nord entre le 1er janvier 1952 et le 2 juillet 1962 sera publiée dans le *Bulletin officiel des armées* daté du 28 mars, annonce le secrétariat d'Etat aux anciens combattants.

Il s'agit d'unités de l'armée de terre : infanterie coloniale et infanterie de marine.

LA RÉGION PARISIENNE

« PARIS AUX PARISIENS » ?

« PARIS aux Parisiens. » Ce fut, dans l'esprit au moins, le thème de tous les candidats aux dernières élections municipales. La capitale a désormais un maire élu dans les mêmes conditions et avec les mêmes pouvoirs que toutes les communes de France. C'est une chose.

Parallèlement à cette innovation décisive qui intéresse les Parisiens dans leur ensemble, il reste à organiser concrètement leur vie quotidienne dans les arrondissements où ils vivent et travaillent. C'est un second volet de la réforme, au moins aussi important que le premier. « Une réforme du statut de Paris ne donnerait pas les résultats escomptés si les Parisiens ne pouvaient rapidement en prendre conscience », déclarait le rapporteur du projet de loi voté le 31 décembre 1975.

En dehors même de la réforme du statut de la capitale, l'idée a été avancée depuis plusieurs années qu'il faudrait rapprocher davantage des Parisiens l'administration de Paris. Un rapport très complet a été établi en février 1975 par M. Jean Bavail, récapitulant tous les services de la préfecture qui pourraient être transférés dans les mairies d'arrondissement. Cette étude n'a rien perdu de son actualité; il suffit de décider d'en appliquer — et financer — les conclusions, comme on a d'ailleurs commencé de le faire.

De toute façon, cette opération de déconcentration devra se faire dans le cadre des nouvelles institutions créées dans les vingt arrondissements.

Jusqu'à présent il existait dans chacun d'entre eux un maire et des maires adjoints désignés par le ministère de l'intérieur, et qui remplissaient les fonctions d'officiers d'état civil.

Désormais les fonctions de maire ou de maire adjoint sont supprimées. Ceux-ci sont remplacés par des officiers municipaux, nommés par le maire de Paris. Il est d'autre part créé dans chaque arrondissement une commission composée, en nombre égal, de ces officiers municipaux, des conseillers élus dans l'arrondissement et de personnalités « représentatives » élues par le Conseil de Paris.

C'est cette nouvelle organisation qui est actuellement mise en place, et devrait l'être complètement avant la fin du mois d'avril. Mais, dès maintenant, un certain nombre de difficultés sont apparues, qui avaient déjà été soulevées lors de la discussion du projet de loi.

Elles concernent d'abord la composition de ces commissions. La désignation par le Conseil de Paris d'un tiers de leurs membres et la participation pour un autre tiers des officiers municipaux désignés par le maire de Paris étaient destinées, pour le législateur, à garantir qu'il n'y aurait pas de hiatus entre la majorité politique de l'assemblée municipale et celle que l'on peut trouver dans la commission de tel ou tel arrondissement. Mais, à l'inverse, les arrondissements où l'opposition a triomphé peuvent se sentir légitimement frustrés de ne pas voir sanctionnées dans la composition des commissions les décisions de la majorité de leurs électeurs.

Si les quartiers tentent leur chance...

Deuxième source de discussion, sinon d'affrontement : les pouvoirs de ces commissions. La loi de décembre 1975 est très claire : elle prévoit que les commissions ne peuvent en aucun cas disposer d'un pouvoir de décision. Pas question de créer dans Paris des mairies autonomes. Les commissions n'auront aucun budget propre, si minime soit-il, leurs séances ne seront pas publiques. Leur rôle est purement consultatif : elles donnent leur avis sur les sujets qui leur sont soumis par le Conseil de Paris ou le maire, qu'elles sont chargées d'assister « pour animer la vie locale et en particulier les organismes de caractère administratif de l'arrondissement ».

Ce statut est donc, dans la lettre, très restrictif, mais tout dépendra de l'esprit avec lequel on l'appliquera. Tous les candidats à la mairie de Paris — M. Chirac, en particulier — ont promis de consulter les commissions sur tous les sujets qui concernent l'arrondissement qu'elles recouvrent, notamment sur les questions d'aménagement et d'urbanisme. Il est bien certain, d'autre part, que la présence de droit au sein de ces commissions des conseillers élus de l'arrondissement devrait leur permettre de faire entendre leur voix au sein du Conseil de Paris.

La capitale a, au cours des dernières années, été profondément bouleversée par d'importantes transformations démographiques, économiques et sociologiques. Les Parisiens souhaitent très vivement être associés à la gestion de leurs affaires. Deux raisons qui militent en faveur de la renaissance d'une véritable vie de quartier, dont la récente réforme pourrait être l'occasion et l'instrument.

Dans les ateliers du faubourg Saint-Antoine

Les « survivants » veulent continuer à faire de « la belle ouvrage »

« *CE quartier du meuble, si l'on veut qu'il continue à vivre, aura besoin de toute l'attention du maire comme des élus* », déclare M. Jean Mocqué, ébéniste d'art, installé depuis plus de cinquante ans dans le faubourg Saint-Antoine, à deux pas de la place de la Bastille. « *Nous verrons les commissions d'arrondissement qui seront installées dans les mairies proches de nos ateliers afin d'expliquer nos problèmes. Les résoudre est vital pour le quartier et pour la capitale.* »

Cependant, M. Mocqué, dont le père, comme compagnon, fit le tour de France, est sceptique. « *Nous avons déjà vu tant de personnalités et de ministres sous toutes les Républiques. Chaque fois qu'ils découvraient nos ateliers, la façon dont nous travaillions, ils quittaient le quartier pleins de promesses qui ne se sont pratiquement jamais concrétisées. Le maire de Paris doit nous découvrir. C'est d'abord ce que nous attendons de lui.* »

Ce quartier, qui s'étend sur les onzième et douzième arrondissements, est un lacis de petites rues où travaillent des artisans. Les immeubles, de trois à quatre étages, ont leurs couloirs encombrés de pans de merisier, de noyer, de hêtre ou d'acajou. Au hasard des rues on découvre des cours pavées. Certaines ont de vieux puits, d'autres des vignes vierges qui grimpent le long des murs. L'une d'elles possède un cadran solaire datant du dix-huitième siècle. Odeur de la cire, bruit des scies : là est le monde des ébénistes, des tapissiers, des sculpteurs sur bois, des marqueteurs, des doreurs, des « bronziers ». Mais, au fil des années, ceux-ci se font plus rares. « *On nous appelle les survivants* », confie M. Mocqué. Ces survivants racontent l'époque, pas si lointaine, du faubourg où « *l'on se retrouvait pour jouer aux cartes dans les bistrots* », où « *l'on travaillait quand on voulait, mais plus que maintenant* », où « *l'on entendait les accordéonistes dans les cours* » et où « *l'on chantait de la Bastille à la Nation* ».

Aujourd'hui, les « pizzerias » envahissent le faubourg Saint-Antoine. Le quartier change. Des boutiques de mode font leur apparition. Les artisans, ceux qui restent, gardent le fond des cours ou les étages des immeubles dont le rez-de-chaussée est occupé par des magasins offrant à une clientèle de passage des meubles souvent fabriqués en province ou à l'étranger. Avant la guerre, « *ces commerçants se trouvaient à Barbès ou à Magenta*, explique un ébéniste, *aujourd'hui ils ont pris possession du faubourg Saint-Antoine. Ils bénéficient d'une publicité incomparable* ».

Pourquoi les artisans disparaissent-ils de ce quartier où ils sont installés depuis près de trois siècles ? « *Nous avons des charges très lourdes*, déclare M. Mocqué. *Un certain nombre d'artisans concurrencés par la fabrication en série ne peuvent plus résister. Enfin, les jeunes abandonnent le métier qui est dur et qui demande beaucoup de sérieux.* » Des commissions d'arrondissement, ces artisans attendent une mise en valeur et une animation de leur quartier afin que les Parisiens, comme les provinciaux en visite dans la capitale, retrouvent « *le goût de la belle ouvrage* ». Il est temps d'agir. Surtout si l'on sait qu'il n'existe plus en France, par exemple, que douze ébénistes d'art dont dix travaillant dans le faubourg Saint-Antoine.

Pourquoi, comme le demandent certains tapissiers et marqueteurs, ne pas créer dans les arrondissements de l'Est parisien, 19e, 20e, 11e et 12e, au contact avec la banlieue et le cœur de Paris, des zones artisanales dont le faubourg Saint-Antoine et les rues environnantes en seraient le centre ? Une question qui ne manquera pas d'être posée, si le maire le désire, lors des prochaines réunions des commissions d'arrondissements concernées. André Malraux, alors ministre des affaires culturelles, avait songé à organiser, afin de faire connaître au-delà des frontières le travail de ces artisans, une exposition à New-York. Faute de moyens, le projet échoua. André Malraux aimait à dire, selon M. Mocqué, « *si ces ébénistes n'existaient pas, il faudrait les inventer.* » Paris peut-il, aujourd'hui, les oublier dans « leur » quartier ?

JEAN PERRIN.

AU PIED DES TOURS DU TREIZIÈME

Les associations réinventent le jeu de la démocratie

PARIS treizième. A l'Amicale du sourire, qui groupe sept mille adhérents du troisième âge, la porte est grande ouverte, malgré la bise aigre qui siffle entre les façades surannées des pavillons de la rue du Moulin-des-Prés. Des gens s'affairent autour d'une camionnette, chargeant des paquets de journaux poussiéreux.

« *La commission d'arrondissement ? Attendons de voir ce qu'elle sera.* » Le ton n'incite guère aux commentaires. « *Bien sûr, j'ai fait acte de candidature, je suis républicain et démocrate* », ajoute, avant de s'installer au volant de la camionnette, le président de l'amicale, qui fut maire adjoint du treizième arrondissement pendant quarante-quatre ans, et qui ne l'est plus depuis quelques jours. Le véhicule démarre brusquement. Une femme murmure, déçue : « *Un adjoint que tous les anciens du quartier aimaient... Ils ne l'ont pas nommé délégué, ils lui ont préféré un comte...* »

Provisoirement, des officiers municipaux délégués ont en effet été désignés. Quant à la commission d'arrondissement, en dehors d'un tiers des membres de droit — les élus locaux : quatre communistes et trois socialistes, — nul ne sait qui la composera... A peine commence-t-on dans le quartier à suggérer quelques candidatures. Les nouveaux pouvoirs du maire de Paris ? Seuls quelques militants bien informés les connaissent. Et pourtant, dans cet arrondissement de plus de cent cinquante mille habitants, où les nouveaux venus sont nombreux, les associations en tout genre ne manquent pas. Cent cinquante environ animent la vie locale sur le lieu de travail, dans le quartier ou encore autour d'une activité spécifique, des traditionnelles associations culturelles et sportives, particulièrement nombreuses, aux récentes associations d'animation, petites mais actives, en passant par diverses associations sociales ou de défense.

Dans ce gigantesque « melting-pot » social qu'est devenu le treizième arrondissement, les associations poussent comme des champignons, au gré des problèmes liés à la rénovation : expulsions, manque d'équipements, augmentation jugée excessive des charges locatives... Bref, les prétextes n'ont pas manqué. Plus originaux semblent le succès que ces diverses associations rencontrent auprès des habitants et leur style très particulier d'intervention.

Ainsi, les Farfadets, troupe de théâtre et atelier du troisième âge, ont-ils monté un spectacle — le premier du genre — au Café d'Edgar, il y a quelques mois. Des coopératives se créent, librairies-foyers, atelier de mécanique autogéré où on loue des outils pour réparer sa propre voiture... Timide évocation des grandes coopératives du quartier aujourd'hui disparues, telle celle de la cité Jeanne-d'Arc, où l'on se battit violemment, dès 1934, contre la première grande opération de rénovation du quartier : la destruction des îlots insalubres et l'expulsion de leurs habitants. La Bièvre, qui irriguait alors les tanneries, mégisseries et papeteries du quartier, est devenue souterraine. De ce temps subsistent quelques lieux. La Poterne-des-Peupliers. Les Deux-Moulins, près de la Butte-aux-Cailles, qui fut l'un des derniers bastions de la Commune à résister à l'attaque des Versaillais.

La vitalité des associations d'aujourd'hui se serait-elle nourrie de la tradition passée ? Comme si, à l'abri des nouveaux pôles de béton, les quartiers anciens, petits univers pavillonnaires, très commerçants, où tout le monde se connaît, donnaient le ton (1)...

« *Mais qui demain nous représentera à la commission d'arrondissement ?* » Pour ce membre d'une des plus importantes associations d'aménagement du treizième, la question n'est pas nouvelle. Dès que fut connue la réforme du statut municipal de Paris, ce groupe a multiplié les réunions, pour aboutir à la présentation d'une liste de candidats communs à une vingtaine d'associations bien implantées dans le quartier.

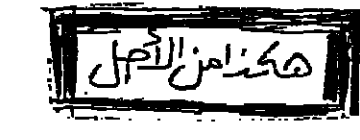
L'objectif est d'obtenir ainsi une source directe d'information à la mairie, et de donner un avis sur les problèmes du quartier. Même si la commission, dont le fonctionnement sera précisé par le règlement intérieur en cours d'élaboration au conseil municipal de Paris, risque d'être assez éloignée de celle dont rêvent ces associations : une commission publique, consultée systématiquement sur tous les aspects de la vie quotidienne des habitants. Comme tenta de l'être, avec quelque succès, la « commission extra-municipale d'arrondissement », groupant syndicats, associations sociales ou d'aménagement, qui se créa il y a quelques années dans l'arrondissement. La nouvelle réforme n'entretient guère les illusions...

« *Pour contrebalancer les élus de gauche, le maire ne désignera-t-il pas des personnalités de droite ?* », faisait-on remarquer dans une récente réunion de parents d'élèves, affiliés à une association qui participe à la liste commune. Pour l'heure, en dehors de cette initiative groupée, chacun fait « cavalier seul ». Le parti communiste envisage de présenter des candidats, membres de syndicat ou de l'Union des femmes françaises... D'autres associations, comme le « Syndicat du cadre de vie », préfèrent ne présenter personne pour ne pas « *cautionner une commission-bidon* ».

Faute de membres, la commission d'arrondissement du treizième a d'ores et déjà une salle réservée à la mairie. C'est déjà ça. Aura-t-elle tellement plus ? Un doute discret plane. Il y a quelques jours, les élus locaux organisaient à la mairie une petite réception. Tout le monde était invité, les pompiers, la police, les nouveaux délégués... La veille du jour dit, une lettre venant de l'Hôtel de Ville a notifié le refus de l'octroi d'une salle « réservée », selon une loi de 1950, à des rencontres philantropiques... Il était trop tard pour annuler le rendez-vous. La réception s'est quelque peu transformée, sept cents personnes sont entrées dans la mairie... mais pour protester !

DANIELLE ROUARD.

(1) Depuis les débuts des opérations de rénovation, dans les années soixante, si l'on a construit dix fois plus de logements qu'on en a démolis (en surface), on a par contre considérablement diminué l'activité industrielle. Elle ne représente plus qu'un quatorzième, en surface, de ce qu'elle fut. Entre 1968 et 1974, la population du quartier est restée stable (une légère réduction, de quelques milliers de personnes).





ÉQUIPEMENT

Passe d'armes entre le premier ministre et le ministre de l'équipement à propos du budget 1978

M. FOURCADE : ce projet minimum ne me permettrait pas...

Comme nous l'avons déjà laissé entendre (*le Monde* daté 20-21 février), la préparation d'un budget « en équilibre » pour 1978 ne va pas sans difficultés et sans « révisions déchirantes ». En témoigne un échange de lettres entre MM. Barre et Fourcade, dont *l'Humanité* du 1er avril publie des extraits.

On indique au ministère de l'équipement qu'il s'agit de « *documents internes dérobés* » et publiés de façon incomplète, mais on se refuse à en communiquer l'intégralité. On précise en outre que les considérations avancées par M. Fourcade n'ont aucun caractère définitif et font partie du processus de négociation classique — qui vient juste de commencer — entre les ministres dépensiers et le ministre des finances.

« *Les règles que vous avez fixées,* écrit M. Fourcade, dans une lettre du 15 mars, *conduiraient au-delà de la reconduction des moyens de fonctionnement, à une réduction de 10 % des autorisations de programme de mon département ministériel.* » Cette réduction toucherait en particulier le secteur du bâtiment et des travaux publics. « *En 1977, nous prévoyons*, indique M. Fourcade, *une stagnation, voire une légère régression de la production globale de ce secteur et plusieurs dizaines de milliers de suppressions d'emplois. Parmi les éléments de la demande, ce sont ceux qui dépendent de l'Etat — marchés publics, construction de logements neufs, qui sont les principaux facteurs de ce déclin.* »

Le ministre de l'équipement énumère les réalisations qui devraient être différées : « *Les aménagements industrialo-portuaires des deux grands estuaires de notre façade atlantique, les estuaires de la Gironde et de la Loire, ne pourraient être engagés simultanément comme prévu ; l'élément essentiel de la liaison mer du Nord - Méditerranée* [le canal Rhin-Rhône] *ne pourrait être engagé en 1978 ; les dates annoncées pour l'achèvement des travaux routiers sur le trajet Bordeaux-Espagne et l'axe Nord-Sud Alsace ne pourraient être respectées.* »

« *Enfin, ce budget minimum ne me permettrait pas*, écrit M. Fourcade, *d'assurer dans des conditions convenables l'entretien du réseau routier national et des voies navigables. Il rendrait impossible un contrôle efficace de la circulation aérienne : sans mesures nouvelles, je ne pourrais que décider la fermeture temporaire d'un certain nombre de plates-formes aéroportuaires et la réduction du service sur certains trajets.* »

Dans sa lettre du 23 mars, le premier ministre donnait ses directives pour parvenir à un « budget minimal » : aucune création d'emploi, sauf dans les secteurs couverts par un programme d'action prioritaire ; crédits de rémunération actualisés par référence à une norme de progression des prix de 6 % ; dotations de fonctionnement maintenues en valeur absolue [ce qui implique une baisse en volume] ; réduction des crédits d'investissement sauf pour les programmes d'action prioritaire.

TRANSPORTS

Trente Boeing-737 pour Air France ?

Un démenti catégorique de M. Cavaillé

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a « *démenti catégoriquement* », au micro de France-Inter, l'information lancée par les syndicats de l'aéronautique, selon laquelle Air France aurait été autorisée à acheter une trentaine de Boeing 737. A son avis, il s'agit d'une « *véritable campagne d'intoxication* ». « *J'indique*, a-t-il dit, *que ce problème, comme l'ensemble des problèmes de l'aviation civile, sera étudié par une commission interministérielle qui se réunira très prochainement. Nous choisirons une solution qui tienne compte des intérêts d'Air France et aussi de ceux de la construction aéronautique.* »

De son côté, Air Franec a précisé, dans un communiqué, qu'elle devait être, dans les années à venir, sa politique de flotte. L'essentiel du développement du trafic moyen-courrier sera assuré dans les dix années à venir au moyen de l'Airbus. Air France vient d'acquérir un neuvième appareil de ce genre (deux cent quatre-vingts places et 2 400 kilomètres de rayon d'action) ; si les prévisions de croissance du trafic se confirment (7 % de progression par an), il est probable que sa flotte Airbus atteindra progressivement une trentaine d'unités.

Cependant, dans l'immédiat, c'est la question du renouvellement de la flotte Caravelle qui se pose. La compagnie nationale dispose d'une trentaine d'avions de cette famille (de cent à cent trente places selon les modèles, qui sont jugés trop gros consommateurs de carburant. Pour les remplacer, elle souhaite acquérir, dès cette année, une dizaine d'appareils pouvant transporter une centaine de passagers et une dizaine d'autres, l'année prochaine. Air France assure qu' « *elle n'envisage pas l'achat de plus de vingt avions* » de ce modèle, qui, dit-elle, « *sont indispensables pour l'exploitation de lignes à moindre courant de trafic* ».

Seuls deux avions de construction américaine — le DC-9 et le Boeing-737 — répondent à ses besoins présents pour lutter à armes égales avec les compagnies concurrentes. Pour des raisons de logistique, Air France préfère le Boeing-737, car, ayant déjà dans sa flotte moyen-courrier une vingtaine de Boeing-727 elle pourrait disposer de pièces de rechange et d'équipes de maintenance communes. En outre, la technique de pilotage est voisine. A ses yeux, c'est le plus faible coût d'exploitation qui doit dicter le prochain choix.

Chômage partiel dans les usines de la République fédérale d'Allemagne à cause de la mévente de l'Airbus

Bonn (*A.F.P.*). — Le gouvernement ouest-allemand a donné, mercredi 30 mars, son accord pour la sixième tranche du programme Airbus et la septième tranche du programme Fokker VFW - 614. Douze appareils de chaque type vont ainsi pouvoir être construits.

Néanmoins, on a également appris à Bonn qu'environ cinq mille cinq cents travailleurs des usines aéronautiques Messerschmitt, Boelkow et Blohm (M.B.B.) à Stade et à Hambourg seront contraints à un chômage partiel. Cette mesure est liée principalement à la mévente actuelle du biréacteur franco-allemand Airbus, et on sait que la division « avions » de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) a dû prendre, de son côté, une décision identique de chômage partiel après la réduction de la cadence de fabrication de l'Airbus, portée à un exemplaire par mois.

L'accord de Bonn autorise les entreprises participant aux deux programmes, Airbus et VFW-614, à faire appel aux garanties d'Etat pour financer la construction des appareils. En outre, le gouvernement fédéral a décidé de débloquer des fonds pour aider la vente de ces avions. Ces aides prendront la forme de subventions et de compensations pour les variations des monnaies entre elles. Cette dernière mesure a pour but de permettre à l'industrie ouest-allemande de l'aéronautique de concourir à chances égales avec les principaux constructeurs mondiaux.

D'autre part, le gouvernement de Bonn a décidé d'accorder une aide à la commercialisation portant sur le projet de coopération germano-roumain prévoyant la construction par la Roumanie de cent appareils de type VFW-614, dont cinquante doivent être utilisés en Roumanie et cinquante vendus sur des marchés extérieurs. Le VFW-614 est un court-courrier biréacteur coproduit avec les Pays-Bas et pouvant transporter quarante-huit passagers.

● *Grève à British Airways.* — Quatre mille employés au sol de la compagnie British Airways sont en grève partielle depuis le samedi 2 avril. La compagnie britannique a indiqué que tous les vols européens, prévus le lundi 4 avril, étaient annulés, alors que la plupart des vols intercontinentaux seraient assurés. — (*A.F.P.*)

● *Dijon - Bordeaux avec Air Alsace.* — La compagnie régionale Air Alsace exploite, depuis le lundi 4 avril, une liaison quotidienne — sauf samedi et dimanche — entre Dijon et Bordeaux. Ce service est assuré par un biréacteur Corvette de treize-quatorze places. La durée du vol est de 1 h. 05.

QUALITÉ DE LA VIE

UN COLLOQUE DES NATIONS UNIES

La mer est encore capable de « digérer » le pétrole

Six millions de tonnes de pétrole ont été déversées en 1973 sur les mers du globe, selon les données publiées par l'Académie des sciences des Etats-Unis.

Tel est parmi beaucoup d'autres l'un des chiffres cités par les spécialistes qui, du 29 mars au 1er avril, participaient à Paris au séminaire organisé par le programme des Nations unies pour l'environnement (P.N.U.E.).

Thème des débats : les incidences de l'industrie pétrolière sur l'environnement. Participants : deux cent cinquante experts de quelque quatre vingts nationalités. Des séminaires semblables qui permettent de réunir des représentants de l'industrie, des représentants des gouvernements et des fonctionnaires internationaux ont déjà été consacrés aux pâtes et papier, à l'aluminium, à la construction automobile et aux résidus des industries agricoles.

A Paris, des données très précises ont été fournies en particulier sur la pollution des mers par le pétrole. Sur les 6 millions de tonnes d'hydrocarbures qui vont à la mer, un peu plus de 2 millions sont déversées au cours du transport, dont 310 000 tonnes, par des tankers équipés de dispositif « load - on - top » (1) et 770 000 tonnes, par des bateaux ne disposant pas de cet équipement. 250 000 tonnes sont perdues au cours des mises en cale sèche, 500 000 tonnes lors du lavage des cales et des moteurs de navires non pétroliers, 200 000 tonnes lors d'accidents sruvenant à des tankers et 100 000 tonnes au cours d'accidents de bateaux ne transportant pas de pétrole.

Sur les 4 millions de tonnes déversées en dehors du transport 8 000 tonnes proviennent de la production *offshore*, 200 000 tonnes de raffineries côtières, 300 000 tonnes des rejets industriels, 300 000 tonnes des rejets urbains, 1 600 000 tonnes sont amenées par les fleuves, 600 000 tonnes viennent de fuites naturelles de gisements sous-marins, et 600 000 tonnes des retombées atmosphériques (qui ne sont pas toutes dues à l'utilisation des hydrocarbures)

Malgré la crainte qu'inspirent les transports maritimes, ceux-ci ne sont donc responsables que de moins d'un tiers de la pollution de la mer par les hydrocarbures. Quant aux accidents survenus aux pétroliers — le *Torrey-Canyon* est toujours dans les mémoires — ils ne « fournissent » que 3,27 % des hydrocarbures arrivant dans la mer et que 9,37 % des déversements pétroliers liés aux transports maritimes.

L'accroissement de la taille des pétroliers augmente-t-il les risques d'accidents ? Les experts ont été unanimes à répondre non. Même sous pavillon de complaisance, les tankers géants, encore assez peu nombreux, appartiennent à de grandes compagnies, sont en bon état, bien équipés et menés par des équipages compétents.

La bonne qualité des supertankers ne veut pas dire qu'il n'y aura jamais d'accident et que les conséquences de celui-ci n'en seraient pas très sérieuses. Mais les pétroliers sont constitués de compartiments indépendants, et il faudrait une catastrophe exceptionnelle pour que toutes les cuves soient crevées. Cependant, tous les accidents étant dus à une faute humaine, il faut améliorer la formation et la qualité des équipages.

Les pays côtiers, quant à eux, doivent prévoir l'éventualité d'un grave accident ; ils devraient donc établir des plans d'intervention et se doter du matériel nécessaire pour réagir le plus rapidement et le plus efficacement possible à une « marée noire ».

Les conséquences d'un accident dépendent essentiellement du lieu où se produit la catastrophe. Certes, pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois, les plages engluées présentent un aspect de désolation et la vie des populations locales en est gravement affectée. Cependant, après la « marée » notre

« marée noire » du *Torrey-Canyon*, des études faites sur les côtes britanniques ont montré que la pêche était redevenue normale au bout de quelques semaines, ou de quelques mois au maximum. La faune et la flore des plages avaient mis moins de trois ans à se reconstituer.

En définitive, la santé globale de l'océan ne peut, selon les experts réunis par le P.N.U.E., être menacée par les hydrocarbures. La mer, après tout, est une masse énorme de 1,4 milliard de kilomètres cubes d'eau et elle contient des micro-organismes capables d'éliminer le pétrole.

Cela ne dispense évidemment pas de limiter au maximum les pollutions par hydrocarbures : celles de la mer, de la terre et de l'air — l'anhydride sulfureux (SO_2) constituant une des pollutions atmosphériques les plus dangereuses. Les statistiques américaines permettent d'être optimiste : les compagnies pétrolières des Etats-Unis auraient dépensé, en 1966, 271 millions de dollars pour préserver l'environnement ; en 1974, elles en étaient à 1,6 milliard de dollars.

YVONNE REBEYROL.

(1) Par le procédé dit du « load-on-top » l'eau de rinçage des cuves est mise à décanter dans une cuve spéciale du tanker avant d'être rejetée à la mer débarrassée de la plus grande partie des hydrocarbures.

CATASTROPHES

LA COLLISION DES « JUMBOS » A TENERIFE

Le pilote de la K.L.M. a-t-il reçu l'ordre de décoller ?

Les dépouilles mortelles des cinq cent soixante-dix-sept victimes de la catastrophe aérienne des Canaries, dans laquelle deux Boeing-747 des compagnies Pan Am et K.L.M. étaient entrés en collision sur la piste de l'aéroport de Santa-Cruz-de-Tenerife, le dimanche 27 mars, ont été rapatriées par avion aux Etats-Unis et aux Pays-Bas. D'autre part, l'aéroport de Santa-Cruz-de-Tenerife vient d'être rouvert au trafic.

De notre correspondant

Amsterdam. — La K.L.M. se refuse toujours à donner des indications officielles sur un point primordial : le capitaine du Boeing néerlandais, M. Veldhuizen Van Zantes, un des commandants les plus expérimentés de la compagnie et instructeur sur avions gros porteurs, n'a pas reçu de la tour de contrôle la permission de décoller à Tenerife. « *Stand by we call you back* » (Préparez-vous, nous vous rappelons), c'était la dernière demande de la tour de contrôle de Tenerife au commandant du Boeing néerlandais, comme le montre maintenant clairement le texte sténographié de la conversation juste avant la catastrophe à la tour de contrôle.

Le commandant de bord néerlandais a néanmoins fait démarrer son Jumbo. La position de la K.L.M. devient de plus en plus délicate, surtout après la déclaration du leader de la commission d'enquête néerlandaise à Tenerife, M. Van Reyssen : « *Aucun blâme ne peut être jeté sur la tour de contrôle.* »

Bien que la K.L.M. ait d'abord fait savoir qu'un décollage sans permission était impossible de la part d'un pilote aussi expérimenté que M. Veldhuizen Van Zantes, elle indique maintenant officieusement qu'il doit y avoir eu un malentendu entre le pilote et la tour de contrôle. On conserve encore l'espoir d'avoir des éclaircissements lorsque le contenu de la « boîte noire » et du « *voice recorder* » (enregistreur des voix), qui enregistre tout ce qui est dit dans le poste de pilotage, sera connu.

Ces bandes n'ont encore pas pu être écoutées. Avec celles de la Panam, elles seront examinées à partir du 3 avril aux laboratoires de l'Institut national de la sécurité des transports à Washington. Seul cet Institut, semble-t-il, est habilité à écouter ces bandes.

Trois pilotes, qui connaissent bien la voix du commandant et du personnel du poste de pilotage, seront présents. Ces bandes permettront de donner une réponse sur les erreurs humaines qui seraient à l'origine de la catastrophe. L'opinion publique néerlandaise a toutefois du mal à envisager qu'un pilote de la K.L.M., compagnie pour beaucoup encore synonyme de perfection, ait pu commettre une telle erreur.

MARTIN VAN TRAA.

BIBLIOGRAPHIE

« DESTINATION DÉSASTRE »

La catastrophe de Tenerife donne une actualité nouvelle à la version française de l'ouvrage de Paul Eddy, Elaine Potter et Bruce Page, que viennent de publier les éditions Grasset. Destination désastre *est le titre de l'enquête approfondie que trois journalistes britanniques ont faite sur l'accident du DC-10 de la compagnie Turkish Airlines, survenu le 3 mars 1974 dans la forêt d'Ermenonville près de Paris, qui avait causé la mort de trois cent quarante-six personnes. Cet ouvrage se veut* « d'abord un appel à la vigilance ».

Le taux des accidents aériens par rapport au nombre d'avions en service, qu'ils soient récents ou anciens, diminue d'année en année, notent les auteurs du livre. A leur avis, « si parfois les avions tombent encore, c'est parce que quelqu'un, quelque part, n'a pas exécuté le travail qu'il était censé faire ou n'a pas respecté les consignes qu'il était censé suivre, ou n'a pas appliqué les règlements en vigueur ».

En matière de construction aéronautique, la technologie moderne a atteint de tels sommets de précision qu'on peut aujourd'hui construire des avions en fait invulnérables. Cela dit, laisser à la seule industrie et à ceux qui sont censés la surveiller le soin d'examiner les normes de sécurité aérienne paraît aux auteurs de Destination désastre « totalement insuffisant ».

« Ce laisser-faire, *écrivent-ils*, est précisément à l'origine du drame d'Ermenonville. » *A leur avis,* « ce serait au Congrès américain — puisque la plupart des avions en service dans le monde occidental sont construits aux Etats-Unis — d'enquêter sérieusement sur la nature et les règlements de l'aviation commerciale ».

★ *Destination désastre*, par Paul Eddy, Elaine Potter et Bruce Page. Editions Grasset, 48 F.

JUSTICE

POINT DE VUE

A la recherche de la vérité

par CASAMAYOR (*)

UN fait divers vient à La Roche-sur-Yon de trouver sa conclusion provisoire, une condamnation à mort, dans le droit fil de la tradition. C'est une occasion de penser à tout ce que cet événement offrait comme possibilité, comme amorce non seulement de réflexion, mais d'action concrète et dont l'efficacité ne fait pas de doute si elle est menée avec un peu d'imagination, de résolution, de persévérance.

Une poignée de criminels torturent un vieux monsieur, lui crèvent les yeux et finalement le tuent en lui fracassant le crâne. C'est un événement considérable. Là-dessus tout le monde n'a qu'une idée : punir ces misérables. C'est tout naturel. Et certains postillons du ministère public cravachent pour faire galoper le convoi jusqu'à l'abîme, la mort du coupable. Ils l'ont toujours fait, ils continuent. Mais si l'on réfléchit on se rend compte qu'il n'est pas besoin de fouetter des chevaux emballés. C'est facile, grisant et un peu démagoque. Il ne s'agit pas de priver de leur plaisir les orateurs du ministère public. Mais ils pourraient le trouver ailleurs.

Les policiers eux aussi seraient, pour un bon nombre d'entre eux, heureux de participer à autre chose qu'une chasse à courre. Ces tortures et cet assassinat font un crime dont les leçons fusent de toutes parts et qu'on laisse se perdre dans les sables. Quels sont les coupables ? Un jeune homme et trois jeunes filles (1). Qu'est-ce qui a rapproché ces quatre représentants de l'espèce humaine ? Le code considère la réunion de plusieurs malfaiteurs comme une circonstance aggravante. C'est fort contestable. Mais peu importe. Aggravante ou pas, c'est d'abord une circonstance, et comme telle elle mérite un examen approfondi, avant même de la qualifier.

C'est là, devant des faits en apparence élémentaires, mais qui contiennent bien des mystères et posent bien des problèmes, qu'il faut réfléchir. C'est à partir de ces faits qu'il faut enquêter. Le mystère n'est jamais dans l'inconnu, puisqu'il est admis comme tel. Le mystère se cache dans l'évidence. Qu'un garçon et trois filles se mettent ensemble pour torturer et tuer un vieillard, cela suscite nombre de questions. Il ne s'agit pas de rechercher les fautes, d'étendre encore davantage la notion de culpabilité à d'autres, aux parents, aux éducateurs, aux employeurs, aux logeurs (1). La culpabilité est une notion beaucoup trop facile, c'est la pente de la paresse qui nous y mène. C'est elle qu'il ne faut pas suivre, et surtout il ne faut pas suivre qu'elle.

Dans une affaire voisine, dans le temps et le lieu, une équipe de criminels qui avaient joué aux personnage d'« Orange mécanique » ont été à Vannes condamnés au maximum. Ils étaient ivres. L'ivresse n'est pas une circonstance atténuante. Bien sûr, mais, elle aussi, avant d'être aggravante ou atténuante, elle est une circonstance. On ne s'enivre pas de l'air du temps. Ils se sont enivrés, où ? pourquoi ? comment ? Le crime concerne la société, c'est donc dans la société aussi qu'il doit avoir des conséquences. A-t-on vu une répercussion quelconque du côté des débits de boisson ?

* * *

L'action est possible grâce aux dossiers criminels qui contiennent tant de renseignements qui pourraient être utilisés bien au-delà de l'objectif de punition. Lorsqu'on déploie tous les éléments d'une enquête, détails d'autant plus nombreux et intéressants que l'on a éduqué les enquêteurs en leur demandant de rechercher tout ce qui pourrait être utilisé dans l'intérêt général et pas seulement dans l'intérêt pénitentiaire, on trouve quantité de points sur lesquels il faut attirer l'attention des pouvoirs publics.

Or ces pouvoirs publics couvrent toute la société nationale d'un réseau d'agents qui, pour la plupart, souffrent davantage de la routine qu'ils n'en profitent. Ce qu'il faut demander à ces hommes, chercheurs et découvreurs de vérité, c'est de faire un tableau de tous les composants de l'affaire qu'ils ont à traiter. Ce n'est pas seulement dans une perspective criminelle qu'ils doivent rédiger leur rapport de synthèse, mais en envisageant plusieurs directions.

J'en ai lu, rédigés par de jeunes policiers, qui laissent voir ce souci d'information générale. Je n'ai jamais connu de réquisitoire qui traduise de telles ouvertures. Sans doute certaines pesanteurs psychologiques sont-elles plus lourdes en haut de l'échelle qu'en bas, où l'on connaît davantage les pesanteurs humblement matérielles.

En tout cas, une ère nouvelle s'ouvre (n'en est-il pas un peu de même chaque jour ? Mais profitons de lui-ci)... La presse indique que le garde des sceaux préfère un autre titre que celui de ministre de la justice. En effet, la justice n'est pas le privilège d'un seul ministère. Elle entre dans la compétence de tous les ministres. Il est aussi « juste » (sinon plus) d'éduquer les enfants, d'assister les vieillards, de soigner les malades, de donner du travail aux hommes valides et d'assurer la paix que d'envoyer un vagabond huit jours en prison ou même un tortionnaire assassin à l'échafaud. La fonction publique ne peut s'exercer dans un étroit couloir sous peine de se flétrir. Le mot « publique », d'ailleurs, montre bien qu'elle s'applique à tous.

Il appartient à chaque fonctionnaire d'établir le contact avec ses collègues des autres services. Or les affaires criminelles, où les enquêteurs ont pratiquement tous les pouvoirs, sont une excellente occasion d'information. Ce qui vient en justice n'est qu'une partie, la partie apparente, des conflits. Il y a tout le reste, dont les enquêteurs peuvent savoir beaucoup de choses. Les magistrats, et en particulier ceux du ministère public, trouveraient beaucoup d'intérêt, pour le plus grand profit des citoyens, à étudier les origines et les retombées de chaque crime et, dans cette perspective et en donnant leur opinion personnelle, à informer les autres services, préfecture, rectorat, paierie générale, municipalité, des zones dangereuses, des points noirs d'où sont sortis, très concrètement, certaines forces qui ont abouti ou au moins participé à une action criminelle. Ce n'est pas seulement aux jurés qu'il faut s'adresser, c'est à ceux qui se trouvent en situation d'améliorer la condition de tous.

Il n'est pas impossible d'organiser des réunions, par exemple trimestrielles, entre la douzaine de chefs de service d'un département, présidées par roulement pour que personne ne soit humilié, avec comme ordre du jour tout simplement l'examen des « pépins » qui sont arrivés les mois précédents. A parler davantage, on ne prendrait pas pour manque de crédits ce qui est défaut d'énergie, pour modération ce qui est peur, pour sécurité ce qui est contrainte, pour morale ce qui est ignorance, et inversement.

(*) Magistrat et écrivain.

(1) N.D.R.L. — Lors du procès, l'avocat de la « partie civile » (le Monde du 27-28 mars) avait indiqué, ainsi que nous le rapportait notre correspondant : « Ces jeunes gens qui sont dans le box, c'est la société qui les a faits. La destinée ne les a pas pris en main. » En effet, les quatre inculpés, élevés dans des foyers, n'avaient pas connu de famille : ni père, ni mère, ni instruction, ni travail. De l'un d'eux, les experts ont pu dire : « Elle avait tout pour entrer dans la délinquance. »

UNE ADMONESTATION MORTELLE

Pour échapper aux foudres éventuelles de la justice, Mme Marie-Yvonne Aubry, quarante-six ans, mariée, mère de trois enfants, s'est jetée, le 7 mars, dans la Rance, où elle a péri noyée. Elle avait été convoquée au début du mois de mars par le procureur de la République de Dinan (Côtes-du-Nord) pour y répondre du vol d'un morceau de viande de 30 francs, commis le 10 février, dans un supermarché. La famille Aubry, modeste — le père est ouvrier carrier dans la région, — n'avait jamais attiré l'attention dans le petit village de Champs-Géraux, situé à 5 kilomètres de Dinan, où elle vivait.

Le jour du vol, Mme Aubry, qui en avait aussitôt acquitté le montant, s'était affolée et avait donné un faux nom. Elle ne possédait pas de papiers d'identité. Elle fut reconnue, quelques jours plus tard, par un inspecteur de police et interpellée par les gendarmes.

Le jour de sa convocation par le procureur de la République, Mme Aubry envoya sa fille aînée en classe, les deux cadettes à l'institut médico-pédagogique, où elles sont placées, et se rendit à Dinan pour y mourir. Son cadavre devait être retrouvé le 17 mars. Le procureur avait, dit-on, l'intention de régler l'affaire par une simple admonestation.

Le meurtre de J.-A. Tramoni

TROIS PERSONNES ONT ÉTÉ INCULPÉES DE COMPLICITÉ D'ASSASSINAT

Les trois suspects arrêtés, jeudi 31 mars, par les policiers de la brigade criminelle à propos du meurtre de Jean-Antoine Tramoni ont été déférés, samedi 2 avril, au parquet d'Evry-Corbeil (Essonne) et inculpés de complicité d'assassinat, avant d'être écroués à la prison de Fleury-Mérogis.

Ces trois personnes, MM. Henri Savouillan, âgé de trente-deux ans, employé à la R.A.T.P. ; Maurice Marais, âgé de trente ans, photograveur, et Egbert Slaghuis, âgé de vingt-huit ans, magasinier, sont accusés, pour le premier, d'avoir fourni l'arme du crime, un pistolet de calibre 11,43, et, pour les deux autres, d'avoir procuré au meurtrier présumé, M. Christian Harbulot, toujours en fuite, les projectiles. La police aurait découvert, chez MM. Marais et Slaghuis, du matériel destiné à fabriquer les balles.

Les enquêteurs de la brigade criminelle sont toujours à la recherche d'une cinquième personne, l'homme qui accompagnait M. Harbulot et qui conduisait la moto sur laquelle les deux jeunes gens se sont enfuis après le meurtre de Jean-Antoine Tramoni. Ce dernier personnage, qui s'appellerait Roger, n'a toujours pas été identifié, selon la police.

Pour les responsables de la brigade criminelle, il n'existe, *a priori*, aucun lien entre le meurtre de l'ancien vigile des usines Renault, la tentative d'attentat du parking Renault à Flins, dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 mars, et celui qui a endommagé, dimanche matin 3 avril, les locaux de la C.F.T. (Confédération du travail), bien que ces trois actions aient été revendiquées par le NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire).

Faits et jugements

Les époux Sebbane incarcérés pour escroquerie.

L'auteur du faux rapt de Moyeuvre - Grande (Moselle), Mme Simone Sebbane, quarante ans, a été inculpée, samedi 2 avril, de complicité d'escroquerie, abus de confiance et recel, et écrouée à la maison d'arrêt de Bar-le-Duc.

Le 18 novembre 1973, Mme Sebbane avait enlevé, dans une maternité, le petit Christian Tousch, qu'elle avait en fait « acheté » à ses parents. Le 30 janvier 1976, elle était condamnée à un an d'emprisonnement avec sursis, tandis que la garde de l'enfant lui était confiée (*le Monde* daté 1er-2 février 1976).

Après l'affaire, elle avait pris avec son mari la gérance d'un café de Ligny-en-Barrois, dont la gestion a valu à M. Paul Sebbane d'être, lui aussi, inculpé d'escroquerie et incarcéré à Bar-le-Duc en février dernier.

● M. François Rosset, marchand *de tableaux, a été libéré.* — Agé de soixante-cinq ans, directeur de la galerie de Rome, établi rue des Saints-Pères, n° 13, à Paris, M. Rosset était écroué depuis le 3 février sous les inculpations de contrefaçon et faux en matière artistique pour plusieurs toiles dont l'authenticité contestée fait actuellement l'objet d'une expertise confiée à MM. Philippe Brame et Jacques Normand. M. Sauret, le juge d'instruction chargé de l'affaire, a fait droit à la demande présentée par Me Alessandri, défenseur, en accordant la liberté à M. Rosset, mais en lui faisant verser une caution de 50 000 francs et en le plaçant sous contrôle judiciaire.

SOCIÉTÉ

— REGARDS —

Montargis et la torture

Une semaine d'action pour l'abolition de la torture et le *respect des droits de l'homme* était organisée à Montargis (Loiret) du 27 mars au 3 avril. Un sujet brûlant dans une ville banale et sans histoire ? Pas vraiment ; l'agglomération de Montargis abrite une importante communauté de Russes et d'Ukrainiens, immigrés de longue date, et trente-deux nationalités y cohabitent. Autant de notions différentes des droits de l'homme respectés ou bafoués, autant d'expériences ou de souvenirs sur la torture « accidentelle » ou *endémique*.

« Cela »

Le fil conducteur de cette semaine d'action était une exposition organisée dans le centre de la ville : photographies, témoignages et livres qui permirent au visiteur de prendre conscience des manquements au respect de ces droits dans les cinq continents. S'il y eut action, ce fut surtout celle, insistante et discrète à la fois, d'un groupe *de jeûneurs : un agriculteur*, un professeur et son épouse, une retraitée, une mère de famille, une religieuse... qui avaient voulu communier, pendant une semaine, dans leur réprobation de la torture. D'autres se joignirent à eux, qui une demi-journée, qui vingt-quatre heures, donnant la mesure, tantôt religieuse, tantôt de simple solidarité de la volonté commune.

Organisées par le même « collectif » d'une trentaine de personnes que l'exposition, des soirées, rassemblèrent plusieurs centaines de participants avides de savoir comment « *cela* » se passe « *ailleurs* ».

Au cours de la soirée du 30 mars, le témoignage et la *profession de foi du dissident* soviétique Leonid Pliouchtch trouvèrent écho dans une longue et solennelle déclaration, lue par un représentant local du parti communiste français. Le R.P.R., le parti socialiste et la Ligue communiste révolutionnaire joignirent — deux jours plus tard — leurs voix à celle de Mgr Riobé, évêque d'Orléans, venu parler de la torture dans certains pays d'Amérique latine, de Me Jean-Jacques de Félice, sensible à la « *torture blanche* » et aux conditionnements de toute sorte autant qu'à la torture physique, la plus répandue, et à celle du général Paris de Bollardière, venu rappeler — par son expérience algérienne — que « *cela* » n'arrive pas qu'aux autres.

Aussi est-ce à une tâche infinie que les « jeûneurs » de Montargis et leurs amis — pour qui la semaine écoulée ne devrait être qu'un début — ont le sentiment de s'être attelés : les pétitions qu'ils vont faire circuler, en faveur d'un certain nombre de prisonniers politiques à l'étranger, ne leur font pas oublier qu'en France, en 1977, pour certains insoumis ou déserteurs, pour certaines victimes de butalités policières, l'angoisse *et les risques existent aussi.*

MICHEL KAJMAN.

Le Conseil d'État cherche à restaurer la procédure normale pour les expulsions d'étrangers

Le meeting organisé, samedi 2 avril, à la Mutualité, par le comité de coordination des foyers Sonacotra en lutte, ramène l'attention sur la situation des immigrés en France, dont les garanties juridiques paraissent s'amenuiser. La pratique des « procédures d'urgence » s'est en effet développée, sur l'initiative de M. Michel Poniatowski, tant qu'il était ministre de l'intérieur. Le Conseil d'Etat, en revanche, par un accroissement des sursis à exécution, paraît s'opposer à une pratique contraire, au moins à l'esprit des textes, sur le séjour des étrangers en France.

Mme Salima Adjali, jeune sociologue d'origine algérienne, qui faisait l'objet d'un arrêté d'expulsion signé le 29 janvier dernier par le préfet de la Guyane, département où elle résidait depuis plus de deux ans (*le Monde* du 22 février), attend désormais à Genève, où elle est arrivée le 23 mars, les suites données aux recours introduits par ses avocats contre la mesure qui la frappe.

Sept travailleurs algériens, expulsés le 15 avril 1976, sont aujourd'hui de retour en France, le Conseil d'Etat ayant décidé de surseoir à l'exécution de l'arrêté qui les avait contraints à quitter le territoire français.

Deux faits, deux situations inverses, illustrent ainsi, à quelques jours de distance, les ambiguïtés — *et les dangers* — *nés de la* pratique, devenue coutumière, d'expulsions d'étrangers ordonnées selon une procédure d'urgence. Curieuse habitude, il est vrai : ne voit-on point, d'abord, le ministre de l'intérieur prendre et faire appliquer ces mesures sans se croire obligé d'en justifier l'urgence, puis le Conseil d'Etat, constatant l'absence de motifs, prononcer le sursis à exécution d'un arrêté... que l'autorité a déjà fait exécuter.

Tout se passe, en effet, comme si la procédure « normale » en matière d'expulsion était tombée en désuétude. L'ordonnance du 2 novembre 1945 prévoit : « *L'étranger qui justifie être entré en France dans des conditions régulières et être régulièrement titulaire d'une carte de séjour de résident ne peut faire l'objet d'une mesure d'expulsion sans en avoir été préalablement avisé.* » Elle ajoute (article 25) : « *L'étranger a, s'il le demande, dans les huit jours de cette notification — et sauf cas d'urgence absolue reconnue par le ministre de l'intérieur — le droit d'être entendu, seul ou assisté d'un conseil, par une commission spéciale siégeant auprès du préfet et composée : du président du tribunal de grande instance* (du chef-lieu du département), *du chef du service des étrangers à la préfecture et d'un conseiller de préfecture* (aujourd'hui conseiller au tribunal administratif) *ou, à son défaut, d'un fonctionnaire désigné par le ministre de l'intérieur.* »

L'avis de cette commission, qui siège à huis clos, n'est que consultatif : l'ultime décision appartient au ministre de l'intérieur.

« L'urgence absolue »

Comment donc expliquer que, dans les affaires les plus récentes, ce dernier ait toujours cru devoir exciper de l'« *urgence absolue* » ? Est-ce, comme il l'a souvent prétendu, crainte de voir l'étranger profiter des huits jours accordés pour échapper à la mesure prise à son encontre? Ou plutôt volonté d'éviter que ce précieux délai ne soit utilisé pour mettre au point une défense efficace et alerter l'opinion publique ? La pratique instaurée par le ministre de l'intérieur semble en tout cas avoir « *indisposé* » le Conseil d'Etat, qui à plusieurs reprises déjà, a signifié à l'administration qu'on ne saurait confondre procédure d'urgence et politique du fait accompli.

Mais, un instant stoppées, les exigences du ministre ne disparaissent jamais longtemps : ainsi, à peine revenus en France, les sept travailleurs algériens expulsés au mois d'avril dernier se sont vu notifier — cette fois sans « *urgence* » — un nouvel arrêté d'expulsion (1). Pourquoi en *irait-il autrement dans le cas de* Mme Adjali ?

Le recours pour sursis à exécution de l'arrêté qui la vise est déposé depuis deux mois. Mais l'administration, avant même de répondre au mémoire des avocats de la défense pour permettre au Conseil de statuer, a jugé préférable d'exécuter sa décision. Pratique courante, donc, et sûrement efficace : car pour un étranger connaissant ses droits, aidé par des amis, militants ou non, combien d'autres — inconnus — se retrouvent un matin à la frontière après une nuit dans un dépôt ? — D. P.

(1) Cinq d'entre eux sont rentrés dans la soirée du dimanche 20 mars, un sixième dans la soirée du lundi. A leur descente d'avion, ils avaient appris que, le 15 mars, les arrêtés d'expulsion litigieux avaient été annulés et il leur avait été notifié un ordre de comparution devant une commision d'expulsion, le 8 avril, à la préfecture des Hauts-de-Seine, pour une partie d'entre eux, le 13 avril, à la préfecture de la Seine-Saint-Denis, pour le reste.

TÉMOIGNAGE

LE REGARD AU LOIN

D'une lectrice de la région parisienne, qui nous demande de préserver son anonymat, nous avons reçu le témoignage suivant :

Je suis une femme de cinquante-trois ans, assistante sociale, c'est-à-dire une personne ordinaire, de condition modeste.

N'étant donc en aucune façon un sujet de provocation, j'ai été assommée par un Africain dans la force de l'âge, coiffé à l'« afro » et très correctement vêtu. Ceci, samedi 26 mars, dans le couloir du métro Nation, à 23 h. 30, en présence d'environ six personnes stationnant à mes côtés dans l'escalier roulant. L'individu m'ayant saisi les fesses, je me suis retournée pour le repousser, *me croyant protégée par la présence* de mes voisins. Aussitôt l'individu s'est acharné sur moi, me faisant tomber à plusieurs reprises. J'ai supplié mes voisins d'intervenir. Ils ont maintenu le regard au loin. Reprenant pied, l'individu me saisissant à nouveau d'une main a pu alors me frapper avec haine et de toute sa violence.

A mes appels au secours et au bruit de la galopade de deux gardiens de la paix, l'individu a pris la fuite et a disparu.

Je trouve cet « incident » significatif à plus d'un titre (c'est pourquoi je vous le signale), non seulement par le contexte dans lequel il s'est déroulé, mais par les réactions que ce récit provoque : diatribes politiques à très courte vue, ou sourires amusés, ou bien « *c'est normal de ne pas intervenir dans ce cas car il peut s'agir d'une querelle de couple* », comme si le fait qu'une femme couche avec un homme donne à celui-ci le droit de l'assommer publiquement.

FAITS DIVERS

Les « Noyaux armés pour l'autonomie populaire » revendiquent l'attentat commis au siège de la C.F.T.

La permanence du syndicat C.F.T. (Confédération française du travail), située, 13, rue Péclet à Paris (15e), a été partiellement dévastée, dimanche 3 avril, vers 4 heures du matin, par une explosion *d'origine criminelle*. Deux bombes avaient été déposées à l'entrée des bureaux. Un seul engin, pesant environ 6 kilos selon les enquêteurs, a explosé. L'autre a été découvert sur le rebord extérieur d'une fenêtre du local.

L'attentat, qui n'a fait aucune victime, a provoqué d'importants dégâts, non seulement dans les deux niveaux occupés par la permanence de la C.F.T., mais dans tout l'immeuble, dont les vitres ont été brisées. Des voitures en stationnement ont également été sévèrement endommagées, et les vitres et vitrines du quartier, dans un rayon de trois cents mètres, ont été détruites par la déflagration.

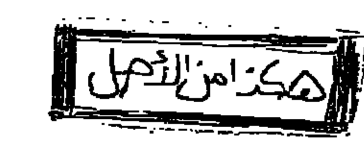
Un correspondant anonyme a revendiqué, dimanche peu avant 13 heures, dans une communication téléphonique à l'agence France-Presse, « *l'attaque à l'explosif contre le local de la C.F.T.* » au nom des « *Noyaux armés pour l'autonomie populaire* » (NAPAP). Dans un communiqué, le correspondant précise : « *Une fois de plus, après l'exécution de Tramoni et la tentative de destruction du parking Renault-Flins, nous prenons pour cible les garants de l'ordre patronal. La C.F.T. est au premier rang des chiens de garde du patronat : pseudo-syndicat financé par les patrons, elle s'est fait une spécialité d'interdire toute expression syndicale et toute lutte des travailleurs dans les quelques entreprises où elle sévit. Il n'est pas suffisant de parler d'autodéfense et de résistance aux agressions capitalistes*, ajoute le communiqué. *Il faut dès maintenant radicaliser les luttes, les rendre réalité autonome par la lutte armée.* »

M. BLANC : un acte gratuit

Le correspondant a également précisé que les charges explosives étaient composées de mélénite et que l'une d'elles a été inopérante, car le détonateur n'était pas assez puissant.

M. Auguste Blanc, secrétaire général de la C.F.T. a exprimé « *sa stupeur* » devant cet « *acte gratuit et prémédité* ». « *Loin de nous atteindre*, a-t-il ajouté, *ces bras armés des braillards habituels nous confortent dans notre volonté de promouvoir un autre syndicalisme que celui, sclérosé, protégé par un pouvoir décadent et incapable autant que par un patronat complice. (...)* » « *Attaqués ainsi, c'est avec plus de rigueur et encore plus d'espoir que nous allons affronter les vrais problèmes*, a conclu M. Blanc. *Aujourd'hui plus qu'hier encore, nous sommes sûrs que nous avons raison d'espérer et de combattre.* »

● *La Casa de España occupée à Tarbes.* — Après la décision du consulat d'Espagne à Pau ordonnant la fermeture de la Casa de Espana à Tarbes (Hautes-Pyrénées), un groupe d'émigrés espagnols a décidé d'occuper les lieux, samedi 2 avril. Aucun incident n'a marqué la visite d'un huissier, venu constater cette occupation.



Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE PUBLIÉ SIMULTANÉMENT PAR LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

NUCLÉAIRE

La vigoureuse montée de l'opposition populaire

BROCKDORF, petit village endormi jusqu'à présent dans les marches de l'Elbe inférieure, est devenu le symbole des activités extra-parlementaires de la République fédérale d'Allemagne. Tout a commencé l'année dernière, à Whyl-sur-le-Rhin, quand des partisans de la lutte contre la pollution et des radicaux politiques ont occupé pendant plusieurs mois un terrain réservé à la construction d'une centrale nucléaire. Ce fut le théâtre d'affrontements sérieux entre la police et la population civile. Cocktails Molotov, combattants armés de pierres, lances à incendie, entrèrent en action, des manifestants essayant, à l'aide de grappins d'abordage et de planches, de franchir les réseaux de barbelés et les murs qui entouraient le terrain prévu pour l'implantation de la centrale nucléaire.

Cette manifestation fut suivie d'une autre, qui, cette fois, se déroula dans le calme, et cela pour deux raisons : d'abord, les partisans de la lutte contre la pollution, individus pacifiques s'il en est, s'étaient réunis à Itzehoe, chef-lieu de canton du Schleswig-Holstein, pour marquer leur volonté de s'isoler par rapport aux militants radicaux ; par ailleurs, grâce à une habile manœuvre, la police réussit à paralyser à une distance éloignée du terrain de l'usine la marche des groupes agressifs, dont l'objectif était de réitérer les affrontements de Brockdorf.

Il n'en reste pas moins que cinq mille citoyens de la République fédérale d'Allemagne, venant de tous les coins du pays — quels que fussent leurs desseins, — s'étaient déplacés jusqu'à Brockdorf pour torpiller un projet industriel qui avait déjà reçu l'accord des autorités officielles ; que leur manœuvre fut couronnée de succès, un tribunal administratif décidant d'interrompre provisoirement la construction de la centrale nucléaire.

Cette affaire spectaculaire présente deux aspects intéressant toute l'Europe. Des manifestations populaires d'ampleur strictement locale provoquées par la peur d'une apocalypse atomique se transforment en opérations politiques retentissement national, et une opposition extra-parlementaire lacère les décisions gouvernementales pour les réduire en chiffons de papier. Déjà, Bonn annonce que des incidents comme ceux de Brockdorf entraînent une révision du programme énergétique allemand.

HANS BAUMANN.

(Lire la suite page 20.)

La recherche européenne va-t-elle quitter son rôle de Cendrillon ?

LES Etats-Unis tiennent en partie leur puissance de leur avance technologique. L'Europe ne manque pas de savants, mais, faute de coordonner des moyens assez importants et d'organiser efficacement ses efforts pour conduire les grands programmes de notre temps, elle risque de se laisser définitivement distancer. L'enjeu est de taille. Mais la partie n'est pas encore jouée, à l'heure où le Japon démontre par sa percée technologique que rien n'est impossible à qui ne se tient pas pour battu.

La politique de la recherche de la Communauté a démarré de manière grandiose, puisque les Six lui ont consacré un traité — signé à Rome en 1957 en même temps que celui qui fondait le Marché commun — créant la Communauté européenne de l'énergie atomique, plus connue sous le nom d'Euratom. Mais il fallut déchanter. Les dissensions entre les États membres qui ont abordé l'aventure nucléaire dans des conditions différentes ont empêché d'aboutir à cette industrie atomique intégrée dont avaient rêvé les auteurs du traité. Euratom s'était doté de moyens puissants sous la forme d'un Centre commun de recherches (C.C.R.) comptant cinq établissements, dont le plus important est situé à Ispra, sur les rives du lac Majeur. Faute d'entente entre les Six sur la marche à suivre, les crédits ouverts à Euratom furent bientôt chichement comptés, et le Centre commun de recherches, qu'on ne se résignait cependant pas à fermer, dut pendant longtemps se contenter de vivoter. Les essais entrepris parallèlement pour diversifier l'effort commun de recherche ne donnèrent finalement que des résultats très modestes.

Aujourd'hui, la longue phase de crise engendrée par les échecs d'Euratom semble terminée, et la Communauté des Neuf paraît en mesure, à nouveau, d'agir avec utilité. La pression des événements, à savoir la crise de l'énergie, devrait favoriser ce renouveau. Ispra réformé, enfin débarrassé de l'hypothèque du passé, inspire à nouveau confiance. Avec le JET — l'engin expérimental conçu pour la production d'énergie thermonucléaire, — la Communauté retrouve un projet-vedette susceptible d'intéresser l'opinion, à la condition, bien sûr, que les gouvernements membres mettent un terme à leurs disputes dérisoires sur le site devant l'abriter (voir « Europa » du 1er mars). Enfin, le développement accéléré de l'énergie nucléaire et les controverses de toute nature que cette évolution suscite, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Communauté, contraignent les gouvernements membres, s'ils veulent préserver leurs intérêts, à davantage concerter leur action.

« Europa » fait le point ci-dessous des données de cet important dossier.

La politique atomique : communautaire ou atlantiste ?

par PHILIPPE LEMAITRE

AUX termes du traité de Rome créant la Communauté de l'énergie atomique, la Commission européenne a reçu pour mission d'assurer la promotion de l'énergie nucléaire dans des conditions de bonne sécurité pour la population. Cependant, à la suite des déboires rencontrés par Euratom au cours des années 60, le rôle joué par la Communauté dans ce domaine reste aujourd'hui des plus modestes. Les circonstances font qu'il pourrait bientôt redevenir important. Certes, les programmes d'installation des centrales atomiques ainsi que ceux qui intéressent la construction d'usines de séparation isotopique sont conçus et exécutés sur des bases nationales ou transnationales sans intervention de la Communauté. Mais les pressions de plus en plus vives exercées sur les Etats membres par leurs principaux fournisseurs de combustible nucléaire (qui laissent planer la menace d'une suspension de leurs livraisons) devraient inciter les Neuf à serrer les rangs. « *Il nous faut absolument adopter des règles communes en matière d'exportation des matériels nucléaires et, par ailleurs, mettre en place une politique commune en matière de sécurité et de contrôle* », a déclaré récemment à ce sujet M. Brunner, commissaire européen chargé de la recherche et des affaires énergétiques

Ainsi se trouve décrite la double orientation de ce qui pourrait devenir la nouvelle politique nucléaire de la Communauté : d'une part, s'entendre sur une stratégie réfléchie d'exportation afin d'éviter de contribuer à une dangereuse prolifération ; d'autre part, accroître la sécurité physique des installations et de tous ceux qui concourent à leur fonctionnement à l'intérieur même de la C.E.E. Entreprendre un tel effort est nécessaire pour répondre aux exigences des pays tiers fournisseurs d'uranium, mais aussi pour calmer les inquiétudes des écologistes, dont l'action, on l'observe chaque jour, trouve un écho de plus en plus favorable auprès d'une population inquiète qui contribue à retarder l'exécution d'un programme d'énergie atomique dans les Etats membres, alors que la Commission en estime la réalisation indispensable.

La dépendance énergétique de la Communauté ne se limite pas au pétrole. Les Etats membres qui, au lendemain de la rébellion de l'OPEP, ont mis en chantier des programmes nucléaires ambitieux, afin de pouvoir partiellement s'affranchir de la tutelle des pays pétroliers, doivent importer l'essentiel de l'uranium naturel et surtout de l'uranium enrichi nécessaires au fonctionnement de leurs centrales.

(Lire la suite page 20.)

Une forme américaine de capitalisme ouvrier

ESOP entre la fable et la réalité

LES Américains ont mis à l'essai une méthode ingénieuse pour permettre l'accès des travailleurs au capital des entreprises qui les emploient. Cette méthode semble réunir toutes les vertus possibles puisqu'elle confère la propriété aux travailleurs sans que ceux-ci aient à investir quoi que ce soit, et elle procure en même temps aux employeurs des capitaux à très bon prix. Comme il faut bien qu'en fin de compte quelqu'un paie les frais de l'opération, ce sont les contribuables, dans l'ensemble, qui semblent appelés à le faire

Bien que récente, l'expérience d'ESOP (Employee Stock Ownership Plan) mérite d'être suivie et pourrait être adaptée à d'autres pays, en particulier là où il s'agirait d'assurer la survivance d'entreprises familiales ou d'établissements industriels situés dans des zones déprimées. Voici comment, en théorie, fonctionne ESOP, c'est-à-dire le plan pour l'acquisition du capital social par les employés. La société forme un trust (1) sans but lucratif auquel il est permis de transférer des fonds en franchise d'impôt. Ce trust emprunte quelques millions auprès d'une banque et achète avec des actions ordinaires de la société au prix du marché. Après quoi ces actions sont attribuées, sur papier, aux employés de la société (généralement au prorata de leurs salaires individuels).

L'emprunt est ensuite remboursé, et les intérêts versés à la banque au moyen d'un prélèvement sur les bénéfices, opéré sous forme d'un don (libre d'impôt) de la société au trust. L'impôt sur les sociétés américaines étant d'environ 50 %, c'est dire que la société a pu réaliser son investissement avec la moitié des bénéfices qu'elle aurait dû autrement y consacrer (2). De leur côté, les salariés touchent les dividendes aux actions inscrites à leurs comptes, alors que ces actions ne leur ont rien coûté. Lorsque l'emprunt est totalement remboursé, les actions peuvent être tranférées aux employés-propriétaires, ou bien demeurer entre les mains de l'administration du trust pour constituer un fonds de retraites, avec les avantages fiscaux qui s'y attachent. Dans ce dernier cas, le fonds peut faire un nouvel emprunt garanti, investir et faire croître ces fonds, et ainsi de suite... Les employés-propriétaires ne reçoivent alors leurs actions que lorsqu'ils prennent leur retraite.

La faiblesse de cette méthode de transfert du capital aux travailleurs est que, étant liée à l'expansion des entreprises, elle demanderait que l'économie connaisse un rythme d'accroissement annuel de sept à douze fois supérieur à son rythme actuel pour que le mécanisme puisse tranférer la propriété aux employés dans des proportions appréciables. Une telle explosion qui verrait le produit national se gonfler de 15 % à 30 %, de façon continue d'une année sur l'autre, n'apparaît ni désirable ni possible.

La force d'attraction d'ESOP s'exerce principalement sur les employeurs, et singulièrement sur les politiciens de Washington. Pour le patronat, hanté par la pensée que la productivité décroît dangereusement (les rapports de l'O.C.D.E. ne placent-ils pas les Etats-Unis, aujourd'hui, au dix-huitième rang mondial dans ce domaine ?), l'employé-actionnaire est un ouvrier plus productif et plus loyal. ESOP est un moyen d'en faire un partenaire financier sans lui demander de cash, car, en dehors des membres de la direction, les salariés se montrent en général très peu enthousiastes pour les investissements, même subventionnés, qui demandent un déboursement ou une retenue sur leurs salaires (comme les options, purchase plans, etc.).

JOE McCULLEY.

(Lire la suite page 21.)

(1) Fonds fiduciaire.

(2) Toutefois, il existe un « plafond » au montant des sommes transférées ainsi chaque année sur les revenus bruts de la société : 15 % de la masse des salaires payés par la société.

M. Jean-Baptiste Doumeng : un milliardaire communiste

POUR être communiste, celui qu'on a surnommé « le milliardaire rouge » n'en a pas moins le sens des affaires. En négociant la vente à l'Union soviétique de 40 000 tonnes de beurre provenant des stocks européens qui appellent une subvention communautaire de plus de 100 millions de dollars, M. Jean-Baptiste Doumeng a déclenché une fois encore une tempête au sein des instances bruxelloises. Les Anglais se déclarent choqués par l'événement, les Français choqués par les réactions anglaises. Alain Girando est allé voir sur place qui est ce diable d'homme...

JEAN-BAPTISTE DOUMENG. Au seul énoncé de ce nom, certains messieurs « *comme il faut* » rougissent et bégayent de rage ; d'autres laissent échapper un soupir admiratif. Tout le monde colle à son patronyme la même qualification : « *Milliardaire communiste, P.-D.G. de la société de négoce international Interagra.* »

Quand on l'interpelle ainsi, il hausse les épaules en bougonnant : « *On m'a collé une étiquette et, quoi que je fasse, quoi que je dise, elle cache la vérité.* »

La vérité sur Jean-Baptiste Doumeng ? Lui seul sans doute la connaît. Après avoir lu à peu près tout ce que les journalistes ont écrit sur lui, après avoir recueilli les confidences des personnes qui l'approchent de près ou de loin, après l'avoir longuement interviewé, on a le sentiment de n'avoir recueilli que des sédiments de son existence dans les strates de la politique, du commerce mondial ou du syndicalisme paysan.

« *Je suis ambitieux et fonceur* », dit-il, pour tout expliquer. C'est la clé du succès de la plupart des hommes qui, partant du premier barreau, sont arrivés au sommet de l'échelle sociale.

On a décrit Jean-Baptiste Doumeng « *sans cou, mais avec une encolure de taureau habitué à emporter les obstacles. Une puissance au repos prête à s'employer* ». Dans son cadre familier de Noé, village dont il est maire à une trentaine de kilomètres de Toulouse, le « *monstre* » paraît moins redoutable : une épouse qui ne cache pas son antipathie pour les journalistes et qui prépare un délicieux cassoulet ; une petite fille de quelques mois qui saute sur les genoux ; deux fils qui parlent karaté, voitures de sport, vacances à Saint-Tropez, pur-sang arabes, et qui font leurs griffes dans les affaires de papa : leurs épouses, deux brunettes, que leurs maris menacent, en plaisantant, d'envoyer en stage à Moscou ; un magnifique lévrier barzoï, à l'allure nonchalante ; une vaste salle de séjour installée sur deux niveaux, tapissée de toiles de maîtres ; une piscine au-dehors ; un ami de passage qui range un coupé Mercedes dans la cour : « *Un excellent médecin, un horrible réactionnaire* », un ami éloigné, dont on prend des nouvelles par téléphone : « *Alfred Nègre, le président du MODEF* (1). *Il est tombé des orages catastrophiques chez lui.* »

C'est le cercle de famille traditionnel. Une image presque stéréotypée du confort. Pourtant, le bonhomme n'est pas ordinaire. Il n'a pas suivi l'école plus loin que le certificat d'études et il récite de longues tirades de Victor Hugo — un auteur qui l'« *emmerde* » — n'ignore rien de Marx, Lénine, Pouchkine et Clausewitz. Son père était un métayer, sa mère est morte de misère, et il possède quelque 400 hectares de bonne terre, fait du vin, élève des bœufs et des brebis. Il conduit les plus belles voitures, pilote un hélicoptère. Il chasse l'ours avec le président d'une république socialiste. Il conseille « *amicalement* » certains présidents africains. Il est le promoteur d'un des procédés d'engraissement des bovins les plus révolutionnaires, en association avec un « *farmer* » américain. Il a des étalons dans ses écuries. Il compte, parmi ses familiers, des artistes célèbres, des marchands de tableaux fameux. Il a lancé un grand couturier parisien. Il s'est associé aux Rothschild pour distribuer des fleurs. Il assure qu'il tutoie plusieurs ministres. Et il se déclare ouvertement communiste.

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 19.)

(1) Mouvement de défense des exploitants familiaux. Syndicat agricole — dissident de la centrale unitaire F.N.S.E.A., — proche du parti communiste. Devenu Confédération nationale des exploitants familiaux (C.N.E.F.) depuis septembre 1976.

On the contrary

Food for thought

EUROPE'S butter mountain offers extensive views. From its slippery summit, that is, at least three things can now be clearly seen. The first is the odd way the British describe what they eat. Once, when Britain was discussing cocoa products, her Community partners refused to believe what went into British chocolates — until the U.K. delegation handed samples round. Now, to protect consumers and lighten the surplus, the Brussels Commission proposes that only dairy products should bear dairy names. This not only highligths familiar paradoxes — that British « cream crackers » have no more cream in than Bristol « cream » sherry, and « cheesecake » no more cheese than « lemon cheese ». It also reveals that most British « ice cream » is as creamless as « cream of tomato » soup, and some so-called « butter toffee » is nothing of the kind. Is it true, as some allege, that the « cream » in certain British « cream cakes » as actually made from rabbits' brains ?

The second revelation is how differently European countries see the butter mountain. Britain and some other countries were scandalized by recent butter sales to Russia, and delighted when the Commission virtually banned them. Others again, including France, saw the sales as normal, and were scandalized by the ban

With so much dissension, could Europe agree on a butter policy ? The third thing the mountain reveals is that it could — but only if consumers assert themselves against technocrats and farm lobbyists. The butter scandal, as seen in France or in Britain, is the best argument yet for a properly elected European Parliament with real political power.

PANGLOSS.

LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la collaboration de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance la plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

Les clés de la conjoncture

Les États interviennent malgré eux

A l'exception des effectifs de chômeurs qui se gonflent encore, ou tout au moins ne diminuent pas sensiblement (ils sont plus de 15 millions pour les pays de l'O.C.D.E.), le dernier mois a quand même fait apparaître quelques progrès. En premier lieu il faut citer le rattrapage, finalement très rapide, de la production américaine. La brutalité de la vague de froid à l'Est et l'extrême sécheresse à l'Ouest avaient fait craindre le pire. Mais comme ces intempéries ont été brèves, leurs effets ont été assez vite effacés. Ainsi la production industrielle qui avait reculé de 1 % en janvier, augmente-t-elle à nouveau du même pourcentage en février.

On constate pour ces deux mois un mouvement identique de contraction, puis de regonflement pour les ventes au détail (— 1,9 % et + 2 %). En fin de compte, au-delà de ces péripéties, le rythme de l'activité américaine se maintient et a même de bonnes chances de s'accélérer à nouveau. C'est ce que devrait mettre en évidence le prochain « indicateur en avance », après sa diminution accidentelle et climatique de 1,2 % en janvier.

Dans les quatre grands pays européens, ce ne sont pas les intempéries, mais plutôt les incertitudes économiques et parfois aussi politiques qui bloquent. Cependant comme le montrent nos courbes, eux aussi, à l'exception de l'Italie, connaissent des améliorations d'activité, sensibles pour l'Allemagne, très modérées pour la Grande-Bretagne, et variables pour la France (dont l'indice de production est très fluctuant).

Ces progrès apparaissent néanmoins bien fragiles, même en Allemagne, car partout les industriels hésitent encore.

Une reprise qui vient de l'extérieur...

Quand on cherche plus en détail les contreparties de cette remontée, force est de constater que l'investissement est toujours sinon absent du moins trop faiblement représenté. Tout au moins est-ce le cas pour l'investissement lourd et le bâtiment. C'est ce qui explique en grande partie pourquoi la crise de la sidérurgie se prolonge et atteint progressivement tous les pays, même l'Allemagne. Pour les pays de la C.E.E., le taux d'utilisation des capacités de production d'acier est à peine de 60 %, et les autorités communautaires ont été amenées récemment à prolonger et à renforcer leur plan anti-crise. Heureusement, la consommation des particuliers, elle, se maintient toujours à un niveau élevé et persiste malgré des craintes pour l'automobile et les biens durables.

Mais le fait nouveau est la reprise des exportations en France, en Grande-Bretagne et en Italie. Elle coïncide, comme le montrent nos courbes, avec un redressement de leurs balances commerciales. Le cas le plus remarquable a été celui de la Grande-Bretagne : elle a réussi en janvier à réaliser un excédent de 31 millions de livres de sa balance des paiements courants, grâce, en partie, à une recette exceptionnelle de 220 millions de livres des « invisibles » gonflés par le tourisme. La France elle aussi progresse, il est vrai, d'une manière moins spectaculaire. Un certain retournement de situation était certes à attendre après les forts achats spéculatifs de pétrole effectués fin 1976. Mais, en sens inverse, la forte augmentation des prix des matières premières, telle que celle, particulièrement forte, du café, tendait à annuler ces effets favorables.

Les progrès obtenus dans les exportations n'en sont que plus significatifs encore. Ils sont appelés à se prolonger, comme le montrent de récentes enquêtes, réalisées tant en France qu'en Grande-Bretagne et en Italie, auprès des industriels sur leurs carnets de commandes. C'est là un résultat doublement favorable pour ces pays faibles. D'abord, leur taux d'activité remonte. En outre, leurs efforts d'assainissement commencent à porter leurs fruits, et leurs factures pétrolières sont en passe d'être réglées autrement que par voie du déficit et de l'inflation.

L'ajustement se fait maintenant grâce à une cure d'austérité comportant un recul relatif des salaires et des prix, et une décélération des masses monétaires. Le cas est surtout net pour la Grande-Bretagne, où, en dépit d'une remontée momentanée de l'inflation due aux effets de la dépréciation de la livre, les progrès sont sensibles. La France aussi a atteint quelques premiers résultats, qu'il faudrait maintenant consolider.

Malheureusement cette cure est douloureuse et elle accélère, dans un premier temps du moins, le chômage. Et la tentation est grande de desserrer ces contraintes et de hâter à nouveau le plein emploi des équipements et surtout des hommes. Pourtant, malgré les pressions politiques et syndicales, les pays faibles, échaudés par les expériences malheureuses du passé, hésitent à recourir à une relance brusque, craignant qu'elle ne suscite une demande artificielle qui, finalement, se transformerait en fumée inflationniste, sans agir sur un chômage rigide et en grande partie structurel. Comme le dit M. Raymond Barre, premier ministre, la véritable reprise ne viendra que lorsque les entreprise et l'Etat auront assaini leurs comptes et que l'inflation aura reculé significativement. En attendant, il faut se contenter de mesures sélectives et structurelles, et attendre plutôt le progrès de l'activité de l'extérieur, c'est-à-dire des exportations.

La résistance allemande

Même en Allemagne, qui est pourtant plus avancée sur la voie de l'assainissement, les autorités rechignent à toute relance générale du type keynésien et à toute facilité monétaire, mais un geste important dans ce sens a tout de même été fait. Un programme d'investissements publics de quatre ans portant sur 16 milliards de deutschemarks a été proposé par le gouvernement fédéral. Le chancelier Schmidt estime toujours qu'à la longue, et quoi qu'en pense M. Vetter, le président de la puissante confédération syndicale allemande D.G.B., l'économie sociale du marché devrait encore être capable de ramener d'elle-même le plein emploi.

En attendant, en Allemagne comme ailleurs aussi, il faut composer avec les salariés : à défaut de pouvoir d'achat il faut consentir un peu plus de pouvoir tout court, comme on le voit avec la cogestion, qu'elle soit de style allemand ou britannique. Ou encore lâcher des exonérations fiscales, comme on le constate en Grande-Bretagne avec la discussion du budget, et le souhait des partenaires d'obtenir 2 milliards de livres de réduction d'impôt. C'est encore le cas en Italie avec la fiscalisation d'une partie des charges sociales.

Il s'agit là d'une politique keynésienne d'un nouveau genre, le budget de l'Etat jouant toujours son rôle d'amortisseur et de compensateur, mais d'une manière beaucoup moins brutale. Partout, sous la pression des faits, il y a déficit, particulièrement en Allemagne et en France, où le gouvernement vient d'avouer finalement que même pour 1977 il faut s'attendre à une impasse de 10 milliards de francs.

Aux Etats-Unis, à la suite des promesses électorales de M. Carter, on utilise encore l'ancien style keynésien d'une relance franche. Le déficit budgétaire y est encore plus important, et volontariste. En effet, plus de 125 milliards de dollars d'impasse sont prévus pour les deux exercices 1976-1977 et 1977-1978.

Pourtant, à la suite des nouvelles craintes qu'amènent la nette accélération des prix de février et le considérable déficit de la balance commerciale, les soucis de prudence reviennent. On recherche maintenant, comme on l'a déjà fait ailleurs, des garde-fous pour les salaires et les prix, avec de nouvelles formules évitant le dirigisme. Par ailleurs, M. Burns, le vigoureux gardien du dollar, dont l'analyse rejoint celle du chancelier Schmidt, a rappelé qu'il maintiendra ses objectifs de croissance monétaire. Ce n'est donc pas sans tensions sur les prix et les taux d'intérêt que les Etats-Unis réaliseront en 1977 et 1978 des taux de croissance relativement élevés et arriveront à faire repartir leurs investissements offensifs créateurs d'emplois. Plus que les effets physiques directs de cette réussite sur l'Europe, ce seront surtout les effets psychologiques de l'exemple qui arriveront alors peut-être à dégeler les industriels européens.

MAURICE BOMMENSATH.

ÉTATS-UNIS : SITUATION ET INCIDENCES

CROISSANCE	+ (+)	Les intempéries ont entraîné en janvier un recul général de l'activité : diminution de 1 % de la production industrielle, contraction de 2,1 % des commandes passées à l'industrie et de 2 % des ventes au détail. Mais, dès février, ces dernières ont effectué un rattrapage de 2 %, et la production industrielle est remontée de 1 %. Ceci montre que, pour l'activité, les effets du froid ne seront que passagers.
PRIX	— (+)	L'inflation tend à remonter. Ce sont d'abord les prix de gros qui, sous l'effet du froid et de la sécheresse, effectuent un bond : de 0,6 % de hausse en janvier on passe à 0,9 % en février (dont 2,2 % pour les prix agricoles). Et les prix de détail s'accélèrent eux aussi : 0,8 % en janvier et 1 % en février.
CHOMAGE	— (—)	Après le recul du taux de chômage à 7,3 % en janvier, on s'attendait pour février à une hausse considérable de 1 % correspondant à 1 million de chômeurs supplémentaires entraînés par les fermetures d'usines sous l'effet de la vague de froid. Le taux a finalement augmenté, mais peu, atteignant 7,5 % seulement, ce qui correspond à peine à 200 000 chômeurs de plus.
CAPACITE	+ (+)	Comme on s'y attendait avec les intempéries, le taux d'utilisation des capacités de production, qui jusque-là était en augmentation, a reculé de 80,9 % en décembre à 79,8 % en janvier. Recul passager seulement. Par ailleurs, les perspectives d'investissements, telles qu'elles ressortent d'une récente enquête du Conference Board, font état d'une augmentation de volume de 7 % entre 1976 et 1977.
ECHANGES	— (—)	La balance commerciale américaine s'est fortement dégradée en janvier et en février avec les déficits records de 1,7 et 1,9 milliard, contre à peine 0,6 milliard en décembre. On retrouve là aussi les effets du froid avec les importations massives de pétrole auxquels s'ajoute la hausse vertigineuse du cours du café.
MONETAIRE ET FINANCIER		Aux Etats-Unis les taux d'intérêt se stabilisent pour le moment, le « prime rate » restant à 6 1/4 %. Cependant plusieurs observateurs s'attendent, dans l'année à venir, sous l'effet des besoins conjugués du Trésor et des entreprises, à une légère remontée. Dans les pays européens la situation est différente : en Allemagne, en l'absence d'une relance, les taux ne suivent pas ceux des Etats-Unis. En Grande-Bretagne et en France, il faut s'attendre encore à des baisses : récemment d'ailleurs la Banque d'Angleterre a abaissé à nouveau son « minimum lending rate » de 12 % à 11 %, puis à nouveau de 11 % à 10,5 %.
ECONOMIQUE		En dépit des intempéries et de leurs effets momentanés, l'économie américaine donne les signes d'une nette reprise. Celle-ci est à contrôler pour éviter ses effets sur les prix et sur le déséquilibre de la balance. Pour les pays européens, plus que les effets physiques, ce sont les effets psychologiques qui joueront si les investissements américains se développent à nouveau.

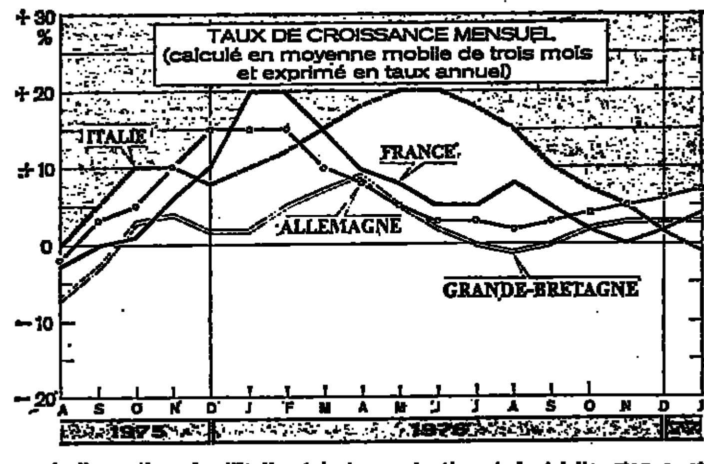
NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Échanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	+	++	--	+	++	++
(tendance précédente)	++	++	--	+	++	++
FRANCE	-	+	--	-	-	+
(tendance précédente)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	-	+
ITALIE	-	--	--	--	-	-
(tendance précédente)	+	[illegible]	[illegible]	[illegible]	-	-
GRANDE-BRETAGNE	+	-	--	-	-	+
(tendance précédente)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	-	+

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre —— mauvais ——— très mauvais [±] tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

1. — TAUX DE CROISSANCE



A l'exception de l'Italie (où la production industrielle stagne et recule même légèrement), janvier fait apparaître des progrès pour l'Allemagne, où le rythme de croissance passe de 5 % à 7 % ; la France, où il remonte de 2 % à 4 %, et même la Grande-Bretagne, où il se maintient finalement à un niveau de 3 %.

2. — ÉVOLUTION DES PRIX

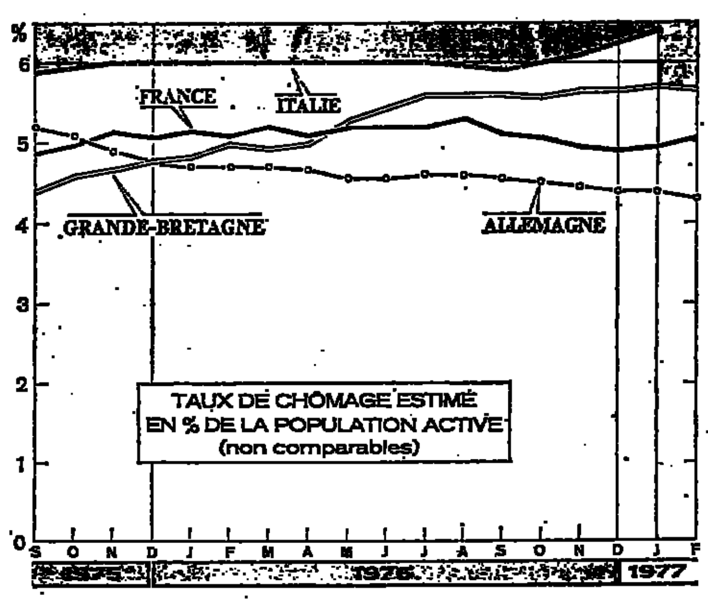
MOYENNE DES QUATRE PAYS

ÉCARTS PAR RAPPORT A LA MOYENNE

ITALIE — GRANDE-BRETAGNE — FRANCE — ALLEMAGNE

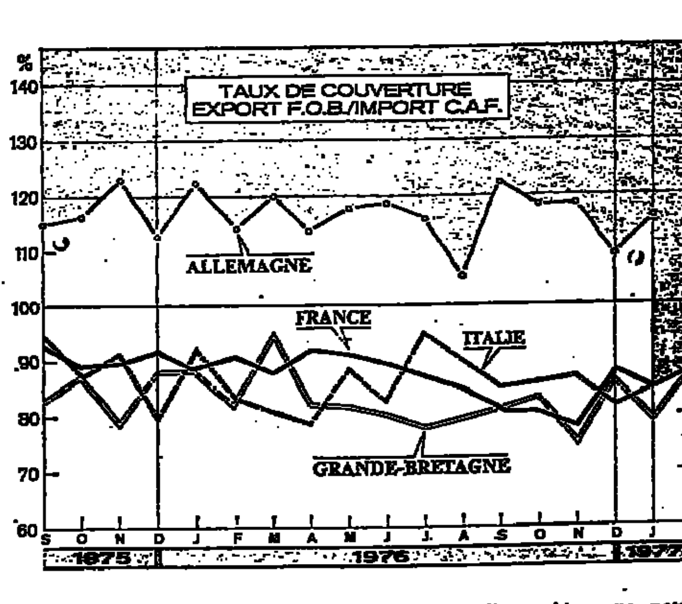
En janvier, l'inflation moyenne recule de 12,50 % à 11,75 % et l'écart entre les quatre pays tend à nouveau à se réduire. On remarquera plus particulièrement la performance de la France, qui, avec 6 %, se rapproche de l'Allemagne (5 %). De même, les prix anglais et italiens, après la forte poussée de la fin 1976, s'assagissent à nouveau de 16 % à 18 % environ. Cependant, en février, on constate à nouveau une nette détérioration en France et surtout en Italie.

3. — TAUX DE CHOMAGE



En février, le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, a légèrement reculé de 4,40 % à 4,30 % en Allemagne et de 5,70 % à 5,65 % en Grande-Bretagne. En revanche, il augmente de 4,95 % à 5,05 % en France, tandis qu'en Italie il atteint en janvier plus de 6 %.

4. — ÉCHANGES EXTÉRIEURS



Le mois de janvier fait apparaître, dans l'ensemble, une nette amélioration des taux de couverture des importations par les exportations, qui, comme d'ordinaire, sont calculés FOB-CAF et corrigés des variations saisonnières. Le progrès est surtout frappant pour la Grande-Bretagne, dont le taux passe de 79 % à 88 %, et un peu moins pour la France, où il remonte de 85 % à 88 %.

Une épineuse entrée en scène

QUE cela plaise ou non (et M. Roy Jenkins et ses collaborateurs n'apprécient probablement guère cette perspective), on approche rapidement du moment où les premiers verdicts sur les performances de la Commission européenne sous direction britannique vont tomber.

En l'état actuel des choses, il n'est pas encore tout à fait négatif pour M. Jenkins et ses collègues du Berlaymont. La Commission a publié assez rapidement sa version de la révision des prix de la politique agricole pour cette année, en adoptant un compromis entre les intérêts des consommateurs et ceux des producteurs; et, après un départ hésitant, une première organisation des divers départements de la Commission a été réalisée sans trop de bouleversements désagréables.

Néanmoins, les quelques premiers mois de la vie de la nouvelle Commission ont été ponctués par d'occasionnels malentendus et par des erreurs de calcul qui ont terni le prestige naguère entier de son président. Le principal de ces incidents touche à la façon dont M. Roy Jenkins a traité l'affaire des ventes subventionnées de beurre à l'U.R.S.S.

Ce n'est pas la première fois que la Communauté doit affronter une levée de boucliers du public en Grande-Bretagne, et dans une moindre mesure en Allemagne de l'Ouest, au sujet de projets actuels de vente de beurre aux Soviétiques. Déjà, il y a environ quatre ans, il y eut des protestations similaires lorsqu'on découvrit que 200 00 tonnes de beurre allaient passer à l'Est, l'opération coûtant plus de 1 milliard de francs aux contribuables de la Communauté.

La réaction de la Commission avait été, la première fois, de passer à l'offensive. Les fonctionnaires des services agricoles soutenaient que les ventes à l'étranger étaient le moyen le moins coûteux de se débarrasser de ce beurre, et que de toute façon la responsabilité des excédents laitiers de la Communauté n'incombait pas à la Commission mais aux pays membres qui avaient énergiquement insisté pour élever les prix laitiers à des niveaux de plus en plus anti-économiques. Cette attitude devait efficacement faire taire les objections, et la vente a eu lieu sans encombre.

Mais, cette fois, la Commission a adopté dès le départ une posture défensive. Tout d'abord, elle a tergiversé sur les faits en question, et lorsque M. Jenkins, lui-même, est intervenu pour essayer d'empêcher l'affaire de se conclure, il a agi trop tard : des contrats portant sur au moins 36 000 tonnes de beurre avaient été signés avant qu'on puisse mettre un embargo temporaire sur les ventes à l'Europe de l'Est.

Pour populaire que cet embargo ait pu être dans les régions anglo-saxonnes de la Communauté, les manœuvres de la Commission ont été très largement interprétées dans les milieux latins comme une courbette sans pudeur d'un ministre anglais devant l'opinion publique britannique. En outre, la presse française a souligné avec raison que c'était la première fois que la Commission se permettait d'instituer des pratiques commerciales discriminatoires vis-à-vis de pays tiers, quelle que soit leur couleur politique. *Le Monde* a qualifié l'attitude de la Commission de «*lamentable*», tandis que le quotidien de droite bruxellois *Het Laatste Niews* parlait de «*volte-face à 180 degrés*» dans les politiques de vente des excédents de la C.E.E.

Anglophone...

Moins dommageable mais tout aussi discutée a été la confusion générale qui a entouré l'attitude de la Commission sur l'extension méditerranéenne de la Communauté, depuis la prise de fonctions de M. Jenkins. Dans l'une au moins des déclarations publiques qu'il a prononcées, il a donné une nette impression de tiédeur envers l'adhésion du Portugal, de l'Espagne et même de la Grèce.

L'ambiguïté de la position de la Commission a éveillé pendant quelque temps une considérable inquiétude dans les capitales de ces pays — même si, après que des éclaircissements eurent été fournis, la controverse a cessé.

Enfin, sans qu'il y puisse grand-chose, M. Jenkins est également parvenu à irriter les journalistes francophones de la capitale européenne par sa répugnance apparente à parler français en public. Une série d'occasions fâcheuses où diverses déclarations pour la presse en anglais ont été distribuées bien avant que la version française ne soit disponible a conduit les correspondants francophones à suspecter un complot pour reléguer le français au rang de langue de second ordre. Et, bien que ce ne soit certainement pas le cas, le fait que ces soupçons continuent à flotter malgré des démentis persistants montre la faible estime dans laquelle on tient actuellement M. Jenkins.

L'un de ses problèmes principaux, depuis son arrivée à Bruxelles au début de l'année, a été de maintenir un judicieux équilibre entre l'action et l'indécision. En paraissant souvent nerveux et peu sûr de lui en public, il n'a pas amélioré son cas, peut-être parce qu'il ne maîtrise pas encore les complexités de sa tâche.

Mais quelles que soient les erreurs commises, M. Jenkins dispose encore de suffisamment de sympathies pour se hisser à la hauteur des espoirs qu'il a inspirés quand sa nomination a été décidée l'été dernier. Seulement, désormais, il ne lui est plus laissé que peu de temps pour améliorer son image. Et les premières impressions sont toujours difficiles à effacer.

DAVID CROSS.

L'espéranto : solution ou utopie?

VOICI près d'un siècle (1887), le docteur Zamenhof publiait à Varsovie le premier manifeste d'une nouvelle « langue internationale », l'espéranto : une parmi les quelque cinq cents langues artificielles qui, du milieu du dix-septième siècle jusqu'à nos jours, témoignent de l'invincible besoin humain de communiquer sans entraves.

Seul parmi ses concurrents, l'espéranto a conquis une audience internationale. Sa rivale la plus proche, l'*interlingua*, progresse sensiblement dans les milieux scientifiques sans paraître combler son retard d'origine : l'*interlingua* n'a été mise en circulation que depuis une trentaine d'années. Quant à la valeur linguistique, il est bien difficile de départager l'espéranto de l'*interlingua*, comme d'ailleurs de toute autre langue artificielle. L'*interlingua* est la création d'équipes de linguistes qui y ont travaillé plus de vingt ans ; l'espéranto est l'œuvre d'un homme seul qui, s'il était polyglotte (Juif et sioniste de la première heure, Zamenhof parlait également le russe, le polonais, l'allemand, le français et connaissait le latin, le grec et l'hébreu), n'était pas linguiste.

En revanche, l'espéranto est aujourd'hui bien rodé. Zamenhof et les militants qui l'ont suivi ont voulu qu'à défaut d'être irréprochablement scientifique leur langue l'emportât sur les autres en souplesse, en plasticité, en capacité de renouvellement. Les espérantistes sont à l'aise en espéranto, comme un Français peut l'être en français ou un Italien en italien.

Et, cependant, l'espéranto piétine. Ou, du moins, ses progrès paraissent désespérément lents aux espérantistes qui s'étonnent d'avoir à répéter depuis tant d'années ce qui est pour eux une évidence : tout le malheur des hommes vient de ne pas se comprendre, ou de ne pouvoir se comprendre qu'à grands frais, en multipliant (au moins en Europe) les interprètes et les traducteurs. Tout serait si simple si chacun, gardant sa langue maternelle et toute autre qu'il lui plairait, ralliait l'espéranto, langue auxiliaire mondiale.

Incompris ou inentendus, les militants de l'espéranto ont bientôt fait d'attribuer à un vaste complot nationaliste-impérialiste ce qui n'est, à tout prendre, qu'une manifestation, une de plus, du masochisme des sociétés humaines. L'homme, ô Jean-Jacques, n'est de nature ni bon ni sensé, il s'en faut.

Et c'est peut-être, paradoxalement, ce qui explique que tant d'arguments si forts, tant d'activité et de dévouements à la cause de l'espéranto, soient si mal payés de retour : ce qu'il y a de très rationnel dans les plaidoyers en faveur de l'espéranto l'est trop pour nous, car ce n'est pas la raison qui nous dirige ; et ce qu'il y a de très affectif (et presque religieux, en tout cas dans la pensée de Zamenhof) dans ce désir de persuader, l'est aussi trop pour nous ; car nous nous voulons rationnels.

JACQUES CELLARD.

ÉCHOS DE BRUXELLES

PRIX D'EXCELLENCE ET LOT DE CONSOLATION

L'Europe est — heureusement — pétrie d'hommes au moins autant que de règlements et de statistiques. Chaque mois, certaines personnalités attirent l'attention, soit parce qu'elles font avancer les idées ou les actions communautaires, soit parce que, au contraire, elles les font reculer. Selon les critères de la solidarité européenne, et avec, bien sûr, un zeste de subjectivité, nous nous efforçons d'épingler ici ceux qui ont mérité ou démérité du Marché commun.

M. Émile Noël : le quatorzième commissaire

LES Rouages de l'Europe, tel est le titre du livre que vient de publier (1) M. Emile Noël, secrétaire général de la Commission des Communautés européennes, avec une préface de M. F.-X. Ortoli. S'il est un homme qui peut décrire avec précision la machinerie de Bruxelles, c'est bien lui. De son poste, il a vu défiler, depuis 1958, tous les présidents de la Commission : MM. Hallstein, Rey, Malfati, Mansholt, Ortoli, avant de préparer le fauteuil de M. Roy Jenkins.

Cinquante-cinq ans, l'œil bleu et la chevelure argentée, ce travailleur aussi infatigable que discret fait tellement corps avec la Commission que l'aréopage des Treize l'a surnommé : le « quatorzième commissaire ». Comme il est le plus ancien, combien de jeunes membres de l'exécutif bruxellois ne lui ont-ils pas demandé conseil avant de faire leurs premiers pas dans leur office ?

C'est — qui l'eût cru ? — par la voie des sciences physiques et mathématiques que cet ancien élève de l'Ecole normale supérieure accéda à l'Europe. Il la connut à Strasbourg, à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, dès 1949, avant de la servir à Bruxelles, après un bref passage au cabinet de Guy Mollet, président du conseil français en 1956-1957.

Notre secrétaire général est certes l'oreille et la plume des réunions de la Commission (il en a quelque huit cents à son actif), mais les conseils des ministres des affaires étrangères n'ont pas non plus de secrets pour lui. Son souvenir le plus frappant ? Peut-être celui de la « nuit folle » du 14 au 15 janvier 1962 où l'on mit réellement sur pied la construction de l'Europe verte, deux semaines après la date fatidique du 1er janvier. La pendule arrêtée, le représentant de la délégation allemande, vers 11 heures du soir ce 14 janvier, glisse dans l'oreille de M. Couve de Murville : « N'est-il pas temps de passer au... 1er janvier ? » « Non, répondit superbement le ministre français, seulement quand nous aurons conclu ! »

M. Emile Noël donne des complexes aux « commissaires ». Pour perdre le moins de temps possible, il lui arrive de déjeuner de quelques biscuits dans son bureau. L'ascèse, on la trouvera aussi dans la manière de rédiger ce petit ouvrage qui vient de sortir des presses. Il a voulu surtout être pédagogue. Les souvenirs intimes, les anecdotes cocasses, les engagements personnels, ce sera — espérons-le — pour plus tard, lorsqu'il écrira ses Mémoires, qui pourront être aussi une extraordinaire histoire des coulisses de la Communauté.

PIERRE DROUIN.

(1) Fernand Nathan, Paris. Editions Labor, Bruxelles.

M. Michael Foot : juge et partie

LE gouvernement britannique maintient officiellement son engagement de s'efforcer à faire aboutir en temps utile le processus préalable aux élections de mai-juin 1978. C'est le chef du Home Office, le ministre de l'intérieur, qui rédigera les propositions, mais il appartiendra ensuite à M. Michael Foot de faire avancer les travaux parlementaires. Or on peut s'interroger sur la signification de ce choix, sachant que M. Foot est l'un des adversaires les plus acharnés du principe même de tenir des élections européennes.

M. Michael Foot n'a jamais été partisan des élections directes. S'il avait pu les éviter, il l'aurait fait. Mais il accepte l'idée d'un compromis. La solution qui, pour lui, semble la moins mauvaise est celle du système du double mandat, préconisé par un autre opposant convaincu à la Communauté économique européenne, le secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Peter Shore.

Ainsi, seuls les membres du Parlement de Westminster pourraient-ils débattre des élections directes au Parlement européen. Les adversaires du Marché commun pensent pouvoir plus aisément préserver de la sorte la souveraineté du Parlement britannique.

Il est cependant peu probable que le système du double mandat soit finalement choisi par le gouvernement, et M. Foot le sait bien. La préférence du cabinet irait plutôt actuellement à la représentation proportionnelle sur des listes régionales.

M. Foot, numéro 2 du gouvernement Callaghan et du parti travailliste, est aujourd'hui le porte-parole le plus convaincant de la gauche en Grande-Bretagne après la disparition de son héros, Aneurin Bevan. Radical de cœur, il a cherché des postes de hautes responsabilités, contrairement aux politiciens de l'arrière-banc. S'il n'avait eu qu'un but, ç'aurait été de garder la Grande-Bretagne à l'écart de la Communauté européenne.

Sur ce point, il a échoué. En temps que ministre, il a contribué à la réussite de la renégociation Royaume-Uni-C.E.E., et il a ensuite triomphé lors du référendum. Il doit aujourd'hui se battre sur ce nouveau scrutin qui va à l'opposé de sa conception de la souveraineté parlementaire. Paradoxalement, seule une défaite travailliste aux élections générales semble pouvoir le sauver.

MICHAEL HATFIELD.

M. Jean-Baptiste Doumeng : un milliardaire communiste

(Suite de la page 17.)

Tout cela vient le plus naturellement au fil de la conversation. Comme allant de soi. C'est un « *Raminagrobis* » emmitouflé dans d'épais chandails de laine. Souvent, il ferme à demi les paupières, et il roule les « r » comme des pierres d'un gave.

Contradictoire, incongru, son engagement politique ? « *Pas le moins du monde.* » Enfant, il a tutoyé la misère, l'injustice. Adolescent, il choisit « *le camp de l'égalité, de la justice, le communisme* ». Aujourd'hui il se défend d'être le trésorier secret du P.C.F. : « *Je paie simplement ma cotisation.* » Le parti ne trouve-t-il pas un tel personnage encombrant ? Il hausse les épaules et fait un éloge de Georges Marchais et du programme commun de la gauche. La contradiction apparente entre sa fortune personnelle et ses options politiques ne choque-t-elle pas ses électeurs ? Il hausse encore les épaules : « *J'ai perdu le mandat de conseiller général de Carbonne parce que la droite a voté pour le candidat socialiste.* »

Bref, sa conviction paraît profonde et ses attaches solides. On a écrit de lui : « *C'est un paysan communiste à qui les circonstances ont permis de se glisser dans une faille du système capitaliste, de l'élargir, de l'exploiter.* » La faille, c'est le négoce. Des grands courtiers en céréales qui règlent le commerce alimentaire mondial, il dit : « *Il y a eux et moi. Dans quelques années je serai le seul. Ils font leur métier dans le cadre d'un système agonisant.* » En effet, il a « *la bosse des affaires* ». Une bosse énorme.

Pendant la guerre il est chargé du ravitaillement du réseau de résistance auquel il appartient. A la Libération, les aliments sont rares. Il apprend que la Tchécoslovaquie a des pommes de terre « en trop ». Il réquisitionne un train. Au retour il a gagné ses premiers millions. Il s'en sert pour lancer l'Union des coopératives agricoles du Sud-Ouest (UCASO), coopératives qui donneront naissance en 1947 à Interagra. Son goût du commerce est comme un cinquième sens. Il visite les îles Vierges avec Khrouchtchev, voit des millions de petites tortues, en achète des dizaines de milliers et les revend, dix fois plus cher, en Scandinavie.

Ce n'est qu'une anecdote. Son créneau c'est l'agro-alimentaire : les tracteurs qu'il achète dans les pays de l'Est, les engrais qu'il distribue avec le groupe Gardinier, le vin, le lait, les céréales qu'il exporte dans le monde entier. Au Moyen-Orient aussi ? « *Non, tout le monde se bouscule là-bas. Il n'y a pas de place pour moi. Je préfère m'occuper du Vietnam, ou d'autres pays socialistes qui sont toujours solvables.* » Ses amitiés politiques lui ont-elles permis d'avoir le monopole des relations commerciales avec ces pays ? « *Pas du tout. J'ai traité avec eux en pleine guerre froide alors que personne n'osait mettre le pied à l'Est. Je leur ai fait confiance.* » Avec une prudence toute paysanne, il s'est ainsi créé une « clientèle ». Fidèle, il traite avec elle, « sur mesure », les conditions de financement ou de livraison.

En racontant cela, le personnage se dédouble véritablement : l'homme paisible assis dans un fauteuil confortable ; le marchand qui, heure par heure, est tenu au courant de la situation de ses affaires, de la position des cent navires qu'il a affrétés, ou des quatre cents camions qui roulent pour lui. Un spectacle fascinant.

Voir grand

Tout le monde n'apprécie pas. Quelques vignerons trouvent que décidément il trafique un peu trop avec les importations. La justice aussi pense que les mélanges des moûts de raisins ne sont guère réguliers. Les négociants ne prisent guère de leur côté qu'il ait toujours un moyen de vendre du beurre ou de la viande à l'Union soviétique lorsque les marchés européens s'effondrent. Bref, les chais d'une de ses coopératives de distribution ont été saccagés en 1976 ; Jacques Chirac, alors ministre de l'agriculture, s'est opposé à son entrée au conseil d'administration du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles en 1974 ; les Communautés européennes ont refusé de subventionner la vente de 1 million d'hectolitres de vin à l'Union soviétique au pire moment de la crise viticole... « *Ils n'y comprennent rien* », dit-il de ses détracteurs. « *Ou bien ils racontent des conneries. Si on n'avait pas bradé le beurre aux Russes, comme ils disent, c'est Unilever qui en aurait profité. Quant au vin, la réglementation est moyenâgeuse.* »

Le secret de sa réussite ? C'est celui d'un groupe. « *Il est impossible de détourner à mon profit ou celui d'un parti les résultats acquis par une coopérative.* » Le groupe qu'il dirige — une vingtaine de sociétés et des coopératives — « pèse » au moins 15 milliards de francs, mais il le gère avec le mandat des coopérateurs. On revient toujours à l'agriculture. Il voit grand, s'associant avec un fermier américain pour exploiter le recyclage des protéines extraites des excréments de bovins. Il a installé quelque six mille bêtes à deux pas de sa maison. D'immenses hangars où sont parqués les animaux, un réseau compliqué de godets et de crémaillères pour récupérer le lisier, riche des protéines non digérées par les ruminants, les installations de décantation et de traitement. Au bout du compte un produit qui ressemble à de la paille séchée, presque inodore. Les bœufs donnent l'impression d'apprécier le menu. D'ailleurs les performances d'engraissement sont remarquables.

Qu'est-ce qui fait courir ce bougre d'homme ? Il a assuré qu'il se retirerait à soixante ans. Dans trois ans. En attendant il a un objectif : faire de l'ACI (Alliance coopérative internationale) autre chose qu'une association organisant des congrès. Représentant la coopération française, il en a été nommé vice-président lors de la dernière session en septembre à Paris. « *C'était un lot de consolation.* » Il entend saisir l'occasion pour donner au mouvement coopératif international un nouvel essor en s'appuyant sur les groupes américains et africains pour tailler encore d'autres croupières aux firmes capitalistes.
:gcs

MICHAEL HATFIELD.

LA RECHERCHE EN EUROPE

Grandeur et misère d'un Centre

LA recherche scientifique pourrait apparaître à première vue comme un des rares domaines où l'on ne saurait discuter la nécessité d'une mise en commun des ressources à l'échelle européenne. Aucun des pays membres de la C.E.E., pris isolément, ne peut espérer rivaliser avec les ressources que les Etats-Unis et l'Union soviétique peuvent mettre à la disposition de la technologie avancée. Ensemble, ils peuvent néanmoins apporter une contribution appréciable.

Mais les vieilles habitudes ont du mal à mourir. Les organismes nationaux de recherche restent jaloux de leurs domaines réservés, particulièrement dans les plus grands pays de la C.E.E., et la recherche communautaire reste l'une des plus mal loties des politiques communes de la C.E.E. L'effort communautaire n'a jamais excédé jusqu'ici 2 % des dépenses de recherche des gouvernements nationaux, et l'on ne s'attend pas qu'il représente cette année plus de 2,12 % des crédits budgétaires de la C.E.E.

Les programmes de recherche scientifique de la C.E.E. sont de deux types : ceux qui sont menés dans le propre Centre commun de recherche (C.C.R.) de la Communauté, qui a des laboratoires à Ispra (Italie), Karlsruhe (R.F.A.), Geel (Belgique) et Petten (Hollande), et ceux qui sont confiés à des institutions nationales de recherche sous la supervision de Bruxelles. Les premiers sont complètement financés par le budget de la C.E.E., et les seconds partiellement.

L'idée, derrière ce dualisme, est que le Centre commun de recherche doit concentrer ses efforts sur les projets qui peuvent le mieux être centralisés dans une seule institution, qui entraînent des frais trop importants pour être à la charge d'un seul pays, et qui fournissent un service à la Communauté dans son ensemble, ou la base scientifique d'une politique particulière de la Communauté. Les instituts nationaux de recherche sont donc invités à coopérer à ceux des programmes pour lesquels ils possèdent des compétences particulières.

Le budget total des programmes de recherche communautaires, d'aujourd'hui à la fin de la décennie, et en y incluant le projet de fusion thermonucléaire JET, représentera quelque 2 milliards 656 millions de francs. Plus de 70 % de ce budget seront consacrés aux recherches sur les divers aspects du problème de l'énergie.

Le principal élément de cet ensemble est le nouveau programme quadriennal de recherche du C.C.R. à partir du début de 1977, pour lequel des dépenses de 346 millions d'unités de compte (1 milliard 224 millions de francs) ont été approuvées en principe par le conseil des ministres à la fin de l'année dernière. Bien que son approbation définitive soit liée à la décision sur le JET, la Commission européenne a suffisamment de fonds à sa disposition pour lancer le programme et le faire fonctionner pendant six mois au moins.

Un nouveau programme

On espère à Bruxelles que ce nouveau programme, qui coûtera près de 60 % de plus que celui qui l'a précédé, contribuera à rendre au Centre commun de recherche une place plus solide dans la recherche communautaire, après une longue période au cours de laquelle ce Centre a été victime d'une pénurie de fonds et de troubles internes. Il importe d'autant plus que ce programme soit un succès qu'il est certain qu'Ispra, le plus important des laboratoires du C.R.C., ne sera pas choisi comme site du projet JET.

Situé dans un cadre pittoresque sur les rives du lac Majeur, dans le nord de l'Italie, Ispra absorbera environ 65 % des dépenses du programme 1977-1980, et à peu près le même pourcentage du personnel de deux mille cent dix-huit personnes alloué au programme y sera employé. Ispra est chargé de la recherche sur la sécurité des réacteurs et sur la gestion des matériaux nucléaires et des déchets radioactifs. On y explore aussi le caractère réalisable de l'énergie tirée du Soleil et de l'hydrogène, et l'on y conduit des études théoriques sur les réacteurs à fusion thermonucléaire.

En outre, Ispra est le centre de la Communauté pour les travaux sur les implications des différents types d'énergie en matière d'environnement.

Les savants, par exemple, y font des recherches sur les effets écologiques de la pollution chimique et thermique des eaux, et ils y analysent la formation des particules et le transport des polluants dans l'atmosphère.

Après un départ prometteur comme centre de développement de réacteurs au début des années 60, l'avenir d'Ispra a été compromis lorsque le conseil des ministres de la C.E.E. a décidé qu'il ne s'intéressait plus au type de recherche qui y était poursuivi, puis s'est montré incapable de se mettre d'accord pour donner au laboratoire une nouvelle fonction. De 1969 à 1973, la Communauté a tout juste maintenu Ispra en vie, lui consentant avec réticence et parcimonie des crédits budgétaires chaque année. Les traitements du personnel étaient payés, mais fort peu de recherches utiles étaient effectuées.

Un nouveau programme quadriennal de recherche a été accepté en 1973, mais à cette date beaucoup des meilleurs savants étaient partis vers des travaux plus lucratifs et plus passionnants. Pendant les deux années suivantes, Ispra a été paralysé par des troubles sociaux presque permanents dus aux différences choquantes de salaires entre les personnels de statut local et les autres. Depuis lors, le centre a été placé sous une nouvelle direction, et la plupart de ces difficultés semblent apaisées.

C'est dans ces conditions que la Commission européenne a considéré le JET comme représentant exactement le type de projets ambitieux à long terme dont Ispra avait désespérément besoin pour faire taire ses critiques parmi les Neuf. Sans JET, prédisaient beaucoup de gens il y a six mois, Ispra ne pouvait guère espérer survivre. Depuis lors, le programme 1977-1980 a donné au Centre un nouveau souffle de vie, mais sans le genre de passion particulière qu'aurait apporté le projet JET.

MICHAEL HORNSBY.

M. Guido Brunner : « un rôle de catalyseur »

M. Guido Brunner, commissaire européen pour la recherche, a bien voulu nous exprimer ses vues sur le dossier qu'il a en charge.

« Pourquoi la recherche est-elle devenue la Cendrillon de la Communauté ?

— C'est un fait que lors de la rédaction du traité de Rome, la recherche n'a pas figuré parmi les priorités majeures de la Communauté. Nos efforts de recherche et de développement n'ont réellement commencé à être coordonnés qu'en 1974, lorsque le conseil a commencé à mettre au point des politiques communes dans ce domaine. En 1976, ces crédits pour des projets communautaires se sont élevés à 167 millions d'unités de compte, c'est-à-dire à environ 1,45 % du total de l'effort des Etats membres. D'ici à 1980, nous espérons passer à 2 % au moins, dont la plus grande partie serait concentrée sur la recherche énergétique.

» C'est encore relativement modeste, il faut le reconnaître — la recherche ne deviendra jamais la vedette du bal, — mais je crois qu'en orientant nos efforts vers les domaines-clés d'application pratique, notre programme peut commencer à jouer un rôle de catalyseur, provoquant une meilleure coordination des programmes nationaux et communautaires.

— Que peut-on faire pour éviter les « doublons » coûteux de la part de plusieurs pays de la C.E.E. dans le domaine de la recherche ?

— La commission est parfaitement consciente de ce problème. La seule solution convenable est une meilleure coordination des politiques nationales et des critères des programmes. Dans des domaines comme la fusion, les énergies de remplacement, l'environnement, les déchets nucléaires, il existe des programmes communautaires spéciaux dans lesquels les efforts de recherche d'ensemble sont déjà bien coordonnés. En dehors de cela, nous avons également le Comité de la recherche scientifique et technique (CREST), avec lequel le comité consultatif pour la gestion des programmes devrait collaborer, prévenant ainsi les doubles emplois facteurs de gaspillage. Mais nous voudrions encore faire plus.

— Ne vaudrait-il pas mieux mener certains programmes coûteux de recherche (tels que le Jet) dans un contexte international avec les pays non-membres, au lieu d'attendre des accords communautaires qui prendront trop de temps pour être conclus.

— Votre question est posée sous une forme trop négative. Le seul problème est le choix du site et les questions de prestige national jouant, ainsi que les frais considérables qui sont en cause. Il est normal que cela prenne du temps. Je dois souligner que cela fait déjà longtemps que le Jet bénéficie de l'accord de principe de tous les gouvernements membres.

» Les projets communautaires ont une qualité différente : ils lient tous les pays membres. Ils sont financés par le budget de la Communauté, et ils ont un sens dans le contexte de la politique communautaire. Personne ne peut s'en retirer une fois qu'ils ont été approuvés. Cela contribue à la stabilité, et à une certaine conception de l'effort commun.

» Le projet Jet fait partie d'un plan à long terme étroitement conjugué sur la fusion en Europe. Cela est lourd de conséquences en ce qui concerne la politique énergétique de la Communauté européenne. Un tel effort de recherche dans le domaine énergétique n'a pas été conçu pour atteindre un objectif à court terme. Il est orienté vers l'avenir, pour nos enfants et nos petits-enfants.

» Exclure délibérément les programmes complexes de ce genre du contexte de la Communauté serait nous condamner nous-mêmes à l'échec. En plus, rien ne prouve qu'il serait plus facile de parvenir à des accords dans un contexte international avec des pays non-membres. En termes simples, nous avons besoin de Jet en tant que projet communautaire. La réponse à court terme à votre question est donc négative. »

Propos recueillis par RENATO PRONI.

La politique atomique : communautaire ou atlantiste ?

(Suite de la page 17.)

Or les Etats-Unis et le Canada, les deux principaux fournisseurs de la Communauté, mettent des conditions de plus en plus strictes à l'exportation des combustibles nucléaires. Il y a tout lieu de craindre que cette tendance ne s'accentue. Les premières escarmouches ont déjà eu lieu cette année. Les Etats-Unis ont interrompu pendant quelques semaines leurs livraisons d'uranium enrichi ; et le Canada a cessé de vendre de l'uranium à la Communauté depuis le 1er janvier 1977.

Le différend avec les Etats-Unis a été assez étroitement circonscrit et a pu être partiellement surmonté (toutefois, certaines livraisons d'uranium hautement enrichi n'ont toujours pas repris). Washington déplorait que l'accord conclu en 1973 dans le cadre du traité de non-prolifération (T.N.P.) entre Euratom et l'Agence internationale de l'énergie atomique (agence de Vienne) ne soit pas encore entré en vigueur. Cet accord donne la possibilité aux inspecteurs de l'agence de Vienne de superviser le contrôle des installations des sept pays membres non dotés d'armes nucléaires qui doit être normalement effectué par les fonctionnaires d'Euratom. Le retard mis à appliquer cet accord résultait pour l'essentiel d'un litige politico-juridique entre la France et ses partenaires. Le gouvernement de Paris, soucieux de rester complètement à l'écart de l'opération, s'opposait à ce que les modalités de contrôle des installations concernées par l'agence de Vienne fassent l'objet d'un règlement communautaire. Finalement, une solution pragmatique a été trouvée, et l'accord Euratom-A.I.E.A. est entré en vigueur le 17 février 1977. Dans le communiqué publié à cette occasion, la Commission souligne qu'elle *« espère que cela contribuera à assurer la fourniture régulière et sans entrave des matières fissiles »*.

Mais les difficultés actuellement rencontrées pour renouveler l'accord Euratom-Canada, ainsi que le conflit à épisodes opposant les Etats-Unis à la France, et surtout à l'Allemagne, à propos de l'exportation d'installations « sensibles » (vers le Pakistan et vers le Brésil), révèlent que le souci d'Ottawa et de Washington n'est pas uniquement de voir la Communauté se mettre en ordre avec les obligations résultant du traité de non-prolifération. En fait, l'accord de 1973 est dépassé. Le problème, alors que le monde est entré dans l'âge du plutonium, va prendre une tout autre dimension. Les Canadiens veulent obtenir la certitude absolue que les pays de la Communauté, y compris la France, ne réexporteront pas sans leur accord les combustibles ou la technologie qu'ils leur fournissent.

On ignore encore quelle sera exactement la politique nucléaire du président Carter ; c'est le 20 avril qu'il doit rendre public un « message » sur l'ensemble de la politique énergétique des Etats-Unis. Cependant, outre les déclarations faites au cours de la campagne électorale, les très fortes pressions exercées pour empêcher les ventes au Pakistan et au Brésil indiquent sûrement une tendance dans la ligne de ce qu'avait déjà préconisé le président Ford. On peut s'attendre à une proposition de moratoire qui porterait sur les exportations de technologie « sensible », en particulier sur celles d'usines de retraitement et peut-être aussi sur la construction ou l'exportation sur le territoire « des puissances nucléaires » d'usines de retraitement.

Washington, on le sait, est tenté d'interrompre provisoirement le développement des réacteurs surgénérateurs. Comment pourraient se concrétiser ces propositions ? Certains, à Bruxelles, n'excluent pas que le Club de Londres — où les puissances nucléaires débattent en secret de ce qu'il faut faire et ne pas faire pour freiner la prolifération — ne se transforme en conférence publique afin de tenter de codifier les bons usages du nucléaire, bref, d'actualiser le traité de non-prolifération et de mettre au point un deuxième traité de non-prolifération.

Si une telle hypothèse se vérifiait, comment la Communauté et ses Etats membres pourraient-ils y faire face dans des conditions optimales ? En d'autres termes, comment pourrait-ils préserver au mieux leurs intérêts ? Parmi ceux-ci figure la nécessité, si elle veut que sa propre industrie nucléaire soit rentable (faute d'être encore en mesure, comme les Etats-Unis, de tirer recette de la vente des combutibles), d'exporter des installations et sans doute de rester libre de développer la filière des surgénérateurs, puisque c'est là un « créneau » où elle a acquis une avance appréciable.

Manque de combustible

La Communauté, observe M. Brunner, n'a pas compétence pour se substituer aux gouvernements membres dans une négociation où seraient définies quelles installations ne peuvent être exportées, quelles techniques doivent être mises momentanément en sommeil. En revanche, il lui faut empêcher que le problème soit traité d'une manière qui aboutirait à entraver la libre circulation du combustible ou des techniques à l'intérieur de son territoire. Dans cet esprit, la Commission, gardienne de l'orthodoxie communautaire, doit veiller à éviter que des accords bilatéraux ayant trait aux garanties concernant l'exportation et la sécurité ne soient conclus entre les fournisseurs extérieurs et tel ou tel pays membre de la C.E.E. A cette fin, sans interférer dans les futures négociations qui auront lieu au sein du Club de Londres, elle peut recommander que la Communauté tout entière reprenne à son compte les règles qui seront dictées par ce Club.

Compétente en matière d'approvisionnement en combustible fissile, en matière de contrôle et de sécurité, elle peut contribuer à renforcer la position des Etats membres qui se trouveront en première ligne dans ces négociations londoniennes, en s'employant à renforcer et à harmoniser l'effort consenti pour assurer la sécurité physique des installations et des travailleurs qui y sont employés, et plus généralement de l'ensemble de la population.

Une action énergique et continue dans ce sens comportant le renforcement du contrôle et de la sécurité lui donnerait au demeurant plus de poids pour protester dans le cas où les Etats-Unis ou le Canada, sous prétexte de faire prévaloir leur but en matière de non-prolifération, reprendraient un « chantage de la livraison », lequel, tout compte fait, n'est pas plus justifiable qu'un embargo de l'OPEP.

Les grandes manœuvres du nucléaire ne font que commencer. L'Europe, parce qu'elle est vulnérable, parce qu'une fois encore ses intérêts sont loin de coïncider avec ceux de ses alliés d'outre-Atlantique, a intérêt à se présenter unie.

PHILIPPE LEMAITRE.

La contestation débouche sur l'opposition politique

(Suite de la page 17.)

Au lieu de la capacité prévue de 45 000 à 50 000 mégawatts fournis par les centrales nucléaires, la République fédérale d'Allemagne ne disposera, en 1985, d'après les prévisions les plus récentes, que de 30 000 mégawatts au maximum. Le gouvernement de Bonn n'est plus maître de ses décisions ni de ses objectifs économiques.

Opposition extra-parlementaire

L'opposition extra-parlementaire d'Allemagne de l'Ouest ne vise plus seulement, désormais, les installations atomiques. Elle lutte avec le même élan contre la construction, à Berlin-Ouest, de centrales thermiques à charbon, dont le besoin se fait vivement sentir ; et, dans la région houillère de la Rhénanie septentrionale-Westphalie, elle s'oppose à l'agrandissement de certaines raffineries ou attaque la construction d'autres installations industrielles.

On s'est rendu compte trop tard, en Allemagne de l'Ouest, que de nombreuses couches de la population confondent l'énergie atomique avec la bombe d'Hiroshima et avec les « rayons de la mort » chers aux romans de science-fiction. Il apparaît que l'Etat et l'industrie ont fourni à ce sujet des explications tellement succintes à la population qu'en fait, ils ont laissé passer l'occasion de rendre les nouvelles techniques plausibles. Et l'ignorance dont souffre maintenant la population, terrain idéal à la propagation de la peur, est adroitement exploitée par ceux qui veulent commencer par anéantir dans leur ensemble les structures majoritaires qu'ils détestent.

L'Europe de l'Est, où d'autres « structures majoritaires » sont en place, n'a pas à souffrir de telles initiatives civiles lancées contre les centrales nucléaires ou contre les installations industrielles qui polluent l'atmosphère. En Allemagne de l'Est, on ne mentionne pas non plus — par mesure de prudence — les manifestations populaires de Brockdorf. En Tchécoslovaquie, le plus grand fournisseur de matériel nucléaire de tout le bloc du Comecon, l'électricité sera produite exclusivement par l'énergie atomique dès 1990. Il s'y construit actuellement des centrales nucléaires en plein milieu des agglomérations, parce que cette implantation permet d'utiliser au maximum les énormes dégagements de chaleur des réacteurs pour le chauffage des immeubles habités. A l'Ouest, la campagne fomentée dans les démocraties provoque déjà une crise de l'emploi, les entreprises qui *fabriquent le matériel* nécessaire aux centrales atomiques ne reçoivent plus de commandes, et les pré-fournisseurs, comme les usines de fabrication des chaudières, sont sans travail.

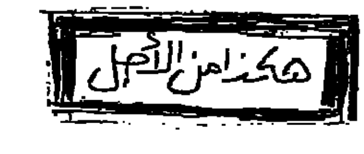
Dans d'autres pays européens, une opposition extra-parlementaire pourrait bien ne pas hésiter à utiliser des arguments spécieux pour duper les citoyens, à savoir que, si on limite la croissance de l'économie, il est inutile de construire de nouvelles usines, que les demandes en produits de remplacement pourront être couvertes par la houille et que, pour remédier à une éventuelle augmentation des besoins, on peut avoir recours à l'énergie solaire et restreindre la consommation d'énergie.

Il est d'autant plus aisé de soupçonner que cette argumentation doit servir uniquement de camouflage que plusieurs gouvernements dans le monde, et pas seulement un seul pays, ont prévu une croissance zéro dans leur programme économique. Plus encore, les prévisions d'accroissement de la population terrestre annoncent le passage de 3,8 milliards d'habitants actuellement à 6 milliards en l'an 2000, ce qui entraînera un accroissement de la consommation d'énergie. Cela est valable pour tous les pays, et pas seulement pour le tiers-monde où la croissance démographique est particulièrement rapide.

Rien que pour maintenir le standard de vie actuel, les économistes des nations industrielles comptent sur une demande d'électricité en augmentation d'environ 6 % par an. Autrement dit, en une dizaine d'années, il faudra construire un nombre de centrales et de lignes égal à celui qui existe actuellement, sans compter le nécessaire remplacement par de nouvelles installations des anciennes usines.

Devant cette perspective, partagée par les spécialistes de tous les pays, on ne voit qu'un seul *choix : ou bien produire* de l'énergie nucléaire, ou bien construire des centrales alimentées par du charbon, du pétrole ou du gaz, car on ne peut guère tenir compte de l'énergie solaire au nord des Alpes. Or les centrales thermiques à charbon sont plus nocives pour l'environnement que les centrales nucléaires. Il n'est d'ailleurs pas question de brûler le charbon, mais de le transformer en carburant et en gaz carbonique à l'aide de réacteurs à très haute température. La génération actuelle a-t-elle le droit de consommer les matières premières chimiques (charbon et pétrole) dont les générations suivantes auront un besoin urgent, uniquement parce qu'elle se méfie d'une technique dont la partie nucléaire n'a pas, jusqu'à présent, coûté la moindre vie *humaine* ?

HANS BAUMANN.



La concurrence se développe entre les capitales européennes pour attirer les capitaux

L'EUROPE est l'un des ateliers du monde. En provenance de toutes les parties du globe les matières premières y arrivent pour y être transformées en produits élaborés à réexporter. Les économies nationales des pays de la Communauté européenne ont donc besoin d'un apport constant de capitaux. Les technologies nouvelles rendent indispensables de nouveaux investissements. Et les nouveaux produits attirent les capitaux nécessaires au financement de nouvelles méthodes de vente et de nouveaux circuits de distribution. D'ici à 1985, les deux tiers des biens qui se trouvent actuellement sur le marché auront disparu et seront remplacés par des produits nouveaux.

Toutes les nations de la Communauté européenne tentent, actuellement, de stimuler leurs économies et de les inciter à développer de nouvelles activités. Leurs objectifs sont de transformer et de renforcer l'économie des régions peu développées, d'implanter de nouvelles unités de production, de faire naître de nouvelles entreprises prestataires de services, de renforcer le marché du travail, etc. Pour ce faire, toutes les nations accueillent aussi volontiers les capitaux étrangers, qui ne manquent pas, actuellement, sur le marché européen des capitaux. Non seulement en Suisse et aux Pays-Bas, mais surtout en République fédérale d'Allemagne, des capitaux importants cherchent à s'investir. Dans ces trois pays, comme dans d'autres, les chefs d'entreprise, préoccupés par le climat politique, hésitent à investir chez eux et limitent au strict nécessaire l'extension de leurs capacités de production. Il en résulte donc, au moins potentiellement, que beaucoup de capitaux cherchent à se placer à l'étranger.

Mais les conditions faites aux capitaux qui franchissent les frontières sont variables selon les pays. Il est remarquable que certaines nations dont le développement économique est difficile et le taux de chômage élevé imposent aux investisseurs étrangers des mesures sévères (comme c'est le cas en Italie), tandis que celles dont l'économie est encore à peu près saine trouvent tout naturel de laisser circuler librement les capitaux étrangers (comme le fait, par exemple, la République fédérale d'Allemagne).

Les experts sont d'accord pour penser que les investissements étrangers ont eu, au cours des trois dernières décennies, un rôle décisif dans la croissance des économies européennes. L'afflux de capitaux qu'ils ont représenté a déterminé une forte augmentation de la création de valeur dans ces pays, et a fait de l'Europe le deuxième centre financier mondial après l'Amérique du Nord. L'Europe n'a d'ailleurs pas été seule à profiter de ces investissements étrangers : sa croissance économique a fécondé l'économie mondiale dans son ensemble, et elle a surtout agi comme un stimulant sur les pays du tiers-monde, producteurs de matières premières.

Des protections nationales

Il n'est cependant pas simple de faire franchir les frontières aux capitaux, en dépit de l'existence de la Communauté européenne. Certains pays ont un double marché des devises — comme la Belgique et le Luxembourg, — d'autres contrôlent très sévèrement les flux de capitaux, par exemple la France, qui redoute la mainmise étrangère. L'Etat intervient également en Italie, où le ministre des finances exige que les investisseurs étrangers lui présentent leurs dossiers.

Les Pays-Bas, au contraire, se sont mués en grande puissance industrielle au cours des trente dernières années en laissant toute liberté aux investissements étrangers. Mais depuis quelques temps ils tentent, eux aussi, de canaliser les capitaux étrangers. Une loi de 1975 sur la « régulation sélective des investissements » écarte désormais chez eux les capitaux des zones à forte concentration. Taxations, autorisations, déclarations préalables, tels sont les moyens par lesquels on essaye d'orienter les capitaux étrangers vers les zones à industrialiser.

La Grande-Bretagne est dans l'ensemble plutôt libérale en matière d'importation de capitaux. L'Etat veille uniquement à ce que les investissements soient financés dans les règles et à ce que les dispositions en vigueur soient respectées en matière de contrôle des devises. Des autorisations exceptionnelles ne sont exigées que lorsqu'il s'agit véritablement d'industries-clés. Ce n'est donc pas un hasard si une partie relativement importante de l'économie britannique appartient à des investisseurs étrangers. Des voix se font cependant entendre pour réclamer l'instauration d'un véritable contrôle des devises afin de réduire les inconvénients que la situation actuelle présente pour l'Etat. Des avantages fiscaux, par exemple des modalités particulières de déductions, sont largement offertes aux investisseurs. Des subventions directes aux installations nouvelles sont également nombreuses. Mais, selon les pays et même les régions, on a recours à des mesures d'incitation particulières, comme les subventions à la promotion de la formation professionnelle, ou des privilèges qui ne figurent dans aucun texte législatif et sont simplement négociés en fonction de chaque situation particulière. Il peut s'agir du prix demandé pour les terrains mis à la disposition de l'investisseur, ou de la prise en charge par la commune de la desserte ferroviaire ou, encore, d'un tarif préférentiel consenti pour l'énergie électrique, ne serait-ce que pendant une période transitoire.

Mais la Communauté européenne mériterait mal son nom si elle n'avait prévu, de surcroît, des sources internationales de financement pour encourager les investissements, en particulier dans les régions où les structures économiques sont insuffisantes. Et de fait il existe de nombreuses possibilités de puiser dans la caisse communautaire. Si dans une région dominent les industries d'extraction, la Communauté européenne du charbon et de l'acier accordera des prêts et des garanties dans le but de résorber les problèmes de l'emploi. Le Fonds social européen peut verser aux gouvernements des Etats membres jusqu'à 50 % des sommes dépensées pour le recyclage et le réemploi.

Depuis les traités de Rome existe également la Banque européenne d'investissement, qui a elle aussi pour mission de promouvoir le développement économique au sein de la Communauté. Cette banque accorde des prêts, des crédits et des garanties, quand des entreprises existantes sont reconverties ou quand des entreprises nouvelles sont créées dans des régions où les structures économiques sont insuffisantes.

Le Fonds régional européen a des objectifs analogues : il doit corriger les déséquilibres économiques résultant par exemple de concentrations dans l'agriculture, de restructurations dans l'industrie ou généralement du sous-emploi. Ce Fonds a disposé annuellement en 1976 et en 1977 de 500 millions d'unités de compte (U.C.), ce qui porte à 1 300 000 000 U.C. la somme correspondant à la période 1975-1977. Sur ce total, 364 millions seront allés à la Grande-Bretagne, 520 millions à l'Italie, 195 millions à la France et 83 millions à la République fédérale d'Allemagne. Il intervient pour les investissements dépassant 50 000 U.C. et assurant au moins dix emplois nouveaux. En règle générale, les aides provenant de ce Fonds sont limitées à 20 % du coût de l'investissement et à 50 % au maximum de l'aide accordée par le pays concerné. De plus, la contribution du Fonds ne saurait excéder 100 000 U.C. par emploi nouveau et 50 000 U.C. par emploi préexistant maintenu par l'investissement.

La Communauté a pour règle de traiter de la même façon les capitaux étrangers et les capitaux nationaux. Une telle règle correspond au désir des gouvernements de ne pas fermer leurs pays aux technologies nouvelles qui pénètrent en même temps que les capitaux étrangers.

HANS BAUMANN.

Les incitations aux investissements

En France : une politique régionale

La régionalisation a donné lieu à la création de dix zones situées à proximité de grandes villes. Selon l'importance de l'investissement (et par conséquent selon le nombre d'emplois nouvellement créés), il est accordé une subvention égale à 25 %, 16 % ou 12 % de l'investissement avant impôt. Dans toutes les zones prioritaires, le taux le plus favorable est accordé dès que l'investissement atteint 10 millions de francs.

Dans le secteur tertiaire, c'est-à-dire pour les prestations de services, les règles sont particulières, la subvention étant uniquement fonction des emplois créés. Dans les zones prioritaires, elle se monte à 20 000 F par emploi créé, et ailleurs à 10 000 F. S'il s'agit de l'implantation principale de l'entreprise en question, il s'y ajoute encore 5 000 F par emploi. Les taux de crédit sont les taux normaux, mais si l'investisseur a obtenu un crédit d'une Société de développement régional, le gouvernement accorde une réduction du taux de 1,25 %.

Des facilités fiscales sont également accessibles. Elles peuvent même être cumulées avec d'autres aides. Mais elles varient selon les zones. Les déductions exceptionnelles ne s'appliquent que dans la « zone I », particulièrement sous-équipée. On peut y déduire 25 % des coûts en plus de la première annuité de déduction normale l'année d'achèvement des travaux, les 75 % restants étant soumis au taux normal.

Des réductions peuvent de surcroît être accordées sur les droits de mutation ou d'enregistrement. Le taux de la T.V.A. foncière peut également être abaissé. A certains endroits, l'investisseur peut aussi être dispensé d'impôts locaux.

En Italie : pour le tourisme et vers le sud

En Italie du Sud, l'Etat accorde une aide de 7 à 12 % aux projets industriels dépassant 5 milliards de lires. Ce pourcentage augmente pour les projets de moindre envergure et il atteint 15 % dans le domaine du tourisme plus ou moins subventionné dans toutes les régions.

Ce secteur, et lui seul, bénéficie partout de crédits à taux réduits.

Le Mezzogiorno offre de surcroît des avantages fiscaux. L'impôt corporatif y est réduit de moitié pendant dix ans. Les bénéfices réinvestis sont exemptés à 70 % de l'impôt communal sur le revenu. Toujours dans le sud de l'Italie, les investisseurs bénéficient d'une réduction de leurs charges sociales pouvant atteindre 30 %, et ils n'ont pas, en certains endroits, à supporter les frais de la formation professionnelle.

En Grande-Bretagne : jusqu'à 80 %

En Grande-Bretagne, le tableau est extrêmement varié. Dans les mines, les industries de transformation et le bâtiment, les investissements en installations et en machines sont subventionnés à 22 % dans les zones de développement spécial et à 20 % dans les zones de développement normal, alors qu'ils ne sont pas subventionnés dans les zones de développement partiel. Les bâtiments industriels sont subventionnés à 22 % dans les zones de développement spécial et à 20 % aussi bien dans les zones de développement que dans les zones de développement partiel. En Irlande du Nord, le taux atteint 30 et même 40 % pour ces investissements. De plus, le ministère de l'industrie accorde des subventions qui peuvent atteindre 80 % des coûts lorsqu'une entreprise déménage en créant des emplois nouveaux. Autre possibilité : la location de bâtiments industriels pour des loyers avantageux. Cela peut aller jusqu'à la remise totale du loyer pendant deux ans.

Les garanties en matière de crédit n'existent pas en Grande-Bretagne. Mais un taux d'intérêt préférentiel peut être accordé sur demande. La Grande-Bretagne accorde également des avantages fiscaux à certains investissements. Ainsi, tous les coûts en capital peuvent être immédiatement déduits. Pour les bâtiments industriels, le taux de déduction est de 44 % la première année et de 4 % les années suivantes.

Selon la zone de développement, il est accordé une aide proportionnelle au nombre d'emplois. Elle est de 3 livres par semaine et par travailleur masculin de plus de dix-huit ans, de 1 livre et demie par travailleur féminin et par jeune de moins de dix-huit ans. Ces sommes sont réduites de moitié lorsqu'il s'agit d'emplois à temps partiel.

En Allemagne fédérale : jusqu'à 25 %

En République fédérale, les investissements peuvent bénéficier de subventions de 7,5 % et, dans certains cas, d'aides allant jusqu'à 25 %. Cela vaut également pour Berlin-Ouest. Il faut y ajouter des crédits d'investissement à des taux préférentiels qui vont de 5 à 7,5 %. Dans certains cas particuliers, l'Etat peut fournir des garanties dépassant celles que l'investisseur offre normalement à ses banques. Aux termes d'une loi sur l'incitation à l'investissement par l'administration centrale et par celles des Länder, ses mesures concernent 60 % du territoire et sont articulées en vingt et un programmes d'action régionale.

La République Fédérale a recours à des mesures supplémentaires d'incitation à l'investissement le long de la frontière de l'Allemagne de l'Est. La loi sur la promotion de cette région frontalière prévoit des avantages fiscaux en matière d'impôt sur le revenu. Les investisseurs peuvent y opérer des déductions exceptionnelles à concurrence de 50 % des coûts d'achat ou de production pour les biens meubles, et de 30 % pour les immeubles pendant les cinq premières années.

En Irlande : un effort exceptionnel

L'Irlande offre actuellement des encouragements exceptionnels aux investissements. Le gouvernement irlandais, qui cherche à effacer son étiquette de membre le plus pauvre de la Communauté, a lancé une campagne massive, et jusqu'à présent réussie, pour attirer les capitaux étrangers. Les formalités administratives ont été réduites au minimum. Il ne faut pas plus de quinze jours pour obtenir des capitaux garantis par l'Etat. Les nouveaux projets sont exempts d'impôt jusqu'en 1990. Les bénéfices peuvent être rapatriés sans limite. Les autorités locales accordent des prêts pour le financement des projets. Et le coût de la formation du personnel est prise en charge par l'Etat.

LA VIE DES ENTREPRISES

ESOP entre la fable et la réalité

(Suite de la page 17.)

Enfin, par le truchement d'ESOP, les patrons font payer par le fisc la moitié du cadeau qu'ils font à leurs employés...

Il y a deux ans, la société Hallmark, mondialement connue par ses cartes de vœux et emballages pour cadeaux, a commencé à utiliser ce système pour transférer à ses dix mille employés la majorité de ses actions, jusqu'alors détenues par les membres d'une seule famille.

Plus récemment, une ESOP a permis de sauver une filiale du « conglomérat » L.T.V. (anciennement Ling-Temco-Vaught) en difficulté. La filiale, Okonite Corporation, une fabrique de câbles employant mille sept cents ouvriers, et menacée de fermeture, a organisé un fonds adéquat qui, après avoir emprunté suffisamment pour pouvoir racheter les avoirs de la filiale (avec l'aide du gouvernement fédéral, car il s'agissait d'une industrie malade) et après plusieurs échanges avec son ex-maison mère, se retrouve détenteur de la totalité du capital d'Okonite.

ESOP peut être également un remède contre les égarements de la Bourse. C'est ce qu'en a fait la société E-Systems, cotée à la Bourse de New-York. Son trust ESOP a fait un appel d'offres et racheté au public quatre cent mille actions, qui se trouvent « stabilisées » de cette façon en devenant la propriété des employés de la firme. Le financement nécessaire n'a pas été difficile à trouver, puisque, auprès du marché alors très bas, ces actions offraient un rendement de 9 %. A la suite de son opération rachat, E-Systems a vu l'absentéisme diminuer de 25 % parmi son personnel, la mobilité de ses ouvriers réduite de moitié, et sa boîte à suggestions déborder d'idées pour l'amélioration de la productivité.

Les premiers succès d'ESOP pourraient conduire les politiciens à y voir une panacée pour résoudre les problèmes de certaines grandes sociétés de services déficitaires, ce qui n'était pas exactement l'intention de ses promoteurs. Par exemple, il a été suggéré, au cours du débat devant le Congrès, à Washington, sur le projet d'aide fédérale à la société des transports aériens Pan Am, que les dons gouvernementaux soient investis par la voie d'un trust ESOP. Allant plus loin, la loi de réorganisation des sociétés des chemins de fer du réseau nord-est des Etats-Unis prévoit que le capital de la nouvelle société d'exploitation, Conrail, sera en partie détenu par ses employés par le truchement d'un plan ESOP.

Une filiation « populiste »

Le soutien donné par Washington se précise. Les deux dernières lois des finances fédérales ont introduit de nouveaux avantages fiscaux. Notamment, un crédit d'impôt égal à 1 % du montant de ses nouveaux investissements est accordé à toute société qui s'engage à affecter à son trust ESOP un montant égal à ce crédit. Il n'en fallait pas plus pour amener la création d'une foule de trusts ESOP dans les principales sociétés des industries fortement utilisatrices de capitaux, à qui ces dispositions sont particulièrement favorables. Exxon, Mobil Oil, Att et bien d'autres sociétés ont désormais des ESOP, qui, même dans l'hypothèse la plus favorable, ne pourront transférer aux employés de ces sociétés géantes qu'une part infime de leur capital social. Mais, entre-temps, elles vont faire bénéficier lesdites sociétés de millions de dollars de « cadeaux » fiscaux.

La formule ESOP présente un intérêt additionnel pour les sociétés dont les directeurs, grâce aux stocks options, et autres bonifications, se trouvent en possession d'un gros paquet d'actions à l'heure de la retraite, et désirent diversifier leur portefeuille. Plutôt que de voir toutes ces actions déboucher sur le marché et gâcher les cours, la société peut les faire racheter par un trust ESOP et ainsi en conserver le contrôle.

La vogue des plans ESOP, et l'accent qui se trouve mis si fortement sur les avantages fiscaux qu'ils comportent, sont largement dus au sénateur démocrate de la Louisiane, M. Russell Long, très puissant président de la commission des finances. Le sénateur Long aurait été converti à l'idée du capitalisme-travail par un avocat de San-Francisco, M. Louis Kelso, à qui l'on attribue la paternité d'ESOP. Rien d'étonnant à ce que M. Kelso ait été écouté avec intérêt, puisque le sénateur est le fils du légendaire « populiste » Huey Long.

Rien à voir avec la cogestion

Dans l'ensemble, la croissance de ce nouveau capitalisme des travailleurs n'émeut pas autrement. L'attitude générale est pragmatique : si cela marche, eh bien tant mieux. Les syndicats ouvriers n'ont encore émis aucune opinion, affectant de penser que la portée d'ESOP est trop réduite pour mériter leur attention. On devine cependant que, dans la mesure où cette forme de participation tend à effacer la ligne de démarcation entre capital et travail, elle gêne l'action des syndicats. Et du jour où les employeurs s'aviseraient de présenter ESOP sous les couleurs d'une rétribution en place d'une augmentation de salaires, les syndicats s'y opposeraient dans doute farouchement.

Quant à la gestion des entreprises, ESOP ne présente pas de menace à cet égard. Les actions dont les employés deviennent propriétaires sont, ou bien administrées par un trust contrôlé par la société, ou bien en la possession de retraités. A moins qu'il ne s'agisse d'une prise de contrôle, comme dans le cas d'Okonite cité plus haut, le trust ESOP ne sera pas représenté par un délégué ouvrier au conseil d'administration. Au contraire, les voix représentant les actions placées en trust ESOP tendent à être exercées par le management, ce qui renforce le pouvoir de ce dernier.

Car le capitalisme américain demeure totalement fermé à l'idée d'une cogestion, comme on vient de le voir au cours des négociations pour le renouvellement des conventions collectives dans l'industrie de l'automobile. Le syndicat avait inscrit la cogestion (sous forme de deux délégués ouvriers au conseil d'administration) au palmarès de ses revendications vis-à-vis de la maison Chrysler, mais le sujet fut vite abandonné lorsqu'il s'avéra que la direction de Chrysler n'y prêterait pas la moindre attention.

La réalité de la situation du capitalisme ouvrier aux Etats-Unis pourrait aujourd'hui être résumée ainsi : participation aux bénéfices, oui ; participation à la gestion, non.

JAY McCULLEY.

ENTRETIEN

Tant qu'il n'y aura pas un équilibre franco-allemand en Europe il sera difficile d'envisager une union économique et monétaire

nous déclare M. Roy Jenkins

APRÈS trois mois de présidence de la Commission européenne, M. Roy Jenkins approche rapidement de sa première épreuve, le moment où il ne pourra plus espérer jouir du bénéfice du doute et où il devra faire face aux premières véritables critiques. Dans un entretien avec Michel Hornsby, il s'explique sur la manière controversée dont il a réglé l'affaire de la vente des surplus de beurre à l'Union soviétique, sur les projets d'union économique et monétaire, les élections directes au Parlement européen et la demande du Portugal d'entrer dans la Communauté européenne.

« Vous avez parlé de la primauté du rôle politique de la Commission. Qu'entendez-vous par là ?

— Il ne s'agit évidemment pas d'un rôle de parti politique. Nous ne dirigeons pas la Commission dans cet esprit. Jusqu'ici, nous n'avons eu aucun différend — et j'espère que nous n'en aurons pas — d'ordre purement politique. Je prends le mot « politique » au sens qu'il a « économie politique », comme opposé à « économie » pure.

Nous devons travailler en liaison avec le Parlement européen. Nous devons réagir — pas sur un plan national, mais dans un esprit européen — aux mouvements de l'opinion et nous devons prendre des décisions compréhensibles et défendables pour le grand public européen.

— *L'une des décisions les plus politiques que votre Commission ait prises jusqu'ici a été la suspension provisoire, en février, des subventions aux exportations de beurre et l'introduction d'un nouveau système de réglementation de ces échanges. Pourquoi avez-vous pris cette décision ?*

— Parce qu'il y avait des signes nouveaux d'un accroissement très important des exportations de beurre vers l'Union soviétique. Nous aurions failli à notre politique à l'égard du Parlement européen si la quantité des exportations signifiait que nous dépassions nos limites budgétaires, ou que nous risquions de provoquer des réactions politiques importantes. J'ai pensé, ainsi que l'ensemble de la Commission, qu'il était nécessaire de suspendre un temps le processus pour réfléchir. Si vous avez un surplus structurel de produits laitiers en général, et de beurre en particulier, vous vous trouvez devant un problème insoluble. Il faut essayer de se débarrasser de ces surplus. Mais si vous les vendez à très bas prix — c'est la seule façon d'en vendre aux autres pays, surtout si l'attention de l'opinion est attirée sur un pays en particulier, — vous soulevez une tempête politique.

L'affaire du beurre

— *On vous a critiqué d'abord pour avoir mis trop de temps à agir dans l'affaire du beurre — vous n'avez pas pu empêcher la vente de 36 000 tonnes aux Russes — et ensuite pour avoir pris une décision. Certains estiment que votre travail consiste simplement à gérer la politique agricole communautaire, et pas à interférer avec elle.*

— Je ne suis pas d'accord avec cette analyse. Quelques ventes importantes ont eu lieu, mais bien d'autres auraient pu suivre. Je ne considère pas que j'ai, comme on dit, fermé la porte de l'écurie après le depart du seul cheval. Je pense plutôt que j'ai fermé la porte de l'écurie après le départ d'un cheval, mais qu'il en restait beaucoup d'autres à l'intérieur...

» La Commission a un rôle de « manager » à jouer. Mais elle a aussi le devoir d'essayer de rendre l'idée européenne aussi séduisante que possible pour les populations. Je n'accepte pas l'idée que nous devrions faire notre travail d'une façon purement mécanique, sans prendre en considération les facteurs politiques, comme si nous n'étions que les gérants d'une coopérative agricole.

— *Quelle contribution la Commission peut-elle apporter pour réduire les divergences économiques de la Communauté et pour remettre en route l'union économique et monétaire ?*

— Je ne pense pas que la Commission puisse imposer l'union économique et monétaire à l'Europe simplement en la vantant. Toutes les tentatives en ce sens ont échoué, et il y a un risque : celui de discréditer l'idée même de l'union. Ce serait très dommage, car, à long terme, il est impossible de réussir l'Europe sans elle. Pour moi, elle reste un objectif très précis.

» Que peut faire la Commission ? Elle peut utiliser son influence pour tenter de faire coïncider les politiques, pour encourager une certaine discipline communautaire, bien que cela ne suffise pas à surmonter certaines divergences fondamentales. Je ne pense pas, d'ailleurs, que nous nous éloignions régulièrement de l'union économique et monétaire, comme certains l'affirment.

» L'accord par lequel le président Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt ont décidé, en février, de faire de nouvelles propositions au « sommet » de la Communauté, pour assurer une certaine convergence des économies européennes, est assez significatif. Les responsables de l'économie française pensent qu'ils peuvent maintenant négocier à peu près à égalité avec les Allemands. Tant qu'il n'y aura pas un certain équilibre franco-allemand au cœur de l'Europe, il sera très difficile de parler d'union économique et monétaire. Mais il ne peut pas en être question tant qu'il n'y a guère que le deutschemark et l'économie allemande, avec une petite frange de satellites autour d'eux. La « rentrée » des Français créerait une situation nouvelle, bien que les problèmes de la Grande-Bretagne et de l'Italie subsistent. Mais il y a des signes d'une certaine stabilisation dans ces deux pays.

— *Comment peut-on mieux utiliser le Fonds social et régional ?*

— La Communauté doit faire tout ce qu'elle peut ou mobiliser ce qui est disponible, en assurant une meilleure coordination de son utilisation. Il faut aussi étudier les possibilités d'emprunts. Il va être de plus en plus difficile aux pays membres d'obérer leurs budgets. Mais la Communauté a de très grandes possibilités de crédits. Il faut étudier la manière de les exploiter plus efficacement.

L'élargissement de la C.E.E.

— *Vos récentes déclarations sur l'équilibre à établir entre les considérations politiques et économiques pour l'entrée de nouveaux membres dans la Communauté, comme le Portugal, ont été interprétées de façons diverses. Pouvez-vous préciser votre position ?*

— J'ai voulu — pas exactement pour établir un équilibre — expliquer franchement ce qui rend les situations conflictuelles, mais aussi conciliables. Je crois que la Communauté doit donner une réponse politique positive à M. Soares. Ce serait extrêmement fâcheux que la Communauté ne puisse pas appuyer la candidature d'une nouvelle démocratie qui souhaite entrer dans son « club ».

» Mais il est certain que son entrée rapide dans la Communauté poserait de graves problèmes au Portugal et mettrait peut-être son économie en danger, en tout cas s'il n'obtient pas une aide spéciale. Cet aspect du problème doit être analysé avec lucidité dès à présent.

— *Tout le monde espère que la Communauté gagnera en autorité démocratique lorsque le Parlement européen aura été élu au suffrage direct. Mais le gouvernement britannique aura, semble-t-il, des difficultés à respecter sa promesse d'organiser ces élections en 1978. La situation est-elle sérieuse ?*

— Je ne crois pas qu'il sera impossible de faire voter la loi aux Communes à temps pour que la date du printemps 1978 soit respectée.

» Mais si la Grande-Bretagne ne peut pas remplir ses engagements en même temps que les autres elle risque de remettre tout en question. Ce serait une très lourde responsabilité. N'importe quel gouvernement britannique, et le pays tout entier, regretterait d'être responsable du ralentissement du processus de démocratisation de la Communauté. Cela aurait sans doute aussi de funestes conséquences sur les relations entre la Grande-Bretagne et le reste de la C.E.E.

— *Votre travail de président de la Commission est-il conforme à ce que vous en attendiez ? Quelles sont les différences entre votre présidence et la direction d'un gouvernement national ?*

— J'ai à peu près trouvé ici ce à quoi je m'attendais. C'est un travail très différent de celui d'un premier ministre. On opère sur un plan plus vaste, mais les obstacles sont aussi plus nombreux. On a plus le pouvoir d'encourager que de décider.

» Les domaines dans lesquels vous pouvez prendre des décisions existent, mais ils sont limités. Les relations que vous entretenez avec vos collègues — dont je ne me plains nullement — sont constitutionnellement différentes. Vous ne pouvez pas vous en séparer, vous ne pouvez pas facilement les changer d'attributions. Non que je souhaite l'un ou l'autre. C'est un peu comme un collège de cardinaux. Vous ne pouvez pas dire à quelqu'un : *« Vous n'êtes pas fait pour cet emploi. Il vaut mieux que vous passiez à un autre. »* Par ailleurs, les domaines dans lesquels la Commission peut exercer directement ses pouvoirs sont beaucoup plus limités que pour un gouvernement national. Mais je n'ai jamais été assez stupide pour croire que j'allais devenir le premier ministre de l'Europe ! Quoi qu'il en soit, c'est un travail extrêmement intéressant. »

Propos recueillis par
MICHAEL HORNSBY.



Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (*le Monde*), Piero de Garzarolli, Carlo Sartori (*la Stampa*), John Greig, David Spanier (*The Times*), Hans Baumann, Gunter Boeddeker (*Die Welt*).

Rédaction en chef : Jacqueline Grapin

Publicité Michel Gérard (*le Monde*), Riccardo di Corato (*la Stampa*) Garry Thorne, coordonnateur (*The Times*), Dietrich Windberg (*Die Welt*).

CARNET

Naissances

— Francelyne, Julie et Henri-F. Henner, sont heureux d'annoncer la naissance de

Amélie.

Paris, le 29 mars 1977.

— Sylvie et Francis Lenchener, sont heureux d'annoncer la naissance de

Keeren-Cécile.

Le 27 février à Tel-Aviv.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Laurent Le Cœur et de Mlle Marie-Christine Dazza,

le 26 mars 1977 en l'église réformée du Foyer-de-l'Ame à Paris.

— Josette Dabel et Denis Clérin sont heureux de faire part de leur mariage célébré le 2 avril 1977 aux Lilas.

2, rue Guynemer, 93260 Les Lilas.

Adoption

— Annie et Jean-François Lionnet ont la joie d'annoncer qu'ils ont accueilli dans leur foyer

Emmanuelle,

à l'âge de huit mois, le 12 mars 1977.

108, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

Décès

— Les membres, élus et associés, de la chambre de commerce et d'industrie d'Arles, ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy BERTHIER, président de la chambre de commerce et d'industrie d'Arles,

et de

Mme Guy BERTHIER.

Les obsèques ont été célébrées le 30 mars 1977, en la Primatiale Saint-Trophime d'Arles, dans l'intimité.

— Les collaborateurs de la chambre de commerce et l'industrie d'Arles, ont le regret de faire part du décès de

M. Guy BERTHIER, président de la chambre de commerce et d'industrie d'Arles.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Charles BLUMENTHAL, née Mathilde Georges Kohn, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 30 mars 1977 à Paris.

De la part de :
M. et Mme Coche de la Ferté,
M. et Mme Jacques Blumenthal,
Sir Valentine et Lady Abdy,
M. Hervé-G. Blumenthal,
Mlle Anne Blumenthal.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale en l'église de Pentemont.

— M. et Mme Guy Breuillot, ses parents,
M. Bernard Breuillot,
M. et Mme Jacques Breuillot,
Mlles Claude et Elisabeth Breuillot,
Ses frères, sœurs et belle-sœur,
Olivier, Laurent et Christine, ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Alain BREUILLOT, membre de la Direction générale du Crédit du Nord,

survenu le 31 mars 1977, dans sa quarante-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 6 avril, à 14 heures, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Anette, Paris-15e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

104, avenue de Suffren, 75015 Paris.
135, avenue Mozart, 75016 Paris.

— M. François Brunswick,
M. et Mme Jean-Claude Brunswick,
M. Philippe Brunswick,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme François BRUNSWICK, née Rachel Borel,

décédée à Paris le 29 mars 1977, à l'âge de cinquante-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu le 31 mars 1977, à Lamorlaye (Oise).

8, rue Jean-Richepin, 75016 Paris.

— Le pasteur André Chatoney,
M. et Mme Etienne Chatoney et leurs enfants Brigitte, Marjolaine, Laurence et Guy,
Mme Edouard Stamm et sa fille, Mme Guy de Bude,
M. et Mme Jules Chatoney, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Edmond Dobler, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Siegler, Brunet, De Ferron, Hornus, Hartung, Salmon, Peugeot, Mallet, Vernes, Rabaud,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André CHATONEY, née Denise Dobler,

le 31 mars, à Pranles.

Les obsèques ont été célébrées au temple protestant de Pranles, le samedi 2 avril 1977.

« La mort n'est pas l'obscurité, c'est la lampe qui s'éteint quand le jour se lève. »

« La Menestrie », Pranles, 07000 Privas.
Boulevard de la Corniche, 07200 Aubenas.
7, rue Duban, 75016 Paris.
102, route de Chêne, 1224 Chêne-Bougerie, Genève.
7 bis, rue Alexandre-Parodi, 75010 Paris.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Michel GUY, ancien collaborateur du « Figaro » et du « Figaro littéraire ».

Ses obsèques auront lieu le mardi 5 avril à 15 h. 30 en la cathédrale du Mans (Sarthe).

— Mme André Lafittau,
M. Jean-Pierre Lafittau,
font part du décès de

M. André LAFITTAU.

Appartado 5185, San-José, Costa-Rica.
« Le Meyney », 33340 Lesparre.

— La baronne G. Axel von Nolcken,
Et Mlle Maria-Christina von Nolcken,
ont la douleur de faire part du décès du

baron G. Axel von NOLCKEN,

après une longue maladie.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Philippe-du-Roule, le mardi 5 avril, à 14 heures précises.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Selon la volonté du défunt, prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes. Les remplacer par des dons, soit à l'Institut de recherche pour le cancer (professeur Schwarzenberg, hôpital de Villejuif), soit pour la construction du nouvel Hôpital américain.

44, avenue Gabriel, 75008 Paris.

— Mme Gérard Pollicand,
Le docteur et Mme Pierre Colson, leurs enfants et petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Gérard POLLICAND,

survenu à Paris le 2 avril 1977.

L'inhumation aura lieu le mercredi 6 avril, à 14 h. 15, au cimetière Montparnasse (3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e).

47, rue des Vignes, 75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henry TEYSSEYRE,

survenu le 25 mars, à Saint-Ouen-l'Aumône (95).

De la part de
M. Francis Teysseyre,
Mlle Christien Teysseyre,
Les docteurs Alain et Jacqueline Giablcani et leurs enfants,
Et ses amis.

La cérémonie aura lieu au columbarium du Père-Lachaise, le mardi 5 avril, à 9 h. 15.

7, rue Jean-Macé, 75011 Paris.
1, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— On nous prie d'annoncer le décès de

Haïganouche TOROSSIAN, célèbre cantatrice arménienne, ancienne bibliothécaire à la Sorbonne,

survenu le 29 mars 1977, à l'hôpital Broussais.

Les obsèques ont été célébrées le vendredi 1er avril, à 14 h. 30, en l'église arménienne Saint-Jean-Baptiste, 15, rue Jean-Goujon, et l'inhumation a eu lieu au Père-Lachaise dans le caveau de famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

221, rue de Tolbiac, 75013 Paris.

Remerciements

— Mme E. Gugenheim et ses enfants, dans l'impossibilité de remercier individuellement tous ceux qui se sont associés à leur grande peine, lors du décès du

Grand Rabbin Ernst GUGENHEIM,

les prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leur gratitude.

— Les familles Varloteau et Langevin, dans l'impossibilité de remercier tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de Madeleine LANGEVIN-VARLOTEAU, les prie de trouver ici l'expression de leur gratitude.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la disparition de

Maître Charles GARROT, ancien doyen du Barreau d'Alger, officier de la Légion d'honneur.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et estimé en union avec la messe qui sera dite à son intention.

VILLES JUMELÉES

● *M. Jacques Chaban-Delmas* a été élu vendredi 1er avril par le conseil exécutif de la Fédération mondiale des villes jumelées président de cette organisation internationale pour 1977. Le maire de Bordeaux succède ainsi à M. Azzedine Abbassi, ancien maire de Tunis, qui avait lui-même remplacé M. Philippe Malaud (*le Monde* du 3 janvier 1976). La F.M.V.J. tiendra son vingtième congrès du 29 octobre au 2 novembre à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

ÉCHECS

LE TOURNOI DES CANDIDATS

Deux nouveaux vainqueurs des quarts de finale du tournoi des candidats au championnat du monde sont désormais connus.

En annulant leur dernière partie contre Petrossian et Mecking, le Soviétique — réfugié aux Pays-Bas — Victor Kortchnoï et le Soviétique Lev Polugajevski ont tous deux triomphé par 6,5 points à 5,5. Ils disputeront ultérieurement l'un contre l'autre la demi-finale du tournoi.

L'autre demi-finale opposera le Hongrois Lajos Portisch, qui a battu Larsen, au vainqueur de la rencontre Spasski-Hort, qui ne sera connu qu'après le 9 avril, date de la reprise d'une compétition interrompue par la soudaine intervention chirurgicale subie par Boris Spasski.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt en date du 13 octobre 1976 la 20e Chambre de la Cour de Paris a ordonné l'insertion du jugement rendu le 30 janvier 1976 par le Tribunal de Grande Instance de Paris, jugement ainsi conçu :

Le Tribunal, à son audience du 16 janvier 1976, après examen des pièces de la procédure, ouï les prévenus en leurs explications, le Ministère Public en ses réquisitions, Me A. Bloch, Me Pierre Yvon Benichou, Me .... conseils en leurs conclusions et plaidoirie. Vu l'avertissement donné par M. le Président aux parties conformément aux dispositions de l'art. 462 alinéa 2 du Code de procédure pénale que le jugement serait rendu le 30 janvier 1976, et audit jour le Tribunal composé comme à l'audience précédente après en avoir délibéré conformément à la loi statuant publiquement contradictoirement et en premier ressort ;

Attendu que par ordonnance de M. Vernier, juge d'instruction au Tribunal de Grande Instance de Paris en date du 6 mai 1975, les nommés Audebert Edmond et J. D..., ont été renvoyés devant la dixième Chambre Correctionnelle du même tribunal sous la prévention d'avoir à Paris, le 19 mai 1971, en tout cas depuis temps non prescrit, par maladresse, imprudence, inattention, négligence, ou inobservation des règlements involontairement causé la mort des nommés Francisco Perez et Saissi Bezaifa...

Et d'avoir à Paris, du mois de mars au 17 mai 1971 été trouvé en infraction à la législation sur la sécurité des travailleurs comme ayant fait ou laissé travailler trois employés...

1) Alors que les échafaudages utilisés pour exécuter des travaux sur une toiture n'étaient pas munis de garde-corps ;

2) Alors que les appareils de protection mis à leur disposition n'étaient pas appropriés aux travaux à effectuer et aux risques auxquels ils étaient exposés ;

3) Alors que le hauban d'une « chèvre » n'était pas assuré de façon suffisante à empêcher une chute ;

4) Alors que les échelles utilisées n'étaient pas maintenues de façon à ne pouvoir glisser ou basculer et que les passerelles sur lesquelles circulaient les travailleurs n'étaient pas munies en bordure du vide de garde-corps et de plinthes ou dispositifs d'une efficacité équivalente ;

Attendu que ces faits constitueraient les délits et contraventions prévus et punis par l'article 319 du Code Pénal et les articles 2, 47, 147, 149, 156, 157 du décret du 8 janvier 1965 et L. 173 et L 2 du Code du Travail ;

Attendu que la société STIVE et DURELLE pour Audebert Edmond ; et la Société coopérative d'hygiène et de sécurité des chantiers pour D... ont été citées en qualité de parties civiles responsables de leur préposé respectif ;

Attendu que les civilement responsables ne comparaissent pas à l'audience de ce jour mais qu'ils sont valablement représentés par leur conseil ;

SUR LA RESPONSABILITE PENALE

A) En ce qui concerne les infractions à la législation sur la sécurité des travailleurs (contravention connexe) ;

Attendu qu'en ce qui concerne ces infractions le Tribunal ne peut que constater que D. J. ... qui exerçait les fonctions d'agent de prévention et de sécurité ne peut être considéré comme étant l'auteur de ces contraventions, D... n'étant pas le préposé de la Société Stive et Durelle et n'étant pas chargé à ce titre de faire appliquer sur le chantier les mesures de sécurité : qu'il appartenait seulement à D... de constater les manquements aux règles de sécurité et de les signaler au maître du chantier ;

Attendu en conséquence que D... doit être relaxé du chef d'infraction à la législation sur la sécurité des travailleurs ;

Attendu que, par contre, Audebert, qui même s'il n'en avait pas le titre exerçait en fait les fonctions de chef de chantier doit être retenu de ce chef dans les liens de la prévention et qu'il doit être fait contre lui application de la loi sur la base des articles 2, 47, 147, 149, 156 et 157 du décret du 8 janvier 1965, L. 173 et L du Code du Travail ;

SUR LA DEMANDE DE MAIN-LEVEE DES SCELLES GROUPES SOUS le n° 29.909 : attendu qu'il convient de faire droit à cette demande de mainlevée de scellés qui est fondée et justifiée ;

PAR CES MOTIFS, statuant publiquement, contradictoirement en matière correctionnelle et en premier ressort ;

DECLARE

Audebert Edmond coupable et convaincu des infractions à la législation sur la sécurité des travailleurs visées par la prévention, prévu et puni par les articles L 173, L 2 du Code du Travail, articles 136, 137-2 142, 47, 149 et 147 du décret du 8 novembre 1965 ;

RELAXE

J. D... du chef d'infraction à la législation sur la sécurité des travailleurs ;

CONDAMNE

Audebert Edmond, avec toutefois le bénéfice des circonstances atténuantes, à 7 amendes de 100 F chacune pour les contraventions à la législation sur la sécurité des travailleurs ;

ORDONNE

L'affichage par extraits du présent jugement aux portes de la Société Stive et Durelle, 96, rue de Cambronne à 75015 Paris, pendant une durée de 7 jours, dit que cet affichage se fera par affiches de 50 cm sur 50 cm et que les caractères typographiques employés devront être de taille moyenne, identiques à ceux d'une machine à écrire d'usage courant ;

DECLARE

La Société Stive et Durelle civilement responsable de son préposé Audebert Edmond et la Société Coopérative d'Hygiène et de sécurité des Chantiers civilement responsable de son préposé D... J...

CONDAMNE

Audebert Edmond, D... J..., la Société Stive et Durelle, la Société Coopérative d'Hygiène et de Sécurité des Chantiers, celles-ci civilement responsables en tous les frais et dépens lesquels sont liquidés pour les frais d'instance à la somme de 136,18 F, droits de poste inclus ; fixe au minimum la durée de la contrainte par corps s'il y a lieu de l'exercer pour le recouvrement des amendes et des dépens ;

FAIT ET JUGE en l'audience publique de la 10e Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris, le 30 janvier 1976, par M. Thiriot, vice-président, M. Levade, juge, M. Rabesandratana, juge, en présence de M. Colcombet, substitut de M. le Procureur de la République, assistés de M. Dindin, greffier.

Signé : Thiriot et Dindin.

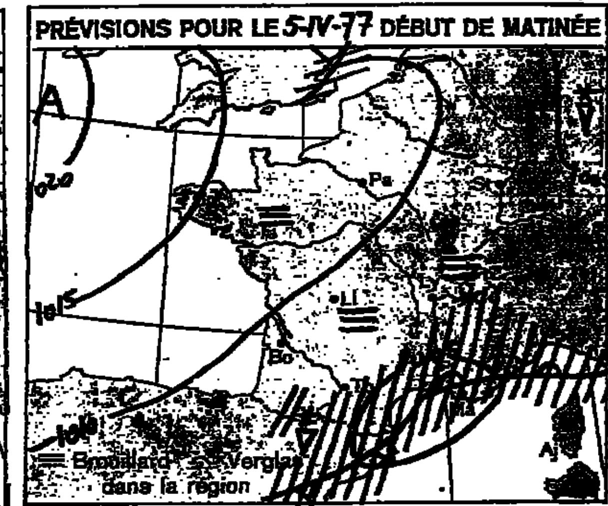
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4-IV-1977 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 5-IV-77 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 4 avril à 0 heure et le mardi 5 avril à 24 heures :

Un courant perturbé continuera à circuler de la péninsule Ibérique au nord de l'Adriatique et affectera nos régions méridionales. Le reste de la France sera sous l'influence de masses d'air assez froid qui deviendront moins instable, mais la bordure des perturbations qui contournent les hautes pressions de l'ouest de l'Irlande commenceront à toucher le nord du pays.

Mardi, le temps sera souvent très nuageux des Pyrénées au Jura et aux régions méditerranéennes avec des pluies (neige vers 1 300 à 1 500 mètres) ou des averses. Les vents, très variables en direction, seront modérés.

Sur le reste de la France, avec des vents faibles, le temps sera assez frais, surtout le matin, où de faibles gelées pourront être observées dans l'intérieur. On notera des éclaircies, mais aussi des brouillards ou des nuages bas. Dans la journée, le temps sera nuageux avec des éclaircies. Il se couvrira des côtes de la Manche occidentale au Nord et aux Ardennes, où quelques faibles précipitations sont probables avec des vents tournant au nord-ouest.

Lundi 4 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 011,9 millibars, soit 759 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 avril ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Ajaccio, 18 et 6 degrés ; Biarritz, 12 et 9 ; Bordeaux, 14 et 6 ; Brest, 9 et 1 ; Caen, 9 et 0 ; Cherbourg, 8 et 2 ; Clermont-Ferrand, 11 et 1 ; Dijon, 10 et 1 ; Grenoble, 14 et —1 ; Lille, 9 et 0 ; Lyon, 13 et 1 ; Marseille, 17 et 7 ; Nancy, 11 et —1 ; Nantes, 13 et 2 ; Nice, 16 et 8 ; Paris-Le Bourget, 10 et 5 ; Pau, 12 et 5 ; Perpignan, 15 et 8 ; Rennes, 11 et —1 ; Strasbourg, 13 et —1 ; Tours, 12 et 3 ; Toulouse, 14 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 8 degrés ; Amsterdam, 7 et 0 ; Athènes, 20 et 14 ; Berlin, 13 et 2 ; Bonn, 9 et —2 ; Bruxelles, 8 et 0 ; îles Canaries, 24 et 16 ; Copenhague, 8 et 4 ; Genève, 12 et —1 ; Lisbonne, 16 et 12 ; Londres, 10 et 2 ; Madrid, 17 et 7 ; Moscou, 6 et 4 ; New-York, 18 et 8 ; Palma-de-Majorque, 23 et 5 ; Rome, 17 et 9 ; Stockholm, 6 et —3 ; Téhéran, 21 et 9.

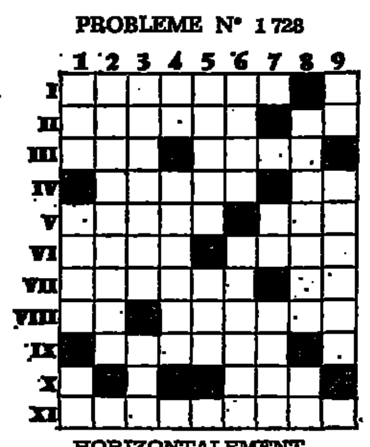
Foires et Salons

FOIRES ET EXPOSITIONS FRANÇAISES EN AVRIL

1er-12 avril : Foire internationale de Nantes.
15-25 avril : Foire internationale de Lille.
16-24 avril : Foire de printemps de Dijon.
16-24 avril : Foire-Exposition d'Orléans.
22 avril- 2 mai. Foire internationale de Toulouse.
23 avril- 2 mai : Foire-Exposition de la Roche-sur-Foron.
24 avril-1er mai : Foire-Exposition de Rennes.
28 avril- 2 mai : Salon des Antiquaires de Montpellier.
29 avril- 8 mai : Foire-Exposition de Valence.
30 avril- 8 mai : Foire de printemps de Strasbourg.
30 avril- 8 mai : Foire-Exposition d'Auch.
30 avril- 8 mai : Foire-Exposition d'Avignon.
30 avril- 8 mai : Foire-Exposition de Bourg-en-Bresse.
30 avril- 8 mai : Foire-Exposition d'Epinal.
30 avril- 8 mai : Foire-Exposition de Lons-le-Saunier.
30 avril- 8 mai : Foire-Exposition de Niort.
30 avril-15 mai : Foire internationale de Paris ; Salon des Ensembliers ; Salon de l'Habitat et du Confort ménager ; Salon du Jardin et de l'Environnement de la maison ; Salon de la Maison individuelle ; Salon du Tourisme et des Loisirs ; Salon des Vins.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 728



HORIZONTALEMENT

I. Père dont l'héritage fut rapidement dévoré. — II. Sont appelés à s'élever ; Possessif. — III. Possessif ; Succès impérial. — IV. Ville étrangère ; Pour les Japonais, cela ne prête pas à rire. — V. Serrée quand elle est chaude ; Dans une devise latine conseillant la modération. — VI. Prénom étranger ; Façon de parler. — VII. N'en prenez pas de la graine ! ; Saint. — VIII. Ce n'est qu'un jeu ; Ancien moyen de communication. — IX. Pièges. — X. Vieux roi. — XI. Une personne d'attaque.

VERTICALEMENT

1. Scande l'énergique manifestation d'une colère ; Peut qualifier un bon baiser ; Bruit. — 2. Se fait peu à peu. — 3. Diminutif d'un prénom ; A pu changer d'état grâce à Claude. — 4. Reçut des soles à la place des carpes ; Leur place est à l'office. — 5. Ville ancienne ; Bouffée d'encens. — 6. Génies ; Prises. — 7. Se suivent en tournant ; Coule en France. — 8. Quel supplice ! ; Article. — 9. Tiédissait les eaux du Nil ; Si jeunes et déjà si bêtes !

Solution du problème n° 1 727

Horizontalement

I. Race ; P.M.U. — II. Eventail. — III. Pô ; Tenter. — IV. Eire ; Ami. — V. Cr ; Lias. — VI. Tison. — VII. Aï ; Tâtent. — VIII. Redis. — IX. Evaser ; Ré. — X. EV ; Ases. — XI. Gréviste.

Verticalement

1. Repêchage. — 2. Avoir ; Ver. — 3. Ce ; Rave. — 4. Entérites. — 5. Te ; Sade. — 6. Pan ; Lotiras. — 7. Mitaines ; St. — 8. Uléma ; Rée. — 9. Risettes.

GUY BROUTY.

Stages

● *Le Centre féminin de promotion agricole (C.F.P.A.)* organise des stages de formation de secrétariat (correspondance, sténo, dactylo, classement) ; comptabilité (machine comptable).

Conditions d'admission : 1) Niveau de base : bonne troisième-seconde ; 2) dix-huit ans au moins (de préférence vingt ans et plus ; 3) avoir travaillé au moins un an ; 4) satisfaire à un examen de sélection.

Durée de la formation : neuf mois, plus un mois de stage pratique pour le C.F.P.A. (rémunérés).

Tous renseignements : 44, rue Rabelais, 49 000 - Angers. Téléphone : 66-54-14.

Éducation

● *Etudes à l'étranger.* — La vingt et unième édition du guide *Etudes à l'étranger* publié par l'UNESCO vient de paraître. Elle présente, classés par matière et par pays, les enseignements offerts à des étudiants étrangers en 1977-1977 et 1978-1979, et notamment les bourses et les cours des institutions internationales ou spécialement organisés pour les étrangers. Au total, plus de deux mille possibilités. Pour chacune, le guide précise le contenu des enseignements, le niveau, les conditions d'admission, les aides possibles, les dates et les lieux de candidature.

★ UNESCO, 7, place Fontenoy, 75700 Paris.

Jeunesse

● *Les loisirs des handicapés.* — Le Centre d'information et de documentation jeunesse vient de publier deux guides pratiques : *Vacances pour les handicapés* (26 F + port 4 F), et *Sports pour les handicapés* (15 F + port 2,75 F). Ces guides, précis et détaillés, sont également vendus en librairie.

★ C.I.D.J., 101, quai Branly, 75740 Paris Cedex 15.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 3 avril 1977 :

DES DECRETS

● Pris en application de l'article 14 de la loi n° 75-627 du 11 juillet 1975 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation de voyages ou de séjours.

● Relatif à l'institution dans certains établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'agriculture de professeurs sans chaire.

● Relatif aux attributions du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire en matière d'aménagement du territoire et d'action régionale.

Visites, conférences

MARDI 5 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., métro Louvre, Mme Oswald : « Cycle des religions : le protestantisme persécuté à l'Oratoire ».

15 h., centre de la place, Mme Zujovic : « La place des Vosges » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., face au 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., métro Convention : « Rencontre avec les artistes de la Ruche » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

14 h. 30, 11, quai Conti : « Hôtel des Monnaies et visite des ateliers » (Mme Ferrand).

15 h., 50, rue Vieille-du-Temple : « Au Marais : hôtels Libéral-Bruant, de Marie, de Châtillon, Amelot de Bisseuil » (M. de La Roche).

15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La Mosquée de Paris » (Paris et son histoire).

15 h., 2, place de la Porte-des-Ternes : « Le drame de la famille d'Orléans et la chapelle de la Compassion » (Tourisme culturel).

15 h. 15, façade église Saint-Pierre, rue du Mont-Cenis : « Montmartre, A travers le vieux village ignoré » (Visages de Paris).

15 h. 30, métro Abbesses : « Le vieux Montmartre » (Mme Rouch-Gain).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 4 AVRIL

CHAINE I : TF1

20 h. 30, FILM : LA VENGEANCE AUX DEUX VISAGES, de M. Brando (1959), avec K. Malden, P. Pellicer, K. Jurado. (Rediffusion.)

En 1885, un bandit évadé se met à la recherche de son ancien complice, qui l'a trahi cinq ans plus tôt. Il se retrouve shérif en Californie, feint d'avoir tout oublié et prépare sa vengeance.

Brando réalisateur a raffiné à l'extrême les conflits dramatiques et l'étude de caractères, aux dépens d'une action qui languit parfois.

22 h. 45, Portrait : La part de vérité (l'écrivain Michel Déon), par M. Arnaud.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A2

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Alain Decaux raconte : Le 18 Brumaire ;

22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard (Le troisième âge).

M. Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale, s'oppose à M. Briquet, président de la Fédération nationale des retraités.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR3

20 h., Les jeux ; 20 h. 30, FILM (cinéma public) : UN HOMME EST PASSE, de J. Sturges (1954), avec S. Tracy, R. Ryan, A. Francis, D. Jagger, W. Brennan (rediffusion).

Un homme, handicapé du bras gauche arrive dans une petite ville de l'Arizona pour rechercher un fermier japonais. Celui-ci a disparu, et les gens de la ville manifestent une vive hostilité au visiteur.

Un réquisitoire contre la lâcheté collective et le racisme auquel on peut trouver une clé politique (allusion au maccarthysme). Forte interprétation de Spencer Tracy.

21 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dramatique : « la Dame rouge », d'H. Pejaudier ; 21 h., L'autre scène : Rencontres bibliques, par E. Wiesel et Ph. Nemo ; 22 h. 30, Peinture : Les années 20, par M. Giroud (Picabia, par G. Buffet). 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct du Studio 105 : Concert de musique de chambre, par E. Rosenblith, M. Freyhan, I. Garcisanz et l'ensemble de percussions (Stravinski, Bethoven, Saguer) ; 23 h., Dossiers musicaux : Autour de la VIIIe symphonie de Brückner, par J. Aboulker ;

Un entretien avec le chef d'orchestre S. Celibidache.

MARDI 5 AVRIL

CHAINE I : TF1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 16 h. 40, Lisons ensemble, d'A. Bourin.

20 h. 30, Emission de l'INA : Le château et la chaumière, de G. Patris, avec J. Guitton, de l'Académie française, O. Boudot et ses parents.

Dialogue philosophique entre un « sage » et un adolescent.

21 h. 35, Documentaire : A la poursuite des étoiles (La Terre), de R. Clarke et N. Skrotzky.

22 h. 40, Tennis de table : Finale individuelle du championnat du monde.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A2

De 13 h. 35 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 13 h. 50, Feuilleton : Ne le dites pas avec des roses.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : « Fachoda » (sixième et dernier épisode), réal. R. Kahane.

Vers 22 h., Débat : Quand l'Europe se partageait l'Afrique.

Avec MM. Guillabert (ambassadeur du Sénégal à Paris), Taïbi Benhima (ministre de l'information du Maroc), Ibrahim Hamad (universitaire soudanais), et Ki-Zerbo (président de l'Association des historiens africains, membre du conseil exécutif de l'UNESCO).

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR3

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventure) : A L'OUEST DU MONTANA, de B. Kennedy (1965), avec B. Ebsen, K. Dullea, L. Nettleton, W. Oates.

Un homme, qui a reçu l'usufruit du ranch d'un vieil ami, s'efforce de ramener dans le bon chemin le fils et héritier de celui-ci.

Un western tellement « classique » qu'il laisse indifférent.

21 h. 50, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues, par R. Pillaudin : Un juif, un chrétien : au nom de la Bible ;

Avec MM. Pierre Pierrard, historien, et Michel Calef, de la Ligue des droits de l'homme.

21 h. 15, Musiques de notre temps, par G. Léon (avec Patrice Sciortino) ; 22 h. 30, Peinture : Les années 20, par M. Giroud : Le simultanéisme, par S. Delaunay ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Echanges internationaux... Semaines musicales d'Ascona 1976, avec l'octuor de la Philharmonie de Berlin : « Quintette pour clarinette et cordes en la majeur, K 581 » (Mozart) ; « Septuor en mi bémol majeur, opus 20 » (Beethoven) ; 21 h. 30, Vingt-neuvième Festival de Besançon... Studio III de Strasbourg, direction Detlef Kieffer : Xenakis, G. Amy, J.-P. Baumgartner, Schoenberg ; 23 h., Dossiers musicaux : Autour de la VIIIe symphonie de Bruckner, par J. Aboulker :

Un entretien avec le chef d'orchestre Sergiu Celibidache.

0 h. 5, Polyphonie des Pygmées, par P. Sallée ; 0 h. 30, Musique et arts martiaux, par A. Almuro.

Les nouveautés d'Antenne 2

DEUX MAGAZINES PAR LES « DISSIDENTS » DE L'ÉQUIPE D'ELKABBACH

Nouveaux samedis sur Antenne 2 dès le mois de mai : les journalistes qui, comme Jean Lanzi, ont exprimé leur désaccord avec le nouveau directeur de l'information, Jean-Pierre Elkabbach, et ceux qui, dès l'arrivée de celui-ci, ont été écartés de la rédaction se consacreront à la mise en page de deux nouveaux magazines bimensuels programmés après 22 heures. Le Magazine de l'image traitera en brèves séquences de sujets aussi bien politiques qu'artistiques. Rappelez-vous évoquera des événements passés et sera placé sous la responsabilité de Jean-Marie Cavada, qui revient — après un bref passage à R.T.L. — malgré la rivalité qui l'oppose, depuis sa mise à l'écart, à Jean-Pierre Elkabbach.

● Les programmes de l'été, en vigueur entre le 18 juillet et le 12 septembre, ont d'autre part été présentés au cours d'une conférence de presse.

● Le lundi, Music-hall, de Roger Pradines, Magic Circus et un show réalisé par Jean-Christophe Averty remplaceront la Tête et les Jambes.

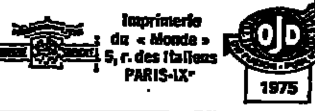
● Le vendredi, Ah ! vous écrivez, de Bernard Pivot, prendra la place d'Apostrophes, et le Télé-Club (composé de grandes rediffusions) succédera au Ciné-Club.

● Le dimanche après-midi, des spectacles de cirque et des variétés seront diffusés pendant les vacances de Jacques Martin.

● Les après-midi débuteront, en semaine, à 15 heures, et Aujourd'hui Madame sera retardé d'une heure.

● Chaque soir, à 19 h. 45, la reprise des meilleurs moments de la Joie de vivre, d'Henri Spade, remplacera le jeu la Tirelire.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 4 AVRIL

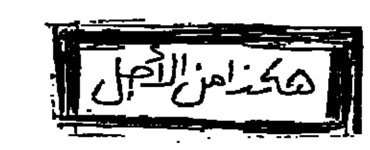
— *M. Phan Van Dong*, premier ministre de la République socialiste du Vietnam, s'entretient avec les envoyés spéciaux d'Antenne 2, à 20 heures.

— *Le troisième âge* est le thème du débat qui oppose M. René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la Sécurité sociale, et M. Briquet, président de la Fédération nationale des retraités, à « L'huile sur le feu », sur antenne 2, à 22 h. 50.

MARDI 5 AVRIL

— *L'associtiion Frère des hommes* s'exprime à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— « *Quand l'Europe se partageait l'Afrique* » est le thème du débat qui suivra le dernier épisode aux « Dossiers de l'écran », sur Antenne2, à 20 h. 30.



ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

A Moscou, Lioubimov monte «le Maître et Marguerite», de Boulgakov

Moscou. — Les censeurs soviétiques n'ont jamais beaucoup aimé *le Maître et Marguerite*, le chef-d'œuvre de Mikhaïl Boulgakov, ce livre inclassable qui, sous le couvert du fantastique, osait aborder, bien avant l'heure, les domaines interdits, s'élever contre certaines pratiques littéraires, bureaucratiques et policières, qui ne nous paraissent pas encore aujourd'hui tout à fait anachroniques...

L'engouement des Soviétiques est souvent proportionnel au zèle de leurs censeurs : il est difficile pour qui vit hors d'Union soviétique d'imaginer le succès inouï obtenu par *le Maître et Marguerite* lors de sa première édition « posthume », il y a dix ans, dans deux livraisons de la revue littéraire *Mosva* et sous la houlette de Constantin Simonov. En un jour, dit-on, tous les exemplaires de la revue disparaissaient des kiosques, et pourtant le livre avait été amputé de quatre-vingts pages par les gardiens de l'orthodoxie. Depuis, en 1973, une édition complète des romans de Boulgakov *(la Garde blanche, le Roman théâtral* et *le Maître et Marguerite)* a été publiée ; elle est bien sûr introuvable sinon au marché noir, et encore se l'arrache-t-on à trente fois le prix officiel...

Depuis longtemps, Youri Lioubimov rêvait de monter dans son théâtre de la Taganka une adaptation scénique du dernier roman de Boulgakov. Plusieurs fois annoncé depuis trois ans, le spectacle avait toujours été ajourné. Il vient finalement d'être autorisé, et il faut se réjouir que, quelques mois avant la venue de la Tagana à Paris (longtemps différée elle aussi), on puisse enfin assister sur une scène de Moscou aux aventures de ce diable « dégoûtant », imaginé par Boulgakov, en visite dans le monde socialiste.

« *Je souhaitais mettre en scène* le Maître et Marguerite *pour le dixième anniversaire de notre théâtre*, nous a expliqué Lioubimov, à l'issue d'une des dernières répétitions. *Je n'ai pas pu alors, mais je suis très heureux de présenter maintenant le spectacle pour le treizième anniversaire. Même si, en russe, un dicton populaire dit que treize est la* « douzaine du diable », *le nombre qui porte malheur. Le nombre de Woland...* » Il rit, comme s'il trouvait conforme à l'esprit de Boulgakov de convier le diable à ces fêtes et de braver les dictons populaires.

Aux dimensions du livre (long de cinq cents pages), foisonnant, échevelé, fantastique, évangélique et satanique, le spectacle, extrêmement fidèle, dure plus de quatre heures, avec deux entractes, et fait figure de « manifeste » tagankien, de spectacle-jubilé, comme on dit ici.

« *On pourrait écrire sur une affiche parodique : vieux roman, vieux metteur en scène, vieux acteurs, vieux costumes, vieux décors. Tout est vieux* », explique encore Lioubimov.

« *Ce travail, qui dresse le bilan de mes dix années de mises en scène dans ce théâtre, utilise tout ce que j'ai amassé pendant ce temps : sur le plan de l'esthétique, du style théâtral et même de la technique. Il y a un mélange, un* « collage » *de morceaux de plusieurs de mes spectacles, de* la Mère, *des* Dix Jours, *la façade moscovite de* l'Echange, *le balancier de* l'Heure de pointe, *le cadre doré de* Tartuffe, *les cubes de* Maïakovski, *le rideau de* Hamlet... »

« *Je tenais à ce spectacle,* ajoute Lioubimov. *Il m'a semblé que la vie de Boulgakov, son propre* Roman théâtral, *son destin, le fait qu'il était* « consultant littéraire » *au Théâtre d'art et au Bolchoï,* « consultant » *comme* Woland (sourire), *me donnait le droit de matérialiser cette fantasmagorie théâtrale. Comprenez-vous bien combien cette œuvre est étonnante ? Et, quand on pense à l'époque où a été écrit ce roman, c'est un réel exploit...* »

Pour le public, ce n'est pas seulement du théâtre que de se retrouver en plein Moscou — en plein roman, aussi, — face à ce diable (Woland) lâché dans la capitale en compagnie de ses « aides » : un long bonhomme affublé d'un lorgnon fêlé et d'une veste à carreaux, un rouquin borgne aux dents jaunes, un chat noir monstrueux, une servante nue sous son tablier blanc. A sa façon, plutôt bien que mal, Woland, cette force, qui veut le mal mais qui accomplit le bien, rend la justice : il s'attaque, avec toutes les ressources de son imagination diabolique, aux bureaucrates, aux fonctionnaires, aux profiteurs et opportunistes de tout acabit qui ont le malheur de se trouver sur son passage.

Lioubimov illustre avec ironie le sarcasme « satanique » de Boulgakov : le feu surgit spontanément, les squelettes dansent, Marguerite s'envole, le chat croque une vraie souris, Woland se livre à la magie noire, tandis que les personnages cherchent une explication ordinaire à des phénomènes aussi extraordinaires. Cette « revue » Boulganov se termine par un hommage au vrai maître d'œuvre : huit immenses portraits de Boulgakov, à tous les âges ; devant eux, une flamme, le feu sacré...

On ignore encore si *le Maître et Marguerite* fera partie cet automne de la première tournée à Paris de la Taganka (qui doit présenter *la Mère, Tartuffe, Hamlet, Les dix jours qui ébranlèrent le monde* et le spectacle *Maïakovsi)*. Que penseraient de cette création ceux qui n'ont pas lu le livre ? « *C'est une question bizarre,* répond un Soviétique. *Parmi mes connaissances, il est difficile de trouver quelqu'un qui n'ait pas lu le livre.* »

NICOLE ZAND.

« TRANSE KAMIKAZE EXPRESS » de Jacques Luley

Ce spectacle au titre bizarre est en fait simple comme bonjour : sur les planches arrive un jeune homme, Jacques Luley, bien balancé, yeux attachants, qui se met à nous raconter des histoires.

Histoires folles; contes rouges ou noirs, bêtises. C'est merveilleux, c'est éternel, c'est ma mère l'Oye aussi bien que les griots d'Afrique, il suffit que le conteur ait une belle imagination, qu'il *soit* un acteur rusé et charmant. Jacques Luley a ces qualités, et bien d'autres, dont une rarissime : il fait rire les spectateurs sans qu'ils s'en veuillent d'avoir ri, parce que les farces de Jacques Luley ne sont pas stupides, ni grossières.

Le décor de Joël Hubaut est bourré d'ustensiles que Jacques Luley manipule et qui n'ont rien à voir avec les histoires qu'il raconte, et c'est très bien comme ça, c'est le régime complet.

Dans les alentours du conteur une jeune femme, Marie Letellier, fait de la balançoire, imite, l'œil en coin, on ne sait quelles danses asiatiques, donne incidemment la réplique, prépare un mauvais coup, et si, en principe, nous n'aimons pas trop voir sur scène une femme réduite au rôle de sorcière mystérieuse, là c'est bon enfant, c'est pour plaisanter, ou alors c'est critique comme on dit, en tout cas ça passe.

Encore une fois cette soirée Jacques Luley est très drôle, elle suscite des rires nets, vifs, clairs, elle nettoie les bronches. Nous recommandons *Transe Kamikaze Express*, et d'ailleurs le talent d'écrivain de Jacques Luley, dans bien des pages de ses histoires, est aussi patent que ses dons d'acteur : il n'est pas exclu que nous assistions, en gaieté, à la naissance d'un dramaturge.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Essaïon, 21 h.

Musique

La fin d'une époque

(Suite de la première page.)

Changement, également, à la direction artistique du Festival, où le programme, conçu en grande partie par M. Harry Halbreich, congédié l'an passé, est réalisé par son ancien adjoint, M. Paul Beusen, qui sera lui-même remplacé, en 1978, par M. Maurice Fleuret, lequel projette un renouvellement complet de l'optique de ces manifestations. Le temps des grandes confrontations entre les musiques nouvelles de tous les courants européens (cette année encore cinquante-deux œuvres nouvelles de quarante compositeurs), à qui nous devons tant de découvertes depuis quatre ans, paraît révolu.

Toutes les formules se fatiguent, et le Festival de cette année, malgré une honorable assistance, ne semble pas susciter l'engouement habituel ; les jeunes mélomanes sont venus moins nombreux, bien que les professionnels de la musique, français et étrangers, y prêtent toujours grande attention.

Les deux premières journées ont surtout mis en évidence deux compositeurs : le Français Hugues Dufourt (1943) et l'Allemand Wolfgang Rihm (1952). Dufourt, d'origine lyonnaise, agrégé de philosophie, passionné par la peinture et la littérature italiennes, est certainement l'un des compositeurs d'aujourd'hui les plus originaux et les plus purs. Son *Orage*, d'après la *Tempesta* de Giorgione du musée de Venise, est un essai pour rendre la « *temporalité d'attente, d'immanence* » de ce fameux tableau où l'on voit une femme allaitant son enfant devant une ville sur laquelle tombe un éclair. Les instruments à vent les plus graves (flûte et clarinette, contrebasses, cor anglais et trombone) peignent les couleurs lourdes de ce paysage chargé d'angoisses naturelles où les sonorités électriques du vibraphone, de la guitare et de l'orgue mettent une sorte de tension, de décharge latente. Le tempo très lent fait sans cesse attendre l'éclair libérateur qui ne vient pas. Mais l'on est vraiment à l'intérieur du tableau, à l'intérieur de ces sonorités — couleurs longuement analysées et décomposées, d'une forte saveur. On regrette, cependant, la démarche trop linéaire de cette œuvre, dont la beauté impressionnante peu à peu s'émousse.

Il en est de même du superbe troisième mouvement, vallée de vibrations mystérieuses et sourdes, de *Erewhon*, vaste symphonie de plus d'une heure, écrite pour les Percussions de Strasbourg et où brille le même esprit intuitif cristallisant sa pensée en d'éblouissantes visions sonores sans aucune rhétorique : battu sur les peaux, très évolué et subtil, indéfiniment varié dans ce qu'on pourrait appeler l'*allegro ; scherzo*, tout en étincellements de vibraphone et de glockenspiels ; cris et frémissements de plaques de tôle et de cymbales, musique magique qui danse et vibrillonne dans l'atmosphère ; et après l'*adagio* aux sources de l'irradiation sonore, un final au tambourinage fin et violent, que l'auteur n'a pas tort de comparer aux techniques de la gravure. Rien dans tout cela qui ne soit personnel, musical, aigu, même si l'on peut souhaiter une forme un peu plus circonscrite et économe.

Les œuvres de Wolfgang Rihm (un élève de Stockhausen et de Huber) se situent à l'opposé de cet art prodigieusement lucide et lumineux. Rihm évolue dans un post-romantisme noir et tumultueux, sorte de gangue mahlérienne, dont un tempérament vigoureux tente de se dégager. Son *Quatuor* est un combat polyphonique d'une rare violence où les instruments parlent vigoureusement avec une sorte d'originalité « beethovénienne », une expressivité un peu trop voyante ; mais les énergies déployées portent la trace d'un combat intérieur qui n'est pas sans noblesse.

De même, *Lichtzwang*, pour violons et grand orchestre, se débat dans des climats qui évoquent les symphonies de Mahler et le Berg du concerto *A la mémoire d'un ange*, aboutissant après d'âpres développements énervés et crispants, plein de masses entrechoquées, à une conclusion tonale et subtile, très apaisée.

On notera aussi, dans ces journées, deux œuvres décevantes de Jacques Lenot (1945), cet autodidacte charentais dont on a entendu ici des œuvres étranges et originales, mais qui a sans doute sous-estimé les difficultés d'écriture d'une *Symphonie* de trois quarts d'heure et d'un *Quatuor* de vingt-cinq minutes où l'on est littéralement étouffé par une écriture trop compacte ou trop complexe, à travers laquelle le lyrisme cherche en vain à se faire jour.

Toutes ces œuvres bénéficiaient d'interprétations magistrales grâce au Quatuor de Bern, aux Percussions de Strasbourg, à l'orchestre du Sudwestfunk de Baden-Baden, dirigé par Ernest Bour, sur lequel nous reviendrons.

JACQUES LONCHAMPT.

Cinéma

« ROULETTE CHINOISE » de Rainer Werner Fassbinder

Cela commence comme un drame mondain, vaguement vaudevillesque. Monsieur dit qu'il part pour Oslo. Madame doit également s'absenter. En réalité, monsieur rejoint sa belle amie et l'emmène dans son château-résidence secondaire. Catastrophe : madame est déjà là, enlacée sur le tapis avec le secrétaire de monsieur.

Ces gens sont très riches (Porsche, Mercedes, et ce château pour abriter leurs fredaines). Ils savent vivre. La découverte du double adultère ne provoque aucun drame. On fait les présentations et l'on décide de continuer à quatre le week-end prévu pour deux.

Où Fassbinder veut-il en venir ? La question se pose pendant le premier tiers du film. Cependant, un personnage, jusque-là resté dans l'ombre, éclipse soudain les autres : Angéla, la fille du couple désuni. Elle a une douzaine d'années. Elle est infirme. La voilà qui débarque au château, escortée de sa gouvernante. Nous apprenons que c'est elle qui a manigancé l'insolite confrontation.

Qui est Angéla ? Une enfant qui voit clair, qui juge et qui souffre. Elle sait que ses parents ne l'aiment pas, ne l'aiment plus, à cause de son infirmité. Elle sait aussi que cette infirmité est le prétexte qu'ils invoquent pour expliquer (excuser) le gâchis de leur existence. Elle leur sert en quelque sorte d'alibi.

Le soir du second jour, au terme d'un dîner, Angéla propose de jouer à la « roulette chinoise » (le jeu consiste à décrire un homme ou une femme en l'assimilant à un objet, à un animal, à une fleur, etc.). Questions et réponses s'enchevêtrent. Très vite l'atmosphère s'alourdit, la tension monte. Plus le portrait de la personne dont on recherche l'identité se précise, plus l'inconnu fait figure d'accusé, de coupable. Le jeu devient réquisitoire, exorcisme. C'est Angéla qui porte les coups les plus féroces. C'est elle qui cerne de plus près celui (ou celle) qu'elle veut débusquer.

Le film n'existe que pour cette longue séquence. Mais cette séquence justifie le film. Réalisateur souvent malhabile, Fassbinder la dirige avec une maîtrise étonnante. L'utilisation de l'espace (un vaste salon quadrillé par des meubles « design » et des vitrines transparentes), la fluidité de la mise en scène, les mouvements de la caméra (cette danse du scalp qui traque les personnages, les isole, les piège, les oblige à révéler leurs rancœurs, leurs haines et leurs frayeurs), le rythme du montage, la musique elle-même, tout concourt à transformer le psychodrame en une terrible mise à mort.

Vernis qui craque, masques qui tombent, ce microcosme familial n'est-il pas le reflet d'une certaine société allemande ? Fassbinder le laisse parfois entendre. Quoi qu'il en soit, au premier comme au second degré, le grouillement de ce nœud de vipères a quelque chose de fascinant. Rien de plus pessimiste, de plus désespéré. Mais le talent de l'auteur s'impose. *Roulette chinoise* est un des meilleurs films de Fassbinder.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Quintette, Elysées - Lincoln, Juillet-Bastille (v. o.).

En bref

Cinéma

● « ALAMO » EN SPACIOVISION. — Broadway, 18, rue de Passy, Paris-16ᵉ (v.o.).

John Wayne revient dans le rôle de Davy Crockett, John Wayne revient dans *Alamo*. Ce film, qu'il réalisa lui-même (1960) pour raconter la lutte héroïque d'un groupe de Texans, résistant, jusqu'à la mort, aux troupes mexicaines du général-dictateur Santa Anna, dans le fort Alamo, en 1836, est repris au Broadway, salle de quatre cent soixante places, entièrement rénovée.

Là, Reynald Bassi, qui avait déjà relancé avec succès le Kinopanorama, inaugure un nouveau procédé technique : la Spaciovision. L'écran du Broadway, constitué de mille quatre cent vingts bandelettes, est incurvé à partir de sa base, jusqu'à former, à son sommet, un demi-cercle de 13 mètres de diamètre. Cette surface non plane est réglée dans l'espace de manière que se crée, à la projection, l'illusion non du relief, mais de la profondeur. Le son est commandé de la salle même, sur un clavier, pour équilibrer les sources sonores. Tous les films peuvent se prêter à la Spaciovision. Reynald Bassi veut rendre sa pleine qualité de spectacle au cinéma actuellement desservis — dans les mini-salles — par des conditions de projection souvent défectueuses ou approximatives. *Alamo*, avec ses grandioses scènes de bataille, est un film idéal pour la Spaciovision, mais des œuvres intimistes pourraient prendre, de la même façon, un nouvel éclat.

JACQUES SICLIER.

Variétés

● DIMITRI. — Théâtre de la Ville, 18 h. 30.

Il y a peut-être des gens qui ont gardé une âme d'enfant, encore que ce ne soit pas certain. Les spectateurs du Théâtre de la Ville, qui font un triomphe quotidien au clown Dimitri n'ont pas vraiment ces yeux qui brillent, avec au fond un plaisir si vif. Des gosses comme ça, qui jubilent, il en vient beaucoup pour Dimitri, mais les adultes les font taire, on n'est pas au cirque et Dimitri est plus qu'un clown, on écoute son silence et c'est un rire de l'âme, uniquement.

Parce qu'il est de cette race qui entretient de drôles de rapports avec la réalité (détournement progressif d'un objet, réification des sons), Dimitri plaît quelquefois à ceux qui ont le sens de l'humour. Mais il reste un clown et c'est une forme de comique qui s'adresse à la spontanéité. De même que son aisance et sa technique, qui sont incroyables, relèvent de la magie avec ce qu'elle secrète d'ennui. Dans une arabesque un peu lente et mélancolique, Dimitri aligne ses tours, attrappe au vol une toux, un rire aigu dans la salle, c'est un clown-acrobate, un clown musical, et des classes entières viennent lui faire fête.

CLAIRE DEVARRIEUX.

Disques

● HAYDN PAR BARENBOIM. — (Trois disques EMI, 167-02751/53.)

Haydn est actuellement une providence pour les producteurs de disques et les versions de ses symphonies sortent par dizaines. Sans prétendre établir des comparaisons qu'on trouvera dans les revues de disques spécialisées (*Diapason* et *Harmonie*), signalons les excellents enregistrements de Daniel Barenboïm avec l'English Chamber Orchestra, instrument idéal pour cette musique si alerte, d'une vitalité indomptable, si bien circonscrite dans une forme toujours parfaite, ingénieuse et spirituelle.

Le souffle préromantique, très « Sturm und Drang », dans les *Symphonies n° 44 « Funèbre » et n° 49 « la Passion »* (DG, 2530.708), leur convient aussi bien que le robuste équilibre, le lyrisme rayonnant des symphonies écrites sur commande de la « Loge olympique de Paris » (nᵒˢ 82 à 87 : *l'Ours, la Poule, la Reine, etc.*) à qui nous devons donc cette source inépuisable d'optimisme pour éclairer nos journées. L'activité débordante et l'instinct musical de Barenboïm y font merveille (trois disques EMI, 167-02751/53).

J. L.

Petites nouvelles

■ La Coopérative des cinéastes (42, rue de l'Ouest, 75014 Paris) organise, les 5 et 12 avril, des projections de films de Pascal Kane, Jean Pascal, Martine Rousset, Ahmet Kut et d'autres jeunes réalisateurs, au cinéma l'Ouvertür, 21, rue de l'Ouest, à 20 heures.

■ Le compositeur et musicologue ukrainien Lev N. Revoutski vient de mourir. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans. Auteur de symphonies et de concertos, il avait notamment écrit des arrangements à l'opéra de Lyssenko « Tarass Boulba ».

■ Les problèmes de formation à l'administration des affaires culturelles ont fait l'objet, pour la première fois, d'un séminaire international organisé par la commission française pour l'Unesco, qui a réuni, du 14 au 28 mars, successivement à Paris, Grenoble, Villeneuve-lès-Avignon, Saint-Maximin et Nice, les représentants de vingt-huit pays d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe. Les participants ont estimé que l'importance de la culture comme « composante fondamentale du développement » rend désormais nécessaire une nouvelle formation des administrateurs, qui doit s'appliquer à tous les secteurs de la vie publique et non au seul secteur dit « culturel ».

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 19 h. 30 : Pelléas et Mélisande.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Partage de midi.
Nouveau Carré, 20 h. 30 : Initiation aux arts techniques du cinéma.

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
La Conciergerie, 20 h. 30 : la Religieuse.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Une femme presque fidèle.
La Lisière, 20 h. 45 : la Double Inconstance.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Nashville, 20 h. 30 : la Barre.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Strass.
Récamier, 20 h. 30 : Phèdre.
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : Dernier bal.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.

Les cafés-théâtres

Ivry, Salle des conférences, 20 h. 30 : Iphigénie Hôtel.
Au Bec fin, 20 h. 15 : Deux nanas dans le folklo ; 21 h. 30 : la Collection ; 22 h. 45 : la Pluie en sens inverse.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Etrange pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Gros câlin.
Café d'Edgar, 21 h. : Jean-Marc Thibault ; 22 h. 30 : Je vote pour moi. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Le Fanal-aux-Halles, 20 h. 15 : le Président.
Théâtre du Marais, 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Napoléon lave plus blanc.

Les comédies musicales

Marigny, 21 h. : Nini la Chance.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R.P.R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

Les concerts

Radio-France, 20 h. 30 : Musique de chambre ; M. Freyhan, piano ; J.-P. Brosse, clavecin ; A.-M. Miranda, soprano, et le Quatuor des percussions de Paris (Roussel, Beethoven, Saguer).
Centre Georges-Pompidou, 20 h. 30 : Solistes de l'Ensemble intercontemporain, dir. V. Globokar (Laboratorium, de Globokar).
Théâtre Mouffetard, 21 h. : « It » musique électronique.

La danse

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ballets de Changhaï.

Lundi 4 avril

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Calypso, 17e (754-10-68).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
ARMAGUEDON (Fr.) (*) A.B.C., 2e (236-55-54), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Caravelle, 18e (387-50-70).
AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Diderot, 12e (343-19-29).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70).
BEHINDERT (Ang.-All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
BILITIS (Fr.) (**) . Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71), France-Elysées, 8e (723-71-11), Haussmann, 9e (770-47-55), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33)
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CHEWING GUM RALLYE (A., v.o.) : Studio J-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
CINE FOLLIES (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
COMME SUR DES ROULETTES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
DERSOU OUZALA (Soviét.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.o.-v.f. : Les Templiers, 4e (272-94-56) ; v.f. . Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33)
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf 8e (225-47-18) : Calypso, 17e (754-10-68)
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
DE SOL A SOL (Port., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
DROLES DE ZEBRES (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) : George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
ENQUETE SUR LA SEXUALITE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), du L. au V., à 18 h.
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais 4e (278-47-86).
LES EXTRA-TERRESTRES (All., v.f.) : Lord-Byron, 8e (225-03-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) Le Seine, 5e (325-95.99)
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) · U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LACHE-MOI LES BASKETS (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LAST FREE RIDE (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MARATHON MAN (A.), v.o. : Elysées Point Show 8e (225-67-29).
1900 (It.), 2e partie (**), v.o.-v.f. : les Templiers, 4e (272-94-56).
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
NETWORK (A.), v.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Cps-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
NOUA (Alg.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR (Alg.), v.o. : St-Séverin, 5e (033-50-91) : Olympic, 14e (542-67-42).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It.), v.o. : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
NUIT D'OR (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Murat, 16e (288-99-75).
PAROLE D'HOMME (A.), v.o. : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LES PASSAGERS (Fr.) (*) : Montparnasse, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) jusqu'à 20 h., Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88)
LE PAYS BLEU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Impérial, 2e (742-72-52), Concorde, 8e (359-92-84), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., v. angl.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
POURQUOI (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE PRETE-NOM (A.) (v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
PROVIDENCE (Fr.) (v. ang.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), La Pagode, 7e (705-12-15), Biarritz, 8e (723-69-23).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A.) (v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Bosquet, 7e (551-44-11), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Les Nations, 12e (343-04-67), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
RENE LA CANNE (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
REGG'S AND BACON (A.) (v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86)
SALO (It.) (**) v.o. · Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SCRIM (Holl.) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SEBASTIANE (Ang.) (**) v. latine : Marotte, 2e (233-32-79), Racine, 6e (633-43-71), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Biarritz, 8e (723-69-23).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33), Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sauf mardi soir et samedi, à 17 h.)
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) (*) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Concorde, 8e (359-92-84), Lumière, 8e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND, film américain de Richard Patterson ; v.o : Studio des Ursulines (5e) (033-39-19), Biarritz (8e) (723-69-23) ; v.f. : Bonaparte (6e) (326-12-12), Caméo (9e) (770-20-89)
PIEDRA LIBRE, film argentin de Leopoldo Torre Nilson ; v.o. : Olympic-Entrepôt (14e) (542-67-42)
ROCKY, film américain de John Avildsen (v.o.) : Quartier latin (5e) (326-84-65), Dragon (6e) (548-54-74), Colisée (8e) (359-29-46) ; v.f : Français (9e) (770-33-88), Gaumont-Sud (14e) (331-51-16), Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13), Clichy-Pathé (18e) (522-37-41), Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74).
LE COUPLE TEMOIN, film franco-suisse de William Klein ; Studio Logos (5e) (033-26-42) U.G.C.-Marbeuf (8e) (225-47-19)
LIP 73-74, film collectif français : La Pagode (7e) (705-12-15)
DIS BONJOUR A LA DAME, film français de Michel Gérard . Capri (2e) (508-11-69), Ermitage (8e) (359-15-71), Paramount-Opéra (9e) (073-34-37), Liberté (12e) (343-01-59), Paramount-Galaxie (13e) (580-18-03), Paramount-Montparnasse (14e) (326-22-17), Convention Saint-Charles (15e) (579-33-00) ; Paramount-Maillot (17e) (758-24-24), Paramount-Montmartre (18e) (606-34-25)
LA ROULETTE CHINOISE, film allemand de Rainer Werner Fassbinder ; v.o. : Quintette (5e) (033-35-40), Elysées-Lincoln (8e) 359-36-14), 14-Juillet-Bastille (11e) (357-90-81)
PICNIC AT HANGING ROCK, film australien de Peter Weir : v.o Saint-Germain-Village (5e) (633-87-59), 14-Juillet-Parnasse (6e) (326-58-00), Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14), 14-Juillet-Bastille (11e) (357-90-81)
UNE FILLE POUR LE DIABLE, film américain de Peter Sykes (**) ; v.o. : Cluny-Palace (5e) (033-07-76), Balzac (8e) (359-52-70) ; v.f : Maxéville (9e) (770-72-86), Athéna (12e) (343-07-48), Fauvette (13e) (331-56-86), Cambronne (15e) (734-42-96), Clichy-Pathé (18e) (522-37-41)

Les festivals

30 ANS DE CINEMA ALBANAIS (v.o.), Studio Gît-le-Cœur (6e) (326-80-25) : l'Opération feu.
HISTOIRE ET CINEMA CONTEMPORAIN (v.o.), Olympic (14e) (542-67-42) : les Camisards.
FELLINI (v.o.), Studio des Acacias (17e) (754-97-83), 14 h. : Huit et demi ; 16 h 30 . les Clowns ; 18 h. : Fellini-Roma ; 20 h. : Amarcord ; 22 h . Satyricon ; 24 h. : les Nuits de Cabiria
ROBERT REDFORD (v.o.), Boîte à films (17e) (754-51-50), 15 h. 30 : Nos plus belles années ; 19 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 21 h. 30 : les Trois Jours du Condor
DUSTIN HOFFMANN (v.o.), Boîte à Films (17e), 18 h. : Macadam cowboy ; 20 h : Little Big Man (v.f.).
CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Gaumont-Madeleine (8e) (073-56-03), à partir de 20 h. : Quand vint septembre.
CINEMA DIFFERENT (v.o.), Boîte à Films (17e), 13 h : Easy Rider ; 17 h. 15 : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise.
MEL BROOKS (v.o), Boîte à Films (17e), 14 h. 30 : Le shérif est en prison ; 16 h. 15 : la Dernière Folie de Mel Brooks.
BRANDO/NICHOLSON (v.o.), Action La Fayette (9e) (878-80-50) : l'Ouragan de la vengeance.

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h. 45.
CLEO DE 5 A 7 (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 12 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 0 h. 15 (sf D., L., mar.). Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h. 20.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 20 h. et 22 h 15.
CUL-DE-SAC (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er, à 12 h. (sf D.).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h. 10.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h. 30
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 20 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 13 h. 15 (sf D.).
MASH (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
LA MEDECINE DES RICHES CHEZ LES PAUVRES (Fr.) : Palais des Arts, 3e, à 12 h.
MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h. 20.
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), le 5, à 21 h.
LE MANUSCRIT TROUVE A SARAGOSSE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e, à 17 h. 45.
ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 14 h. 15 et 16 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 13 h.
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
YELLOW SUB-MARINE (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.

SCIENCES

Les boues métallifères de la mer Rouge sont-elles exploitables ?

Un contrat entre la Red Sea Commission (regroupant le Soudan et l'Arabie Saoudite) et la compagnie Argas (« joint-venture » entre la société saoudienne Petromin et la Compagnie générale de géophysique) vient d'être signé à Paris. Le but de ce contrat d'une trentaine de millions de francs : identifier et déterminer avec le maximum de précision possible les conditions dans lesquelles les opérations d'extraction des dépôts métallifères de la mer Rouge pourraient être réalisées.

Depuis une quinzaine d'années, près d'une vingtaine de fosses « anormales » ont, en effet, été repérées au milieu de la mer Rouge. Ces fosses profondes de 2 000 à 2 500 mètres sont remplies de saumures chaudes (50 °C à 60 °C) et, surtout dans leurs parties basses, de boues métallifères. La fosse la mieux connue — celle que se propose d'étudier Argas — est celle de l'Atlantis-II (nom du navire océanographique américain qui a été le premier à la détecter). Ces boues sont composées pour l'essentiel d'eau et de sel. Mais elles contiennent de 7 à 15 % de sulfures métalliques (6 % de zinc, moins de 1 % de cuivre, 115 à 150 parties par million d'argent et autant de cadmium, le reste, c'est-à-dire la plus grande partie, consistant en fer et en manganèse). D'après les informations actuelles, on pense que la fosse de l'Atlantis-II pourrait contenir 40 millions de tonnes de métaux et peut-être même 80 à 100 millions de tonnes.

Déjà la Compagnie générale de géophysique (C.G.G.) qui est opérateur d'Argas a fait, en 1976, de longues reconnaissances sismiques et aéromagnétiques. Le Bureau de recherches géologiques et minières, conseil de la Red Sea Commission, supervise tous les travaux que font en mer Rouge, entre les 18e et 24e parallèles, Argas-C.G.G. et la société allemande Preussag, et participe à l'élaboration de tous les contrats. En 1977, la C.G.G. va plus spécialement étudier la houle, les courants, les données météorologiques et océanographiques. Dans le même temps, Preussag, qui a conclu en septembre 1976 un contrat de 25 millions de dollars (125 millions de francs), essaiera de mesurer les courants dans la fosse elle-même.

D'après les données actuelles, on pense que la formation de ces boues métallifères est liée aux phénomènes qui se produisent dans le *rift* central de la mer Rouge. Le *rift* est la fracture de la croûte océanique par laquelle se met en place le matériau constitutif de cette croûte. Il est donc le siège d'importants phénomènes volcaniques. On pense aussi que ces boues sont un gisement métallifère en formation, et il serait logique d'en trouver dans d'autres portions du *rift* qui serpente sur quelque 50 000 kilomètres sous tous les océans.

Y. R.

UN SUÉDOIS ET DES JAPONAIS SE PARTAGENT LE PRIX DE L'INSTITUT DE LA VIE

Le prix de l'Institut de la vie (Fondation E.D.F.), d'un montant de 300 000 F, a été partagé entre une équipe de chercheurs japonais représentée par M. Makio Uchida et un chimiste suédois, M. Sören Jensen. Le jury international de cinquante-trois membres, présidé par le prix Nobel de physique Louis Neel, a couronné les Japonais pour leurs travaux sur le rôle toxique du méthyl mercure, cause de la maladie de Minamata. Il a récompensé M. Jensen pour des travaux sur les polychlorobiphényles (P.C.B.). Ces dérivés organiques ont de nombreux emplois : peintures, lubrifiants, caoutchoucs. Mais ils sont solubles dans les graisses et ne sont pas biodégradables. Aussi s'accumulent-ils dans la nature et contaminent-ils les chaînes alimentaires.

AUTOMOBILE

Fiat 132 « 2000 » : la voie de la raison

La 132 « 2000 » présentée au Salon de Genève (*le Monde* du 18 mars) sera commercialisée en France à l'automne. Elle est la dernière touche portée par Fiat à sa nouvelle image de marque. Tous les modèles précédant la 131 sont rénovés (la 127 suivra, le mois prochain), désormais moins axés sur les performances mais plus sobres et plus durables, en attendant, l'an prochain, une génération de véhicules entièrement nouveaux.

La 130, berline de prestige, n'étant plus fabriquée, la nouvelle 132 devient le fleuron de la marque. Jusqu'ici un peu négligé, le modèle va devoir affronter une concurrence sévère sur les marchés européens. Pour le rendre attrayant, Turin n'a pas lésiné sur les moyens : allumage électronique, glaces électriques, servo-direction à assistance variable, volant réglable, etc. La 132 est même la première voiture à être équipée (en option) des nouveaux pneus Michelin TRX à jantes spéciales.

L'adoption, dans quelques mois, d'un gros moteur diesel produit par Renault, Fiat et Alfa Romeo a conduit à un renforcement de la partie antérieure. L'ensemble de la structure a été modifiée et la sécurité passive obtenue peut être comparée à celle des meilleures réalisations de l'Europe du Nord. L'habitacle lui-même, entièrement nouveau, est un modèle du genre : mousse et matières souples, pare-soleil en plastique foncé escamotables dans le pavillon, protection des passagers avant contre la projection brutale des passagers arrière, moquette ignifugée, etc. A noter également de vrais pare-chocs latéraux en caoutchouc armé pour les petits chocs urbains.

Côté sécurité active, quelques progrès : une douceur de conduite exceptionnelle, grâce à la direction assistée (remarquable) et à la réduction des efforts sur les pédales de frein et d'embrayage. Et un freinage puissant et bien en ligne.

Le nouveau moteur 11 CV de 2 litres (le même bloc que celui de la Lancia Beta) a une puissance comparable à celle de l'ancienne 1 800, mais il gagne suffisamment de couple, 15 mKg entre 2 000 et 5 200 tours-minute (Lancia et Alfa-Romeo arrivent à 16 mKg aux mêmes régimes...), pour que l'allongement de la transmission soit possible. La solution est désormais connue, c'est celle de la R5 GTL et de la nouvelle 128. Mais, dans le cas de la 132, le résultat nous a un peu déçu : cette grande berline luxueuse et silencieuse a perdu toute vivacité sur les deux derniers rapports (quatrième et cinquième vitesse), et le gain en consommation nous semble illusoire, dans la mesure où tout conducteur « traditionnel » sera tenté d'utiliser largement les rapports intermédiaires. La tenue de route, enfin, reste survireuse. Mais ce défaut ne sera perceptible qu'à vive allure par les amateurs de performances, auxquels la 132 n'est pas destinée.

Fiat a réagi très vite, en adaptant ses modèles aux impératifs de l'époque : la sécurité, le confort et l'économie d'utilisation sont maintenant des préoccupations majeures. En trois ans, l'image de marque de Turin a changé. C'était la voie de la raison. Mais la mentalité et le style de conduite de la clientèle ont-ils progressé aussi vite ?

MICHEL BERNARD.

★ Prix : actuellement 6 millions de lires en Italie (environ 34 000 F). Consommations à vitesses constantes : 7,5 litres à 90 kilomètres-heure et 9,5 litres à 120 kilomètres-heure.

● *Le gouvernement britannique* a débloqué récemment 30 millions de livres pour British Leyland. Cette somme est la dernière tranche de la subvention de 100 millions de livres que l'Etat avait décidé d'acorder à la firme automobile l'été dernier.

Le financement de British Leyland avait été remis en question par le gouvernement et l'Agence nationale des entreprises (NEB), qui détient 95 % des actions de la firme, à la suite de la grève sauvage de trois mille outilleurs. La grève s'est terminée le 21 mars. — (*A.F.P.*)

● *Une Ford Fiesta « affaires »*, assujettie à la T.V.A. de 17,6 % récupérable, est désormais commercialisée. Utilisant de l'essence ordinaire, cette trois portes, deux places de 5 CV a une charge utile de 350 kilogrammes pour un volume utile de 1 mètre cube. Garantie un an sans limitation de kilométrage, elle est vendue 18 522 F T.T.C.

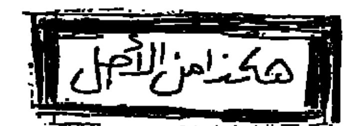
PRESSE

LE RACHAT DE « L'EXPRESS » INQUIÈTE M. DEBRÉ

Dans une question écrite posée au premier ministre, M. Michel Debré, député (R.P.R.) de la Réunion, lui demande s'il a l'intention *« de refuser toute mesure, fût-elle d'inspiration communautaire, qui aboutirait, en fait ou en droit, à abroger ou à modifier l'ordonnance du 26 août 1944, interdisant toute prise de participation étrangère dans les sociétés de presse »*.

M. Debré demande à ce propos à M. Barre *« s'il estime que la récente acquisition indirecte d'un hebdomadaire politique de grand tirage* (1) *et les projets de rachat d'autres organes de la presse périodique par des groupes étrangers, notamment allemands, sont conformes aux conditions et à l'esprit de l'ordonnance de 1944 »*.

(1) N.D.L.R. — L'ancien premier ministre fait allusion à la vente d'une partie du capital de l'hebdomadaire « l'Express » à M. Goldsmith, homme d'affaires britannique.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03





emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

Le Monde
INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs dans la recherche d'un emploi, nous publierons à cet emplacement chaque lundi et mardi des informations pratiques. Elles devront être, bien entendu, adaptées par chacun à sa situation particulière.

LETTRE DE CANDIDATURE Nº 1

La lettre de candidature n'est pas un simple résumé de votre curriculum vitae.

Elle doit non seulement susciter chez votre correspondant un intérêt pour la lecture du curriculum vitae mais aussi provoquer un entretien.

Elle apporte un éclairage particulier sur vos motivations et sur les aspects de votre expérience professionnelle qui sont en relation avec le poste à pourvoir.

Ecrite de préférence sur du papier blanc, cette lettre ne sera pas trop longue, deux pages manuscrites seront un grand maximum.

Une mauvaise présentation sera un handicap rédhibitoire. Les phrases seront concises, vous éviterez le style commercial conventionnel tel que « faisant suite à... », « j'ai l'honneur de... », qui risquerait de banaliser votre candidature.

Au cours du tri des candidatures, la lettre peut être séparée du curriculum vitae : mentionnez vos nom, prénom, adresse et téléphone en caractères d'imprimerie.

Le responsable du recrutement ayant peut-être fait insérer plusieurs annonces à la même époque et dans plusieurs supports, vous pouvez rappeler le journal et la date de parution.

La référence sera indiquée dans la lettre et sur l'enveloppe, le tri en sera facilité.

Ne joignez de photographie que si elle vous est demandée, en notant votre nom au dos.



emplois internationaux emplois internationaux

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Des postes de lecteurs, de professeurs et de traducteurs sont offerts dans les universités d'Alger, Oran, Constantine et Annaba à des Enseignants de nationalité :

- Allemande
- Britannique / Irlandaise
- Espagnole
- Italienne

dans les domaines suivants :

- Langue
- Littérature
- Civilisation
- Langue technique

Les dossiers de candidatures doivent comporter un curriculum vitae détaillé et seront adressés à :

M. le Sous-Directeur du Personnel,
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique,
1, rue Bachir-Attar, ALGER (Algérie).

côte africaine

Une importante société industrielle et minière de plus de 6000 personnes (dont environ 1000 expatriés) développe ses activités et renforce la direction de son siège situé dans la capitale (bord de mer). Elle recherche pour sa direction économique et financière

[illegible]

Numéro deux au sein de la direction financière, il aura pour mission de développer et d'animer les services comptables du siège, de coordonner la comptabilité des différentes unités, de consolider les comptes au niveau de la société. Ce poste de haut niveau implique des connaissances informatiques et juridiques en plus d'un solide bagage comptable.
Ce technicien comptable ayant occupé des fonctions opérationnelles sera avant tout un homme de gestion et de liaison, jeune diplômé HEC, Sup de Co. ou équivalent et capable d'imposer sa compétence par son sens des relations humaines. Nous assurerons les avantages habituels liés à *l'expatriation.*

Envoyer C.V., photo et lettre manuscrite sous référence 1038/M à AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris qui transmettra.

Recherchons pour ARABIE SEOUDITE

ADJOINT DIRECTEUR TRAVAUX

Le candidat doit :
— être ingénieur Civil ;
— avoir une expérience de 10 ans minimum dans le bâtiment ;
— parler obligatoirement anglais.

Envoyer C.V. sous n° 65.293, à HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

ESCOM

(ELECTRICITY SUPPLY COMMISSION)

EN AFRIQUE DU SUD

ESCOM est le plus grand complexe de production d'électricité du continent africain avec une capacité de 12.000 mégawatts.

I. — La construction de la Centrale Nucléaire de Koeberg, à 28 km au nord de Capetown, est en cours de réalisation.

L'ESCOM recherche des PHYSICIENS (MÉDECINE et PHYSIQUE NUCLÉAIRE)

Les titulaires très qualifiés seront d'abord détachés à Johannesburg. La préférence sera donnée aux candidats possédant une expérience de la protection contre les radiations et de la physique des réacteurs nucléaires, en particulier des mesures du noyau, des transferts de chaleur et des programmes d'essais.

1) - PHYSIQUE MEDICALE
2) - PHYSIQUE NUCLEAIRE

Le personnel de ces services sera concerné par tous les aspects :
1) de la physique médicale à l'intérieur de l'usine et du contrôle de l'environnement ;
2) du réacteur et de la circulation du combustible.

CONDITIONS EXIGEES :
- B. Sc.* en Technique, Médecine ou Physique, ou qualification équivalente ;
- 3 ans d'expérience dans ces domaines.

II. — La Central Generating Undertaking qui a la responsabilité de la production de 90 % de la consommation d'électricité de l'Afrique du Sud, recherche des

TECHNICIENS D'APPAREILS DE CONTROLE

Les titulaires, très qualifiés, seront chargés de l'entretien d'appareils de contrôle extrêmement sophistiqués pour les installations d'une centrale électrique avancée.

CONDITIONS EXIGEES :
- Diplôme d'Etudes Supérieures ou qualification équivalente ;
- 2 ans minimum d'expérience dans ce domaine.

III. — Le Service des Nouveaux Travaux à Johannesburg recherche :

INGÉNIEUR (PROTECTION contre l'INCENDIE)

Le titulaire sera chargé de l'étude et de l'implantation de systèmes de lutte contre le feu (fixes et mobiles) pour les centrales à charbon, nucléaires, hydrauliques et à gaz, les ateliers et magasins, les bureaux et les zones d'habitation.

CONDITIONS EXIGEES :
- B. Sc.* (Construction Mécanique) ou qualification équivalente ;
- 5 ans d'expérience dans ce domaine.

INGÉNIEUR (TRAITEMENT DES EAUX)

Le titulaire sera chargé de l'étude et de l'implantation d'usines de traitement pour l'épuration des eaux, le contrôle de l'eau de refroidissement, la déminéralisation de l'eau d'alimentation des chaudières et l'affinage pour les centrales.

CONDITIONS EXIGEES :
- B. Sc.* (Construction Mécanique ou Engineering Chimique) ou qualification équivalente ;
- l'expérience dans ce domaine sera appréciée.

ESCOM propose des carrières intéressantes, avec des perspectives de promotion régulière dans une industrie en pleine expansion.
Les avantages offerts sont notamment :
salaires compétitifs, retraite, assistance médicale, programme d'accession à la propriété avec prêts à faible taux d'intérêt, congé annuel, indemnités d'installation et allocations de voyage, assistance à l'arrivée en Afrique du Sud.

* B. Sc. = équivalent de la Licence de Sciences.

Les candidatures qui resteront confidentielles doivent être adressées par avion avec curriculum vitae détaillé et numéro de téléphone à :

PERSONNEL MANAGER, ESCOM, P.O. BOX 1091
JOHANNESBURG, RÉPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD.

(Les entretiens se dérouleront à PARIS avec des représentants d'ESCOM pendant le mois de mai 77).

Société industrielle en développement, dépendant de groupes français importants et implantés au PORTUGAL recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

de formation supérieure (Sup de Co, Expertise comptable, etc.). Agé de trente-cinq ans minimum, il doit avoir l'expérience d'une direction administrative et financière en milieu industriel et si possible directement en usine.

La connaissance du portugais est exigée. La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Il aura la responsabilité de toute la comptabilité, de la trésorerie, des plans de financement et de la facturation, ainsi que des divers services administratifs (personnel, achats, expéditions, etc.).

Le lieu de travail est en permanence au Portugal.

Il existe de réelles perspectives d'avenir sur place pour le candidat qui saura démontrer avec compétences ses qualités d'organisation.

Ecr. av. C.V. dét. et prétent. ss référ. CA 80 à



5, avenue du Puits,
06000 NICE.

IMPORTANT

Groupe Industriel Européen

recherche pour sa

Filiale Marocaine

(C.A. : 50 millions de dirhams, 600 personnes)

un

Directeur Général

Il sera chargé d'assurer d'une manière autonome, la Direction Générale de l'Entreprise et répondra de sa bonne marche devant le Président (basé en Europe), auquel il soumettra ses politiques et duquel il recevra des directives.

Ce poste ne peut convenir qu'à un

Ingénieur Diplômé X, ECP, A & M...

âgé d'au minimum 35 ans, pouvant se prévaloir d'une expérience approfondie de DIRECTION d'une entreprise industrielle.

Adresser C.V. et prétentions sous N° 3582 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne, 75008 Paris qui transmettra



emplois régionaux

DES RESPONSABILITES POUR UN DEBUTANT (HEC-ESSEC-ESCP)

Pour notre usine de Boigny près d'Orléans, nous souhaitons intégrer à une petite équipe, un débutant (homme dégagé des obligations militaires ou femme) de formation HEC, ESSEC, ESCP, pour lui confier la fonction d'

analyste budgétaire

Le candidat retenu sera rattaché directement au chef du service Budget. Analyse et contrôle de l'inventaire, prévision et contrôle de l'inventaire, prévision et contrôle des profits et pertes, élaboration et suivi du compte d'exploitation prévisionnel constituent l'essentiel de sa *mission.*
Ces responsabilités seront confiées préférentiellement à un candidat ayant une parfaite connaissance de l'anglais.
Son salaire se situera entre 5000 et 5500 francs selon la qualité de sa formation.
La lettre de candidature manuscrite accompagnée d'un c.v. est à adresser à :

IBM

Madame RAMEAU
IBM
Boîte Postale 56
45800 ST-JEAN-DE-BRAYE.

HAVAS CONTACT

Black & Decker

N° 1 MONDIAL DE L'OUTILLAGE ÉLECTROPORTATIF
recherche pour le siège du «groupe Méditerranée» basé à Lyon

1 ANALYSTE

MARKETING ET FINANCES

Il sera chargé de la tenue et de l'analyse du tableau de bord sur le plan marketing et financier, de la surveillance du niveau des stocks et il participera aux projets de développement dans le groupe.
Ce poste permettra d'acquérir une expérience internationale approfondie dans le groupe comprenant des sociétés en Grèce, Italie, Iran, Israël et Portugal.

Nous recherchons un jeune diplômé (HEC, ESC ou équivalent) parlant couramment l'anglais et libéré des obligations militaires. Une première expérience en marketing serait appréciée. Des déplacements de courte durée en Europe sont à envisager.
La rémunération sera fonction de l'expérience acquise

Écrire avec C.V. en anglais, photo et prétentions à M. Davison - BLACK et DECKER - Groupe Méditerranée - B.P. 417 - Lyon R.P. - 69218 LYON CEDEX 1.

C.I.C.O.A.M.A.
(Centre Informatique du Centre-Ouest des Assurances Mutuelles Agricoles)
recherche
UN RESPONSABLE D'ETUDES
— Diplômé de l'enseignement supérieur
— *Expérience de conception et* de mise en place de grands projets temps réel.
Le candidat retenu devra
- Animer et coordonner une équipe d'études pour la mise en œuvre d'un réseau de 70 terminaux (T.P. + D.B.).

Env. C.V., prétent. et photo à : CICOAMA (M. Antoine) rue de la Poudrière, 79009 NIORT CEDEX.

INDUSTRIE région EST
branche
BATIMENT
(technologie avancée)
recherche un
INGÉNIEUR
grande école (X, Centrale, Mines, T.P., H.E.C.) intéressé par poste d'
ADJOINT DE DIRECTION
situation d'avenir.
Ecrire 2005 BLIQUE CONSEIL, 160 avenue de Strasbourg, 54000 NANCY. T. (28) 24-51-32.

Important cabinet de conseils juridiques et fiscaux
recherche
pour département du NORD
CONSEIL FISCAL
expérimenté
CONSEIL DROIT SOCIAL
débutant.
Situation cadre assurée.
Ecr. n° T 99 532 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

RESEARCH DEVELOPMENT INDUSTRIES
recherche

CHIMISTE DOCUMENTALISTE
EXEPRIMENTE(EE)

pour rédaction courrier technique, étude législations française et étrangère, *rech. de documents (revues,* brevets) Anglais parlé et écrit. Déplacements acceptés.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à M. CARON, R.D.I. zone industrielle 28210 NOGENT-LE-ROI.

Import. complexe administratif région Loiret recherche
EMPLOYE QUALIFIE
baccalauréat, bonne formation *assurances pour poste* de responsabilité prévoyance, connaissant parfaitement bien régime maladie sécurité sociale.

Adresser C.V., photo et prét. sous n° 1 581, Péavit-Plé 100, rue de Richelieu 75002 Paris qui transmettra.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS - LEADER DANS SA BRANCHE RECHERCHE

CHEF D'EXPLOITATION

capable animer un effectif de 300 personnes environ, en assumant des responsabilités de production et d'entretien.

Poste pouvant convenir à ingénieur ayant l'habitude du commandement et de l'organisation.
Formation aux techniques du groupe assurée.

Plusieurs postes sont à pourvoir :
- ville OUEST,
- ville CENTRE-EST,
- ville SUD.

REMUNERATION :

90.000 F

Ecrire en précisant la région souhaitée s/réf. WG 426 CM, 4, rue Massenet, 75016 PARIS.



DISCRETION ABSOLUE.

GTE SYLVANIA

est l'une des principales sociétés mondiales d'électronique

Afin de poursuivre le développement des activités de notre division

COMPOSANTS DE PRECISION

située à Montville (20 kms Nord de Rouen)

Nous recherchons

DIRECTEUR COMMERCIAL

Il assumera la responsabilité :
- de la définition et du lancement des nouveaux produits,
- des ventes sur l'ensemble de l'Europe,
- de la politique commerciale à long terme de la division et de sa coordination entre l'Europe et les États-Unis.

De formation technique, le candidat retenu devra avoir plusieurs années d'expérience dans la vente internationale de connecteurs ou de composants électromécaniques.

Il devra pouvoir s'intégrer dans l'équipe d'une nouvelle division bénéficiant du support d'un groupe important.

Ses possibilités d'avenir sont liées à ses capacités personnelles d'évolution dans un groupe en expansion constante.

Anglais courant exigé - Allemand apprécié.
Déplacements très fréquents.

Si vous êtes intéressés par ce poste, contacter : Mr G. RABARON Salon des Composants Stand D74 Téléphone 579.71.89 ou adresser une lettre de candidature à :
GTE SYLVANIA B.P. 20 - 76710 MONTVILLE.

P.M.E. LYON fabrique et vente produits parfumerie dans le *circuit grande distribution* alimentaire implantation nationale

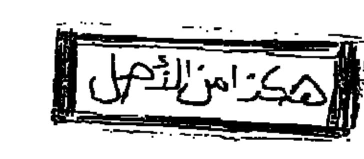
recherche

1 CAND. DESIREUX D'ENTR. DS SON EQUIPE DE DIRECT. pour lancer et développer ses ventes à l'exportation.

Le candidat 30 ans min. devra avoir nécessairement une réelle expérience de l'animation des ventes et de la gestion commerciale acquise dans la grande distribution.

— Anglais indispensable —
Adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions à : n° T 99 535 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS - LEADER DANS SON DOMAINE ET EN EXPANSION CONTINUE RECHERCHE

CHEF DE SERVICE MARKETING

formation supérieure, ayant minimum 3 ans d'expérience (études, vente ou promotion) acquise en entreprise, ayant des qualités « d'homme de terrain », concret et réalisateur.

Plusieurs postes sont à pourvoir :

- ville OUEST,
- ville CENTRE-EST.

REMUNERATION :

90.000 F

Ecrire en précisant la région souhaitée s/réf. VF 425 CM, 4, rue Massenet, 75016 PARIS.
DISCRETION ABSOLUE.

etap

AUCHAN

20 HYPERMARCHÉS - C.A. en 1976 : 4 milliards
Progression annuelle C.A. 40 % depuis 10 ans

recherche

10 RESPONSABLES COMMERCIAUX

AUTODIDACTES, JEUNES UNIVERSITAIRES OU PROFESSIONNELS DE LA DISTRIBUTION

LA FONCTION :

Assumer la responsabilité d'une partie du magasin ou d'un service du magasin, c'est-à-dire

- définition et application de sa politique commerciale ;
- fixation de ses objectifs commerciaux et de rentabilité (C.A., marge, frais) ;
- embauche et formation de son personnel.

L'HOMME :

Il devra :

- être commerçant, c'est-à-dire savoir bien acheter, bien vendre les gammes de produits qu'il aura définies ;
- être meneur d'hommes, c'est-à-dire former, animer et dynamiser son équipe ;
- être gestionnaire de ses produits ;
- avoir une intelligence au service du concret.

Vous serez jugé sur la réalisation de vos objectifs.

Votre évolution et votre promotion seront directement liées à votre efficacité individuelle.

- Si la distribution moderne vous intéresse ;
- Si vous recherchez un métier vivant et passionnant ;
- Si vous voulez prendre des responsabilités.

Ecrivez-nous en joignant C.V. détaillé, photo et prétentions
C. DUBRULLE Directeur Régional
AUCHAN, 200, rue de la Recherche
59650 - VILLENEUVE-D'ASCQ
F. LECLERCQ AUCHAN, rue de la Mouchetière
45140 - SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS - LEADER DANS SA BRANCHE ET EN EXPANSION CONTINUE

recherche

DIRECTEUR DE FILIALE

capable diriger une unité de 300 personnes environ, en assumant des responsabilités de commandement, de gestion, de relations extérieures.

Ce poste peut convenir à un candidat formation supérieure ayant une expérience professionnelle impliquant animation d'effectifs importants et gestion.

Poste ville province NORD.
Rémunération : **110.000 F**

Ecrire sous référ. ND 431 CM 4, rue Massenet 75016 PARIS
DISCRETION ABSOLUE.

etap

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉCANIQUE
GRANDE SÉRIE
REGION OUEST
recherche

INGÉNIEUR PRODUCTION

ayant de solides connaissances et une expérience de plusieurs années en gestion de production. Possibilité d'évolution.

Adresser C.V. man. photo et prét. ss réf. 1.647 à : INTER P.A. B.P. 508, 75066 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

ORGANISME
SEMI-PUBLIC TOURISME
OUEST DE LA FRANCE
recherche

ASSISTANT TECHNIQUE

Allemand courant indispensable, formation universitaire, expérience tourisme rural ou agence de voyage appréciée.

Ecrire avec C.V. et prétentions, n° T 99.196 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

analyste informatique débutant

BSN-Gervais Danone recherche pour la Direction Informatique de sa Branche Emballage, un analyste programmeur.

Il devra étudier, réaliser, mettre en place et maintenir tout ou partie de projets informatiques relevant d'applications de gestion.

Ce poste est à pourvoir à Lyon-Villeurbanne.

Il peut convenir à un ingénieur option informatique, débutant, et disposant d'une bonne culture économique.

Anglais lu indispensable.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. D 08, à Daniel Hardouin. BSN-Gervais Danone, 7, rue de Téhéran 75008 Paris

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

Fournisseur du second œuvre, du bâtiment et de l'industrie de l'aménagement du foyer, nous tenons sur le marché une place de leader.

Aussi pour gérer et animer le fonctionnement et le développement de notre outil de production (140 personnes) nous recherchons :

UN DIRECTEUR TECHNIQUE

Il sera responsable :

- de l'organisation et de la gestion des ateliers,
- des objectifs quantitatifs et qualitatifs de production,
- du respect des coûts, des stocks, des délais,
- des structures "Personnel".

Enfin, il participera de très près, avec la Direction Générale, à la recherche et à l'élaboration de produits nouveaux.

Une expérience de la fonction dans une PME est indispensable. Une formation technique supérieure (A.M., I.C.A.M., C.N.A.M.) sera appréciée.

Salaire de départ non inférieur à 80 000 F/an.
Résidence à prévoir : agréable préfecture de l'Est.

DOCUMENTATION SUR POSTE AUX CANDIDATS PRESELECTIONNES

FRANCE MARKETING Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, Salaire actuel et photo (ret.) ss réf. 204 54, r. des Petites Écuries, 75010 PARIS

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

Que penseriez-vous d'un poste de

directeur général adjoint

Nous pouvons vous définir son profil en 4 points :

- posséder une expérience concrète de l'animation des hommes,
- être un négociateur habile et tenace,
- connaître et maîtriser la gestion de l'entreprise,
- vouloir retourner chez vous en Corse et y habiter.

C'est avant tout l'Homme qui nous intéresse.

Salaire 140/180 000 F an.

Écrire sous référence 318-M à
INTER SERVICES CONSEIL
34 Cours Gouffé - 13006 Marseille

Région SUD-OUEST - Société de BIJOUTERIE
recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

expérimenté, compétent dans les domaines administratifs et commerciaux, disposant d'une formation en matière de bijouterie.

Adr. lettre man., C.V. et photo sous n° T 99.548 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER DU LOIRET
recherche

DÉMARCHEURS

- Agés de 20 ans au moins ;
- Libérés des obligations militaires ;
- Bac souhaité ;
- Titulaire du permis V.L. ;
- Expérience dans établissem. financier appréciée.

QUALITES DEMANDEES :

- Goûts du contact ;
- Dynamisme ;
- Disponibilité ;
- Forte motivation commerciale ;
- Excellente présentation.

AVANTAGES SOCIAUX :

13e mois + primes importantes - Rémunération selon compétence - Retraite complémentaire - Mutuelle - Formation assurée.

Adresser curr. vitae et photo à HAVAS ORLEANS, No 202 494, qui transmettra.

N.V. SCHLEGEL
IMPORTANTE USINE
spécialisée dans les produits du bâtiment
recherche

VENDEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

EXPERIMENTES

- Age minimum : 28 ans.
- Résidence : Lyon et Toulouse.
- Anglais indispensable.
- Possédant voiture. Prévoir déplacements 5 jours par semaine.

Appointements élevés en fonction des capacités. 13e mois.

Envoyer C.V. à N.V. Schlegel S.A., 140/3, bd Lambermont, B-1030 Bruxelles, Belgique.

---

offres d'emploi

RESPONSABLE

CONTROLE DE GESTION

secteur mécanique

Vous avez une formation supérieure de gestion et possédez de solides compétences comptables (niveau D.E.C.S.).

Vous cherchez à valoriser votre expérience de 4 à 5 ans dans le domaine du contrôle de gestion, si possible dans une société industrielle.
Vous pratiquez couramment l'anglais pour l'avoir utilisé professionnellement.

Vous vous sentez capable d'animer maintenant une petite équipe de spécialistes chargés du CONTROLE de la GESTION des FONCTIONS ADMINISTRATIVES d'un GROUPE et de la CONSOLIDATION de ses PREVISIONS.

Nous vous offrons la possibilité d'une carrière dans le cadre d'un *groupe multinational*, leader dans son domaine d'activité, dont le siège est situé proche banlieue Parisienne.

Adr. C.V. et prétent. sous la référ. 12.068 M à : *HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.*

L'UNION DES CAISSES DE MUTUALITE AGRICOLE DE PERPIGNAN

recherche
pour son service Informatique

- équipé actuellement d'un IBM 3/10,
- susceptible d'évoluer très prochainement vers un IBM 3/15.

UN ANALYSTE

- Diplômé d'études supérieures si possible (ingénieur, maîtrise d'informatique ou niveau équivalent, etc.) ;
- Ayant une bonne pratique de plusieurs langages de programmation et notamment du GAP II ;
- Ayant une expérience de plusieurs années de télétraitement et de gestion des bases de données ;
- En outre, ayant le sens des contacts et la capacité d'animer une équipe de programmation.

Au salaire de départ, de l'ordre de 60.000 F par an, s'ajouteront d'importants avantages sociaux.

Adresser C.V. à M. le Directeur général de l'Union des Caisses de Mutualité Agricole des P.-O., rue Joseph-Sauvy - B.P. 946, 66020 PERPIGNAN.

CHAMBRE RÉGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Située à 120 kilomètres de Paris, recherche

UN ASSISTANT A L'INDUSTRIE

Réf. 2.857

Chargé de l'Assistance Générale aux P.M.I. sur les plans gestion et technique.

Le candidat aura une formation d'Ingénieur complétée par des études de gestion et de marketing, et une expérience de 5 ans dans l'Industrie.

Adr. lettre man., C.V. détaillé avec prét. et photo à 2, rue Thimonier - 75009 PARIS

CABINET R. & A. OPPERT
Conseil en recrutement de personnel

ORGANISME ADMINISTRATIF PARISIEN
recherche

Jne INGÉNIEUR INFORMATICIEN

- Ayant connaissance informatique documentaire et réseau télé-informatique.
- Bonne connaissance de l'anglais.
- Aimant contacts humains et travail en équipe.

Envoyer C.V., photo et prétentions, n° T 99524 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LE GROUPE C.I.L. A RENNES
recrute

LE CHEF COMPTABLE

de ses sociétés de construction

Sa mission :

- comptabilité générale, bilan compris,
- établissement et surveillance des prix de revient,
- comptabilité par programme immobilier,
- trésorerie.

Son profil :

- DECS ou équivalent.
- Expérience comptable de 5 à 10 ans.
- Connaissances en informatique et fiscalité immobilière, appréciées.

Écrire avec C.V., prét., photo sous référence 74.140 à :

GANIDE 19, rue de Montmorency 75003 PARIS
64, rue Le Dantec - 35100 RENNES

bleu

SOCIETE INDUSTRIE PETROLE
recherche pour son réseau commercial région SUD-EST

cadre technico-commercial

ayant esprit d'initiative, sens des responsabilités, bon contact humain, expérience de terrain 5 ans minimum.

FORMATION : Technicien Supérieur intéressé par les problèmes d'application thermique et traitement de l'énergie.

Indemnisation des frais et régime voiture attractif.

Envoyer C.V. manuscrit, photo, références et prétentions à No 6212 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

S.A. COMEVER
rech. pour son usine située à 15 km de GRENOBLE

CHEF COMPTABLE SERVICE EXPORTATION

de formation supérieure Administrative et Comptable, familiarisé avec les problèmes EXPORT C.E.E. Afrique du Nord et pays du Moyen-Orient, se verra confier la création du service, son organisation, sa comptabilité, les dossiers de financement.

Expérience poste similaire exigée, langues anglaise et allemande appréciées. Caractère dynamique.

Rémunération selon compétences (13 mois).

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, B.P. 45, 38190 BRIGNOUD.

AGACHE - WILLOT
recherche

UN PSYCHOTECHNICIEN CONFIRMÉ

chargé de la sélection et du recrutement de personnel d'encadrement étranger.
Lieu de travail à LILLE avec de fréquents déplacements à l'étranger.

Adresser C.V. et prétentions à AGACHE-WILLOT, 12, rue du Vieux-Faubourg, 59019 LILLE.

FABRICANT SPORTSWEAR
LEADER SUR SON MARCHE
recherche un

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

- SECTEUR : région parisienne, grande banlieue ;
- CLIENTELE : grandes surfaces, détaillants, grossistes ;
- PROFIL : expérience réussie sur ce secteur et dans ces produits (fichier clients apprécié) ;
- REMUNERATION : fixe impt, frais + primes.

SITUATION STABLE ET EVOLUTIVE.

Env. C.V. compl. + photo s/réf. 27.044, Mme Poitou,
CRM CONSULTANT 91, boulevard Carnot, 59420 MOUVAUX.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

responsable contrôle qualité

BIENS D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE

La filiale française en expansion continue d'un Groupe International spécialisé dans l'INDUSTRIE ELECTRIQUE recherche un ingénieur pour créer un service contrôle qualité après formation au sein du groupe.
Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant deux à trois ans d'expérience professionnelle dans l'industrie électro-chimique, électrique ou chimique, si possible dans une activité qualité ou contrôle.
L'Anglais est indispensable.
Ce poste est à pourvoir en banlieue sud - Paris et comportera des déplacements dans l'usine en province.

Adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 703172/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

sparar

Groupe Américain (C.A. 600 millions de dollars) mondialement connu, leader dans le domaine des équipements marins et des loisirs nautiques, crée une filiale Française qui dispose d'un marché actuel en France de 80 M.F. et recrute pour son développement.

DIRECTEUR DES VENTES
(réf. 9693)

responsable
— de l'organisation et de la direction des services commerciaux
— de l'administration des ventes
— de la mise en place de représentants qualifiés et du réseau de distribution
— de l'analyse permanente du marché et des performances de la concurrence
— de l'établissement des prévisions et des budgets de vente.

DIRECTEUR FINANCIER
(réf. 9694)

responsable
— de la mise en place, de l'organisation et de la coordination des services administratifs et comptables
— de la supervision des opérations comptables, de la préparation des budgets et prévisions
— des relations avec le personnel (salaires, législation)
— des liaisons avec la maison-mère
— des relations avec les administrations, les banques, les assurances.

Rattachement au Directeur Général, âge minimum 35 ans, parfaitement bilingues ANGLAIS/FRANÇAIS, expérience de sociétés importantes (si possible sociétés Anglo-saxonnes), lieu de travail Région Parisienne.

Adresser CV, photo et rémunération actuelle en indiquant la référence du poste choisi à :

organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Mentionner sur enveloppe intérieure les sociétés auxquelles votre dossier ne doit pas être transmis. Une totale discrétion vous est garantie.

GENERAL MOTORS FRANCE

recherche

1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Langage Cobol et PL1 IBM 370/138.
Formation : DUT en informatique ou équivalent.
- 2 ans minimum d'expérience en gestion production et achats, gestion financière.
- Anglais exigé.
- Fréquents déplacements.

Adresser C.V. détaillé et prétentions au Service du Personnel YM - 5, Boulevard Galliéni, 92231 GENNEVILLIERS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PRODUITS CHIMIQUES

recherche

CHEF DE SERVICE

Possédant des qualités d'organisation et d'animation, de bonnes connaissances de la vente de services et de techniques élaborées, une formation et une expérience en papeterie, traitement d'eau et traitements biocides.

Envoyer C.V., photo et prétentions n° 6 438 Contesse Publicité, 20, av. Opéra Paris-1er, q. tr.

Recherchons traducteur indépendant de langue anglaise, traductions FRANÇAIS - ANGLAIS, textes scientifiques, niveau thès., domaines très spécialisés de recherches.
Ecr. ou tél. Service des Publications de l'ORSTOM, 70 route d'Aulnay, 93140 Bondy (847-31-95)

URGENT recherchons personne pour MISE en PAGES EDITION (off-set et photocopie).
Documents techniques et comm.
Envoyer C.V. à NEREIDES, 66, bd Montdétour, 91400 ORSAY ou tél. : 907-20-48.

PARIS 9e
Cie D'ASSURANCES
recherche

RÉDACTEUR RISQUES DIVERS EXPÉRIMENTÉ

Ecrire avec C.V. et prétent. sous référence n° 3.613.
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui trans.

ENTREPRISE GENERALE NUCLEAIRE

SOCIETE IMPLANTEE A PARIS, nous créons trois nouvelles fonctions qui s'inscrivent dans le cadre de nos affaires en cours de préparation ou de réalisation.

1 - prospection - consultations sur les marchés étrangers en vue de définir les possibilités de sous-traitance locale.

2 - estimation des coûts d'achats (sous-traitance).

3 - planification des achats et suivi relance correspondant.

Ces postes s'adressent à des

INGENIEURS

justifiant d'une solide expérience technico-commerciale en constructions d'usines (de préférence nucléaire ou pétro-chimique) et demandent une pratique courante de l'anglais.

Ecrire sous référence 6.444 à PUBLIPANEL 20, rue Richer 75441 Paris Cédex 09, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ de CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISÉES
cherche pour sa
DIRECTION REGIONALE PARIS

COLLABORATEUR COMMERCIAL

Ce poste ne peut convenir qu'à candidat ayant réelle et solide expérience de la vente à

L'EXPORTATION

Langue anglaise absolument indispensable. Connaissances BATIMENT souhaitées sans être obligatoires.

Adr. C.V. manuscrit avec indication derniers appointem. à : B.E.O (réf. 6.810), 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.
DISCRETION ASSUREE
Poste disponible immédiatem.

GRANDE BANQUE
cherche à renforcer son

ÉQUIPE DE FORMATEURS

Ce poste conviendrait à

UN(E) DIPLOMÉ(E)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

30 ans environ, possédant une expérience de quelques années dans le domaine de la formation.

Qualités requises :
- Aptitudes pédagogiques ;
- Dynamisme et persévérance ;
- Sens de l'organisation et des réalités ;
- Esprit d'équipe.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent., n° 38.623, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

PARIS - 60.000 F /an mini

Assistante de Direction Générale

Société industrielle française - 500 M CA, 4.500 personnes, secteur en plein développement - recherche pour sa Direction Générale une collaboratrice expérimentée, de niveau études supérieures.

Sa mission principale : regrouper les éléments d'information permettant à son P.D.G. de suivre avec précision l'évolution des différents secteurs d'activités ; pour ce faire, elle devra rechercher ces informations auprès des responsables des divisions et services intéressés, en faire la synthèse sous forme de tableaux de bord parfaitement utilisables.
En outre, elle assurera le secrétariat du P.D.G. et du D.G. : courrier, classement, organisation et comptes rendus de réunions...

Ces fonctions conviennent à une personnalité active, organisée - 28 ans mini - ayant de bons contacts, justifiant de plusieurs années d'expérience dans des activités analogues et parlant l'anglais.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. et CV détaillé à R. VERDET Réf. 71400/M - Sélé-CEGOS -33, quai Galliéni 92152 SURENES.

70000 F +
NOS VENDEURS SONT D'ABORD DES CHARGES D'AFFAIRE...

- Nous sommes la filiale d'un groupe multinational et nous bénéficions en France d'un marché porteur. Nous nous diversifions dans le domaine du matériel de bureau tout en nous limitant aux équipements sophistiqués.
- Nos candidats sont diplômés de l'enseignement supérieur ou ils ont déjà acquis une première expérience de la vente.
- Des postes seront à pourvoir sur Paris et dans toute la France dans les mois qui viennent (dans l'immédiat à REIMS, MARSEILLE, NANCY, STRASBOURG, MULHOUSE, TOURS, ROUEN et BORDEAUX). Nous offrons de nombreux avantages sociaux et un salaire élevé. Les possibilités au sein du groupe sont certaines.

Si vous souhaitez commencer ou confirmer votre expérience dans le domaine commercial, merci d'envoyer votre C.V. (avec affectation désirée) sous réf. X 168 à INFRAPLAN Carrières, Tour de Lyon, 185, rue de Bercy 75012 Paris qui orientera votre candidature.

Plein Champs

---

nicholas angell

Une société multinationale fabriquant des produits de grande consommation, leader sur le marché français (C.A. : 650 millions de francs, 1.250 employés), en pleine expansion, recherche pour son siège français à Paris

un auditeur interne

FF 100.000 + (réf. 77.103)
Sous l'autorité du Directeur Financier, il assurera le contrôle des procédures dans les divisions du Groupe. Il aura la responsabilité des audits opérationnels et des projets spéciaux et, en liaison avec les auditeurs externes, une partie de l'audit financier. Il pourra voyager en France et à l'étranger jusqu'à 40% du temps. Les candidats, âgés au minimum de 27 ans, devront posséder une expérience de plusieurs années acquise dans un cabinet d'audit multinational où ils auront eu une bonne connaissance des sociétés américaines et des systèmes informatisés.

2 analystes financiers

FF 90.000 + (réf. 77.104)
Ils dépendront respectivement du chef de la comptabilité générale et du contrôleur financier. Ils auront la responsabilité de la vérification du budget, de l'analyse des résultats mensuels, de l'étude des investissements, de la conformité aux exigences du SEC et d'autres projets spéciaux. Les candidats, âgés de 28 ans minimum, devront posséder une formation de type MBA suivie d'une expérience semblable acquise de préférence au sein d'une société américaine.

Une bonne pratique de l'anglais est essentielle pour les deux postes. Une politique de promotion rapide rend particulièrement intéressantes ces opportunités.

Adressez CV sous la référence correspondante en indiquant votre salaire actuel à Nicholas Angell - 149, rue Saint-Honoré - 75001 Paris

conseil en recrutement financier

ORGANISATION ET PUBLICITE

CENTRONICS

N° 1 MONDIAL DES IMPRIMANTES A AIGUILLES
(30 % de bénéfice net après taxes)

recherche

dans le cadre de son expansion

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

ayant une expérience de la vente de périphériques terminaux ou systèmes informatiques, parlant anglais.

La rémunération, avec un fixe important, sera directement liée aux résultats et motivera les candidats dynamiques.

INGÉNIEURS D'APPLICATION

qui assisteront les commerciaux pour les problèmes techniques d'avant-vente et prendront en charge le suivi de projets spéciaux.

Le profil idéal des candidats comporte une connaissance de base du hardware et du logiciel des ordinateurs avec une expérience dans le domaine des interfaces et des télécommunications.

Bonnes connaissances d'anglais requises.

La rémunération variera en fonction de l'expérience des candidats

Envoyer C.V. + photo à :
CENTRONICS DATA COMPUTER (FRANCE) S.A.
28, rue François-Bonvin - 75015 PARIS.

---

responsable recrutement

Filiale française d'un groupe multinational, nous devons la poursuite de notre expansion au moins autant à la valeur de nos équipes qu'à la qualité de nos produits. Ceci explique, et le développement de nos effectifs, de 50 % par an, et l'importance que nous attachons à la fonction recrutement. Nos chefs de services y sont très étroitement impliqués, et nous souhaitons renforcer leur action par celle d'un spécialiste en créant ce poste. Rattaché au DRH, vous aurez une triple mission. **Organiser** la fonction recrutement : définition des fonctions et des profils, rédaction des annonces, programmation, tri de courrier, administration, en liaison étroite avec les opérationnels. **Rencontrer** les candidats présélectionnés et les apprécier par entretiens approfondis. **Accueillir** les candidats engagés et les suivre pendant leur intégration dans la société. Une formation universitaire, une expérience de quatre ans au moins dans une fonction similaire et la pratique de l'anglais seront des atouts de réussite et de promotion. Nous vous remercions d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération) à Mme Bernié, 80 rue Taitbout, 75009 Paris, *qui vous garantit réponse et discrétion.* Vous pouvez aussi lui téléphoner, au 285 58 01, si vous désirez être plus largement informé (e).

UN GROUPE INDUSTRIEL LEADER DANS LA PROFESSION
(C.A. 2 milliards de francs)
Siège social BANLIEUE SUD, recherche :

UN ATTACHÉ A LA DIRECTION DU PERSONNEL

Il prendra en charge le recrutement d'une unité : définition des besoins, études de poste, mise au point des méthodes, sélection des candidats ; mais participera à l'ensemble de la gestion du personnel : carrières, formation, rémunération... vers laquelle il évoluera progressivement.

Ce poste convient à un psychologue ou à un universitaire de 30 ans minim. ayant une expérience de recrutement en entreprise ou en cabinet.

Les personnalités, ouvertes dans les relations, réalistes et efficaces, intéressées par ce poste adressent leur candidature avec C.V. détaillé, photo et prétentions n° 5.995 - CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

PS Conseil

JEUNE RESPONSABLE PRODUCTION

65.000 F

Une importante société française, spécialisée dans la fabrication et la distribution de biens de grande consommation du secteur Loisirs, recherche pour son usine, située dans la proche banlieue Sud de Paris, un jeune responsable de la production. Rendant compte au responsable de l'usine et en étroite liaison avec les services : ordonnancement, méthodes et contrôle qualité, il aura à animer, gérer, contrôler et planifier les différentes activités de cette unité de production. Cette fonction implique une mission permanente d'organisation et nécessite un grand sens des priorités ainsi qu'une aptitude à prendre des décisions rapides dans un contexte en évolution constante. Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur, diplômé d'une école à dominante électromécanique, âgé d'au moins 27 ans, justifiant d'une expérience de fabrication et ayant exercé une responsabilité d'encadrement direct. La pratique de l'anglais est souhaitée.

Adresser C.V. sous réf. A/2544M à :
PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Discrétion assurée

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

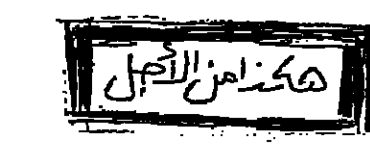
recherche

Ingénieur Grande Ecole

Pour applications de l'informatique aux calculs d'ingénieur (calcul de structures, mécaniques des fluides, thermique).
Travaux d'études et développements.
Contacts clientèle.

Adresser curriculum vitae et prétentions à
CISI, 35, boulevard Brune, 75014 Paris.

Emplois et Carrières



Le Laboratoire de Recherches Balistiques et Aérodynamiques offre pour renforcer ses équipes d'ingénieurs :

2 POSTES POUR INGENIEURS DEBUTANTS

GRANDE ÉCOLE (SUP-Aéro, SUP-Élec, ECP, Mines, ENSTA, etc...)

- Théorie des automatismes, méthodes modernes de filtrage pour application à la navigation des avions et navires.
- études dans le domaine du guidage et des performances des missiles.

Travail dans un cadre agréable à 80 km de PARIS, ambiance jeune et dynamique.
POSSIBILITÉ DE LOGEMENT

Écrire au service du personnel avec C.V. : L.R.B.A. - BP 914
27207 VERNON CEDEX

Important Groupe de Prestations de Service recherche pour région parisienne

CHEF D'AGENCE

SUPER-VENDEUR
JEUNE ET DYNAMIQUE

OBJECTIFS :
— être responsable du développement et de la gestion de la clientèle de son secteur.
— avoir pour objectif personnel d'implanter la société chez les plus gros utilisateurs non encore clients,
— contrôler, gérer, animer son agence.

PROFIL :
— super-vendeur d'au moins 26 ans,
— solide expérience de la prospection et de la vente sur le terrain dans les services (intérim, assurances) ou l'équipement de bureau,
— expérience industrielle ou formation technique souhaitée,
— disponible rapidement.

VENEZ VOUS VALORISER
dans une équipe de « gagneurs ».

Rémunération très motivante liée aux résultats facilement supérieure à 80.000 F/an pour candidat performant.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. + photo en indiquant rémunération actuelle à :
P.D.C., 4, quai des Célestins, 75004 PARIS, sous réf. 113 (à rappeler sur l'enveloppe).



CONTROL DATA

POUR SES ACTIVITES logiciels
GESTION
COMMUNICATIONS
SYSTEMES
SCIENTIFIQUES
le Département
CONSEIL ET APPLICATIONS
Recherche plusieurs

INGENIEURS

grandes écoles ou équivalent
2 à 5 ans d'expérience

Envoyer C.V., prétentions et objectifs professionnels à Mlle BAUDIN, Control Data, 195, rue de Bercy, 75582 Paris Cedex 12.

HENGSTLER
SPÉCIALISTE DE L'HORAIRE VARIABLE
propose à des professionnels de la vente
des postes d'ATTACHÉS COMMERCIAUX

Votre mission : poursuivre l'implantation de la société en Région Parisienne.
Vos atouts : des produits qui améliorent la « qualité de la vie » :
— un marché potentiel très ouvert ;
— des contacts directs avec les dirigeants d'entreprises ;
— une société française leader sur son marché, affiliée au premier constructeur européen de matériel de comptage ;
— une équipe dynamique.
Votre rémunération : fixe + % sur C.A. + frais.
Adresser curriculum vitae à HENGSTLER, B.P. 71, 93602 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES PARIS, recherche pour le LANCEMENT d'un SYSTEME INFORMATIQUE DE GESTION

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Titulaire D.U.T. INFORMATIQUE de GESTION. Ayant 2 ans expérience TEMPS REELS ET BASE DE DONNEES SUR MATERIEL C.II.B.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à : n° 190, BEGUE, 4, rue Faubourg-Poissonnière, 75010 PARIS, qui transmettra.

INTERNATIONAL SENIOR AUDITOR — F. 110 000

Le bureau européen d'Audit Interne d'un des plus importants groupes industriels américains en pleine expansion en Europe recherche un Senior Auditor.
Celui-ci fera partie d'une équipe internationale de haut niveau de 8 personnes et sera chargé de missions d'audit opérationnelles et financières. Il interviendra dans les filiales commerciales et industrielles européennes. Il vérifiera l'existance des systèmes et procédures de contrôle interne et étudiera leur efficacité. Basé à Bruxelles, il sera amené à effectuer de nombreux déplacements en Europe.
Ce poste s'adresse à un candidat ayant une solide formation comptable complétée par une expérience de 4/5 ans d'audit acquise de préférence dans un cabinet international. La maîtrise de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand souhaitable. Il offre la possibilité d'élargir son expérience internationale, de se familiariser avec les systèmes et procédures d'un groupe et sera un tremplin pour occuper un poste opérationnel dans les 2/3 ans qui suivent.
Ecrire sous référence M. 6701

CONTROLLER — F. 100 000

PARIS - La filiale française d'une jeune compagnie américaine, en pleine expansion, spécialisée dans le marketing du matériel électronique de très haute qualité crée le poste de Controller. Dépendant directement du Directeur Général et supervisant une équipe de 2 personnes, il sera responsable de toutes les opérations comptables et budgétaires de la société.
Il définira et mettra en place les systèmes et procédures de contrôle interne. Il sera chargé de tout le reporting pour la maison-mère.
Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 30 ans minimum ayant une bonne formation comptable complétée par une expérience de 5 ans acquise dans un groupe de préférence international ou dans un cabinet d'audit. La connaissance de l'anglais est indispensable. Ecrire sous référence M. 6702
Adresser C.V détaillé en spécifiant la référence à G.C. FULCONIS
Tour Maine Montparnasse - 33, avenue du Maine - 75755 Paris Cedex 15.
Discrétion absolue.

UN IMPORTANT GROUPE DU SECTEUR TERTIAIRE, en relation avec de nombreuses branches industrielles et implanté dans divers pays, recherche

JURISTE

NIVEAU DOCTORAT

35 ans minimum, ayant exercé des fonctions dans le service juridique d'une grande société.

Il prendra à court terme la responsabilité du service juridique et agira comme expert auprès de la Direction Générale et des différents services du groupe, particulièrement en ce qui concerne l'étude et la mise au point des contrats.

Il doit donc avoir :
une bonne pratique de la rédaction et de l'interprétation des contrats, ainsi que de solides connaissances du droit de la responsabilité et une certaine expérience du droit des sociétés en général.

Lieu de travail : PARIS.

Écrire avec CV détaillé en précisant la rémunération actuelle, sous réf. 34295 M, à
D. JOUSSET plein emploi
10, rue du Mail, 75002 Paris.

Pour renforcer ses structures comptables et administratives, l'un des départements spécialisés d'un puissant groupe de construction et de travaux publics (C.A. 3.000 M.) recherche

CHEF COMPTABLE

de formation supérieure (DECS, BP ancien régime, ESC option comptabilité, finance ou équivalent).

Responsable d'une équipe qu'il devra animer, coordonner et contrôler, il aura pour mission de superviser la bonne réalisation de l'ensemble des travaux comptables et de gestion analytique en étroite relation avec les moyens informatiques centralisés.

Également une connaissance des problèmes de fiscalité à l'étranger ainsi qu'une expérience des travaux publics sont souhaitées.

Connaissance de l'anglais très appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 312 M à :
Cabinet Jean Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 Paris

SOCIÉTÉ INDUSTRIE PÉTROLE
recherche
pour son Siège Social à PARIS

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE FORMATION

EXPÉRIENCE D'ENTREPRISE DE 4 A 5 ANS
Poste semi-itinérant
Rémunération annuelle de départ : 70.000 F.

Env. C.V. manuscrit, photo, références à n° 6.854, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

INGÉNIEUR MATIÈRES PLASTIQUES

80-85.000 F — **PARIS Nord Est** — **ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILES**

Une société française (C.A. : 450 millions de francs) fabriquant et commercialisant des équipements et accessoires destinés à l'industrie automobile recherche un Ingénieur spécialiste des matières plastiques. Sous l'autorité du Chef du Bureau d'Etudes, il sera chargé de mener les études de conception et d'application devant permettre l'utilisation des matières plastiques dans la fabrication des équipements produits par la société. Pour ce faire, il assistera et conseillera les ingénieurs du B.E. en vue du choix optimal des matériaux dans le cadre d'un budget et dans le respect du cahier des charges. Il assurera la liaison entre le B.E., les fournisseurs et les transformateurs de matières plastiques. Il étudiera tout nouveau matériau en vue de son utilisation éventuelle dans les fabrications de la société. Il tiendra à jour une documentation complète sur les matières plastiques. Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, aura une formation Ingénieur A. et M., E.C.A.M., I.C.A.M, Chimie... et possédera quelques années d'expérience acquises dans le domaine de la transformation de matières thermoplastiques ou thermodurcissables. Cette expérience aura été acquise soit en B.E., soit en production, et ce, dans l'optique de fabrication en grande série. Il aura de solides connaissances dans la physico-chimie des matières plastiques dans leurs applications industrielles.
Ecrire sous la référence 118/M à :
GRH Conseils, 15, rue de l'Amiral-Roussin. — 75015 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Grande Société de biens d'équipement (implantée dans plus de 100 pays)

Recherche

JEUNES VENDEURS QUALIFIÉS

Pour pénétration de marchés et promotion commerciale du parc de machines existant dans les entreprises.

Fixe 2100 F + commission attractive non plafonnée. Formation de 3 semaines (rémunérée).

Zone d'activité PARIS - BANLIEUE. Les candidats devront être libres rapidement.

Se prés. le Jeudi 7 Avril à 9 h au P.L.M. Saint-Jacques, 17 bld St-Jacques Paris 14e. Vous demanderez Madame MALLET.

Groupe chimique multinational
recherche

DIRECTEUR DES VENTES

pour le département
Laques carrosserie

- excellent vendeur avec une bonne connaissance de la vente aux

GROSSISTES D'ACCESSOIRES AUTOMOBILE

- expérience dans la direction, la motivation et la formation d'une équipe qualifiée (techniciens, technico-commerciaux) ;
- expér. des méthodes modernes de management ;
- langue allemande.

C.V. + photo
KLAUS W. HERTERICH
225-49-24

interconseil

Réf. 1605
44, RUE LA BOETIE
75008 PARIS

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS
recherche
pour son Siège Social à PARIS (ETOILE)

cadre de personnel

Chargé d'assurer au sein de la direction du Personnel et des affaires sociales des études et des travaux de réglementation sociale (classification, rémunération, participation, plan de carrière, questions sociales, etc.) ainsi qu'une participation effective à la gestion du personnel.

Le titulaire du poste devra disposer :
- d'une formation supérieure, licence en droit
- d'une expérience de 5 à 8 ans active au sein d'une direction de personnel et des relations sociales.

POSTE INTERESSANT POUR CANDIDAT QUALIFIE.

Envoyer C.V. manuscrit, photo, références et prétentions à No 6428, CONTESSE PUBLICITE 20 av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

Ville Nouvelle de la Région Parisienne recherche

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION

Il sera chargé :
– Des problèmes de marketing et de publicité (définition de stratégie et application).
– De la mise en place de manifestations auprès des Industriels et du Grand Public.
– Des relations avec l'Agence de Publicité et les fournisseurs.

Il faut :
– Au moins 5 ans d'expérience en Agence très professionnelle ou chez l'annonceur, comme Chef de Publicité.
– Etre très intéressé par les problèmes d'urbanisme et de Ville Nouvelle.
– Etre libre rapidement.

Nous offrons :
– Un poste à responsabilité.
– Un travail passionnant au sein d'une équipe.
– Une rémunération intéressante.

Envoyez C.V. détaillé et photo à :
Demain, 3 rue de l'Echelle 75001 Paris
qui transmettra.

CHIMISTE DE LIAISONS TECHNIQUES

La filiale française de la société multinationale NATIONAL CHEMSEARCH CORPORATION recherche un chimiste de liaisons techniques, anglais courant indispensable.

Ce poste conviendrait à un chimiste qualifié possédant une expérience de plusieurs années dans l'industrie et plus particulièrement dans le domaine des produits d'entretien à usage industriel.

Le candidat souhaité devra assister notre force de vente à travers toute la France en lui fournissant les informations techniques requises. En conséquence, il sera apte à s'exprimer en termes techniques et non techniques.

Le candidat retenu aura la Seine-et-Marne pour lieu de travail, après un stage au centre de recherche de notre maison-mère à DALLAS Texas. Il sera en relations directes du point de vue technique avec le chef chimiste européen.

Ce poste offre des perspectives intéressantes d'évolution financière et personnelle.

Envoyer candidature et C.V. à M. P. LUTON EUROPEAN TECHNICAL ADVISER NATIONAL CHEMSEARCH UK LTD
The swan office centre 1508 Coventry Road Birmingham B 25 8 BL. ENGLAND.

JOUVENEL ET CORDIER
3 usines, 1000 personnes, 20 % du C.A. à l'exportation recherche

TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT

TRILINGUE ALLEMAND-ANGLAIS

ayant une formation de base en électromécanique et une première expérience de la vente de biens d'équipements industriels.

Il sera intégré au sein de notre équipe pour participer au développement des ventes dans les PAYS DE L'EST et l'AFRIQUE DU NORD

Déplacements fréquents de 2 à 3 semaines.

Ecrire avec CV détaillé en précisant la rémunération actuelle à M. JOUSSET sous réf. 34336 (M) à PLEIN EMPLOI.
10, rue du Mail - PARIS 2e.

Importante société industrielle
banlieue Sud-Ouest Paris
recrute

INGÉNIEUR position II

formation grande école

Il participera à la planification des commandes d'un département comportant une dizaine d'usines.

Ce poste conviendrait à un ingénieur possédant 2 à 3 ans d'expérience en fabrication et si possible en gestion de production.

Envoyer C.V. (avec photo) et prétentions n° 6458 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er qui transmettra.

IMPORTANTE AGENCE DE PUBLICITÉ
recherche de façon URGENTE

— UN CHEF DE PUBLICITÉ confirmé
- Expérience souhaitée de la V.P.C.
- Responsabilité entière des produits (conception, rentabilité, gestion).

— UN CHEF DE FABRICATION
(30 ans minimum)
- Expérience indispensable de plusieurs années.
- Responsabilité d'un budget d'environ 1 milliard.

Env. C.V., lettre manuscrite et photo à :
Mme DARBEL, Tour Horizon Montmartre,
64, rue d'Aubervilliers - 75019 PARIS.

offres d'emploi

biS

la plus importante Société de Travail Temporaire en Europe, (700 millions de F de CA en 1976), avec une diversification rapide dans d'autres domaines du tertiaire : informatique, Formation, Assistance technique aux entreprises,...

crée au sein de sa Direction Financière ou Siège à Paris le poste de

contrôleur de gestion

DES FILIALES FRANCE

Formation souhaitée : Grande Ecole Commerciale avec quelques années de pratique du contrôle de gestion ou de l'audit.

Ecrire avec cv détaillé en précisant la rémunération actuelle à Monique PRISSARD sous référence 34341 M à

plein emploi.

10, rue du Mail PARIS 2e

Société internationale d'investissements et de

PROMOTION IMMOBILIÈRE

(Centres commerciaux, bureaux, locaux industriels) recherche pour Paris

SON DIRECTEUR COMMERCIAL

Il sera chargé, sous l'autorité du P.D.G., du développement de la filiale française pour la recherche de nouveaux débouchés.

Ce poste nécessite des compétences affirmées dans la promotion immobilière et une large expérience du marché financier international.

La réussite peut assurer rapidement le poste de

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Langue anglaise appréciée.

Env. C.V., photo et prétent. sous n° T 099.537 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

Nous sommes une Entreprise Française de 1er plan dans la **transformation des métaux,** nous recherchons un

JURISTE EXPERIMENTE

DROIT DES SOCIETES ET DROIT DES AFFAIRES

Les candidats doivent avoir travaillé au moins 4 ans en Entreprise et posséder le niveau du doctorat en droit

Une formation comptable sera appréciée.

A moyen terme, le titulaire doit pouvoir évoluer vers le poste de **chef de service juridique**

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M 293 à Monsieur LORTHIOIS 149, rue St-Honoré 75001 Paris.

CONSTRUCTEUR MACHINES-OUTILS

recherche

UN RESPONSABLE COMMERCIAL EXPORT

3 à 5 ans d'expérience réussie dans la vente de Biens d'Equipement Standard hors de France.

Anglais + Allemand ou Espagnol.
Disponibilité pour voyages à l'étranger.

Ecrire avec curriculum vitae à PROFEL, B.P. 165, 78004 VERSAILLES.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
C.A. : 1 Milliard 600 Millions

recherche

dans le cadre du plan à moyen terme de sa **DIRECTION INFORMATIQUE et ORGANISATION**

un ingénieur

CENTRALE, ARTS et METIERS, E.N.S.I. Pour son département Gestion Industrielle

Il sera chargé : du développement des projets *d'organisation et de traitement de l'information* d'une division du Groupe, notamment dans le domaine de Gestion de Production.

Une première expérience dans le domaine considéré est nécessaire (2 à 3 ans).

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf 4421 à

ltp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

CONSTRUCTEUR DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE RÉGION PARISIENNE

recherche pour assumer la responsabilité d'une unité de production

INGÉNIEUR DIPLOMÉ CONFIRMÉ

De bonnes connaissances en électronique et en mécanique ainsi qu'une réelle expérience de la fabrication seront exigées des candidats.

Adresser C.V. et prétent. sous le numéro 6.284, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOCIETE INDUSTRIE PETROLE
recherche
pour ses activités de distribution
(BANLIEUE PARIS)

cadre industriel

chargé d'assister le Chef du Département des Unités industrielles, notamment pour :
- l'étude des procédés et matériels nouveaux, des postes de travail, des problèmes de sécurité, de l'amélioration des conditions de travail et de la productivité
- la gestion budgétaire analytique de chaque établissement.

Activité exercée tant en région parisienne, qu'en province.
Fréquents déplacements de courte durée à prévoir.
Formation : AM - IDN - INSA ou équivalente.
Bonne connaissance nécessaire en Droit du travail, réglementation de la sécurité, électricité, mécanique, hydraulique, pneumatique. Formation complémentaire, si nécessaire, assurée.
Expérience industrielle : 10 ans environ avec commandement effectif.
Envoyer C.V. manuscrit, photo, référ. et prétent. à No 6.647 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

S.A. spécialisée dans fabrication PRODUITS CHIMIQUES
offre poste DEPART.EXPORTATION à

Cadre haut niveau

ayant SOLIDE FORMATION CHIMIE
- *5 ans minimum expérience négoce et marketing niveau européen,*
- *voyages à l'étranger très fréquents,*
- *bilingue FRANCAIS - ANGLAIS.*

Salaire annuel minimum 100.000 F.

Adresser C.V. photo sous réf. 2762/AL à : MINET Publicité 40 rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra.

a.m.p.

E. A. G.
Studios de Production
Video Couleur
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

spécialisé en video
Expérience de production souhaitée

E.A.G. - 18, rue Louis-Blanc - 92300 Levallois.
Tél. : 270-27-20 - M. BOURGERET.

Sté française leader dans son *marché recherche* pour l'une de ses usines de 600 personnes 50 km Nord Paris

DIRECTEUR D'USINE

40 ans min. Formation Arts et Métiers de préférence, haut niveau de responsabilité, capable gérer product. d'une unité importante.
Connaissanc. nécessaires en *grandes et petites séries,* emboutissage, assemblage, montage.
Expér. de la gestion d'une unité équivalente.
Ecr. av. C.V. à n° 98.389 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

Ville Bobigny recrute

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE ou AIDE MATERNELLE

DIPLOMEE
Candidature à adresser à M. le Maire

BANQUE PRIVEE
région Nord Paris (40 km) recherche pour un guichet dans l'OISE, un

CHEF D'AGENCE

On demande :
— Un diplôme d'études supér. ;
— Une expérience d'exploitant bancaire de quelques années ;
— Des qualités commerciales et de commandement.

On offre :
— Un travail varié, autonome, et la conduite d'une petite équipe ;
— *Un agréable logt de fonction.*

Ecr. en indiq. prétent., sous référ. 218 à CEPIAD, 2, rue Joseph - Sansbœuf, 75008 Paris.

La Direction du Personnel Importante Société, PARIS *recherche* libre rapidement pour étoffer un de ses services

JEUNE DIPLOMÉ

enseignement supérieur,
dégagé obligations militaires.
Une première expérience professionnelle acquise dans la fonction personnelle est nécessaire. Elle aura dû porter à la fois sur les relations humaines ainsi que sur l'organisation administrative

Les candidats correspondants à cette description sont priés d'écrire (joindre photo et indiquer dernière rémunération *annuelle) en mentionnant la* référence 813/106 à

L.T.P. 31 bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui trans.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
grande banlieue NORD de PARIS recherche pour

Travaux d'études en mécanique et essais divers :

UN AGENT TECHNIQUE

B.T.S., DUT Physique ou EQUIVALENT

Ayant une bonne expérience en mesure des paramètres physiques et dépouillement des résultats.

Anglais nécessaire.

Adr. C.V., photo et prétentions à n° 6.632, CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui transmettra.

Etablissement public recherche pour son Centre situé dans l'ESSONNE

UN INGÉNIEUR

GRANDE ECOLE
ou formation universitaire correspondante

ayant quelques années d'expérience dans l'industrie aérospatiale et des connaissances particulières en mécanique des milieux continus et en calculs dynamiques de structures.

Pour tenir poste de RESPONSABLE DES ETUDES GENERALES DE STRUCTURES DE LANCEURS.

Envoyer C.V. et prétentions à n° 7.006, CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er.

Recherchons
Pour produit très grand luxe

ATTACHÉ (E) DE PRESSE

A TEMPS COMPLET
Expérience préalable - langue Anglaise indispensable. Voyages fréquents Province - Etranger.
Adrs. C.V. détaillé, photo et prétent. à n° 6.684, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

ASSOCIAT. DÉMOCRATIQ. DE FORMATION CONTINUE

recherche

CADRE DIPLÔMÉ DE L'ENSEIGN. SUPÉRIEUR

LA FONCTION :
— Concept. et animat. de stages.
— Relations avec les organismes auxqu. ces stages sont propos. (MAIRIES, MUTUELLES, C.E., ASSOCIATIONS, etc.)
— Coordination de formateurs.

LE PROFIL :
Expérience confirm. dans 2 au moins des domaines suivants :
- *Gestion comptable et financ.*
- Organisation et gestion municipale.
- Organisat. et animat. cciales.
- Formation profess. continue.

Rémunérat. en fonction de l'expérience et de la qualification. Collaborations à temps partiel également recherchées.

Adr. lettre + C.V. et dern. sal. à Mlle JUNIUS, 56, av. Simon-Bolivar, 75019 Paris, qui transm.

SOCIETE D'EDITIONS ECONOMIQUES recherche

COLLABORATRICE

Langue maternelle anglaise. Libre de suite. Possédant français et bonnes notions d'allemand pour travaux de frappe d'une publication *internationale.*
Tél. : Mme THILLOY, 233-21-23

CHANTELLE
recherche

UN (E) ATTACHÉ (E)

A SON DIRECTEUR CCIAL INTERNATIONAL
pour assurer les relations avec les responsables des marchés franç. et étrangers en matière de prévisions commerciales et de répartition de la production.
AGE : 30 ans minimum.
FORMATION : D.U.T. gestion ou formation du même ordre souhaitée.
EXPERIENCE SOUHAITEE : Administration des ventes ou ordonnancement de production ou de vente à un échelon central.

Adr. lettre manuscrite C.V. et prét. à Direction du Personnel 41, rue Greneta, PARIS-2e.

Editeur de périodiques et de livres à diffusion internationale recherche

CONCEPTEUR - RÉDACTEUR

de première force (homme ou femme)
spécialiste V.P.C. et annonces presse
Références 1er ordre requises

A ce concepteur nous offrons un travail continu et intéressant Temps plein ou mi-temps.
Ecr. n° 8.737, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

Société Française de Constructions Métalliques recherche

RESPONSABLE COMMERCIAL

EXPERIMENTE

pour marchés France et export biens d'équipement bâtiment et T.P.

Adresser C.V. et prétentions et délai de disponibilité S/N° 67 063 à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade Paris (8e), qui transmettra.

GESTION

Nous sommes une société d'ingénierie et de construction d'ensembles industriels affiliée à l'un des premiers groupes industriels français.

Nous recherchons un jeune gestionnaire de formation Ecole Supérieure de Commerce, Maîtrise de Gestion ou équivalent pour assister sur les plans budgétaire et financier le chef d'un de nos importants projets.

Il devra préparer et suivre les budgets, analyser les écarts, établir les tableaux et courbes de gestion nécessaires au suivi de l'affaire.

Intégré au sein du département « gestion prévisionnelle », le titulaire de ce poste doit avoir une première expérience du contrôle budgétaire en milieu industriel.

Ecrire à No 6560 Contesse Publicité - 20, Avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

MATRA INFORMATIQUE

recherche pour son département formation LOGICIEL

INGENIEUR INFORMATICIEN support système

— Il assure l'adaptation et la mise au point des produits LOGICIEL en temps réel.
— *Il intervient en clientèle* pour des problèmes de saisie de données sur des systèmes multiclavier.

Ce poste conviendrait à un ingénieur (débutant ou ayant jusqu'à 2 ans d'expérience) de formation Grande Ecole ou maîtrise informatique option système.

La maîtrise de l'anglais est indispensable pour ce poste. **Réf. DHR 01**

Adresser lettre manuscrite CV et rémunération souhaitée à MATRA INFORMATIQUE Monsieur DUHAMEAU .18, rue de Chatillon 75014 PARIS

TECHNICO-COMMERCIAL

Connaissances approfondies en moteurs électriques petites puissances et de toutes leurs utilisations. Habitué à définir et rechercher le besoin. Bon négociateur et capable de conclure. Poste à créer en région parisienne.
Env. C.V., n° 42.670 AMEP P.A. 37, rue du Gal-Foy, 75008 Paris

---

CENTRALE D'ACHATS et de SERVICES en expansion pour super et hypermarchés PARIS-16e, recherche :

MERCHANDISER

3/4 ans expérience formation commerciale + expérience libre-service.

Poste d'action comportant déplacements.

Animation équipe lancement.

Adresser C.V. et prétentions : n° 6 692, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Nous recherchons

NOTRE

RESPONSABLE DU SERVICE ADMINISTRATIF

POSITION CADRE

28 ans minimum, parfaitement bilingue français - anglais.

Il aura après formation, la responsabilité d'un service de 10 personnes, chargées de la préparation *et du suivi de dossiers* administratifs en relation avec l'administration et notre clientèle internationale.

Poste à pourvoir à PARIS

Adr. C.V., photo et prétentions sous n° 34 396 à Havas-Contact 156, bd Haussmann 75008 Paris.

SOCIETE INGENIERIE INFORMATIQUE TEMPS REEL
au premier plan sur son marché

recherche

INGÉNIEURS débutants Grande École

pour intégration dans équipes programmation temps réel.

INGÉNIEURS II Grande Ecole

Possédant :
— Expérience indispensable 2 à 5 ans programmation temps réel ;
— Connaissance informatiq. T.R. *sur mini-ordinateur (T 1600, SOLAR) ;*
— Connaissance des moniteurs T.R.

Lieu de travail : banlieue Sud-Ouest Paris.

Adresser C.V. et prétentions à n° 6.203, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Grande entreprise
de génie climatique recherche pour bureau d'études

JNES INGÉNIEURS

DEBUTANTS. Grande Ecole (E.N.S.A.I., Strasbourg).
Ecr. MINET PUB., n° 2.768/AL, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

EAM

Société dynamique franco-allemande
700 millions de C.A., négociation et gestion de contrats biens d'équipement offre un poste de

CHEF DES SERVICES FINANCIERS

(10 personnes)
Fonction :
- Superviser le suivi financier des contrats.
- Superviser la comptabilité.
- Assurer relations avec les banques.
- Gérer la trésorerie.
- Etablir les documents de fin d'année.
- Coordonner établissement des documents de bord.

Profil :
- Expérience de plusieurs années.
- Langue allemande et bonne connaissance de l'anglais indispensables.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Autorité.

Adres. lettre manuscrite et C.V. à Christian Dulcy EAM recrut., 14, rue Gabriel-Péri, Montrouge, sous référence 704 :



ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Chargé d'analyses fonctionnelles et organiques, associé à la programmation

— Formation générale : niveau BAC ;
— Connaissance du COBOL (indispensable) et du R.P.G. II (souhaitée) ;
— 4 ans au moins en informatiq. avec expér. de démarrage effectif d'une application, si possible en comptabilité générale et fournisseurs.

Ecrire avec C.V. à n° 6.915, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
Grande banlieue NORD PARIS recherche pour six mois

PROGRAMMEUR-ANALYSTE-SCIENTIFIQUE

D.U.T. INFORMATIQUE ou EQUIVALENT

Ayant si possible une première expérience en programmation scientifique.

Anglais nécessaire

Adr. C.V., photo et prétentions, à n° 6.242, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Société banlieue Sud recherche

INGÉNIEUR

expérimenté fabrication CIRCUITS IMPRIMES
pour poste Technico-Commercial *Anglais nécessaire*
Adresser C.V., à n° T 099.238 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e

---

PARIS (7e)
Cie D'ASSURANCES recherche

RÉDACTEUR RISQUES DIVERS EXPÉRIMENTÉ

Ecrire avec C.V. et prétent sous référence n° 3.613
T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui trans.

---

directeur adjoint

chargé de l'administration et de la comptabilité

La Direction Générale d'un Groupe spécialisé dans l'hébergement à caractère social crée le poste de Directeur Adjoint chargé de l'administration et de la comptabilité, d'une unité importante.

Le candidat retenu sera un PROFESSIONNEL EXPERIMENTE ayant une formation solide (grandes écoles ou formation comptable supérieure), il aura en charge l'ensemble de la comptabilité générale, analytique et budgétaire ainsi que le fonctionnement administratif et la gestion du personnel (employés et ouvriers).

Pour postuler, envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant prétentions sous réf. S/560/58

Cabinet Alain H. PRENANT
50, avenue du Général de Gaulle 92130 Issy les Moulineaux

Le Département **AUTOMATISMES INDUSTRIELS** de la filiale française d'un groupe multinational recherche DES

ingénieurs de projet

GRANDES ÉCOLES

Pour leur confier la réalisation d'importantes installations en France ou à l'Etranger.

Une expérience de quelques années dans les automatismes industriels, l'électronique et l'informatique est indispensable.

La connaissance de la langue allemande serait appréciée.

Rémunération très ouverte en fonction de l'expérience du candidat.

Écrire avec CV détaillé s/réf. 12057
Havas Contact
156, bd Haussmann - Paris 8e, qui transmettra.

AFFAIRE FAMILIALE
38 M. C.A.
VILLE UNIVERSITAIRE
(Sud Paris)
cherche

CADRE DYNAMIQUE

pour seconder son P.-D.G.

Profil :
— Sup. de Co ;
— 30 ans minimum.
(Expérience banque et gestion souhaitée.)

Ecr. HAVAS ORLEANS, n° 202.486, av. C.V. et photo.

IMPORTANTE ENTREPRISE
à vocation internationale
BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
1500 personnes - (10.000 dans le Groupe)
Siège Social PARIS
recherche

Chef du Personnel

pour assurer très prochainement la succession du titulaire du poste, avec la responsabilité de l'ensemble de la fonction.

Ce poste convient à un candidat ayant :
- une formation supérieure
- l'expérience de la fonction dans le Bâtiment et les Travaux Publics
- le sens des relations sociales.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé *et photo sous No 6287,* CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

Consultant

Fonction commerciale Paris

FRANCE MARKETING

Nous sommes l'un des premiers conseils français spécialisé en développement commercial.
Nous recherchons un collaborateur qui aura pour mission :
- assumer les contacts et le suivi commercial avec des entreprises de toutes importances sur un plan national ;
- intervenir auprès de nos clients sur des actions spécifiques de *conseils, de recrutements, de formation, d'études commerciales.*

Dispesant de quelques années d'expérience dans la vente active ou dans le conseil, il s'intégrera dans une équipe de consultants *jeunes, disponibles et très performants* et appliquera des méthodes de travail de pointe.

Le salaire très évolutif (fixe + intéressement) sera fixé au départ en fonction des qualifications.
Statut cadre (responsable de budgets et d'objectifs mensuels).

DOCUMENTATION SUR POSTE AUX CANDIDATS PRESELECTIONNES

FRANCE MARKETING Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, Salaire actuel et photo (ret.) ss réf. 904 54, r. des Petites Écuries, 75010 PARIS

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

P.M.E. BIEN INTRODUITE
BRANCHE
ACCESSOIRES EN PARFUMERIE
recherche

RESPONSABLE ACHATS et FABRICATION

Si possible 30 ans minimum et trilingue. FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND.
REMUNERATION correspondant à l'importance de la tâche.

Ecrire avec C.V. et prétentions n° T 99523 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

représentation offres

SOCIÉTÉ D'ÉDITION MÉDICALES
recherche
pour PARIS et Région PARISIENNE
UN REPRÉSENTANT EXCLUSIF
Expérience du milieu médical nécessaire pour vente à professionnels
— formation rémunérée ;
— tous avantages sociaux cadre ;
— salaire lié aux résultats ;
— voiture indispensable.
Envoyer lettre manuscrite, curr. vitae et photo à : M. J. VOISARD/MLS - E.T., 123, rue d'Alésia, 75014 PARIS.

Importante firme machines à coudre, recherche : Attaché cclal ou V.R.P. pour visiter revendeurs moitié Nord France. Ecr. : NORMA, BP 24, 81400 Carmaux

CAISSE RETRAITE ET PRÉVOYANCE
recherche
CHARGÉ DE MISSION
REGION PARISIENNE
EXIGEONS : dynamisme, disponibilité, goût des contacts. OFFRONS fixe + commission + frais de déplacements. Evolution possible vers délégation régionale.
Ecrire avec C.V. man., photo et prét. à nº 42.662, AMEP P.A., 37, rue du Gal-Foy, 75008 Paris

FABRICANT tissus au mètre principalement JERSEY cherche
REPRÉSENTANTS C.M.
très introduits à PARIS auprès grossistes et confectionneurs. Ecrire avec C.V. et réf., à HAVAS, 81, r. de la République, 69002 LYON, nº 8.621.

Société Fabrication et Diffusion articles masculins CRAVATES, FOULARDS, VETEMENTS D'INTERIEUR Leader de sa branche cherche
REPRÉSENTANT
Fixe + % pour secteurs Paris et province. Possibilité de promotion, expérience souhaitée dans la distribution détaillants. Adresser C.V. + photo, à M.C.C.A. 12, rue Vivienne - 75002 Paris.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

secrétaires

Dactylos

SOCIÉTÉ COMMERCIALE PARIS 16e
recherche
DACTYLOS
2-3 ans expérience frappe commandes, courrier petit secrétariat.
Notions d'anglais appréciées.
— Horaire mobile 40 h/semaine.
— Restaurant d'entreprise Cafétéria.
— Avantages sociaux.
Se présenter service Recrutement, 7, place d'Iéna, 75016 PARIS.

Secrétaire de direction

DIRECTEUR Cie d'ASSURANCES (9e) recherche
SECRÉTAIRE COLLABORATRICE
BILINGUE ANGLAIS
Dynamisme et vivacité d'esprit indispensables
Seules seront examinées les candidatures manuscrites accompagnées d'un C.V. et d'une photo adressées à nº 6.706, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE Proche banlieue Sud-Est crée un poste de
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
PARFAITEMENT BILINGUE FRANÇAIS/ANGLAIS possédant de bonnes notions d'allemand.
Une bonne technique du secrétariat (sténo et dactylo) est indispensable, et si possible une expérience dans le domaine médical.
Niveau de rémunération personnalisé en fonction de l'expérience et de la compétence.
Nombreux avantages, horaire dynamique, restaurant d'entreprise.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 12.062, HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, Paris (8e).

Secrétaire

Recherche SECRETAIRE bilingue anglais. Env. C.V. détaillé à l'attention de M. HELD-ST-NEREIDES 66, bd Montdétour, 91400 Orsay.

Sté internationale à CANNES cherche une secrét. trilingue russe-angl. expérimentée, sachant parfaitement traduire et rédiger. Dactylographie indispensable. Tél. pr rend.-vs au (93) 99-47-17, p. 235.

Pour remplacement métro Louise-Michel, LEVALLOIS
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
EXPERIMENTEE
Tél. pour rendez-vous 735-96-50.

Sténodactylos

Le nº 1 du travail temporaire de bureau dans le monde
KELLY GIRL
pour sa nouvelle agence de Boulogne-Billancourt recrute DACTYLOS STENODACTYLOS SECRETAIRES TELEXISTES STANDARDISTES HOTESSES, etc.
Nombreux postes à pourvoir en bilingue anglais auprès de sociétés internationales.
Se présenter pour interview 130-140, route de la Reine, Boulogne. — Téléph. 603-65-33.
KELLY GIRL
Travail temporaire.

Etablissement Financier Champs-Elysées recherche
STÉNODACTYLOS
2 ans min., expér. 5 X 8 X 13. Primes et intéressement. Rest. entreprise. Env. C.V. et lettre manuscr. au Chef du Personnel, B.P. nº 720-08 75361 Paris Cedex 08

capitaux ou proposit. com.

Importants investisseurs en capital social, sans interm., rech. affaires saines P.M.E. ou import. Dossier doit comporter : historique, descriptif, trois derniers bilans et comptes d'exploitation plus pronost. 1977. Fournir indicat. sur apport nécess. et accept. ou non de prise de contrôle. Trait. confid. Ecrire MAS DES RIGOULONS, ROUTE SAINT-CANADET, 13100 AIX-EN-PROVENCE, q. t.

Société d'édition et productions musicales recherche associé av. capitaux. — Téléph. 256-34-72.

cours et leçons

Maths, Physique : rattrapage par ancien X. · Tél. : 928-82-71.

ANGLAIS. Jeune prof. d'orig., initiation rapide à la conversat. Ecr. DUNN, 30, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, 75001 PARIS.

bateaux

Particulier vend house boat 1975 acier, type catamaran, 10,40 m, 6 couchettes en 3 cabines indépend., plages impies, très gd cft, bien équipé, mot. Volvo diesel 25 CV in board. Voir sur place : PLAISANCE SERVICE, Port d'Auxerre.

demandes d'emploi

Vous recherchez un homme capable de diriger, de structurer, de rentabiliser votre service après-vente
JE SUIS CET HOMME
J'ai 37 ans, une expérience de 10 ans dans la direction des services après-vente concernant les produits électro-techniques grand public.
Ecrire nº T 99.515 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

CADRE MARKETING
30 ANS
Sciences Po + M.B.A.
Expérience 5 ans et demi marketing national et international produits grande consommation.
Anglais et allemand courants.
Recherche poste marketing national ou international, Paris, province ou étranger.
Ecrire nº 711, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

DIRECTEUR D'USINE
en poste en AFRIQUE
Technique - Administration - Gestion
25 ans de PEINTURE - 10 ans OUTRE-MER
cherche poste identique en AFRIQUE.
Ecrire nº T 99.247 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

PUBLICITAIRE
25 ans d'expérience - Biens d'équipements
Parfaite maîtrise :
Elaboration campagnes
gestion budgets.
Toute documentation commerc. Catalogue.
Organisation salons exposition.
Expérience agence et annonceur
recherche POSTE CHEZ ANNONCEUR.
Ecrire sous nº 6.239, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

H. 33 ans, références maîtrise allemand-anglais recherche POSTE STABLE. Ecr. M. LAMBALLE Jacques, 17, rue Pouy, PARIS-13e.

INGENIEUR CONSEIL 30 ans, Organisation et informatique, spécialiste gestion clientèle, cherche poste cabinet ou entreprise. Ecrire nº 6.796, CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er, qui transm.

INFORMATIQUE DIRECTEUR TECHNIQUE DIPLOME H.E.C. rech. poste responsabilités au sein d'une grande Société de Services. Ecr. nº T 99.533 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J. Fem. sérieuse, dynamique, bonne présentation, ch. place de TRANSACTIONS MEDIATEUR EN AFFAIRES. Accepte déplacements Province limitrophe. Tél. : 821-34-33.

INGENIEUR, E. Sup. Elect., 32 a., nat. Franç. Angl., esp., arabe cour. 6 a. expér. intern. ch. respons. Technico-Commerc. T. 797-67-05 ou réf. nº 594.805 M, REGIE PRESSE, 85 bis rue Réaumur, Paris-2e, qui transm.

Assistante Direction cadre, 38 ans, excellente collaboratrice, actuellement chef d'un secrétariat complexe, éducation, présentation irréprochables. Tél. : 604-43-67.

SECRETAIRE GENERAL HOMME DE RESULTATS 42 a., I.C.G., conseiller direction, expérience production, distribut. et cabinet comptable, seconderait direction en assumant fonctions : organisation, coordination, traitement information, administratif, comptabilité, contrôle gestion, finances, secrétariat, législation, domaine, audit interne, fiscalité, administration du personnel. Disponibilité toutes régions. Ecr. nº 8.739, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TECHNICIEN Ponts et Chaussées et asphaltage recherche travail. Tél. : 948-13-63.

J. Fille 27 a., diplômée Ecole de commerce, connaissant bien l'Asie-Chine, parlant couramment Chinois, Anglais, Allemand, ch. poste d'initiatives ou missions en Asie. Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, nº 65.266.

F. 44 a., exp. 17 a. compt., 10 a. comm. exp. Poss. auto, ch. poste Relat. publiq. Initiat. Responsab. Ecr. nº 720, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Directeur Commercial société nationale rech. situation région Méditerranée ou Rhône-Alpes dans P.M.E. Gestion personnel ventes, créativité com., market. produits nouv., etc., voyag. prov. accept. tr. sér. réf. Etud. tt. prop. Ecr. nº 719, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ARCH. DPLG. URBA. EPCM, 36 ans, 15 ans prat. sér. réf. hab. soc. ind. coll. bât. indus. équip. ch. place. Tél. : 483-15-29.

Fme 36 ans, SECRETAIRE COMMERCIALE, technicienne de fabrication, collaboratrice, cherche place stable, Edition livres, Publicité ou revue. Ecr. nº 06.012, CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er.

H. 28 a., licenc. Scienc. Eco. niv. D.E.C.S., respons. compt. P.M.E., déclarations fisc., sociales. Bilan. Ecrire G. Behanzin, 23, rue L.-Braille, Paris-12e.

DIRECTEUR COMPTABLE Grande expérience comptable financière, administrative, juridique. Fiscale informatique rech. emploi à temps partiel pour assistance Direction générale P.M.E. Paris et Région Parisienne. Ecrire à nº 5.058, CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er.

AFTER 15 years in California USA, as General Manager-Vice Président of a division (80 employés) of US. Firm on nyse, frenchman, 45, married, has returned to France for family reasons, seeks position with US Firm, preferably located southern France, will consider all proposals. Write P. COLOMBIER « L'Hippocampe » Rue Bir Hakeim, 06800 Cagnes-sur-Mer. Phone (93) 20-20-98.

CONSULTANT en ORGANISATION et FORMATION
ESCP, DEA sociologie 10 ans expér., référ. 1er ordre, étudie toutes propositions salarié ou vacataire.
Ecr. nº T 099.191 M., REGIE P., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Hme 30 a., B.T.S.-B.E.-D.U.T. mécanique ch. poste à responsabilités techniques en Région Paris. Etudie ttes propositions. Ecr. LAVERNHE, 82, rue la Condamine, 75017 Paris.

Jne homme - 27 ans - Dég. O.M. LICENCE
SC. ECO. BSEC COMPT.
recherche emploi FINANC. éco. ou bancaire EXPERIENCE 6 mois
644-99-87 MARDI MERCREDI
ou écr. Mlle M. Ruiller, 36, chemin Latéral, 94140 Alfortville.

SECRÉTAIRE - 28 ans
Goût responsab., expér. person., recherche emploi - NOGENT, LE PERREUX, NOISY-LE-GD. 3.200 F ms. Ecr. Mme Danzer, 18 bis, av. Ledru-Rollin, 94170 LE PERREUX.

CADRE EXPORTATION
37 ans - Anglais, espagnol, portugais courants, recherche responsabilité vente Moyen-Orient, Amérique ou Afrique du Sud. Matières premières produits du second œuvre. Ecrire ss réf. 10.129/M à : SEMA Sélection 16-18, rue Barbès, 92126 Montrouge, qui transm.

automobiles

AUSTIN * ALLEGRO * MINI * INNOCENTI
nombreux modèles disponibles.
Leyland
à partir de 15.600 F clés en main
Leasing, sans apport, sur 3 ou 4 ans avec loyer mensuel·
GARAGE FOCH · 35 rue Paul Valéry Paris 16 · 727-31-02

Partic. vend VW COCCINELLE mars 1975, prix Argus. Téléph. 243-17-39, à partir 19 h.

garage des ardennes
3, rue des Ardennes - 19e
MINI 850
16.930 F clés en main
AVEC 552 F CPT
Leasing 48 mois
203.30.75 700.75.48

104 304 - 504 - 604
Export 76 et 77, peu roulé. Auto-Paris XV - 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

RENAULT 30 TS vert métal., mod. 76. Px 31.000 F. 8.500 km. Téléph. h. b. 474-72-72, p. 32-87.

504 GL 74. Toit ouvr., blanche, boîte autom., 56.000 km., Argus moins 15 %. Téléph. 739-78-89.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

7e, propriétaire vend directem., magnifique appartem. sur quais avec parking. Prix 1.600.000 F. Téléphone : 033-81-00, le matin.

PROXIMITE CONTRESCARPE ODE. 95-10. - Duplex de 135 m2, rénové, luxe, terrasse panoram.

ECOLE-MILITAIRE Plusieurs STUDIOS et 2 PIECES de différentes surfaces, sur rue et cour-jardin, imm. 1930, en cours de restauration, tt cft par immeuble. Garage possible. Visite les lundi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30, 13, RUE CHEVERT, Paris (7e).

BOUCICAUT. Bel imm., 2/3 P., cuis., S. de B., wc, soleil, calme. Mardi, mercredi, de 14 à 17 h., Mme MARTIN, 6, rue Général-Estienne, 1er étage D. 742-99-09.

SEGUR, 16, rue José-Maria-de-Heredia, bel imm., 5 P., tt cft + chbre serv. Prix 690.000 F. Vis. mardi, 14 h. 30 à 16 h. 30, COURTOIS, Syndic : 265-49-85.

SUR ESPLANADE INVALIDES Très beau 5 Pièces, chbre de personnel, parking. — 705-24-10.

VAVIN. Ds bel imm. restauré, plein ciel, dernier étage, duplex + terrasse : grand living, dble exposition, 3 chbr., 3 S. de B., cuis. équipée, téléph., tt conft. Téléphone : 261-06-50 et 13-50.

PROX. ODEON - ODE. 95-10, 230 M2. CARACTERE. Etage élevé, asc.

ARÈNES DE LUTÈCE
S/JARDIN SOLEIL 2 P. Bel immeuble Asc., ch. cent. Refait neuf. RARE. - 033-56-72.

PARTICULIER vend 13e TOLBIAC
3 p., 72 m2, balcon 8 m2. 365.000. Parking. Tél. 655-99-22 (bureau), 585-28-56 (dom., après 18 h 30).

XVe LIMITE 7e RUE DESAIX
STUDIO 24 m2, neuf, rez-de-ch. Mme TOPPO - SUF. 62-74

PASTEUR BEAU 2 bains **4-5 P.**
Jean FEUILLADE - 566-00-75

RUE SAINT-GUILLAUME Façade XVIIIe siècle 2 P., 51 à 64 m2 - 3 p., 100 m2 - Duplex dont atel. 150 et 200 m2.
GEFIC CTI Mme DELORE 296-10-51

7e ARRDT
QUAI VOLTAIRE
DANS TRES BEL IMMEUBLE XVIIIe SIECLE EN COURS RENOVATION
RESTE A VENDRE
5 PIÈCES 135 m2
3 PIÈCES 95 m2
EMPLACEM., VUE EXCEPT.
JOUBERT ET ANDRÉ
5, rue A.-de-Neuville, Paris (17e)
766-04-17
227-55-17 - 227-54-74

LE MARQUIS
19/21, rue Cambronne, Paris-15e
2 Pièces : 316.000 F
4 Pièces : 631.000 F
Appartement modèle, sur place, tous les jours, 14 h. à 19 h. 30.
JOR & Cie - T. 766-25-32

RUE CHERCHE-MIDI
Tr. bx 2 P., tt cft, imm. rénové. Idéal placement. Tél. 567-22-88.

LUXEMBOURG (Face)
EXCEPTIONNEL. Vue raviss., dans imm. gde classe, 250 M2, superbe 7 Pces, belle récept., chbres s/cour hôtel XVIIe s., professions libérales. Sur place, mardi 5, de 13 h. à 16 h. 30, 52, rue de Vaugirard FRANK ARTHUR : 766-01-69.

Paris Rive droite

Dans magnifique immeuble restauré : superbe 2 Pièces, cuisine, S. de B. Prix : 188.000 F. Téléphone : 326-82-01.

EXCEPTIONNEL - MARAIS Magnifique 2 Pièces, tout conft, escalier intérieur, chauf. centr. Prix 188.000 F. Vis. ts les jours, 13-19 h., 5, rue du Vertbois.

XVIIIe. — Magnifique 2 pièces, cuisine, S. de B. Loyer 7.800 F par an. — Prix : 78.000 F. Très beaux studios, tt cft, libr. Prix : 58.000 F. Tél. 326-57-16.

MARAIS Ds superbe immeuble restauré, bureaux mixtes, 6 bureaux + 4 studios, duplex, confort. Prix 1.100.000 F. Tous les jrs, 9-19 h., 17, rue Vieille-du-Temple (4e).

9e, beau 3 Pièces avec jardin, immeuble Napoléon III, charme. ALGRAIN : 285-88-59 et 09-54.

MADELEINE. Propriét. vd ds bel imm., asc., gd 4 P., à rénover, poss. prof. libér. 734-98-06.

20e 2 P. cuis., w.-c., s. d'eau, 40 m2, bel immeuble. 120.000 F. - 628-75-58, matin.

INVESTISSEURS
Rentabilité immédiate Indexation
STUDIOS - 2 PIÈCES
Gestion locative assurée
SEFIMA 622-35-85 (le matin) M. ANTEBI

RUE DE PASSY
CALME, SOLEIL SUPERBE 2 P. Poutres Caract. URGENT - 326-19-10

VIIIe - PL. EUROPE
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE Ds imm. pierre de taille 4e ét./Asc. - Soleil - Balcon ENTIEREMENT RENOVE Finitions « goût acquéreur »
GD 7 P. TRES BON PLAN VASTE RECEPTION
2 bains - 1 douche - 2 w.-c. Belle cuis. + 2 chbres service POSSIBLE PROF. LIBERALE
PRIX : 1.200.000 F
Lundi/mardi, de 11 h. à 19 h., 2, RUE DE LENINGRAD ou tél. : 292-29-92.

RUE DU RANELAGH
DIRECT. PROPR. ds bel imm. P. de T., magnif. 4 Pces, tt cft, décoré, tél. + chbr. serv. Prix exception. vu urgence. 225-18-30.

EXCEPTIONNEL
dans très bel immeuble 1930, ascens., chff. centr., INONDE DE SOLEIL, reste quelq. beaux appts 4 et 5 Pces, tout confort. PRIX EXCEPTION. VU URG. Vis. ts les jours de 13 h. 30 à 16 h. 30 et dim de 10 à 12 h. et 14 à 16 h., 44, av. de Versailles.

Région parisienne

LE CHESNAY-PARLY II, magn. appart. type III, 150 m2 habit., terrasse vitrée, loggia, séjour 40 m2, S. à M., 2 chbres, 2 bns, 2 dressings, cuisine équipée, office, lingerie, cave, box fermé. Parking extérieur. Px 730.000 F. J.M.B. : 970-79-79.

LE CHESNAY - PARLY II Appart. près centre cclal, sans vis-à-vis, 4e étage, entr., cuis. équipée, beau séjour av. loggia, 4 chbres, 2 bains, 2 dressings, 2 wc, cave. Prix : 400.000 F. J.M.B. : 970-79-79.

SEVRES. Résident., 4 P., cuis., cft, prox. forêt, 277.000 francs, avec 60.000 comptant. 027-57-40.

COURBEVOIE - CENTRAL Beau 5 P., 100 m2, parking : 350.000 F. Téléphone : 224-41-21.

PANTIN (Eglise) près Mo. Bel immeuble, studio, S. d'eau, wc, chff. centr. Prix intéres. MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

NEUILLY - PRES BOIS Belle réception, 4 chbr., bains, dégagé s/verdure, 2 chbr. sev. MICHEL et REYL : 265-90-05.

BUC (limite Versailles), immeuble récent, gentil 3 Pces, impeccables. Prix intéressant. Facil. MARTIN, 17, r. Godot-de-Mauroy, 75009 Paris. Tél. 742-99-09.

appartements occupés

APPARTEMENT OCCUPE QUARTIER EUROPE 83 m2, 4 Pièces, cuisine, bains. 235.000 F. Téléphone : 567-22-88.

12e - VUE SUR SEINE
URGENT - A SAISIR : APPTS 3 PIECES, OCCUPES, dans immeuble rénové av. asc. en cours. DIRECT PROPRIETAIRE. - Téléphone : 387-57-84.

appartem. achat

L'AGENCE LAGRANGE, fondée en 1876, Téléphone : 265-53-94, recherche pour clientèle, province, étranger, STUDIOS ET APPART., PARIS, NEUILLY.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e), 566-00-75, rech. PARIS 15e et 7e pr bons clients appts toutes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

constructions neuves

INVESTISSEZ A TOURS IMMEUBLE NEUF
DU STUDIO AU 5 PIECES
A PARTIR DE 149.000 F
PARK., SS-SOL COMPRIS
GARANTIE LOCATION
2 ans
PRETS SPECIAUX **P.I.C.**
GAUTARD IMMOBILIER
82, bd Malesherbes, Paris (8e)
292-28-13
DU LUNDI AU VENDREDI

PRIX NON REVISABLES
Ve VAL-DE-GRACE dans petit immeuble habitable 4e trimestre 1977
— Studio et 2 pièces
— 4 pièces en duplex.
DANS BON XIIIe proche place des Peupliers
— Séjour + 2 chbres 330.000
Habitables 2e trimestre 1977.
XVIIIe CHAMPIONNET
— 2 pièces 227.000
— 4 p. 108 m2 + terras. 575.000
Habitables 2e trimestre 1977.
Mo MAIRIE MONTREUIL
— Séjour + 3 chambres 257.000
Cave et parking compris
Habitables immédiatement.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. de Friedland, 225-93-69.

hôtels-partic.

NEUILLY BOIS Elégante maison Jolie réception + 4 chambres + terrasse. — 577-60-10, matin.

IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. de Friedland, 359-43-79, rech. pour un de ses clients immeuble ou hôtel particulier SANS MITOYENNETE 1.500 à 2.500 m2 7e, 8e, 16e, NEUILLY.

PRES Mo WAGRAM très bel hôtel part., gde récept. + 3 chbres + dépend., garage. Prix intéressant vue qualité. SEGONDI S.A., 874-08-45.

viagers

Vendez rapidement en viager. Conseil, expertise, indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, boulevard Voltaire. 700-00-99.

Les meilleures conditions 37 ANS D'EXPERIENCE
FONCIAL VIAGER
Etude gratuite, rente indexée 19, bd Malesherbes - 266-33-35.

villégiatures

LA BAULE, juin, petite villa 5 pers., tr. b. située, près mer, centre, jard., gar. T. 288-26-42.

locations non meublées Offre

Paris

AV. P.-DOUMER, dern. étage, terras., séj., 70 m2, dble haut. plafond, chbre, S. de B., luxe, cuis. aménagée, 2 chbres serv., 3.000 F mens., reprise justifiée. D. BOURGEOIS - 293-62-16.

EXCLUSIVITÉS
STUDIO
NEUILLY - Rez-de-chaussée 40 m2 environ + jardin 100 m2, tél., 1.850 F + charges.
2 PIÈCES
3e - R. du PAS-de-la-MULE 62 m2 environ, cuisine équipée, tél., parking, 1.800 F + charges
3 PIÈCES
16e - R. EUGENE-MANUEL 64 m2 env., 5e ét., 2.100 F + ch.
5 PIÈCES
15e - Rue LECOURBE 111 m2 envir., dernier étage av. terrasse, cuis. équipée, 2 bains, tél., parking, 3.700 F + charges.
JOHN ARTHUR & **TIFFEN**
766-04-66 174, boul. Haussmann
qui a sélectionné D'AUTRES APPARTEMENTS à PARIS et banlieue proche

4e - DS SUPERBE IMMEUBLE **6 P.** 160 m2, 2 bains, téléph., possib. profess. libérale, tt cft, 3.200 F net. - 250-20-35.

Région parisienne

ORSAY 20' PARIS - Neuf, ds parc privé, verdure, calme, tél., park., 4 P., 85 m2, 1.400 F + ch. R.-vs : ALM. 13-72

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. - 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, rue St-Charles, 75015 Paris, loue à la semaine, quinzaine ou mois studios et appartements. Téléphone : 577-54-04.

locations meublées Demande

Paris

Part. rech., mai, 3-4 P., 70 m2, 12e, 13e, 14e, 3e, 4e, 5e, 6e arrdt, 1.750 F max. TUR. 97-12 (H. B.).

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE des LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mo Opéra Seuls frais 300 F - 742-78-93

bureaux

8e - RUE DE LA BIENFAISANCE
A LOUER 2.000 m2 BUREAUX NEUFS
Petit imm. haut standing Parkings
SARI
720 14 15

PROPRIÉTAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux refait neuf. - 758-12-40.

224-08-80
domiciliation, courrier, secrétariat, permanence, tél., télex.

fonds de commerce

AVENUE DE L'OPERA (près) Gr. passage magasin + 1er ét. et ss-sol, commerce luxe. Bail neuf. Loyer 35.000 F. 551-68-39.

Vend cause retraite fonds hôtel **NN, 10 ch. (pos. extens), rest. 2 salles (200 cvts), bar, salon, jard., cadre rustiq., classé Mich. C.-d'Or, 1 km. RN 5. 80-36-34-11.

locaux commerciaux

Orly SENIA entrepôts à quai 250 m2, loyer 2.800 F par mois + possib. bur. 920-35-27, matin.

A vdre libre - Imm. splendide
42, RUE DE PARADIS
R.-de-c. Boutiq. s/rue, 75 m2.
Sous-sol cclal ss rue, 200 m2.
R.-de-c. locx cclaux, 53/500 m2.
1er ét. s/rue, 425 m2.
3e ét. s/rue, 170 m2.
5e ét. s/rue, 290 m2 + 170 m2.
6e ét. s/rue, 170 m2.
Appart. 6e ét. s/rue, 104 m2.
Vis. s/pl. ts les jrs 9 h. 30/12 h., 14/17 h. 30. Bur. vte escalier D, 5e étage - Porte face

Boutiques

Près Place Opéra Bail à céder 30 m2 Tous commerces - Tél. 073-75-18

Vds, cse santé, boutiq. d'angle, prêt-à-porter fém., linger., bonnet. Loyer ann. 3.800 F. Prix 128.000 F. Téléphone : 253-37-25.

propriétés

TOURAINE Vallée du Cher.
GENTILHOMMIERE
Parfait état, sur 4 ha avec pièce d'eau. Calme. 530.000 F. Agence DESTREGUIL 82, rue Nationale, 37 TOURS (47) 05-35-99 - 05-39-10

SENLIS
Magnif. ppté p. de t. 2.500 m2 parc, hall, vastes salon et s. à m., bur., 4 gdes ch. av. cab. toil. + 3 ch., cuis., office, bns, gren., ss-sol, garages. 800.000.
ACB 771, r. de Paris, Chapelle-en-Serval - (15-4) 454-60-42

Dans Site sauvage à 10 km d'Avignon Propriété du 18e siècle : 9 pces. Confort. Grandes dépendances. 1 hectare de parc. Cours d'eau. Prix : 850.000 F
CABINET IMMOBILIER MORO 23, bd Victor-Hugo, SAINT-REMY-DE-PROVENCE Téléphone : (90) 92-14-75

CAP-D'ANTIBES
Baie des Milliardaires Les pieds dans l'eau Living accès direct sur mer, terrasse, cuis., 2 chbres, s. de bains. A rénover. Tous les jours 14 h 30 - 18 h : Villa Houzé, chemin de l'Ylette (ou tél. à Paris : 723-66-78)

terrains

VAR 30 km MER Pr. DRAGUIGNAN
Beau terrain à bâtir 9.000 m2 Eau. El. Vue dégagée. 68.000 F Av. 25.000 F cpt. — 265-59-09.

LA CELLE-SAINT-CLOUD Terrain 935 m2 constructible 20 X 45. Prox. gare, commerces, écoles. Exposition SUD. J.M.B. - 970-79-79

A vendre Terrain 1.500 m2, 20 m de façade. Toute viabilité. 175 km de Paris Prix : 40 F le mètre carré Téléphone : 957-17-05

villas

RUEIL-MALMAISON 10' R.E.R.
Résidentiel - Calme - Verdoyant Villa de construction remarq.
— 132 m2 de plain-pied s/jardin
— 132 m2 en rez-de-ch. surélevé
Aménagement très soigné JOLI JARDIN 600 m2 Claude ACHARD : 637-32-93.

SAINT-CLOUD. Mais. moderne, 220 m2 habitables, 650 m2 terrain, R.-de-C. : séjour 30 m2, S. à M., 18 m2, bur.; 1er ét. : 5 chbr., bains, sous-sol total de plain-pied. Exposition SUD, CALME. — Prix : 1.000.000 F J.M.B. : 970-79-79.

Périgord, Montignac, Lascaux : maison 5 Pièces, garage. Bas prix. — Ecrire A. DUMAS, rue A.-de-Vigny - 24-TERRASSON.

pavillons

CLAMART. Vends pavillon 1930, 6 Pces, tt cft, garage, terrain clos 430 m2 environ. — MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

SARTROUVILLE, 12 min. gare St-Lazare, spac. mais. s/500 m2 terr., gd liv., 4 chbres, S. de B., 2 S. d'eau, S. de ping-pong. Px 480.000 F + pet C.F. 962-51-27.

chasse-pêche

Cinq actions de chasse disponibles : 2.000 F, région Châtillon-Coligny (Loiret), ambiance amicale. Tél. après 19 h. 525-92-11.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au **296-15-01**

LA VIE ÉCONOMIQUE

A L'ÉTRANGER

L'Italie doit réformer son système d'indexation qui accélère l'inflation

ESTIME L'O.C.D.E.

« L'impressionnant dispositif de défense mis en place récemment par Rome afin de corriger le déséquilibre extérieur tout en brisant la spirale inflationniste présente encore une brèche importante » : le système d'indexation généralisé, *« qui accélère considérablement »* la propagation des hausses de prix et de salaires. Ce jugement est porté par les experts de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) dans l'étude annuelle consacrée à l'Italie. *« Tant que ce processus ne sera pas effectivement ralenti,* écrivent-ils, *l'indispensable compression de la demande intérieure ne pourra être obtenue que par le biais d'une politique monétaire et fiscale extrêmement restrictive, avec un effet regrettable sur l'investissement et le niveau futur de l'emploi. »*

Les experts, qui ont procédé à l'examen de la situation italienne le 15 février, auraient probablement approuvé l'acceptation récente par les syndicats d'une nouvelle atteinte au mécanisme de l'échelle mobile, à savoir que l'augmentation prochaine des prix des transports publics, de l'électricité et des journaux ne sera répercutée qu'en partie sur les salaires (*le Monde* du 1er avril). En revanche, ils auraient sans doute déploré que le gouvernement renonce à sa décision d'exclure des calculs d'échelle mobile les hausses de prix résultant des *majorations de T.V.A., ce* qui constituait pour eux une *« importante innovation de principe »*.

Pour l'O.C.D.E., l'Italie doit en tout cas préparer *« des solutions plus exhaustives et plus durables »*, c'est-à-dire amender de façon importante ou suspendre les clauses d'indexation. *« Ce qu'il importait de reconnaître est que le niveau de vie moyen ne peut dépasser le niveau des ressources disponibles et que la situation du travailleur moyen ne s'améliorera pas si les salaires et les prix augmentent tous deux au même rythme très élevé. »* Faute d'une réforme *« à long terme, aucune des grandes catégories socio-économiques ne sera épargnée par les répercussions de l'accélération de l'inflation et de la dépréciation de la monnaie »*.

Toutefois, selon les experts, les perspectives économiques italiennes donnent actuellement lieu à un pessimisme excessif. *« Il n'y a pas de raison valable de douter que l'Italie ne puisse venir à bout de ses difficultés si elle réussit à obtenir l'indispensable consensus intérieur. »* D'autant que dans ce cas le soutien de la communauté internationale ne lui fera certainement pas défaut. Dès lors, si un programme de stabilisation efficace est appliqué et soutenu par les partenaires sociaux, *« la croissance pourrait bientôt reprendre sur une base plus stable »*.

Ce programme doit *« comporter le degré d'austérité absolument inéluctable pendant un certain temps »*. Mais il doit aussi présenter des mesures destinées à soutenir le niveau de l'emploi et à promouvoir l'investissement, notamment dans les régions et les secteurs les plus en difficulté. Enfin, son élaboration doit s'inspirer le plus possible des besoins à moyen terme de l'économie italienne : rénovation de pans entiers du secteur industriel, accroissement de l'investissement productif, modernisation de certaines branches de l'agriculture, développement des équipements collectifs, réforme des finances publiques...

En effet, le modèle suivi durant la plus grande partie des années 60 n'était pas tenable à long terme, soulignent les experts, et l'économie italienne s'est affaiblie progressivement. Distorsion et rigidité se sont développées, alors même que la politique économique se fragmentait en actions partielles et empiriques. Dès lors, au-delà des mesures énergiques qui sont nécessaires à court terme, *« d'importantes réformes en profondeur sont indispensables, afin de déboucher sur une amélioration durable »*. — M. B.

● *La balance commerciale de l'U.R.S.S.* s'est améliorée en 1976, mais a encore enregistré un déficit important à l'égard des pays occidentaux. Globalement, le déséquilibre est revenu de 2 637 millions de roubles à 740 millions. Vis-à-vis de l'Ouest, en raison des achats de céréales, il s'est situé à 2 992 millions de roubles contre 3 564 millions en 1975.

Le syndicalisme italien en crise

(Suite de la première page.)

Etudiants contestataires et ouvriers de la base reprochent aux dirigeants syndicaux de renoncer à leur combativité, voire au *« combat de classe »*, pour ne pas mettre en difficulté le gouvernement *démocrate-chrétien*. Mais chacun de ces mécontents pense avoir, également, des raisons particulières de se fâcher.

Les étudiants, se déclarant solidaires des chômeurs, quand ils ne s'assimilent pas à eux, accusent les syndicats de ne défendre que *les salariés*. *Cette critique* a trouvé un écho chez l'un des dirigeants communistes les plus prestigieux et les moins révolutionnaires, M. Giorgio Amendola. *« Il n'y a pas deux Italies,* déclarait-il le 15 mars. *Il faut prendre en charge de manière plus élastique et plus efficace la défense des salariés, en repoussant toute tendance corporatiste, et engager une politique pour tous les autres Italiens. »*

Le journal du patronat a fait une large place à ce discours, qui reprenait en partie une idée cent fois exprimée par les industriels : les syndicats ont trop obtenu pour les salariés — trop et trop vite, — empêchant ainsi les entreprises de créer de nouveaux emplois et imposant à l'économie italienne des salaires de niveau européen qu'elle n'est *pas en mesure de* supporter.

C'est un point de vue diamétralement opposé que défend la base ouvrière quand elle accuse les dirigeants syndicaux de s'incliner devant la *« politique des sacrifices »*. On ne résoudra pas le problème du chômage, affirme-t-elle, en réduisant le pouvoir d'achat des salariés. Seule une *« nouvelles politique économique »* pourrait sortir l'Italie de la crise. Or les représentants nationaux des syndicats ont cédé sur l'échelle mobile, qu'ils déclaraient *« intouchable »* il y a encroe quelques semaines, sans avoir obtenu de véritable contrepartie — à savoir un plan de reconversion industrielle, de défense de l'emploi et d'investissements dans le Midi.

Créés pour défendre les salariés, les syndicats se trouvent accusés de ne pas prendre en charge les marginaux. Ils n'avaient pas attendu, à vrai dire, la contestation étudiante de 1977 pour élargir leur champ d'action. Les Italiens ont été les premiers syndicalistes du *Marché commun* à mettre l'accent sur les revendications qualitatives, les premiers aussi à avoir une conception globale de la société.

Vingt années de fascisme avaient asphyxié le syndicalisme italien. Mais, dans la résistance, il s'unifia. Très provisoirement, pusque à partir de 1948 la guerre froide devait le mettre en morceaux. Il y eut, d'un côté, une centrale communiste (la C.G.I.L.), de l'autre deux confédérations (la C.I.S.L. et l'U.I.L.), que se caractérisaient par leur anticommunisme. Ce n'est qu'au début des années 60 qu'une certaine réunification s'amorce grâce à la détente internationale, à l'entrée des socialistes au gouvernement et au *« miracle économique »*. La récession qui va suivre, accompagnée de restructurations industrielles, ne peut qu'affaiblir à nouveau le syndicalisme Mais pas pour longtemps : les conflits sociaux de 1967, puis l'« automne chaud » de 1968-1969, lui rendent sa vigueur en le transformant.

De nouvelles couches d'adhérents viennent se joindre aux ouvriers ; les syndicats s'intéressent à l'organisation du travail, débordent le cadre de l'entreprise et, à l'intérieur de celle-ci, font accepter, après quelques réticences, une institution spontanée : les *« conseils d'usine »*, formés de délégués élus indépendamment de leur couleur politique ou syndicale et ne possédant parfois même pas de carte d'adhésion.

L'irruption de ce pouvoir ouvrier *autonome porte atteinte* aux habitudes contractuelles. On assiste alors, notamment dans la métallurgie, à des *« grèves à l'italienne »* — imprévues, tournantes, fragmentées, accompagnées parfois de chahuts — qui font perdre la tête au patronat. Le caractère unitaire de ce bouillonnement à la base va obliger les syndicats à se rapprocher et à élargir leurs perspectives. Des *« conseils de zone »* sont d'ailleurs constitués pour faire le lien avec les étudiants et les chômeurs et pour prendre en charge toutes sortes de revendications, comme les transports, le logement et la santé.

Parallèlement, le syndicalisme italien fait d'importantes conquêtes dans le domaine des salaires, de la sécurité de l'emploi, de la durée du travail et du *« contrôle ouvrier »* sur les entreprises. Il gagne dans l'opinion un *grand crédit* et, par voie de conséquence, concurrence les partis. C'est sa grande époque. Elle s'estompera peu à peu, à mesure que la crise économique s'aggrave.

La récession porte au syndicalisme un coup d'autant plus dur que, en face, le pouvoir ressemble à un matelas mou. Il n'a pas vraiment de politique économique. La crise est affrontée au jour le jour, dans une belle incohérence. Cette absence de stratégie finit par déteindre sur les dirigeants syndicaux : si le gouvernement s'adapte en permanence au taux d'inflation et au déficit de la balance commerciale, ils s'adaptent, eux, aux fluctuations du gouvernement. A elle seule, la discussion sur l'échelle mobile a donné l'occasion d'étonnantes contradictions de part et d'autre. La crise, qui gène les industriels ou les conduit à la faillite, menace le pouvoir d'achat des salariés, exaspère les chômeurs et les innombrables *« sous-occupés »* et finit par retomber sur les syndicats.

Ceux-ci souffrent, d'autre part, de la situation politique. Autant la guerre froide les avait affaiblis, autant le climat de compromis historique qui règne désormais à Rome, sous l'impulsion des communistes, les désoriente. Car ils rentent fortement tributaires des partis, même si le cumul des *fonctions est interdit* depuis 1969. Au contraire, après avoir perdu du terrain, les forces politiques opèrent maintenant un *mouvement de retour*. *Trois faits* récents l'ont démontré : la manière dont les socialistes ont fait élire l'un des leurs, M. Giorgio Benvenuto, au secrétariat général de l'U.I.L. ; la facilité avec laquelle la démocratie chrétienne a imposé son candidat, M. Luigi Macario, au secrétariat général de la CISL ; enfin, la première conférence nationale des *« groupes d'engagement politique »* que le parti gouvernemental essaie de lancer dans les entreprises.

Le P.C.I. n'est pas en reste : s'il a abandonné depuis longtemps la thérie de la *« courroie de transmission »*, ce n'est pas pour relâcher sa surveillance sur la C.G.I.L. Autonomes, les confédérations ne le sont pas vraiment, même si les couches syndicales les plus vivantes échappent à l'autorité des partis. Cette dépendance relative laisse du champ à de petits syndicats autonomes, de type corporatif, dont les grèves sont souvent couronnées de succès.

L'unité est étroitement liée à l'autonomie. Mais ce n'est pas par hasard si elle piétine en ce moment. Une *minorité de syndicalistes* prennent d'ailleurs prétexte de ces liens avec les partis pour combattre l'unification, dont, au fond, ils ne veulent pas. Paradoxalement, au lieu de renforcer l'unité, la création, en 1972, d'une « Fédération », au sein de laquelle *les dirigeants syndicaux prennent* ensemble la majorité des décisions, bloque le fort courant unitaire qui se manifeste à la base.

Démocratie interne et stratégie

Le syndicalisme italien ne peut cependant rendre la crise économique et le climat politique entièrement responsables des difficultés qu'il traverse. Une autre cause, interne celle-là, doit être prise en compte : la bureaucratie et le manque de démocratie. S'étant repolitisés, les états-majors confédéraux ont un peu perdu contact avec la base. A leur décharge, on peut remarquer que la crise économique exige des choix globaux, des *« négociations romaines »* qui, forcément, coupent l'herbe sous le pied aux *conseils d'usine*. *Mais l'information* ne circule plus comme avant. C'est dans le journal que des délégués apprennent parfois le résultat de négociations avec le gouvernement ou le patronat. Les centrales se sont « technocratisées », centralisées. Les mots d'ordre ne sont plus toujours compris par la base, tandis qu'elle-même *comprend mal* les étudiants.

Une expédition comme celle de M. Lama à l'Université n'aurait pas eu lieu il y a quelques années, remarquent des syndicalistes amers. Ne démontre-t-elle pas une perte de contact avec le pays réel ? L'ouvriérisme n'est pas de mise dans le syndicalisme italien. Les dirigeants ont souvent fait des études supérieures et ne s'en *cachent pas. Véritables vedettes* de l'actualité — *« c'est l'opinion publique qui nous désigne, pas les partis »*, — disait récemment l'un d'eux, — ils passent de nombreuses heures dans les salons de la Confindustria ou des ministères pour négocier. On les accuse de se faire récupérer par le monde politique, en échange d'une illusoire participation aux décisions.

Un pacte social ? La formule suscite autant de protestations indignées que lorsqu'on parle de cogestion. Les syndicalistes italiens veulent bien confronter leurs points de vue avec ceux du gouvernement et du patronat, mais en gardant leur pleine autonomie. Et, dans les entreprises, ils entendent se battre, tout en ayant un droit d'information et même de contrôle. Ces informations ne coïncident pas toujours avec la réalité. Le mouvement syndical *cherche encore* sa *formule*, comme l'avouait récemment M. Lama.

C'est la Fédération unitaire de la métallurgie qui est la plus sûre d'elle et qui joue, aujourd'hui comme hier, un rôle d'aiguillon. La récente conférence des délégués à *Florence s'est* conclue par des demandes insistantes. Le syndicat doit, selon elle, relancer la démocratie interne en valorisant les conseils d'usine et de zone ; regrouper autour des travailleurs organisés toutes les catégories de marginaux ; affirmer clairement son autonomie et relancer le processus unitaire ; *enfin, et surtout, se donner une* stratégie cohérente.

Les conditions économiques, politiques et psychologiques actuelles ne semblent guère s'y prêter. Ce sera, en tout cas, un grand sujet de discussion au cours des prochaines semaines, car les trois confédérations ont convoqué leur congrès à quelques jours d'intervalle, au mois de juin.

ROBERT SOLÉ.

● *La balance des paiements de l'Italie* a été déficitaire de 665 milliards de lires en février (3,7 milliards de francs), indiquent des statistiques provisoires de la Banque d'Italie. Le déficit de février, qui risque d'être révisé, est beaucoup plus important que ne l'avaient prévu les milieux officiels. C'est le plus élevé depuis celui d'avril 1976 (727,6 milliards), date à laquelle le gouvernement avait introduit le système de dépôt sur les importations pour protéger la lire. — *(Agefi.)*

La conférence de Genève sur les matières premières s'est terminée par un échec complet

Les conversations qui s'étaient engagées à Genève il y a un mois sous l'égide des Nations unies (CNUCED) à propos d'un projet de création d'un fonds international pour la stabilisation des cours des matières premières, ont pris fin, dimanche 3 avril, sur un constat d'échec.

La conférence s'est achevée sans qu'une déclaration commune ait pu être publiée, les pays industrialisés n'ayant pas réussi à *se mettre d'accord sur le principe* même de la création d'un tel fonds.

Au cours d'une ultime séance plénière, le porte-parole du groupe des « 77 », qui comprend des pays africains, asiatiques et latino-américains, M. George Alvarez Maciel (Brésil) a parlé d'« *échec complet* » et a mis en cause l'absence de volonté politique de la part de l'autre groupe (celui des pays industrialisés). A vrai dire, rares étaient les observateurs qui escomptaient un succès des négociations, tant les positions de départ étaient fondamentalement divergentes, D'une part, les « 77 » considèrent le fonds commun comme la clé de voûte du nouveau système de stabilisation des cours des matières premières, de l'autre les pays industrialisés estiment que ce ne pourrait être qu'un instrument parmi d'autres.

Quelques lueurs d'espoir étaient toutefois apparues. Tout d'abord, les Etats-Unis, fondamentalement opposés depuis toujours à la création d'un tel fonds, avaient légèrement assoupli leur position en déclarant, d'entrée de jeu, n'avoir plus d'objections *a priori* contre la création de fonds séparés qui pouvaient être mis en commun en cas de besoin.

Puis la Communauté européenne avait fait un pas en avant la semaine dernière lors du « sommet » de Rome en estimant qu'« *il faudrait un fonds commun* ».

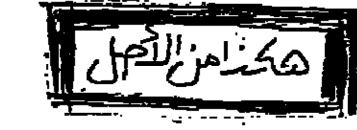
Mais le groupe des pays industrialisés, dit groupe B, n'a jamais réussi à présenter une position commune face aux « 77 », qui, au-delà de leurs dissensions internes, sont parvenus à maintenir un semblant d'unité.

Schématiquement, dans le camp des pays « riches », on trouvait d'un côté les pays scandinaves et les Pays-Bas prêts à contribuer à un fonds commun, et de l'autre les Etats-Unis, qui, malgré leur assouplissement au départ, n'étaient toujours pas favorables au fonds unique et se trouvaient appuyés par le Canada, l'Australie et le Japon. La position adoptée par la C.E.E. semble avoir mécontenté les Etats-Unis, qui auraient alors bloqué les négociations.

L'échec de la conférence de Genève est une menace sérieuse pour l'ensemble du dialogue Nord-Sud, et notamment pour les conversations qui vont reprendre en mai.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 3/8	5 3/8	3 3/8	4 3/8	1 5/8	2 1/2	9 9/16	9 11/16
1 mois ..	5	5 1/2	4	4 1/2	3	3 1/2	9 5/8	9 7/8
3 mois ..	4 7/8	5 3/8	4	4 1/2	2 3/4	3 1/4	10	10 1/4
6 mois ..	5 1/4	5 3/4	4 1/8	4 5/8	3 3/8	3 7/8	10 5/8	10 7/8



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SIDÉRURGIE

Après la décision d'USINOR de supprimer trois mille emplois à Thionville

La Lorraine se mobilise

De notre correspondant

Metz. — « Comment a-t-on pu en arriver là ? On nous a trahis. » Sans nul doute, la surprise est le sentiment qui domine en Lorraine, après l'annonce faite par Usinor de fermer la quasi-totalité de ses installations à Thionville et de supprimer 3 000 emplois dont 1 000 par licenciements (« le Monde » daté 3-4 avril).

Malgré la diffusion par la presse, les syndicats et même le patronat, de nombreuses informations concernant la crise et les mesures de suppression d'emploi, une grande partie de l'opinion avait manifestement mal perçu les conséquences réelles de la crise de la sidérurgie.

Surprise également dans la mesure où, face au groupe concurrent Sacilor-Sollac, qui, depuis 1971, ne cesse de connaître des difficultés, Usinor semblait être un modèle de combativité. Ce sentiment avait été conforté le 10 juin 1976 lorsque le P.-D.G. du groupe avait annoncé la construction d'un nouvelle aciérie à oxygène qui devait encore renforcer la capacité de l'unité. L'Etat avait même déjà prêté 120 millions de francs sous forme de prêt du FDES (Fonds de développement économique et social) pour réaliser cet investissement. Or, aujourd'hui, c'est l'abandon de ce projet qui condamne Thionville.

C'est un vent de révolte qui est en train de se lever dans une région où la modération est pourtant de rigueur. L'ensemble des syndicats et des partis politiques l'ont bien compris et l'unanimité s'est faite pour condamner la décision patronale : « C'est un non-sens économique et une situation aggravante pour l'emploi (...). Pas une vis, pas un écrou ne doit être démonté des installations, même s'il faut aller jusqu'à l'occupation de l'usine », *déclara la fédération de Moselle du parti communiste, qui annonce qu'elle envisage d'autres types d'action et que, au niveau national, le parti communiste va réclamer un débat à l'Assemblée sur la sidérurgie lorraine.*

« Le temps des décisions unilatérales est révolu. Il est inadmissible qu'une firme qui, par ailleurs, bénéficie de l'aide de l'Etat, agisse avec une telle désinvolture », *déclare, de son côté, la fédération R.I. de Moselle, qui demande au gouvernement de* « s'opposer à la fermeture de Thionville ». *Bien qu'elle ait, semble-t-il, l'assentiment du gouvernement, la décision d'Usinor a également provoqué de vives réactions dans les milieux préfectoraux, où, en privé, on la condamne.*

De nombreux cadres d'Usinor-Thionville font de même. Selon eux, l'unité reste rentable. La réalisation de la nouvelle aciérie aurait permis de porter la production de 850 000 tonnes à 1 350 000 tonnes par an et l'installations d'une coulée continue eût permis à l'usine d'atteindre un seuil de compétitivité remarquable. De là à penser que la direction d'Usinor s'est servie de la crise comme d'un prétexte pour se retirer de Thionville, il n'y a qu'un pas... qu'ils franchissent.

Du côté syndical (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C.), la mobilisation est également déclenchée. La C.G.T., qui parle d'« acte criminel »*, envisage publiquement elle aussi l'occupation de l'usine. Ce type d'action pourrait avoir l'assentiment d'autres syndicats plus modérés.*

Un « rallye de l'emploi »

Un front syndical pourrait être rapidement créé. Ainsi, ce lundi à Paris, les cinq fédérations de la métallurgie doivent se rencontrer. Le mardi 5, une manifestation est déjà prévue. Il s'agit d'un « rallye de l'emploi » *organisé par la C.G.T., dont les étapes sont : Longwy, Thionville, Hagondange, Nancy et Metz. La C.F.D.T., de son côté, avait déjà annoncé une semaine d'action. Enfin, le nouveau conseil municipal de Thionville, dont le maire est le docteur Paul Souffrin (P.C.), tiendra, mercredi 6 avril, un conseil municipal extraordinaire en public.*

Toutes ces initiatives amènent à penser que les semaines qui vont suivre risquent d'être agitées dans le bassin sidérurgique mosellan. Trois éléments obligent les partis politiques et les syndicats à agir très vite.

Le premier, bien évidemment, est l'inquiétude qui règne dans l'opinion publique et le degré croissant d'exaspération chez les sidérurgistes qui, depuis trop longtemps, attendent de connaître leur sort. Jusqu'aux élections municipales, les centrales ouvrières et partis de gauche s'étaient abstenus de dramatiser la situation et même d'engager des actions qui auraient pu effrayer une partie de l'électorat. Aujourd'hui, ils reconnaissent qu'il est nécessaire de changer de tactique sous peine de prendre le risque d'être dépassé par des mouvements incontrôlés. Déjà, quelques groupes gauchistes disparus de la Moselle depuis six ans se seraient manifestés.

Coup de force

Second élément : Usinor n'est qu'un élément du plan acier en Lorraine. Au total, ce sont 15 600 emplois qui devraient être supprimés d'ici 1980, dont 10 000 pour la seule année 1977 (9 200 à Sacilor-Sollac, 3 000 à Usinor-Thionville, 250 à Usinor-Longwy, 1 430 à La Chiers-Longwy, 600 à Neuves-Maisons et 100 à Pompey).

« Le patronat s'était engagé à ne pas annoncer de mesures de licenciements avant le 15 avril dans le cadre des négociations sur la convention sociale », *affirme la C.G.T., qui accuse les dirigeants de la sidérurgie* « de vouloir forcer la main du gouvernement ». *F.O. fait la même analyse et parle* « d'un coup de force ». *En d'autres termes, pour les syndicats, les suppressions d'emploi à Usinor ne sauraient être acceptées sous peine de ne pas pouvoir s'opposer aux quelque 12 000 autres prévues dans la région.*

Le dernier élément enfin : les conséquences régionales. « Il ne faut pas se faire d'illusions. A partir du moment où l'on met le doigt dans l'engrenage, les licenciements vont se répandre comme une traînée de poudre dans la vallée. » *Cette analyse est faite par un syndicaliste. Elle pourrait l'être par un chef d'entreprise ou un commerçant. En effet, le bassin sidérurgique, où seulement 1 500 emplois industriels ont été effectivement créés depuis 1972, vit quasi exclusivement sur et à partir de la sidérurgie. C'est le cas pour la majorité des communes. Par exemple, Usinor verse quelque 2,5 millions de francs à la ville de Thionville chaque année au titre de la taxe professionnelle.*

Dans l'industrie, le patronat de la métallurgie en Moselle évalue d'ores et déjà entre 6 000 et 9 000 le nombre des emplois qui sont directement menacés par les projets de la sidérurgie. Enfin, le commerce pourrait subir un coup fatal. Déjà les effets du chômage conjoncturel, des salaires amputés de 7 à 15 % depuis septembre, font sentir leurs effets.

La majorité des réductions d'effectifs doit se faire dans le bassin sidérurgique mosellan. Aussi bien du côté patronal que syndical on estime que la suppression de 15 000 emplois correspondrait à la perte réelle d'environ 50 000 postes de travail. Une telle hémorragie risque d'être fatale à la Lorraine.

JEAN-CLAUDE BOURDIER.

SALAIRES

LE SMIC EST PORTÉ À 9,14 F L'HEURE A COMPTER DU 1er AVRIL

Selon un arrêté publié au *Journal officiel* du 3 avril, le SMIC est augmenté de 2,2 % à compter du 1er avril, en raison de l'augmentation des prix, soit 9,14 F l'heure, ce qui correspond à un salaire mensuel de 1 684,78 F pour une durée hebdomadaire moyenne de travail de 41,9 heures et de 1 590,36 F pour une durée de 40 heures.

Le minimum garanti qui sert de base au calcul de nombreuses prestations sociales est porté de 5,81 F à 6,06 F.

En un an, l'augmentation est de 13,11 %, soit un gain de pouvoir d'achat de l'ordre de 3,9 % dans l'hypothèse où la hausse des prix aurait été aussi forte en mars qu'en février.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

PROGRÈS DE LA C.G.T. A L'USINE DE LA SNIAS DE MARIGNANE

Aux élections des délégués du personnel à l'usine de la SNIAS de Marignane, la C.G.T., dans le premier collège, et l'entente F.O.-C.G.C., dans le second, ont progressé, dans les deux cas, au détriment de la C.F.T.C., qui ne présentait pas de candidats cette année.

RESULTATS

Premier collège (ouvriers et employés).

Inscrits : 2 931 (3 041 en 1976) ; exprimés : 2 615 (2 651 en 1976). — Ont obtenu : F.O. : 1 314 voix (1 356 en 1976), soit 50,24 % des suffrages exprimés, au lieu de 51,15 % ; C.G.T. : 1 201 (1 065), soit 45,93 % (40,17 %) ; C.F.D.T. : 100 (132), soit 3,82 % (4,98 %).

Deuxième collège (maîtrise et cadres).

Inscrits : 3 348 (3 139 en 1976) ; exprimés : 3 004 (2 773 en 1976). — Ont obtenu : F.O.-C.G.C. : 2 032 voix (1 785), soit 67,64 % des suffrages exprimés, au lieu de 64,37 % ; C.G.T. : 815 (681), soit 27,13 % (24,55 %) ; C.F.D.T. : 157 (165), soit 5,23 % (5,95 %).

... ET A CELLE DE TOULOUSE

A l'usine de la SNIAS de Toulouse, F.O. est en recul très sensible, tandis que la C.G.T. améliore sa position dans les deux collèges et que la C.F.D.T. progresse, surtout parmi la maîtrise et les cadres.

RESULTATS

Premier collège (ouvriers et employés).

Inscrits : 3 264 (3 460 en 1976) ; exprimés : 2 966 (3 043 en 1976). — Ont obtenu : C.G.T. : 1 456 voix (1 391), soit 49,08 % des suffrages exprimés au lieu de 45,71 % ; F.O. : 1 037 (1 204), soit 34,96 % (39,56 %) ; C.F.D.T. : 374 (354), soit 12,61 % (11,63 %) ; C.F.T.C. : 99 (94), soit 3,34 % (3,09 %).

Deuxième collège (maîtrise et cadres).

Inscrits : 4 204 (4 469 en 1976) ; exprimés : 3 789 (4 017 en 1976). — Ont obtenu : C.G.T. : 1 349 voix (1 276), soit 35,60 % des suffrages exprimés, au lieu de 31,76 % ; F.O. : 1 123 (1 459), soit 29,64 % (36,32 %) ; C.F.D.T. : 629 (514), soit 16,60 % (12,77 %) ; C.G.C. : 556 (618), soit 14,67 % (15,38 %) ; C.F.T.C. : 132 (151), soit 3,48 % (3,76 %).

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Ultimes tentatives pour sauver le groupe lainier Schlumpf

« L'Alsace vaut bien 12 millions de francs »

M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, et M. Pierre Schiélé, président du conseil régional d'Alsace, sénateur du Haut-Rhin (Union centriste), devaient étudier, ce lundi 4 avril à Strasbourg, les ultimes « possibilités de soutien » qui pourraient encore permettre de sauver le groupe lainier abandonné depuis juin 1976 par les frères Schlumpf. L'aide du Fonds de développement économique et social ou du Fonds social européen serait demandée après que l'A.G.S. (Association pour la gestion du régime d'assurance des créances des salariés) eut refusé un prêt indispensable de 12 millions de francs (« le Monde » du 31 mars).

Ce lundi également, les personnels des filatures de Mulhouse et de Malmerspach, qui occupent leurs ateliers depuis le 30 mars et qui ont reçu, le 1er avril, leur lettre de licenciement avec un préavis de deux mois, devaient déterminer les modalités de la poursuite de l'action. Déjà, deux manifestations sont prévues à l'appel de la C.F.D.T. : mardi 5 avril à Mulhouse et mercredi 6 dans la vallée de Saint-Amarin. Pour les salariés de Schlumpf, seule l'intervention de l'Etat peut désormais empêcher la mise en liquidation du groupe et la suppression à Roubaix et dans le Haut-Rhin de quelque mille trois cents emplois.

De notre envoyé spécial

Mulhouse. — Une carcasse de bicyclette rouillée contre un mur de la cour. « *Voilà tout ce que nous laissons aux frères Schlumpf* », lit-on sur un morceau de carton coincé dans les rayons du vieux vélo. La foule qui se presse devant l'entrée du fabuleux musée automobile des deux industriels suisses, « occupé » depuis le 7 mars par des militants de la C.F.D.T., apprécie cette boutade qui n'en est pas une. Mais, pour l'heure, l'inscription ironique et vengeresse n'exprime encore qu'un désir : bien que favorablement envisagée à l'Elysée, la nationalisation de cette « autothèque » unique au monde — près de six cents voitures anciennes disposées sur 5 000 mètres carrés de dallage et éclairées par huit cents lanternes vénitiennes — n'est pas chose faite. Elle ne peut s'insérer que dans une « solution globale » qui reste à trouver d'urgence.

Sous la surveillance des syndicalistes, plus vigilants que des gardiens professionnels, quelque cent mille personnes ont déjà visité ce palais de l'automobile ouvert au public il y a à peine un mois et rebaptisé « musée des travailleurs ». A la vie des dizaines de Bugatti et autres carrosses de ce conte de fées sur roue qui ne devaient être caressées que par des regards privilégiés, et en parcourant les trois restaurants kitch (quatre cent cinquante places au total) qui ne devaient être fréquentés que par une clientèle triée sur le volet, les Mulhousiens — et en particulier les salariés du groupe Schlumpf — ont sans doute mieux compris pourquoi les deux anciens magnats du textile alsacien avaient dû, à la fin du mois de juin 1976, abandonner tous leurs intérêts industriels en laissant un lourd passif.

Inculpés d'abus de biens sociaux et sous le coup d'un mandat d'arrêt, « réfugiés » à Bâle dans un des plus luxueux palaces de Suisse, Fritz et Hans Schlumpf, respectivement âgés de soixante et onze et soixante-treize ans, espèrent toujours qu'ils resteront propriétaires de leur prodigieuse collection évaluée à 10 milliards de centimes.

De la suite, qu'ils ont louée, dit-on, 30 000 francs par mois, ils ont engagé, par l'intermédiaire de leurs avocats mulhousiens, une bataille juridique acharnée, interjetant appel sur appel des décisions de justice et contre-attaquant eux-mêmes. C'est que, le 2 mars, la chambre commerciale du tribunal de grande instance de Mulhouse a prononcé l'extension du règlement judiciaire du groupe lainier Schlumpf aux biens personnels des deux industriels helvétiques.

L'accusation est bien persuadée notamment que la passion des deux frères pour les voitures anciennes — et pas seulement les difficultés conjoncturelles réelles — est pour beaucoup dans leur faillite. Elle leur reproche aussi certaines pratiques commerciales relatives à l'achat et à la revente de la laine brute (1).

Ce combat juridique de Fritz et Hans Schlumpf serait d'arrière-garde s'il n'était soutenu par la majorité des créanciers sur un point essentiel : ils s'opposent à tout octroi de prêt destiné à la poursuite de l'exploitation des filatures (2), dont celles de Mulhouse (Gluck et Compagnie) et de Malmerspach, qui emploient environ 900 personnes. Pour la C.F.D.T., syndicat largement majoritaire parmi le personnel du groupe Schlumpf, ce paradoxe n'est qu'apparent : « *Tous les créanciers ou presque*, explique-t-elle, *sont des lainiers de Roubaix-Tourcoing. Dans la situation présente, la liquidation de biens du groupe Schlumpf est la solution qui favorise le mieux leurs intérêts. Les pertes qu'ils subiraient seraient plus que compensées par la conquête des marchés détenus par les filatures alsaciennes. C'est la logique du système.* »

Pour les Haut-Rhinois, le soudain revirement de l'A.G.S. est aussi l'œuvre du patronat lainier du Nord. L'A.G.S. s'était pratiquement engagée à verser à la COGEFI (Conseil en gestion économique et financière), administrateur provisoire du groupe alsacien depuis la défection des frères Schlumpf, un prêt de 12 millions de francs destiné à assurer le salaire des employés et à acheter les matières premières manquantes. La direction de l'A.G.S. avait donné son accord : le conseil d'administration a dit non, le 30 mars, sous un prétexte juridique d'autant moins convaincant que l'organisme patronal, qui serait devenu le créancier prioritaire, était sûr de rentrer dans son argent.

Ce refus a entraîné les réactions en chaîne que l'on sait ; la COGEFI, qui avait établi un plan de redressement (*le Monde* du 24 novembre) — jugé par certains trop optimiste — a informé les tribunaux qu'il lui était impossible de poursuivre l'exploitation des filatures. Le licenciement avec préavis de deux mois des personnels des usines de Roubaix, Mulhouse et Malmerspach a été prononcé. Dans le Haut-Rhin, les ouvriers se sont aussitôt mis en grève avec occupation des locaux, et des manifestations sont prévues mardi et mercredi.

Toutefois, les tribunaux ont décidé, à la requête de la COGEFI, de ne pas convertir le règlement judiciaire du groupe Schlumpf en liquidation de biens. Il reste donc un dernier espoir de sauver les filatures alsaciennes. Après l'échec des initiatives du secteur privé — avec celle de la COGEFI, la plus sérieuse a été entreprise par M. Sieger, président-directeur général de la Nouvelle Filature de Cernay, mais elle prévoyait la disparition de l'usine de Malmerspach, considérée comme « trop ancienne », — l'intervention de l'Etat est considérée comme la seule solution possible. Mais il convient d'agir vite le poids des créances s'alourdit chaque jour et les salariés de Schlumpf n'ont plus actuellement tellement le cœur à louvrage.

« *Les usines du Haut-Rhin sont viables*, assure M. Jean Kaspar, délégué régional de la C.F.D.T. *Gluck a un carnet de commandes rempli pour cinq mois, Malmerspach pour trois mois et demi. Le problème essentiel, bien entendu, est celui de la sauvegarde de l'emploi. Pour nous, c'est un test ; nous allons voir si, comme l'affirme le gouvernement, l'emploi constitue une de ses préoccupations majeures. Sinon il y aura ici neuf cents chômeurs de plus. Dans son discours de Lyon, M. Raymond Barre a annoncé l'ouverture de 4 milliards de crédits pour l'industrie. L'Alsace vaut bien 12 millions de francs.* »

Les considérations politiques latentes depuis le début de cette affaire risquent de prendre quelque consistance : « *En Alsace*, ajoute M. Kaspar, *nous souffrons du fait qu'aucun homme politique ne fasse le poids à Paris. Depuis dix mois que le règlement judiciaire a été prononcé, aucun élu n'a été capable de trouver une solution. Nous n'associerons pas les élus à notre manifestation de mercredi dans la vallée de Saint-Amarin.* »

Cette région du Haut-Rhin est contrôlée par la majorité. Moins d'un an avant les législatives, la fermeture des deux filatures alsaciennes et la mise en chômage de neuf cents personnes seraient du plus fâcheux effet. « *Les Schlumpf* », comme on dit « *les Lip* », comptent sur cet argument... électoral.

MICHEL CASTAING.

(1) Voir l'article de Pierre George : « La très balzacienne histoire de patrons indignes » (*le Monde* du 20 octobre 1976).

(2) Le groupe Schlumpf comprend au total treize sociétés, dont un certain nombre sont « en sommeil ». Les quatre sociétés de production sont : les trois entreprises de filature situées à Mulhouse (Gluck et Cie), Malmerspach et Erstein et celle de tissage (établissements Jean Defrenne et Cie), à Roubaix. La filature d'Erstein a été rachetée par un industriel lainier, M. Vandeputte, ami des frères Schlumpf.

FAITS ET CHIFFRES

A l'étranger

● *Aux Etats-Unis, le chômage a diminué* en mars, revenant de 7,5 % de la population active en février à 7,3 % et retrouvant, après les effets de la vague de froid, son niveau de janvier. Le nombre des chômeurs a baissé, le mois dernier, de 119 000 personnes, pour se situer à 7,1 millions, alors que l'emploi global progressait de 513 000 pour s'établir à 89,5 millions.

Affaires

● *Génie médical : Rhône-Poulenc et Sandoz s'associent.* — Le groupe Rhône-Poulenc et la firme chimique suisse Sandoz ont décidé de regrouper leurs activités dans le domaine du génie médical. L'opération, à laquelle les autorités françaises ont donné leur feu vert, se traduira par la création à Fribourg (Suisse) d'une filiale à 50/50 dénommée Hospal, qui détiendra la totalité des fonds sociaux des deux groupes opérant dans ce secteur d'activité. Cette nouvelle société exercera un effort particulier pour élargir et améliorer la gamme des matériels et produits existants : reins et poumons artificiels, appareillages pour la nutrition artificielle, la dialyse, la respiration et l'anesthésie, les matières plastiques et les composants de qualité biologique.

● *Contrat pour Bouygues en Arabie Saoudite.* — La société française de travaux publics Bouygues a obtenu le 3 avril un contrat de 11 millions de francs en Arabie Saoudite. Bouygues construira douze immeubles d'habitation de dix-huit étages à Djeddah dans un délai maximum de vingt et un mois. — (*Reuter.*)

● *Nouveau président pour l'U.S.F.O.* — M. Charles Cathala, P.D.G. de la Société continentale du carton ondulé (SOCAR), du groupe Cellulose du pin, vient d'être nommé président de l'Union syndicale française du carton ondulé (U.S.F.O.), en remplacement de M. Claude Degrassat.

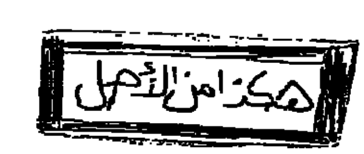
● *M. Marc Lauvergeon*, P.D.G. de la Compagnie générale de constructions téléphoniques (C.G.C.T.) et vice-président d'I.T.T. Europe, vient d'être nommé président du Syndicat des industries téléphoniques et télégraphiques (S.I.T.T.), en remplacement de M. André Jacoupy, vice-président de C.I.T. Alcatel.

Agriculture

● *Les producteurs de lait de la région Rhône-Alpes* ont manifesté dans plusieurs ville de la région, notamment à Lyon et à Privas, samedi 2 avril, pour demander une augmentation de 7,40 % du prix du lait à la production après l'échec des négociations européennes.

Syndicats

● *M. André Bergeron*, secrétaire général de F.O., déclare dans une interview au *Quotidien de Paris* (4 avril) : « *Nous n'allons pas modifier notre attitude parce qu'il y aura un gouvernement de gauche. Nous ne serons pas plus démagogues, nous préserverons les principes auxquels nous sommes attachés (...) : l'indépendance du syndicalisme à l'égard de l'Etat et des partis.* » S'inquiétant du dépérissement actuel des relations sociales, M. Bergeron évoque le risque d'une « *explosion sans qu'on sache exactement comment* ».



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOLEM - INVESTISSEMENT

Réunie le 15 mars 1977, sous la présidence de M. Claude Giraud, l'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

Le compte de pertes et profits fait apparaître un bénéfice distribuable de 3 400 310,01 F, auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédent (476,48 F), soit un total de 3 400 786,49 F, augmenté d'une partie de la réserve spéciale constituée en 1975, provenant des lots et des primes de remboursement perçus, pour un montant de 475 688,97 F.

Il a été décidé de répartir sur le total de 3 876 475,4 F la somme de 3 874 167,90 F, le solde, soit 2 307,56 F, étant reporté à nouveau.

Dans ces conditions, le dividende ressortira à 7,90 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,97 F, soit un revenu global de 8,87 F.

Le dividende mis en paiement à partir du 18 mars 1977 est matérialisé par les coupons numéros 24, 25 et 26, ainsi qu'il suit :

	Net	Impôt (1)	Total
Coupon n° 24 qui est la part du dividende provenant de la distribution de la réserve spéciale et représentant des primes de remboursement attachées aux obligations pour	0,97	—	0,97
Coupon n° 25 représentant les revenus d'obligations françaises non indexées pour	2,17	0,21	2,38
Coupon n° 26 représentant les autres revenus pour	4,76	0,76	5,52
Totaux	7,90	0,97	8,87

Rappelons qu'au 31 décembre 1976 l'actif net s'élevait à 77 millions 629 175,48 F. A cette même date, la valeur liquidative atteignait 158,30 F.

Le paiement des coupons s'effectuera, sans frais, aux guichets de l'établissement suivant :

— Banque pour l'industrie française, 26, rue Laffitte, 75009 Paris (tél. : 247-50-00, poste 33-34).

Les souscriptions effectuées en remploi des dividendes se feront en franchise du droit d'entrée pendant les trois mois qui suivent sa date de mise en paiement.

(1) Impôt déjà payé au Trésor.

ALSACIENNE DE SUPERMARCHÉS

Le conseil de surveillance de la Société alsacienne de supermarchés a approuvé, le 21 mars 1977, les comptes de l'exercice 1976.

Les ventes T.T.C. réalisées en 1976 se sont élevées à 1 039 590 676 F, en progression de 18,3 % sur l'exercice précédent.

Le bénéfice net est de 7 638 351 F, contre 7 585 039 F en 1975, et la marge brute d'autofinancement, tenant compte de 16 070 428 F d'amortissements et provisions, s'élève à 23 708 779 F, contre 22 millions 220 884 F en 1975.

La participation du personnel est de 1 808 252 F, contre 1 547 072 F en 1975.

Il est à noter que la principale filiale de la S.A.S.M., la Société commerciale de Montesson, qui exploite l'hypermarché BAGG à Montesson (Yvelines), a réalisé en 1976 un chiffre d'affaires T.T.C. de 166 642 552 F et un bénéfice net de 1 357 837 F.

La marge brute d'autofinancement s'élève à 4 533 068 F. Pour la première fois, cette société filiale a affecté à un compte de participation du personnel une somme de 125 898 F.

Le conseil de surveillance et le directoire de la Société alsacienne de supermarchés proposeront aux actionnaires, réunis en assemblée générale ordinaire, le 10 mai 1977, la mise en paiement à partir du 15 mai d'un dividende de 7,70 F par action, assurant un revenu global de 11,55 F (contre respectivement 7,50 F et 11,25 F pour l'exercice précédent).

Les 18 080 actions nouvelles, nées de l'absorption de la Société grands magasins Jung S.A. le 27 décembre 1976, avec effet du 1er juillet 1976, ne bénéficieront pas du dividende 1976.

ASSURANCES - PLACEMENTS

Réunie le 16 mars 1977, sous la présidence de M. Jean Turpin, l'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

Le compte de « pertes et profits » fait apparaître un bénéfice distribuable de 1 556 775,99 F auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédent, soit 2 545,48 F. Il a été décidé de répartir sur le total de 1 559 321,47 F la somme de 1 556 206,56 F, le solde, soit 3 114,91 F, étant reporté à nouveau.

Dans ces conditions, le dividende sera de 4,32 F par action assorti d'un crédit d'impôt de 0,59 F, soit un revenu global de 4,91 F.

Le dividende mis en paiement à partir du 22 mars 1977 est matérialisé par les coupons n°s 11 et 12 ainsi qu'il suit :

	Net F	Crédit d'impôt F	Total F
Coupon n° 11 représentant le produit des obligations non indexées pour	2,69	0,27	2,96
Coupon n° 12 représentant les autres revenus pour	1,63	0,32	1,95
Total général	4,32	0,59	4,91

Rappelons qu'au 31 décembre 1976 l'actif net s'élevait à 41 956 235,99 F et qu'à cette même date la valeur liquidative atteignait 116,47 F.

Le paiement des coupons s'effectue, sans frais, aux guichets des établissements suivants :

— Banque pour l'industrie française, 26, rue Laffitte, 75009 Paris. Tél. : 247-50-00, poste 33-34.

— Société générale, 29, boul. Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 266-54-00.

Les souscriptions effectuées en remploi des dividendes se feront en franchise du droit d'entrée pendant les trois mois qui suivent la date de mise en paiement.

SOURCE PERRIER S.A.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Source Perrier S.A. s'est tenue à Vergèze (Gard) le 31 mars 1977.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 1976, comptes se soldant, après dotation aux amortissements et provisions de 6 742 346,28 F et après impôts sur les sociétés de 17 880 750 F par un bénéfice net de 13 560 524,75 F.

Elle a décidé la distribution d'un dividende de 2,40 F par action, correspondant à un revenu global par action, compte tenu de l'avoir fiscal, de 3,60 F.

Ce dividende sera mis en paiement le 10 mai 1977.

LES PILES WONDER

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 25 mars 1977, sous la présidence de M. Jean Courtecuisse, a approuvé le bilan et les comptes arrêtés au 30 septembre 1976.

Le bénéfice net, déduction faite de la provision pour investissements 1969-1970 réintégrée dans les résultats, en application des dispositions légales, est de 5,6 millions de francs contre 8,3 millions de francs à la fin de l'exercice précédent.

La marge brute d'autofinancement atteint 19,3 millions de francs en 1975-1976 contre 23 millions de francs en 1974-1975, les amortissements se montant à 13,5 millions de francs contre 13,9 millions de francs.

Les investissements industriels et financiers progressent de 35 % et s'élèvent à 18,2 millions de francs contre 13,5 millions de francs en 1974-1975.

L'assemblée a décidé de distribuer, à compter du 6 mai 1977, le même dividende que l'an dernier, soit un coupon net de 13 F. Le revenu global par action, avoir fiscal compris, sera de 19,50 F.

Pour les cinq premiers mois de l'exercice, au 28 février 1977, le chiffre d'affaires hors taxes progresse de 6,6 % et atteint 178,4 millions de francs contre 167,3 millions de francs pour la même période de l'exercice précédent.

SLIVAM

Société Lyonnaise d'Investissement en Valeurs Mobilières

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 29 mars 1977

Réunie sous la présidence de M. de Feuilhade de Chauvin, l'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

Résultats : l'action Slivam maintient sa valeur intrinsèque

- Bénéfice distribuable : F 31 700 406,75
- Valeur liquidative de l'action au 31/12/1976 : F 113,61 contre F 113,84 le 31/12/75
- Dividende net par action + impôt déjà payé au Trésor
  coupon No 27 : F 2,47 + F 0,29
  coupon No 28 : F 2,53 + F 0,64
- Dividende global F 5,00 + F0,93 contre F 5,22 + F 0,93 l'exercice précédent.
- Date de mise en paiement : 30/03/1977.

Comme les années précédentes, le montant des coupons pourra être réinvesti dans un délai de 3 mois en actions de la Société, en franchise totale de droit d'entrée.

Répartition de l'actif net : (en %) F 720 606 172,76

Obligations françaises	Actions françaises	Obligations étrangères	Actions étrangères	Liquidités
26,45	25,95	0,70	33,75	13,15

COMMUNIQUÉ DE PUBLICITÉ PROGR.

Worms Investissement

L'assemblée générale ordinaire annuelle de la société d'investissement à capital variable Worms Investissement, réunie le 30 mars sous la présidence de M. Christian de Fels, a approuvé le compte rendu d'activité de l'exercice écoulé et le bilan au 31 décembre 1976, qui se solde par un bénéfice net de 4 363 599,20 F contre 17 880 189,06 F pour l'exercice précédent, résultat qui avait été exceptionnellement obtenu par la réintégration en 1975 de la provision de 15 136 745,43 F pour dépréciation des titres en portefeuille constituée en 1974.

Les produits courants de l'exercice s'élèvent à 5 302 256 F contre 5 270 299,15 F au 31 décembre 1975. Ils comprennent essentiellement les revenus du portefeuille, en augmentation de 5 003 601,85 F à 5 640 836,21 F, et la rémunération des emplois de trésorerie, sous déduction des frais de gestion, amortissements et divers, passés de 995 687,14 F à 1 027 753,64 F.

L'imputation aux « autres produits » des « autres frais » fait apparaître un résultat négatif de 938 856,80 F, dû essentiellement aux ventes de titres de l'exercice, qui se soldent par une moins-value nette globale de 1 016 584,37 F contre 2 695 444,62 F en 1975.

Sur la proposition du conseil d'administration, l'assemblée a prélevé sur la « provision pour moins-values éventuelles » une somme de 938 856,80 F de manière à rendre disponible l'ensemble des produits distribuables définis par l'article 9 de l'ordonnance de 1945 et fixé le dividende à 8,75 F par action contre 8,65 F pour l'exercice précédent.

Compte tenu d'un crédit d'impôt de 1,92 F, le revenu global ressort à 10,67 F par action.

Ce dividende est représenté par deux coupons payables le 4 avril :

— Le coupon n° 12, payable 4,69 F net et assorti d'un crédit d'impôt de 0,48 F, correspondant au revenu des obligations françaises non indexées ;

— Le coupon n° 13, correspondant aux autres revenus, sera payable 4,06 F net et assorti d'un crédit d'impôt de 1,44 F, dont une somme de 1,78 F et assortie d'un crédit d'impôt de 1,17 F représente les revenus d'actions émises en France.

Le conseil a maintenu à quatre mois le délai pendant lequel les actionnaires auront la faculté de réinvestir leur dividende en actions Worms Investissement en bénéficiant de l'exonération totale du droit d'entrée.

L'assemblée générale a pris acte de ce que M. Maurice Desoubry, administrateur sortant, n'a pas demandé le renouvellement de son mandat. Elle a nommé en remplacement M. Philibert Ravier.

BANQUE OTTOMANE

Après examen des comptes de l'exercice 1976, le comité a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée pour le mercredi 4 mai à Londres, la distribution à titre de dividende d'un montant de 1 250 000 livres, soit deux livres sterling et cinquante pence par action, qui entraînerait, conformément aux statuts, le paiement aux parts de fondateur d'un montant de 55.556 livres, soit 257,20 livres par part entière.

EUROCROISSANCE (SICAV)

L'assemblée générale ordinaire d'Eurocroissance s'est réunie le 30 mars sous la présidence de M. Vincent Hollard. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1976 et décidé la distribution d'un coupon net de 5,59 F assorti d'un avoir fiscal de 0,80 F. Ce dividende sera mis en paiement le lundi 4 avril 1977 : les actionnaires auront jusqu'au 30 juin la possibilité de le réinvestir en franchise totale de droit d'entrée.

Dans son rapport, le conseil d'administration écrit notamment :

« A la fin de l'année 1976, les perspectives économiques restent singulièrement confuses. Aux États-Unis notamment, l'opinion s'interroge sur la politique que compte suivre la nouvelle administration Carter. Quant à la France, placée dans une atmosphère électorale qui risque de durer de nombreux mois, le problème central demeure la conciliation d'une rigoureuse politique anti-inflationniste avec la nécessité de maintenir l'activité économique à un niveau suffisant pour que n'intervienne aucune dégradation importante de la situation de l'emploi. »

Au cours de son allocution, M. Hollard a déclaré :

« Les gestionnaires sont tentés aujourd'hui d'intervenir davantage en fonction de la confiance que leur inspirent les différents marchés, plutôt qu'en se référant aux résultats d'une stricte analyse économique et financière.

» Les grandes options de l'exercice 1976 ont été, d'une part le renforcement des actifs étrangers, et, à Paris, *une préférence* accordée aux valeurs bénéficiant d'une indexation de droit ou de fait.

» Les résultats, dans l'ensemble, peuvent être considérés comme satisfaisants, puisque la valeur liquidative de l'action Eurocroissance a progressé, alors que les indices des grandes places européennes reflètent la dépréciation sensible constatée sur les marchés financiers. »

SILIC

Les loyers des trois premiers trimestres de l'exercice en cours (1er juillet 1976 au 31 mars 1977) et ceux émis le 1er avril 1977 pour le dernier trimestre de l'exercice, non compris par conséquent les émissions complémentaires d'ici au 30 juin 1977, s'élèvent à 43 329 000 F contre 38 345 000 F pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ces chiffres témoignent du maintien à un niveau satisfaisant de la cadence des locations.

VEUVE CLICQUOT PONSARDIN

Les principaux éléments 1976 qui vont être présentés au conseil sont les suivants : après amortissements, impôts et provision pour hausse de prix, le résultat net de la société avoisinerait 4,8 millions de francs et le résultat consolidé 7,3 millions de francs (0,9 million en 1975). La progression des ventes a été de 42 % en 1976 et le premier trimestre 1977 marque une nouvelle avance.

RETI
RECHERCHE ET EXPANSION THÉRAPEUTIQUE INTERNATIONAL

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 31 mars 1977, sous la présidence de M. Roland-Yves Mauvernay, a approuvé les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 1976.

Les résultats du groupe RETI ont été sévèrement affectés par les mesures de normalisation prises en fin d'exercice, qui ont conduit notamment à la cession du groupe cosmétologique déficitaire.

Le chiffre d'affaires hors taxes du groupe RETI, produits accessoires et produits financiers inclus, s'est élevé à 236,2 millions de francs contre 242,7 millions de francs, soit une diminution de 7,5 millions de francs.

Après dotation aux amortissements de 6,9 millions de francs, une provision pour investissement de 2,8 millions de francs, et compte tenu de la comptabilisation de pertes et provisions exceptionnelles dues aux difficultés de l'exercice, le résultat du groupe RETI ressort déficitaire à 7,6 millions de francs contre un bénéfice de 10,7 millions de francs en 1974-1975.

Les mesures de restructuration ont principalement porté sur le *département « recherche »*, dont l'objectif est de faire progresser la cession de nouvelles licences à l'étranger, et de recevoir plus de « royalties » dans les années à venir.

La nouvelle organisation vise à alléger les dépenses tout en conservant un ensemble performant et hautement créatif. En 1975-1976, trente-six nouveaux brevets ont été enregistrés dans quinze pays et douze produits nouveaux sont en portefeuille.

Le département « pharmacie » a également connu une réorganisation qui entraînera pour le nouvel exercice des économies importantes et une meilleure rentabilité.

Le chiffre d'affaires de la société RETI s'est élevé à 11,73 millions de francs contre 15,05 millions de francs en 1974-1975. Cette diminution résulte essentiellement de la baisse des dividendes reçus des filiales.

Après 5,68 millions de francs de dotations aux provisions, dont 3 millions de francs de provision pour éventualités diverses, le résultat d'exploitation ressort déficitaire de 0,92 million de francs contre un bénéfice de 8 millions de francs en 1974-1975. Le compte de pertes et profits fait apparaître une perte nette de 10,34 millions de francs, montant correspondant à l'ensemble des pertes exceptionnelles dues à la liquidation du groupe cosmétologie pendant l'exercice.

L'assemblée a décidé d'imputer cette perte au report à nouveau.

Il a été rappelé à l'assemblée qu'un accord est intervenu entre le groupe RETI et le groupe néerlandais Akzo Organon (accord non encore *autorisé par les autorités administratives* compétentes) et que cet accord, s'il se réalise, doit permettre au groupe RETI d'accéder immédiatement à une dimension internationale d'autant plus nécessaire qu'elle est la condition du développement de sa recherche, en assurant l'expansion régionale sur Riom et Aurillac.

L'assemblée générale extraordinaire qui a suivi a décidé le transfert du siège social du 11, boulevard Brune, Paris (14e) au 13 bis, rue de l'Université, Paris (7e) à dater de ce jour.

BANQUE OTTOMANE

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale annuelle, conformément aux dispositions de l'article 29 des statuts, pour le mercredi 4 mai 1977, à 12 h. 30, au Great Eastern Hotel (Essex Room), Liverpool Street, Londres E.C. 2.

ORDRE DU JOUR

1) Rapport du comité pour l'exercice ;
2) Approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 1976 ;
3) Fixation du dividende ;
4) Nomination de membres du comité.

Conformément aux dispositions de l'article 27 des statuts, l'assemblée générale est composée de toute personne réunissant au moins trente actions, soit comme actionnaire, soit comme mandataire, soit comme actionnaire et mandataire.

Toutefois, afin de pouvoir exercer le droit de prendre part à l'assemblée générale, il est nécessaire que les titres, et éventuellement les pouvoirs, aient été déposés dix jours au moins avant la date fixée pour la réunion :

— A Istanbul, au siège social ;
— A Paris, à la Banque ottomane, 7, rue Meyerbeer, 75009 Paris ;
— A Londres, à la Banque ottomane, 23 Fenchurch Street, E.C. 3, ainsi que dans les diverses agences de la banque.

Le rapport du comité et les comptes qui seront présentés à l'assemblée générale sont à la disposition des actionnaires au siège social, à Istanbul, et dans les sièges de Londres et de Paris.

A.A.A.E. INSTITUT CATHOLIQUE

L'assemblée générale de l'Association amicale des anciens élèves de l'institut catholique de Paris se tiendra le 23 avril, à 11 heures, à la bibliothèque de l'Institut catholique, 21, rue d'Assas, 75270 Paris, Cedex 06.

PARIS - ORLÉANS

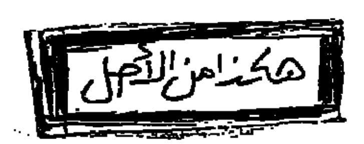
Le conseil d'administration a arrêté le 31 mars les comptes de l'exercice 1976, qui font ressortir un bénéfice d'exploitation de 3 810 000 F, contre 3 703 000 F en 1975. Le résultat net s'élève à 4 003 000 F, dont 184 000 F de plus-values à long terme ; en 1975, le résultat net, qui était de 7 395 000 F, comprenait 4 178 000 F de plus-values.

Il sera proposé à l'assemblée générale la répartition d'un dividende net de 6,80 F, soit avec l'avoir fiscal un revenu brut de 10,20 F, contre respectivement 6,40 F et 9,60 F pour l'exercice précédent.

DUMEZ

Le groupe Dumez vient de prendre une participation d'environ 45 % dans le capital de Ceato Industries Inc., Fort Worth, Texas, qui est l'une des principales entreprises américaines de conception et d'installation de tous équipements techniques pour immeubles collectifs, bâtiments sociaux ou commerciaux, usines ou ensembles industriels, stations de traitement de résidus liquides ou solides. Ceato Industries Inc. a réalisé au cours de son dernier exercice un chiffre d'affaires consolidé de 82 millions de dollars.

La société Dumez prend ainsi pied aux États-Unis et se diversifie simultanément dans une activité complémentaire de la sienne. Cette opération conclut une recherche d'implantation menée depuis plusieurs mois par la société Dumez avec le concours du Crédit lyonnais.



LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

Optimisme

Agefi. — Le fait saillant du premier trimestre de cette année est la grande activité et la confiance fondamentale du marché euro-obligataire. Son optimisme et son dynamisme n'ont finalement pas été profondément affectés par la vive dépression qui, au milieu du mois de janvier, s'est abattue sur le marché obligataire américain et dont, depuis, celui-ci ne s'est jamais complètement relevé. Cette constatation émerge à la lecture des statistiques compilées par la Kredietbank luxembourgeoise. Celles-ci révèlent que le volume des soixante-dix euro-émissions lancées pendant les trois premiers mois de l'année a totalisé l'équivalent de 2 845,3 millions de dollars, soit le deuxième montant le plus important jamais émis sur le marché international des capitaux, après le record enregistré pendant le premier trimestre 1976 de 3 492 millions de dollars dans le cadre de quatre-vingt-cinq émissions. C'est le dollar américain qui a continué, cette année, de dominer le marché, puisque 67,1 % des emprunts internationaux ont été libellés dans cette devise, contre 68,3 % pendant la même période de l'an passé. A l'inverse, le repli du dollar canadien sur la scène financière internationale depuis décembre dernier se reflète tout particulièrement dans les statistiques de la banque luxembourgeoise, puisque la devise canadienne n'a plus servi cette année de support qu'à 9,9 % des émissions au lieu de 15,7 %. Pour sa part, la comparaison entre les performances du deutschemark pendant les deux périodes considérées est faussée dans la mesure de sa puissance. De ce fait, c'est davantage avec cette période qu'il faut comparer les 21,3 % qu'a représentés le deutschemark au cours des trois premiers mois de l'année qu'avec les 12,1 % du premier trimestre 1976. Les statistiques de la Kredietbank luxembourgeoise ne retenant pas l'euroflorin à cause du caractère privé des placements effectués dans cette devise, ce sont les dinars du Koweït, avec 1 %, et ceux de Barhein, avec 0,7 %, qui complè-de Bahrein, avec 0,7 %, qui complètent la nomenclature des monnaies de support du marché euro-obligataire.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/4	4/4
1 dollar (en yens) ...	276 60	275 60

LONDRES

Fléchissement

Déprimé par les incertitudes politiques et le durcissement de l'attitude des syndicats à l'égard du nouveau contrat social, le marché s'oriente de nouveau à la baisse. Les industrielles perdent 5 points en moyenne. Léger tassement des pétroles et des fonds d'Etat, mais reprise modérée des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 148 75 contre 148 30

VALEURS	CLOTURE 1/4	COURS 1/4
War Loan 3 1/2 %....	31 3/8	28 5/8
Beecham	428 ...	318 ..
British Petroleum	780 ...	798 ...
Shell............	482 ...	481 1/2
Vickers..........	174 ...	64 ...
Imperial Chemical	353 ...	358 1/2
Courtaulds........	114 ...	111 ...
De Beers..........	238	235 1/2
*Western Holdings....	13 1/4	13 1/4
Rio Tinto Zinc Corp...	213 ...	214 ...
*West Driefontein	16 1/2	84 ...

(*) En livres.

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires* du lundi 4 avril publie notamment les insertions suivantes :

Roger Bellon. — Augmentation du capital de 25 000 000 de francs à 27 500 000 F par incorporation de la prime de fusion à concurrence de cette somme et la création de 5 000 actions nouvelles de 50 F attribuées gratuitement à raison de 1 pour 10.

Pernod-Ricard. — Cotation des 31 290 actions créées à la suite de l'apport fait à la société Pernod par diverses personnes physiques, de la société anonyme Les grands jus de fruits associés Pampryl « J.F.A. Pampryl » pour une valeur de 13 418 693 francs et des 210 014 actions nouvelles créées à la suite des apports-fusions effectués par la société C.D.C., Compagnie générale des produits Dubonnet, Cinzano, Byrrh et par la société Cusenier.

Société métallurgique de l'Escaut. — Augmentation du capital de 18 280 000 F à 36 560 000 F par émission, au pair de 365 600 actions nouvelles de 50 F, jouissance 1er janvier 1977 (une pour une).

The Bowater Corporation Limited. — Introduction et cotation à la Bourse de Paris des 1 636 441 actions ordinaires nouvelles de 1 livre sterling, dont la création a amené le capital de 123 787 626 livres sterling à 125 424 067 livres sterling.

NOUVELLES DES SOCIETES

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS. — Bénéfice net pour 1976 : 15,18 millions de francs contre 17,87 millions de francs. Dividende global : 10,80 F contre 10,20 F.

COMPAGNIE BANCAIRE. — Bénéfice net consolidé du groupe pour 1976 : 419 millions de francs contre 356 millions de francs. Le résultat net consolidé de la Compagnie bancaire (après déduction de la part revenant aux tiers associés dans les filiales) s'établit à 219 millions de francs contre 168 millions de francs, soit 71,62 F par titre contre 55 F (+ 30 %).

HUTCHINSON-MAPA. — Les comptes de l'exercice 1976 se soldent par une perte de 90,4 millions de francs contre un bénéfice de 0,2 million de francs en 1975.

USINOR. — Perte nette pour 1976 : 1 245 millions de francs contre une perte nette de 1 223 millions de francs en 1975.

SOCIETE FRANÇAISE DES TELEPHONES ERICSSON. — Perte nette pour 1976 : 84,4 millions de francs contre un bénéfice net de 20,56 millions de francs en 1975.

JAZ S.A. — Bénéfice net pour 1976 : 4,2 millions de francs (dont 1,5 million de plus-value de cession) contre 1,5 million de francs en 1975.

CARREFOUR. — Bénéfice net consolidé du groupe pour 1976 : 131,6 millions de francs contre 131,4 millions de francs en 1975.

MOULINEX. — Bénéfice net pour 1976 : 48,97 millions de francs contre 35,75 millions de francs en 1975. Dividende global inchangé à 3 F.

UNION MINIERE. — Dividende net par part sociale entière pour 1976 : 600 francs belges contre 700 francs belges en 1975.

BANQUE OTTOMANE. — Dividende de 2,50 livres sterling par action contre 1,90 livre. Les détenteurs de parts de fondateur encaisseront 257,20 livres par part contre 180,04 livres.

LA RUCHE PICARDE. — Bénéfice pour 1976 : 1,18 millions de francs contre 10,34 millions de francs. Dividende global : 11,19 F contre 10,50 F.

RHONE-POULENC. — Le groupe a engagé des pourparlers avec C.D.F.-Chimie en vue de lui céder son unité de polystyrène masse de Ribécourt (Oise), d'une capacité d'environ 45 000 tonnes par an. Le polystyrène masse est un thermoplastique employé notamment pour la fabrication de pare-chocs, gobelets, etc.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	31 mars	1er avr.
Valeurs françaises ..	85,6	86,8
Valeurs étrangères ..	100,1	99,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	55,3	55,6

BOURSE DE PARIS - 1er AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

SICAV — HORS COTE

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)........	4 974	4 975	5
Canada ($ can. 1)......	4 704	4 730	4 715
Allemagne (100 DM)....	208 265	208 175	206 50
Autriche (100 sch.)......	29 320	29 380	29 35
Belgique (100 F.)......	13 588	13 592	13 45
Danemark (100 krd)....	85 105	85 170	85
Espagne (100 pes.)......	7 238	7 240	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)..	8 559	8 561	8 57
Italie (1 000 lires)......	5 610	5 611	5 650
Norvège (100 k.)........	95 170	94 980	95 25
Pays-Bas (100 fl.)......	199 725	199 600	198 50
Portugal (100 esc.)......	12 800	12 900	12 75
Suède (100 krs)........	118 570	118 520	117 50
Suisse (100 fr.)........	195 526	195 500	195 .

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/4
Or fin (kilo en barre)....	23950	23800
Or fin (kilo en lingot)....	23990	23920
Pièce française (20 fr.)..	243 80	242 80
Pièce française (10 fr.)..	205	208 50
Pièce suisse (20 fr.)....	218	218 90
Union latine (20 fr.)....	208	204 50
Souverain..............	228 30	227 50
Pièce de 20 dollars......	1138 60	1126 40
Pièce de 10 dollars......	585	585
Pièce de 5 dollars......	353	
Pièce de 50 Pesos......	971 ..	974 ..
Pièce de 10 florins....	216 20	223 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. EUROPE
— Au Conseil nordique : polémique entre Finlandais et Norvégiens.
— BELGIQUE : vive tension en Wallonie.

3. DIPLOMATIE
— Le voyage de M. Sadate à Paris.

4-5. ASIE

5. AMÉRIQUES

5. PROCHE-ORIENT
— IRAK : dix terroristes condamnés à mort.
— LIBAN : le Conseil des évêques catholiques rejette tout projet de partition du pays.

6. AFRIQUE

7 à 10. POLITIQUE
— Les journées parlementaires du P.S.
— Au Parlement : ouverture de la session de printemps.

11. RELIGION

11. EDUCATION
— Les valeurs humaines dans l'enseignement supérieur.

12. LA RÉGION PARISIENNE
— « Paris aux Parisiens ? »

13. ÉQUIPEMENT
— Passe d'armes entre MM. Barre et Fourcade.
— QUALITÉ DE LA VIE : la mer est encore capable de « digérer » le pétrole.

14. JUSTICE
— POINT DE VUE : « A la recherche de la vérité », par Casamayor.

14. FAITS DIVERS

14. SOCIÉTÉ
— Le Conseil d'Etat cherche à restaurer la procédure normale pour les expulsions d'étrangers.

16. SPORTS
— AUTOMOBILISME : le Grand Prix des Etats-Unis.
— CYCLISME : le Tour des Flandres.
— SPORTS ÉQUESTRES : le concours hippique international de Genève.

EUROPA
PAGES 17 A 22
— NUCLEAIRE : La vigoureuse montée de l'opposition populaire.
— La recherche européenne va-t-elle quitter son rôle de Cendrillon ?
— ESOP entre la fable et la réalité.
— M. Doumeng : un milliardaire communiste.

25-26. ARTS ET SPECTACLES

34-35. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— SIDÉRURGIE : après la décision d'Usinor de supprimer 3 000 emplois à Thionville.
— CONFLITS ET REVENDICATIONS : ultimes tentatives pour sauver le groupe lainier Schlumpf.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (24)
Annonces classées (27 à 33) ; Aujourd'hui (24) ; Bourse (37) ; Carnet (23) ; « Journal officiel » (24) ; Météorologie (24) ; Mots croisés (24).

Le numéro du « Monde » daté 3-4 avril 1977 a été tiré à 519 982 exemplaires.

ANCIEN ÉVÊQUE DE LOURDES

Mgr Théas est mort

Mgr Pierre-Marie Théas, qui fut évêque de Lourdes et de Tarbes de 1947 à 1970, est mort le 3 avril dans une clinique de Pau, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Ses obsèques seront célébrées le 6 avril dans la basilique souterraine de Lourdes, sous la présidence de Mgr Jean Guyot, archevêque de Toulouse.

Un prélat dynamique

Cet évêque solide, malicieux, entêté, dont l'accent rocailleux trahissait l'origine terrienne, avait une foi traditionnelle, presque une foi d'enfant. Son amour pour la Vierge Marie le prédestinait à *devenir évêque de Lourdes, auquel il* consacra le meilleur de ses forces sans fléchir dans les épreuves exceptionnelles qui l'y attendaient. Il se considérait comme un miraculé de la piscine où il se plongea deux fois, l'une vers soixante ans, l'autre quelques mois avant sa mort.

Son tempérament s'affirmera déjà sous l'occupation. Quelques jours avant la libération de Paris, il avait été arrêté à Montauban — dont il était alors l'évêque — par la Gestapo *pour activités au profit* de la Résistance et pour l'aide qu'il n'avait cessé d'apporter aux juifs. A ce dernier titre, il fut ultérieurement l'invité officiel du gouvernement d'Israël et planta un arbre dans la forêt « Justes de Jérusalem ».

Interné par les Allemands à Toulouse puis à Compiègne, il s'y signala par son attitude charitable à l'égard de ses geôliers. Il joua d'ailleurs un rôle déterminant dans la création de *Pax Christi, dont il fut le* premier président.

A Lourdes, Mgr Théas se fit remarquer par ses activités débordantes, parfois jugées imprudentes. Il renouvela la liturgie, transforma les aspects extérieurs de la grotte et les abords du gave dans le seul souci de redonner à ces lieux de prière une plus grande sobriété *conforme* aux origines.

Le *moment le plus pénible de sa* vie coïncide avec la construction audacieuse d'une basilique souterraine — donc invisible — et qui ne contribuerait pas à défigurer un site célèbre. De graves ennuis financiers l'ayant obligé à avoir recours à l'Opus Coenaculi pour cautionner son entreprise, celui-ci essaya de faire de Lourdes un sanctuaire juridiquement international et d'évincer Mgr Théas jugé, par lui, incapable d'assurer une gestion raisonnable. A Rome où l'influence de l'Opus Coenaculi était grande du temps de Pie XII, on nomma un évêque à ses côtés chargé du temporel. Jean XXIII *devait mettre fin à cette situation* pour le moins curieuse en rétablissant, dès son élection, Mgr Théas dans ses droits complets. L'Opus Coenaculi dut quitter le sanctuaire.

Mgr Théas reste dans l'histoire de Lourdes comme le bâtisseur de la basilique souterraine qui rend les plus grands services aux pèlerins et dont l'architecture inédite, due à M. Pierre Vago, est d'un grand intérêt.

On vit à plusieurs reprises Mgr Théas se situer du côté d'ou*vriers en grève et affirmer sa soli*darité avec ceux qui vivent, par la faute de la société, « *dans des conditions d'infériorité humaine et chrétienne* ».

Œcuméniste avant la lettre, Mgr Théas se signala par ses initiatives en faveur des protestants. Jusqu'à la fin de sa vie, il demeura très actif et on le vit encore en octobre 1976, à la dernière assemblée de l'épiscopat français, exprimant ses opinions avec une franchise souriante.

HENRI FESQUET.

[Né en 1894 dans une famille paysanne de Barzun (Pyrénées-Atlantiques), Pierre-Marie Théas, après des études au séminaire français de Rome, fut ordonné en 1920, puis nommé professeur au grand séminaire de Bayonne. Il est devenu évêque de Montauban en 1940, sous l'occupation, où il fut arrêté par la Gestapo en 1944. En 1947, il devient évêque de Tarbes et de Lourdes. En 1973, il publiait « Ce que croyait Bernadette » aux éditions Mame.]

Selon des récits de voyageurs

SAIGON A ÉTÉ SECOUÉE PAR DES EXPLOSIONS LE 19 MARS

Bangkok (*A.P.*). — D'après des voyageurs, de mystérieuses explosions ont secoué Saigon, pendant plusieurs heures, le 19 mars dernier. Elles se seraient produites dans un dépôt de munitions en dehors de la ville, et des éléments d'une résistance antigouvernementale en seraient responsables.

Selon les voyageurs, des Vietnamiens venant de Saigo net arrivés la semaine dernière à Bangkok à bord d'un avion d'Air France, les autorités ont renforcé les mesures de sécurité après les explosions.

Celles-ci, ont-ils dit, se seraient produite à Long-Binh, une ancienne base américaine, située à vingt-cinq kilomètres environ au nord-est de la ville.

Il n'a pas été possible d'obtenir confirmation de la nouvelle de sources neutres, et la presse vietnamienne n'en fait pas état.

« *Les explosions ont ébranlé les murs et fait vibrer toutes les fenêtres dans ma maison* », a déclaré un Vietnamien, qui habitait près de la cathédrale.

Selon une rumeur circulant dans l'ancienne capitale du Sud, ces explosions étaient l'œuvre d'un groupe de « résistants », et devaient coïncider avec le voyage au Vietnam de la mission américaine qui s'est rendue à Hanoï le 17 mars.

« *Des gens battaient des mains pendant les explosions* », a déclaré une Vietnamienne détentrice d'un passeport français.

Elle a ajouté que le lendemain de l'incident des réunions de comités de rue ont eu lieu dans plusieurs quartiers de Saigon, et que les gens furent avertis que ceux qui avaient manifesté « *de la sympathie pour les réactionnaires* » seraient envoyés dans les « *nouvelles zones économiques* ».

LES ENTRETIENS DE M. VANCE A PARIS

Le problème de Concorde est politique

a dit M. Giscard d'Estaing au secrétaire d'État américain

On se félicite à Paris de l'atmosphère franche et cordiale des conversations franco-américaines qui se sont poursuivies samedi 2 avril à Paris pendant près de cinq heures entre le ministre français des affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud et le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, que le président Giscard d'Estaing a reçu à l'Elysée pendant une heure et demie. Qualifiés par M. Vance lui-même de « *très utiles et très constructifs* », ces entretiens ont permis un examen complet de toutes les grandes questions internationales d'actualité.

Le secrétaire d'Etat américain a fait à ses interlocuteurs français une relation détaillée de ses conversations à Moscou sur le problème des armements. Le prochain voyage de M. Brejnev à Paris a été évoqué.

La situation en Afrique a fait ensuite l'objet d'un long échange de vues. MM. Giscard d'Estaing et de Guiringaud n'auraient pas caché à ce sujet leur préoccupation, qui est partagée par leur interlocuteur. Ainsi, au sein du Conseil de sécurité, où se poursuit un débat sur l'Afrique australe, les efforts déployés par le représentant des Etats-Unis, M. Young, dans le sens de la modération se heurtent à un durcissement assez net de la position des pays africains. La diplomatie soviétique ne serait pas étrangère à cette attitude.

Les perspectives de règlement au Proche-Orient et les chances de réunir cette année la conférence de Genève ont été spécialement examinées par MM. Vance *et de Guiringaud à la lumière* des entretiens que l'un et l'autre ont eus récemment dans les pays arabes, en Israël et à Moscou.

Les entretiens franco-américains ont également porté sur les perspectives d'aboutissement du dialogue Nord-Sud et sur le prochain « sommet » des pays industrialisés à Londres.

Le président français a également rappelé à M. Vance que le droit d'atterrissage du Concorde à New-York était avant tout à ses yeux un problème politique. Le secrétaire d'Etat américain devait faire à ce sujet un rapport au président Carter dès son retour à New-York.

M. Giscard d'Estaing aurait enfin exprimé à M. Vance sa profonde « *irritation* » à propos des récents contacts qu'a eus l'ambassade américaine à Paris avec M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du parti communiste français. Cette information, que publie le journal américain *International Herald Tribune*, n'est pas confirmée à l'Elysée, ni d'ailleurs démentie.

A la suite de ces entretiens, on estime à Paris que, s'il y a bien une diplomatie nouvelle des Etats-Unis, celle-ci n'a pas surpris les interlocuteurs de M. Vance, puisque, au cours de sa campagne électorale, M. Carter avait anoncé la plupart de ses projets. On note également que si ces initiatives entraînent l'accord des alliés des Etats-Unis, il est des domaines où la politique américaine n'est pas nécessairement celle que leurs alliés, et notamment la France, entendent suivre. Ce qui est bien pour les Etats-Unis, dit-on, ne *l'est pas forcément pour le reste* du monde. Il en est ainsi de l'interdiction des essais nucléaires, de la démilitarisation de l'océan Indien, des projets de l'administration américaine tendant à éliminer les usines de retraitement des combustibles irradiés comme source de carburants, enfin, de l'appréciation qu'il convient de donner à l'Acte final de la conférence d'Helsinki.

JEAN SCHWOEBEL.

Selon le « Washington

L'ÉTAT DE SANTÉ DE M. BREJNEV SE SERAIT AGGRAV

Washington. — Le *Wash Post* fait état d'une aggra de l'état de santé de M. Brejnev. Le journal cite de decins employés par divers *nismes* fédéraux américai en premier lieu la C.I.A., qu minent de près les photos images télévisées des étrangers, et recueillent de seignements auprès de diplo et de journalistes les ayan prochés récemment.

Selon ces sources, le secr général du parti communis viétique, âgé de soixante-di qui souffre depuis un c temps déjà de troubles cardi pourrait avoir eu récemmen attaque. Cela expliquerait mouvements difficiles et so cution embarrassée, qui ont f des journalistes présents Kremlin la semaine dernièr

M Brejnev pourrait avoir, ces mêmes sources, un régul cardiaque électronique imp dans la cage thoracique. journalistes américains ont lement eu le sentiment éprouvait des difficultés d' tion.

UNE DÉCLARATION DE M. ROY JENKIN AU *MONDE*

« Pas d'union économique et monétaire sans un équilibre franco-allemand en Europe »

Poursuivant la série d'entretiens *avec les principaux responsables* politiques européens, ouverte avec les réponses de MM. Andreotti, Tindemans, Raymond Barre et Gaston Thorn, *le Monde* avec, cette fois, ses collègues d' « Europa » : *The Times, la Stampa* et *Die Welt*, publie une interview de M. Roy Jenkins, président de la Commission des Communautés européennes (lire page 22).

Ayant pris ses fonctions il y a trois mois à Bruxelles, M. Jenkins *s'est déjà fait remarquer tant par* ses conceptions du rôle de la Com*mission de la C.E.E.* que par la manière abrupte dont il a réglé l'affaire de la vente des surplus de beurre à l'U.R.S.S.

Affirmant que la Commission eut d'abord un rôle politique, c'est *qu'elle doit se préoccuper* conséquences politiques des sions qu'elle prend, M. Roy Je ne veut pas que l'on se pai mots avec « l'union économiq monétaire ». Elle reste un ob bien sûr, mais tant qu'il n'y aur un certain équilibre franco-alle au cœur de l'Europe, cette « un restera une chimère.

A propos des élections du P ment européen au suffrage univ M. Roy Jenkins pense qu' « *sera pas impossible de faire vot loi aux Communes à temps, c'* [illegible] *de quoi, la Grande-Bretagne n de remettre tout en question, ce serait « une très lourde respon lité* ».

M. JEAN LECANUET DEVANT LES SÉNATEURS CENTRISTES

Les sénateurs de l'Union centriste ont tenu lundi 4 avril, à Strasbourg, une journée d'étude à laquelle ont notamment pris part MM. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, Jacques Barrot, *secrétaire d'Etat au logement*, et Jean Lecanuet, président des démocrates sociaux.

MM. Alain Poher, président du Sénat, et Emilio Colombo, président du Parlement européen, assistaient à ce colloque organisé autour de trois axes de discussion : la politique économique et financière (rapporteur M. Blin, sénateur des Ardennes), la politique étrangère (rapporteur M. Bosson, Haute-Savoie), la politique culturelle (M. Schiélé, Bas-Rhin).

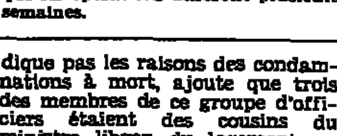
Le groupe de l'Union centriste, présidé par M. Adolphe Chauvin, sénateur du Val-d'Oise, est, avec cinquante-sept membres, le plus important en nombre, des groupes du Sénat.

LES ITALIENS REMONTENT LES FUTS DE TÉTRAETHYL DE PLOMB COULÉS DANS LE CANAL D'OTRANTE

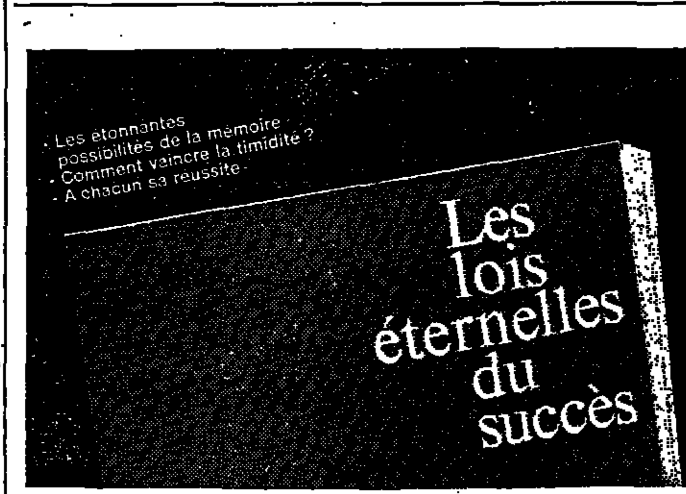
Les travaux de repêchage de la cargaison polluante du cargo « Cavtat », coulé dans le canal d'Otrante (sud de l'Italie), entrent dans leur deuxième semaine. Depuis le mercredi 30 mars, deux bâtiments spécialisés remontent un à un les fûts de tétraéthyl de plomb, qui reposent par 90 mètres de fond.

L'opération est longue, car il faut éviter que le brusque changement de pression ne fasse éclater les bidons, déjà très corrodés par les deux années qu'ils ont passé dans l'eau de mer. Les fûts sont transportés à Brindisi, où, après une nouvelle opération de conditionnement, ils partent par camion pour la Grande-Bretagne, où le « Cavtat » devait livrer sa cargaison. On estime que les opérations dureront plusieurs semaines.

● *Des officiers exécutés en Libye ?* — Selon l'agence de presse égyptienne MEN, vingt-deux officiers libyens auraient été exécutés le samedi 2 avril dans leurs unités respectives. L'agence, qui n'indique pas les raisons des condamnations à mort, ajoute que trois des membres de ce groupe d'officiers étaient des cousins du ministre libyen du logement. — (*A.F.P.*)







A B C D F G

